Vous pouvez réserver dès maintenant pour les représentations suivantes

Antigone de Sophocle
Traduction de Jean Grosjean
Mise en scène Otomar Krejča

Le Prix Martin de Labiche et Augier
Mise en scène de Jiri Menzel

Le Faiseur d'Honoré de Balzac
Mise en scène de Jean-Paul Roussillon

Dom Juan de Molière
Mise en scène de Jacques Lassalle
A partir du 9 octobre

Les Précieuses ridicules et L'Impromptu de Versailles de Molière
Mise en scène de Jean-Luc Boutté

Abonnement Comédie-Française - Saison 1993-1994
Salle Richelieu - Théâtre du Vieux-Colombier

هكذا امن الاجل

THE UNIVERSITY OF JORDAN ... DIVISION

L'Economie : Les entreprises face à la crise du SME

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE - N° 15119 - 7 F

MARDI 7 SEPTEMBRE 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

En dépit de leurs divergences avec M. Arafat

La Jordanie et la Syrie ne s'opposent pas à l'accord israélo-palestinien

Alors que, dans la bande de Gaza, partisans et adversaires du projet d'autonomie conclu entre Israël et l'OLP tentent de gagner la population à leur cause, et qu'à Tel-Aviv la coalition des partis au pouvoir a organisé samedi 4 septembre une marche pour la paix, Yasser Arafat s'emploie à rallier les Palestiniens au projet de déclaration de principe établi avec Israël. Le comité exécutif de l'OLP est invité à se prononcer au cours d'une réunion prévue mercredi 8 septembre à Tunis. A ce stade, M. Arafat est assuré du soutien timide de la Syrie, de la Jordanie et des monarchies du Golfe.

Réalisme

POUR n'avoir pas été tenus au courant, la Syrie, la Jordanie et le Liban – qui, outre les *Palestiniens, sont les principaux* partenaires d'Israël dans le processus de paix lancé à Madrid en 1991 –, ont tous manifesté leur irritation après la soudaine révélation du spectaculaire rapprochement entre le gouvernement de Jérusalem et l'OLP. Mais ils ne peuvent s'y opposer. Ainsi que les pays du Golfe, ils ont même tout intérêt à l'encourager et à l'accompagner, quels que soient leurs différends anciens ou récents avec l'organisation palestinienne.

Aussi, recevant Yasser Arafat, dimanche 5 août, le président Hafez El Assad a-t-il concédé, en dépit d'une vieille inimitié et des sévères critiques que venait d'exprimer la presse syrienne, qu'« il appartient au peuple palestinien et à ses institutions de prendre les décisions qui leur conviennent ». Et il ne fait aucun doute que le gouvernement libanais, en conséquence, se rangera à cet avis.

IL en est de même pour le roi Hussein, qui, samedi, surmontant sa mauvaise humeur, a apporté son soutien à l'OLP, après s'être joint à l'étonnement courroucé d'autres dirigeants arabes qui dénonçaient le « cavalier seul » de M. Arafat, accusé d'avoir enfreint les sacro-saintes « solidarité » et « concertation » inter-arabes – bien que ces principes aient été souvent bafoués, dans le passé, par les uns et les autres.

***Le roi Hussein doit, comme toujours, se montrer prudent.* Car il lui faut compter avec une forte opposition islamiste et l'opinion partagée des Palestiniens qui constituent plus de la moitié de la population de son pays. Mais, *également, il ne peut ignorer que* les travaillistes israéliens, aujourd'hui revenus au pouvoir, ont, depuis longtemps, eu souci de le ménager et ont aussi eu avec lui de fréquents contacts secrets... dénoncés alors par ses « frères arabes », à commencer par les dirigeants de l'OLP.**

LA Syrie, qui joue un rôle-clé sur la scène proche-orientale, ne peut non plus oublier qu'elle a montré dernièrement sa ferme volonté d'aboutir dans ses négociations avec Israël, à propos de la restitution du Golan. Elle a accepté de s'entendre avec le gouvernement de Jérusalem pour réduire la tension dans le sud du Liban, après l'offensive israélienne dans cette région, en juillet, contre le Hezbollah. Et, auparavant, les Palestiniens n'avaient-ils pas eu quelques raisons de craindre un « cavalier seul » du président Assad, quand les Israéliens prétendaient que leurs pourparlers avec les représentants de Damas étaient bien *plus avancés que ceux qu'ils* avaient avec la délégation palestinienne aux négociations de Washington?

Enfin, les riches pays du Golfe viennent aussi d'approuver le rapprochement entre Israël et l'OLP. *Ce sont eux, notamment,* qui, en arrêtant leur financement de la centrale palestinienne, ont contribué à amener celle-ci à composer avec les dirigeants israéliens. A l'avenir leur rôle ne sera pas moins grand pour assurer un accord global de paix.

Le long chemin de la réconciliation

par André Fontaine

Comment ne pas se frotter les yeux? Les journaux télévisés nous livraient depuis des mois et des mois les images d'une planète prise dans un enchaînement de violence inexorable. Et voici que soudain l'on se met à parler de réconciliation là où elle paraissait le plus improbable: sur cette terre *« trop promise »* (David Catarivas), où il y avait *« un peuple de trop »* (Wladimir Rabi). Dieu sait combien de fois ce journal et ses collaborateurs se sont fait attaquer pour avoir répété qu'aucune paix n'était concevable sans qu'Israël et l'OLP se reconnaissent mutuellement. Il faut croire que c'était moins utopique ou moins risqué qu'on ne voulait bien le dire, puisque c'est, très précisément, ce qu'ils ont décidé de faire. Non seulement des durs comme Begin ou Shamir, mais le général Rabin, lui-même, avaient pourtant juré que jamais, au grand jamais, ils ne négocieraient avec la centrale palestinienne, celle-ci n'étant à leurs yeux qu'une *« organisation terroriste »*. Il est vrai que sa « Charte », datant de mai 1964 et remaniée en 1968, soit un an après la guerre de six jours, avait de quoi les inquiéter. La Palestine étant *« la patrie du peuple arabe palestinien »*, pouvait-on y lire, et le judaïsme, *« étant une religion, ne pouvant constituer une nationalité indépendante »*, le partage décidé par les Nations unies en 1947 et la création de l'Etat d'Israël étaient nuls et non avenus. En conséquence de quoi il fallait tout simplement renvoyer dans leurs pays d'origine les Juifs qui y vivaient, à la seule exception de ceux *« qui résidaient habituellement en Palestine jusqu'au début de l'invasion sioniste »*.

Lire la suite page 6

Lire également

- **Yasser Arafat est assuré de la neutralité bienveillante des pays arabes**
par FRANÇOISE CHIPAUX
- **Attente fiévreuse à Gaza**
- **La kermesse de la paix à Tel-Aviv**
par PATRICE CLAUDE
- **L'intransigeance des Etats-Unis a indirectement favorisé le dialogue**
par MOUNA NAÏM

pages 3 et 4

La naissance du sixième constructeur automobile mondial

Le PDG de Renault présidera le groupe formé avec Volvo

Trois ans après leurs fiançailles-rapprochement, Renault et Volvo ont célébré, lundi 6 septembre, leur union-fusion à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), au siège de Renault. La nouvelle société Renault-Volvo RVA est détenue à 65 % par le constructeur français et à 35 % par le constructeur suédois, pour moitié directement et pour moitié par le biais d'une holding financière, RVC. Louis Schweitzer, président de Renault, demeure le président du directoire de la firme fusionnée tandis que Pehr Gyllenhammar, le patron de Volvo, assurera la présidence du conseil de surveillance.

Un risque pour l'emploi

par Annie Kahn

Les dirigeants de Renault et de Volvo doivent se frotter les mains, ou peut-être se pincer pour vérifier qu'ils ne rêvent pas : la fusion tant attendue des deux constructeurs automobiles est désormais une réalité. A eux deux, ils vont se classer parmi les quatre premiers constructeurs automobiles européens, derrière Volkswagen et General Motors, au coude à coude avec PSA Peugeot Citroën, et au deuxième rang des constructeurs de poids lourds derrière Mercedes.

Maintes fois annoncé, autant de fois remis en cause, le mariage des deux entreprises était déjà largement pressenti, en septembre 1990, lorsqu'elles signèrent leur accord de coopération. Il aura fallu trois ans de fiançailles pour que ce qui semblait logique et même inévitable aux industriels concernés le soit aussi aux yeux des politiques. Alors que le rapprochement allait bon train, que les projets menés en commun se multipliaient entre les équipes françaises et suédoises, que les organigrammes se concoctaient à Boulogne et à Göteborg, un coup de froid gela pour plusieurs mois la poursuite des négociations durant l'hiver 1991.

Edith Cresson, alors premier ministre, ne voyait pas d'un œil favorable le partenaire suédois. En raison de sa situation financière en voie de détérioration, mais aussi à cause de son alliance avec le japonais Mitsubishi. Or le feu vert de l'Etat français était indispensable puisqu'il détient 79 % des actions et 80 % des droits de vote de la firme au losange.

Lire la suite page 18
et nos informations page 17

Jacques Chirac et les siens

Encouragé par M. Séguin, le président du RPR est gêné par la popularité de M. Balladur

par Olivier Biffaud

L'université des jeunes du RPR était un prétexte. Il fallait une unité de lieu, une unité de temps et une unité d'action. Strasbourg, l'espace d'une kermesse à l'américaine sans enjeu, était l'endroit où, sans annoncer son engagement dans la campagne présidentielle, Jacques Chirac devait répondre à la sollicitation pressante du mouvement dont il est le guide. *« Mitterrand à Latche, Chirac à l'Elysée »* ont scandé pendant deux jours les militants en herbe du mouvement néogaulliste qui, plus que jamais, mérite l'appellation de « parti chiraquien ».

L'exercice était difficile. Il s'agissait d'être candidat sans l'être ; d'exister sans tomber sous l'accusation de vouloir faire de l'ombre à un Edouard Balladur que les sondages illuminent ; de tresser des lauriers aux gestionnaires du gouvernement sans trop en faire, au risque de sombrer dans l'inutilité. En clair, il s'agit de concilier les contraires. Mission impossible, serait-on tenté de dire. Pour le moment, ajouteront les optimistes du chiraquisme. Définitivement, répondront ceux de l'autre bord.

C'est une tragédie qui se noue au RPR. Il y a la terreur et la pitié. Il y a la passion et la catastrophe. La pièce est à cinq personnages, mais celui autour duquel elle s'articule n'est pas venu à Strasbourg.

Lire la suite
et nos informations page 10

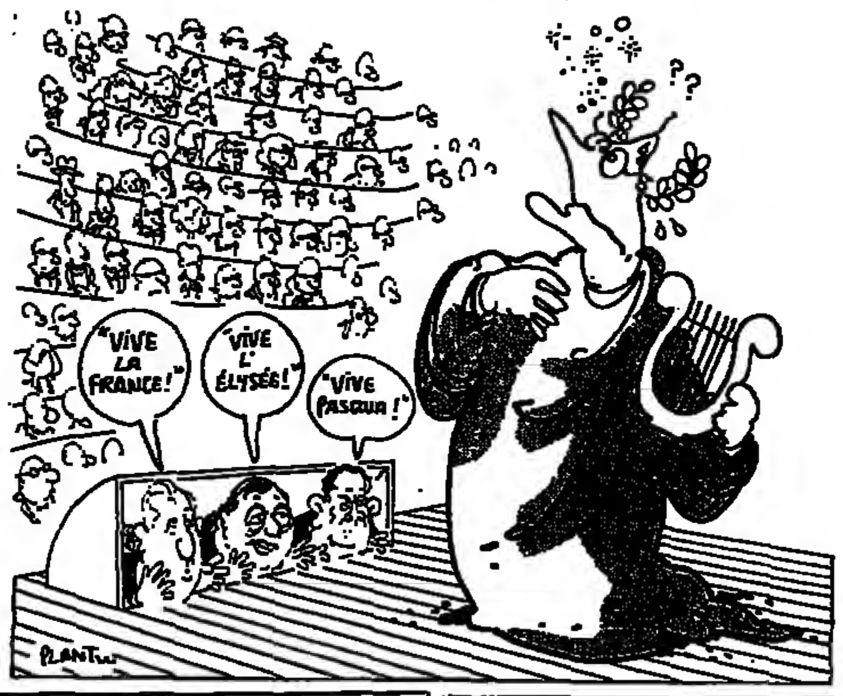

Deux priorités en Algérie

Le nouveau gouvernement entend se consacrer essentiellement au rétablissement de l'ordre public et de l'économie.

pages 8 et 17

Le droit d'asile devant le Conseil d'Etat

M. Mitterrand aurait demandé au premier ministre de consulter le Conseil d'Etat pour savoir si l'application des accords de Schengen sur le droit d'asile exige une réforme de la Constitution.

page 24

L'ÉCONOMIE

Vivre avec le désordre monétaire

Depuis la crise de l'été, les *monnaies européennes* disposent d'une marge de fluctuation de 30 %. Les entreprises, de plus en plus nombreuses, qui travaillent, vendent *ou* achètent à l'étranger doivent se garantir contre les risques de change. Pas simple et coûteux...

Lire aussi les pages Perspectives, Opinions, Mode d'emploi, Conjoncture, ainsi que la chronologie et l'éphéméride de juillet et août. pages 25 à 34

Le sommaire complet se trouve page 24

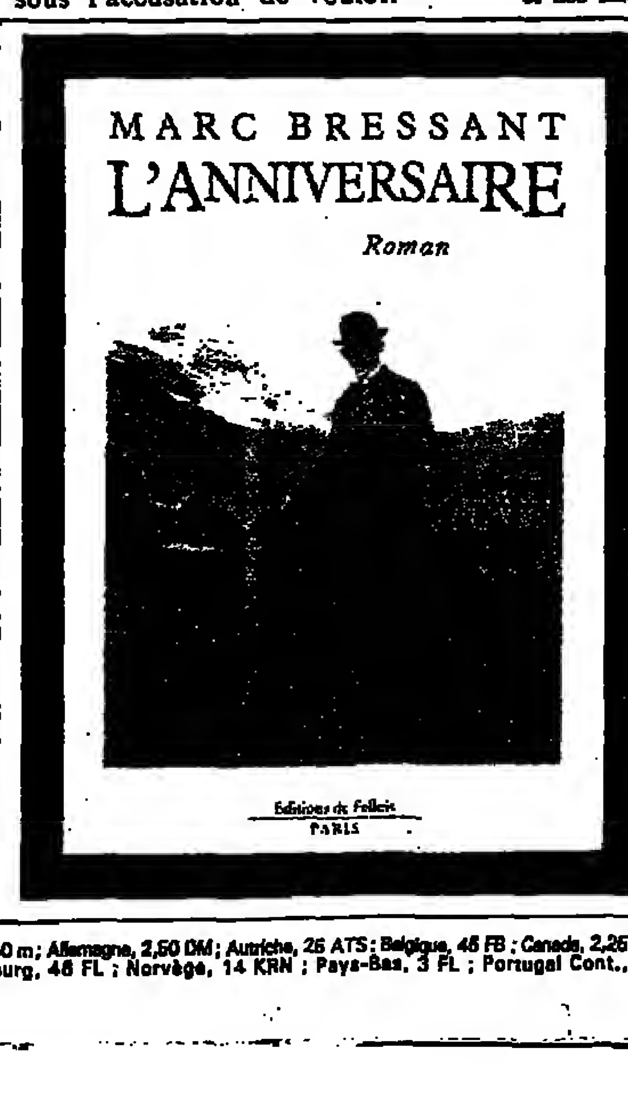

L'anniversaire c'est celui de la Confédération formée il y a sept siècles par trois cantons suisses.

Figure de proue de la philosophie helvétique, Johann-Kaspar Wildorf meurt, octogénaire, le 12 mai 1891, jour où s'ouvre la célébration triomphale du sixième centenaire.

Comme il se doit, il meurt dans son lit, face à ces montagnes qu'il aimait tant. Mais il n'est pas mort tout seul. On l'a aidé à passer le cap, d'un coup de piolet en plein cœur...

Editions de Fallois
Automne 1993

Rentrée scolaire pour treize millions d'élèves

Treize millions d'élèves et plus d'un million d'enseignants et de membres du personnel administratif retrouvent, mardi 7 septembre, le chemin de l'école, du collège ou du lycée. A la veille de cette rentrée, François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, a annoncé, dimanche 5 septembre, que le gouvernement avait décidé de reporter *sine die* la discussion parlementaire entamée au *mois de juin sur la révision de* la loi Falloux et le financement de l'enseignement privé par les collectivités locales. Il a *rappelé, en outre, les grands* dossiers sur lesquels il entend travailler cette année : l'apprentissage de la lecture à l'école, l'avenir du collège, la formation professionnelle et la gestion des personnels enseignants.

pages 12 et 13

M 0147 - 0907 0 - 7,00 F

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,80 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Un entretien avec Julien Green

« L'avenir est à réinventer »

Ecrivain américain de langue française, Julien Green est né avec le siècle. Son Journal, tenu scrupuleusement depuis 1919, relate tout à la fois ses tumultes intérieurs, ses voyages, ses amitiés et l'Histoire dans ses éternels balbutiements. Parallèlement, Julien Green n'a cessé d'écrire des romans parmi lesquels Adrienne Mesurat, Léviathan, Moïra, Varouna, Chaque homme dans sa nuit, *des pièces de théâtre, une vie de François d'Assise, Frère François, et des essais,* le Langage et son double, l'Homme et son ombre.
Julien Green a été élu à l'Académie française en 1972. Son œuvre est disponible dans la « Bibliothèque de la Pléiade » (Gallimard) ou en format de poche. Les éditions Fayard publient simultanément, en septembre, les premiers carnets inédits de son Journal, On est si sérieux quand on a dix-neuf ans, *et le dernier volume couvrant les années 1990-1992,* L'avenir n'est à personne.

« En lisant le dernier volume de votre Journal, on sent votre révolte devant la guerre dans l'ex-Yougoslavie, l'épidémie de sida, le terrorisme. Comment arrivez-vous à conserver cette capacité d'indignation ?

– Parce qu'il y a quelqu'un en moi qui ne veut pas vieillir ! L'enfance... C'est elle qui agit, qui préserve le pouvoir de s'étonner.

– Vous écrivez souvent que vous n'êtes pas de ce siècle, mais votre vision tragique de l'Histoire correspond tout de même bien à notre époque.

– Oui, cela devient de plus en plus exact. Quelque chose me frappe énormément. Deux villes marquées par l'Histoire jouent un grand rôle depuis deux ou trois ans... Maastricht et Sarajevo. Le nom de Sarajevo rappelle et appelle 1914. Sarajevo est un nom qui porte malheur. Sarajevo a été le glas de l'Europe ! L'Europe s'est décomposée à ce moment-là. L'empire austro-hongrois s'est déchiré. Nous sommes dans la même déchirure. Le cauchemar devient de plus en plus vrai.

» Ce n'est plus seulement la France qui est menacée, c'est le monde européen tout entier. Par quoi ? On ne sait pas. Le front est multiforme : un démembrement, une grande catastrophe écologique. Je tiens mon Journal, et chaque jour je me demande ce que j'écrirai à la même date dans un an. Serai-je dans mon bureau, y aura-t-il une rue tranquille ?

– Le 28 novembre 1955, vous écriviez : **« Je remercie Dieu qui me permet d'écrire cette date. Elle n'a rien de bien particulier, mais elle me dit le nombre d'années qu'il m'a été donné de passer jusqu'à ce jour sur cette belle Terre. »**

– En 55 ? Ce n'était pas tellement mal. Qu'on me rende 55 ! Je serais content *(rires)*. Cette inquiétude intérieure n'est pas continuelle, loin de là. Je suis très heureux d'être en vie et j'ai des moments de grand bonheur. Je reçois des amis, je voyage, je travaille. Le travail ! Comprenez-vous, c'est de l'opium. C'est prodigieux ce qu'on peut obtenir en travaillant... Mais quand je réfléchis à ce que je vois et j'entends, le cauchemar de l'Histoire revient. Cela me rappelle le mot de Cocteau : *« L'enfer existe, c'est l'Histoire. »*

– Dans les années 30, vous écriviez : **« Je hais la politique ».** ***Est-ce encore exact ?***

– Le mot haine n'est pas le mot juste. Je me détourne de la politique parce que j'ai autre chose à faire. Je veux simplement préserver mon temps pour quelque chose qui a une vraie valeur. La politique est une force immense, négative, destructrice, qui entre dans la vie personnelle de chacun de nous, souvent pour le pire. Ce n'est pas l'intelligence qui marque cette engeance, mais la ruse.

» Avec l'apparition du national-socialisme, notre vie a basculé. Quand Hitler a pris le pouvoir, vers 1933-1934, j'ai très vite expliqué et dit que la partie était perdue. Plus tard, on m'a dit : *« Vous étiez prophète ! »* Si vous avez le Journal à l'esprit, peut-être avez-vous été étonné par le thème d'une invasion possible qui revenait sans cesse... C'était le propos de Hitler. Et je me demandais : que lui oppose-t-on ? La ligne Maginot ? Est-ce tout ce que nous avons à opposer à une aviation et une armée allemandes de plus en plus fortes ? Questions simples peut-être, mais qui allaient droit au fond du problème. Personne alors ne désirait les entendre, sauf de Gaulle. La suite, vous la connaissez.

> *« Nous vivons au pied d'une Babel politique et économique »*

– Vous avez toujours accordé une large place aux grands événements. Quels étaient vos moyens d'information dans les années 30 lorsque vous annonciez et décriviez si précisément l'effondrement de l'Europe ?

– Mais les conversations, la radio et les journaux. Pour ces derniers, les gros titres livraient le plus important. Les commentaires des experts m'intéressaient moins. D'ailleurs, ils se trompaient régulièrement, ils avaient le nez collé sur l'événement et cela les faisait loucher.

» Et puis je connaissais beaucoup de monde, le monde était plus restreint alors. Il y avait deux courants. Quand on parlait de Hitler, certains disaient : *« Cet homme-là ne veut pas la guerre, il veut simplement intimider. »* C'était une façon dangereuse d'accepter la situation. D'autres se demandaient comment la France pourrait résister. André Gide, avec qui j'en parlais souvent, était très pessimiste.

» Les Français n'étaient pas préparés pour une catastrophe majeure. La vie littéraire et autre continuait, brillante ! Etienne de Beaumont, les Noailles donnaient des fêtes, Bérard s'y déguisait en Petit Chaperon rouge... C'est dire qu'il y avait une tendance à s'étourdir, à refuser l'inquiétude. Très souvent, ce n'était même pas nécessaire parce que les esprits étaient tout à fait calmes et, il faut le dire, aplatis ! On n'a jamais vu la France aussi... Comment dire ? C'est difficile de parler comme cela de la France. Mais enfin...

– Elle était frileuse ?

– Non, inconsciente. Elle ne voulait pas savoir, la jeunesse surtout. Pourquoi gâter les plus belles années, pourquoi assombrir la jeunesse ? En 1938, j'avais écrit que Pétain était un homme néfaste, un vieillard ambitieux. Cela avait indisposé des Français, et même des amis !

– Comment définiriez-vous la manière dont vous décryptiez la politique, l'Histoire ?

– Instinctive.

– La Bible et les récits de guerre de l'Ancien Testament n'ont-ils pas forgé votre vision tragique ?

– Vous savez, la guerre est un phénomène presque habituel de l'humanité. On a cité au XIXe siècle une année où il n'y a eu aucune espèce de conflit, sous Louis Philippe, je crois. C'est un phénomène presque unique. Ordinairement, il y a toujours une guerre quelque part. Même si je n'avais pas lu la Bible, j'aurais eu la même impression.

– Comment êtes-vous devenu pacifiste ?

– En 1917. J'étais ambulancier sur le front de l'Argonne. J'avais à peine dix-sept ans. J'ai vu dans une grange un soldat français mort. Son corps était recouvert d'un drap, seule sa main dépassait. La main d'un jeune soldat. Cela a provoqué en moi une révolte. La même révolte que provoque l'exécution d'un homme, de tout homme. La guerre est en sorte une exécution en grand. On peut voir cela autrement si l'on veut, mais il y a aussi cette vérité-là.

– Vous avez une fois qualifié le XXe siècle de « siècle militaire ».

– C'est un siècle de peuples contre peuples. Beaucoup plus que le XIXe. Voyez les menaces. Les frontières s'abattent. Des peuples se déplacent les uns vers les autres, les uns contre les autres. On parlait autrefois du péril jaune, pressenti par Custine, Napoléon, Guillaume II. Aujourd'hui, la confusion est partout. Nous vivons au pied d'une Babel politique et économique. A partir de 1990, je me suis senti non pas dans une époque différente, mais dans un pays étranger, qui était la nouvelle Europe se cherchant, luttant contre des envahissements possibles, ou déjà commencés. Cette intuition devenait tout à coup l'évidence même. Je ne vois plus l'avenir entre races différentes, intolérantes et agressives. L'avenir est à réinventer. La vraie fraternité aussi. On ne lutte pas contre la famine avec des armes, ni avec des assemblées de nations qui organisent des bavardages sur tout. L'ordre moral mondial, c'est l'ordre de mort à la liberté de l'individu.

– Aviez-vous un modèle de Journal quand vous avez commencé à tenir le vôtre ?

– C'est Bloy qui m'a poussé à écrire ce que je croyais et ce que je pensais. Je l'ai découvert en 1917, à Rome. Une amie anglaise m'a donné son Journal, il m'a monté à la tête. Je venais d'être baptisé catholique. Mais je n'avais pas de modèle en tête, quand j'ai commencé à écrire à dix-neuf ans, je ne savais pas que je tenais un Journal ! J'étais passionné par la vie. Je me disais : il faut noter cela, cela va s'envoler, et cela finit par former un Journal.

– Quels sont les Journaux qui vous ont apporté quelque chose et qui éventuellement peuvent éclairer le vôtre ?

– D'abord les Journaux anglais, dès l'Université. J'ai lu Pepys, Wesley. Et puis j'ai lu les frères Goncourt, je les ai beaucoup lus. Le volume consacré à la guerre de 70 et à la Commune... c'est le meilleur volume. Mais ce ne sont pas eux qui m'ont poussé à tenir régulièrement mon journal. Ça, c'est anglo-saxon.

» A propos des Goncourt, je n'ai pas lu entièrement l'édition *in extenso* publiée depuis la guerre. C'est écœurant...

– Pourquoi ?

– Trop de saletés. Dans le fond, je n'aime pas les Goncourt, ce sont des esthètes bourgeois. En plus, ils mentaient... ils arrangeaient. Renan le leur reprochait. Ils n'avaient pas d'idées générales et ils n'avaient pas le sens de la vérité... C'est embêtant pour des hommes qui tiennent un Journal, non ?

– Comment distingueriez-vous le vôtre de celui de Gide ?

– Celui de Gide est beaucoup plus tourné vers les choses intellectuelles. Et pour sa vie quotidienne, c'est très maigre. Il ne se confiait pas volontiers.

– Vous-même, vous ne publiez pas tout. Ne retenez-vous pas beaucoup de passages ?

– Cela doit être considérable, considérable. Tout n'intéresse pas le public. Il y a beaucoup de parties qui n'ont pas paru. Des choses très personnelles. Le Journal que l'on publie, c'est un choix. Si je publiais tout, cela pourrait être monotone. Il y a des répétitions.

> *« L'enfant tient la main de l'écrivain »*

– Mais ce n'est pas la crainte de vous répéter qui préside à vos choix...

– Non ! Vous savez, les premiers volumes ont été très remarqués. C'était un Journal relativement simple. Il est devenu comme une lettre écrite à un inconnu. L'inconnu a répondu. Un dialogue s'est établi, et j'ai fini par devenir beaucoup moins réservé dans mes notations personnelles à cause de ceux qui, même dans la rue, m'abordaient : *« J'ai été heureux de lire votre Journal. Vous avez facilité ma vie, vous avez parlé de certains problèmes religieux, je vous remercie. »* Cela a encouragé non pas l'indiscrétion mais moins de retenue dans le choix des passages.

» Et apparemment, le ton a plu. Je crois... *(silence)*. J'en suis sûr ! Pourquoi faire le modeste ! *(Rires.)* Les lettres reçues pour mon Journal sont régulières, c'est un flot continu. *(Julien Green baisse la voix.)* Je me demande si ce n'est pas mon livre le plus important. C'est très possible. Comment savoir ? Comment savoir ?

– Quels sont aujourd'hui les auteurs contemporains vers lesquels vous revenez le plus souvent ?

– Je vais vous dire... il y a un très grand écrivain français auquel on ne pense jamais : c'est Charles Péguy. Pour moi, c'est un prophète, un poète catholique d'une force extraordinaire et un homme qui avait le sens de la fraternité sociale, pas le socialisme, qui en est la perversion, mais le sens du respect de chaque individu en ce qu'il a d'unique et le respect de sa liberté. Je ne vois pas qui on pourrait lui comparer pour l'importance, pour la qualité de l'inspiration.

– Et quels auteurs conseilleriez-vous aux jeunes ?

– Récemment, un jeune homme me parlait de ses lectures et je lui ai dit : lisez tout, tout ce que vous pouvez, tous les chefs-d'œuvre : Shakespeare, Dante, Homère, Quincey, saint Jean de la Croix, tout. Cela fait une sorte d'humus. C'est très important d'avoir tout lu.

– Et d'accorder une grande importance aux mots.

– On a dépouillé la malheureuse langue française, et on continue ! Le français est devenu une langue pauvre. A l'époque de Rabelais, de Ronsard et de Calvin, elle était très riche. Il y a eu une sorte de cataclysme, un mouvement vers une plus grande précision dans la clarté. Elle a été appauvrie au XVIIe et en même temps rendue merveilleuse, plus belle d'une certaine façon, grâce à Pascal, avec son sens de l'absolu des mots, à Bossuet et ses grandes orgues. Mais quand vous lisez la Bible dans la traduction de Port-Royal, c'est une langue très nue, très froide. Or, les Psaumes sont des cris. Traduits en français, c'est glacial, alors que l'hébreu est tout en émotion et en passion. L'anglais, lui, a quelque chose de barbare, d'où la traduction anglaise de 1611 de la Bible, magnifique ! ce qu'il y a de plus proche du génie hébraïque.

– Vous évoquez souvent votre enfance lorsque vous parlez de vos romans.

– Quand on écrit, on se rend compte que l'enfant tient la main de l'écrivain. C'est la force de l'enfance qui est là. De l'enfant qui se raconte à lui-même des histoires. Le reproche que je fais aux romanciers modernes, c'est qu'ils ne croient pas aux histoires qu'ils racontent, ils se croient trop intelligents. Un enfant croit dur à son histoire. C'est vraiment du vrai. Si le romancier peut conserver cette force, cette confiance qu'il a dans le récit qu'il invente, c'est très bon pour le livre ! Il y a cela dans Dickens. Dickens a vécu de son enfance.

– Pouvez-vous décrire une journée de travail de Julien Green ?

– De très bonne heure, je vais préparer le petit déjeuner, c'est mon job, c'est le moment d'une nouvelle vie : un nouveau jour. C'est merveilleux. J'ai toujours avec moi le Nouveau Testament. Je l'ouvre au hasard, c'est une vieille habitude. Le conseil dont on a besoin est donné de cette façon-là. Combien de fois cela s'est vérifié ! Elle est étonnante cette lecture. C'est elle qui porte le plus de fruits dans la journée. Avant de me mettre au travail, je lis encore un peu la Bible. C'est une habitude protestante invétérée.

» Je suis au travail vers 11 heures devant une page nue. Il faut la couvrir ! C'est de plus en plus absorbant, mais de plus en plus libérateur. Après le déjeuner, une sieste assez courte. Et un nouveau travail, sur le roman, ou un autre livre. Le Journal, c'est à n'importe quelle heure, quand j'ai le temps et qu'il y a quelque chose à dire. Et il y a toujours quelque chose à dire ! D'abord la vie intérieure, c'est ce qu'il y a de plus important, le grand refuge. C'est toute ma vie. Très tôt, il y a eu dans mon enfance des événements d'ordre spirituel et des bouleversements intérieurs dus à la sexualité, un des grands cauchemars de ma vie.

– Finalement, votre écartèlement entre la spiritualité et la sexualité n'est-il pas très moderne ? Et même votre homosexualité ?

– Il y a eu chez moi, à différentes périodes, un élément d'effroi devant la sexualité en général et l'homosexualité en particulier. Et il y a eu l'importance de l'amour platonique qui a fait des ravages dans ma vie à deux ou trois reprises. C'est très particulier, c'est peut-être très moderne parce que ce sont des complications qui existent et dont on ne parle pas souvent. Cet amour-là n'est pas courant dans nos régions. C'est anglais, sûrement écossais, et probablement scandinave. La plupart des hommes vous diraient : l'amour platonique ? Non !

– C'est pourtant un phénomène qui, avec le sida, pourrait prendre des proportions considérables.

– Je suis ultramoderne sans le savoir !

– Mais vous n'avez pas connu que des amours platoniques. Il y a eu aussi des phases de déchaînement ?

– Oui, physique. Et l'amour pour moi, ce n'est pas seulement physique. On est porté par un sentiment très fort qui est l'amour. Si l'élément sexuel est absent, tant pis, cela n'a pas d'importance. L'important, c'est que la personne qu'on aime soit avec vous, à côté de vous. Et pour la plupart des homosexuels, hélas, c'est incompréhensible.

> *« Jusque dans les mains jointes d'une religieuse, il y a de la sexualité »*

– Faudrait-il réfréner la sexualité...

– Oui et non. En 1958, je l'ai supprimée. J'ai entendu une voix qui m'a dit : *« C'est maintenant ou jamais. »* J'ai répondu : *« Si Vous ne m'aidez pas, je ne peux rien faire. »* Le secours est arrivé mais l'expérience a été déchirante. Cela a duré au moins deux ans, et à ce moment la paix est revenue. C'est le résultat d'une vie entière où la force religieuse alternait avec l'élan sexuel qui était beaucoup trop fort parce que c'était un moi excessif. La sexualité m'empêchait de suivre la vie que je voulais avoir.

– Vous pensiez qu'il s'agissait d'une pulsion qu'il fallait canaliser ? Vous vouliez consacrer vos forces à la spiritualité ?

– Ce n'est pas aussi simple que cela, la destinée d'un homme... La logique est quelquefois démolie dans des cas pareils. La sexualité est partout, dans toutes les manifestations de la vie, de la production, de l'activité littéraire et artistique. Jusque dans les mains jointes d'une religieuse, il y a de la sexualité. Seulement, il y a un moment où le déséquilibre est trop fort. A ce moment-là, il faut transformer sa vie, pour que l'instinct sexuel continue à se manifester, mais d'une autre façon que sous la forme charnelle qui est exclusive.

– « La tragédie de la vieillesse, c'est qu'on reste jeune. » Le mot d'Oscar Wilde vous semble-t-il pertinent ?

– Bien sûr ! Vous voyez un phénomène de jeunesse devant vous ! *(Rires.)* Je me sens très jeune. *« Oh, Seigneur, donnez-moi la force et le courage de contempler mon cœur et mon corps sans dégoût. »* Eh bien ! pourquoi ce drame ? Quand je me regarde dans la glace, je vois que j'ai vieilli, mais pas à l'intérieur... alors passons outre. »

Propos recueillis par
LAURENT GREILSAMER

Le Monde

Edité par la SARL Le Monde
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1968-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

ÉTRANGER

La signature de l'accord entre Israël et l'OLP prendrait encore quelque temps

Israël et l'OLP ont indiqué, dimanche 5 septembre, que des difficultés restaient à surmonter avant leur reconnaissance mutuelle, tandis qu'à Washington le département d'Etat annonçait que les Etats-Unis étaient disposés à organiser une cérémonie de signature du projet de déclaration de principe israélo-palestinien à partir du 13 septembre. *«Je pense que la signature aura lieu dans un avenir proche, et ce sera le premier accord de l'Histoire entre les Israéliens et les Palestiniens»*, a déclaré le secrétaire d'Etat Warren Christopher, qui a admis que l'accord entre l'OLP et Israël avait constitué une *«surprise»* pour Washington. *«Nos services de renseignement sont bons, mais ils ne sont pas parfaits»*, a-t-il commenté lors d'une interview sur la chaîne de télévision C-SPAN. Auparavant, Nabil Chaath, l'un des proches conseillers de Yasser Arafat et son officier de liaison aux pourparlers bilatéraux de paix de Washington, avait estimé que la signature pourrait encore prendre deux à trois semaines. D'une part, en effet, le comité exécutif de l'OLP ne s'est pas encore prononcé sur le projet d'accord – une réunion est prévue à cet effet mercredi ou jeudi à Tunis.

Quant aux tractations en cours entre la centrale et Israël pour une reconnaissance mutuelle, elles n'avaient pas encore abouti lundi. *«Il reste encore des problèmes de formulation»*, a précisé le ministre israélien de la santé. *«Certains points entravent toujours l'échange de lettres de reconnaissance entre Israël et l'OLP»*, a déclaré de son côté Yasser Arafat. Les Palestiniens continuent d'insister pour que cette reconnaissance précède la signature.

M. Arafat et le ministre israélien des affaires étrangères Shimon Pérès n'en estiment pas moins que le projet d'accord israélo-palestinien marque un point de non-retour pour la région. *«Il est impossible de revenir en arrière»*, a déclaré M. Pérès à la radio israélienne. *«La paix est déjà en marche, et il n'y a pas de retour en arrière possible en ce qui nous concerne»*, a déclaré de son côté M. Arafat lors d'un entretien à Tunis, le premier du genre, avec une équipe de télévision israélienne. Alors que les pourparlers bilatéraux de paix israélo-arabes devaient reprendre mardi à Washington, M. Pérès s'est par ailleurs déclaré convaincu, dans un entretien publié par le quotidien polonais *Gazeta Wyborcza*, que l'accord israélo-palestinien pouvait favoriser les pourparlers israélo-syriens. *«Le climat est imprégné de bonne volonté, l'air s'est purifié mais les bases restent toujours les mêmes. Je pense que l'accord avec l'OLP peut aider beaucoup à faire progresser les négociations avec la Syrie»*, a indiqué le chef de la diplomatie israélienne. – *(AFP, Reuter.)*

Yasser Arafat est assuré de la neutralité bienveillante des pays arabes

TUNIS

de notre envoyée spéciale

Considérant comme acquis l'accord des siens après les réunions du comité central du Fath, Yasser Arafat a entrepris, dimanche 5 septembre, une tâche d'explication tout aussi délicate à Damas, où il est arrivé après une nouvelle escale au Caire.

Six heures d'entretien avec le président Hafez El Assad n'ont, semble-t-il, pas permis de dégeler l'atmosphère et la brève déclaration du président syrien, à l'issue de cette rencontre, en dit long sur son état d'esprit : *«il appartient au peuple palestinien et à ses institutions de prendre les décisions qui leur conviennent»*, a-t-il dit, laissant clairement entendre que la Syrie se lavait les mains de toutes les conséquences pour les Palestiniens d'un accord sur le fond duquel elle ne se prononce pas. Engagée elle-même dans le processus de paix, la Syrie *n'entend pas*, à ce stade au moins, intervenir dans la négociation palestinienne, mais nul doute que Damas, comme Amman ou Beyrouth, n'est pas prêt d'oublier le cavalier seul de la centrale palestinienne.

Annoncé samedi par le roi Hussein, le soutien de la Jordanie à l'accord, essentiel pour la mise en marche d'un processus dans lequel elle est impliquée, a apporté un baume, même si l'appui public du roi n'a pas dissipé tous les nuages. Le départ du souverain pour Londres dimanche, alors que de source palestinienne on annonçait que Yasser Arafat se rendrait à Amman après Damas, semble indiquer que si le monarque s'est laissé convaincre du bien-fondé d'un accord sur lequel il n'avait pas été consulté, il entend quand même manifester quelque peu son irritation à l'égard du chef de la centrale palestinienne. C'est au cours d'une conférence de presse à Amman, samedi, que le souverain jordanien s'est exprimé pour la première fois sur cet accord, qu'il a qualifié de *«tentative très sérieuse pour parvenir à une solution de paix juste et globale. Nous n'avons pas le droit de critiquer cet accord et nous poursuivrons notre soutien total à la décision palestinienne indépendante»*, a ajouté le roi, qui a toutefois précisé qu'après la signature de l'accord *«la délégation commune jordano-palestinienne n'aura plus de raison d'être»*.

Exprimant sa préoccupation sur la question du droit au retour des quelque 800 000 Palestiniens partis de chez eux en 1967, et dont 300 000 se trouvent en Jordanie, le souverain a affirmé, contrairement aux assurances de certains responsables palestiniens : *«Rien de tangible n'a été conclu»* à ce sujet, ajoutant : *«J'espère que cette question sera posée rapidement et que la Jordanie sera invitée à prendre part aux discussions.»* La centrale palestinienne n'en a pas moins marqué un point dimanche soir, avec l'appui apporté à l'accord par les six monarchies du Golfe.

A l'issue d'une réunion des ministres des affaires étrangères, le Conseil de coopération du golfe (Arabie saoudite, Koweït, Bahreïn, Emirats arabes unis Qatar et Oman) a déclaré *«accueillir favorablement le projet d'accord comme un premier pas sur la voie d'un règlement juste, durable et global de la cause palestinienne et du conflit israélo-arabe»*.

Cet appui, d'autant plus indispensable que les pays du Golfe sont sollicités financièrement pour contribuer au succès de la mise en place de l'autonomie, n'a toutefois été obtenu qu'après l'intervention des Etats-Unis auprès de plusieurs capitales. Le rappel par le chef de la diplomatie des Emirats que *«le seul moyen de recouvrer les territoires arabes et les droits du peuple palestinien réside dans la coordination entre les pays arabes et l'unification de leurs positions»*, résonne en effet comme une critique à peine voilée de la démarche palestinienne. Opposant notoire au chef de l'OLP, Hani Al Hassan, membre du comité central du Fath, se trouve à Ryad, après une tournée dans le Golfe au cours de laquelle il aurait sollicité, avec quelque succès, un appui financier.

Les oppositions au sein de la centrale palestinienne

Le manque de coordination avec les pays arabes, en particulier ceux engagés dans le processus de paix, est l'un des nombreux reproches faits par les opposants palestiniens à M. Arafat. Ceux-ci estiment que l'OLP n'est pas dans une position telle qu'elle puisse se permettre de négliger les Arabes, alors qu'elle risque d'avoir besoin d'eux dans son tête-à-tête avec Israël.

Lors des réunions du comité central du Fath, principale composante de l'OLP – dont M. Arafat est le chef, – Farouk Kaddoumi, «ministre des affaires étrangères» de la centrale, a souligné qu'en agissant ainsi l'OLP s'était coupée des pays arabes, privant *«le peuple palestinien du soutien des peuples arabes. La Syrie, le Liban et la Jordanie,* a-t-il affirmé, *nous ont clairement dit :* «Nous avions un accord [de coordination], vous l'avez rompu. Dorénavant vous allez de votre côté et nous du nôtre».

M. Kaddoumi a d'autre part violemment contesté qu'il y ait eu, comme l'avait affirmé peu auparavant un proche de M. Arafat, Yasser Abed Rabo, un *«accord total»* au sein du comité central du Fath sur le plan de paix palestino-israélien. *«Il n'y a pas d'accord total»*, a-t-il dit, précisant que *«quatre membres sur les douze»* qui restaient en fin de séance *«demeuraient très fortement opposés au projet»*, alors que *«les huit autres s'étaient laissé entraîner en posant comme condition que l'affaire soit portée devant le conseil central de l'OLP»*, instance intermédiaire entre le comité exécutif et le conseil national palestinien, le Parlement en exil. Selon un des participants, Abbas Zaki, responsable en titre de l'Intifada, les membres qui ont reçu le texte de l'accord lors de la première séance, se sont entendu dire : *«Ce texte est un accord entre nous* [Palestiniens] *et Israël et personne ne peut en changer un mot, ni y ajouter une phrase. C'est à prendre ou à laisser»*, aurait précisé M. Arafat devant des interlocuteurs qui lui ont alors demandé pourquoi il les avait réunis pour discuter. Toujours selon M. Zaki, qui conteste que le comité central du Fath ait donné son aval au projet d'accord, M. Arafat aurait refusé qu'un vote soit organisé, comme le réclamaient les opposants.

En fait, tout semble s'être passé au sein de cette instance comme lors du dernier comité exécutif de l'OLP, dont on avait officiellement dit qu'il avait donné son aval au projet, alors que selon trois des participants, Yasser Arafat n'avait livré que *«des idées générales sur les principales lignes de l'accord»*.

Au nombre de dix-huit, les membres du comité exécutif, qui font office en quelque sorte de gouvernement, sont de nouveau convoqués mercredi soir à Tunis, mais déjà deux des principales formations de l'OLP – le FDLP de Nayef Hawatmeh et le FPLP de Georges Habache – ont fait savoir que leurs représentants boycotteraient la séance. Présents à Damas, MM. Habache et Hawatmeh, que M. Arafat a souhaité rencontrer, ont refusé de le recevoir. Ces formations estiment désormais que M. Arafat ne représente plus le peuple palestinien. Selon M. Hawatmeh, elles vont, avec des personnalités du Fath opposées à l'accord, *«prendre des mesures concrètes pour exposer toute la vérité au peuple palestinien»*.

Bien que non totalement négligeable, l'opposition de ces formations, présentes dans les territoires occupés, paraît moins inquiétante que les réticences de plus en plus nombreuses au sein du Fath. Même si – nul n'en doute vraiment, – l'accord conclu à Oslo avec Israël sera entériné d'une manière ou d'une autre par l'OLP, il faudra à M. Arafat des résultats rapides pour enrayer la montée des oppositions, dont celle des islamistes. Le meilleur atout du chef de l'OLP réside toutefois dans le fait que ses opposants, encore divisés, n'ont rien de concret à proposer à une population désespérée.

FRANÇOISE CHIPAUX

Jours d'attente fiévreuse à Gaza

Les prêcheurs disent blanc, les chefs politiques disent noir : perplexes et inquiets, les habitants ne savent qui croire

GAZA

de notre envoyé spécial

La bande de Gaza est anxieuse. Les gens y sont perplexes, désorientés, sceptiques. Quelqu'un leur ment, mais qui? Abou Ammar – nom de guerre de Yasser Arafat, – quand il jure ses grands dieux que l'accord de principe sur l'autonomie qu'il s'apprête à signer avec Israël conduira tout droit à l'Etat palestinien de leur rêves, avec *Al Quods*, la *«sainte»* Jérusalem comme capitale?

Ou bien sont-ce les «barbus» du mouvement Hamas et du Jihad islamique qui parlent vrai lorsqu'ils assurent que l'OLP les a trahis, qu'ils ne verront pas la Palestine indépendante, qu'ils n'iront plus jamais prier sous la coupole d'or de la divine mosquée d'Al Aqsa sans subir la fouille humiliante des soldats juifs?

Les graffitis qui maculent les murs des villes et des villages affirment tout et son contraire. Les prêcheurs dans les mosquées disent blanc. Les chefs politiques, sur les campus, les terrains vagues des camps de réfugiés et les salles municipales, disent noir. Ou bien c'est l'inverse, on ne sait plus. Le temps paraît suspendu. *Depuis huit jours, les gosses ne jettent* pratiquement plus de pierres aux soldats qui passent. Sous le soleil dur et dans la poussière suffocante qui effacent les couleurs de la vie, les patrouilles de l'occupation continuent. Mais elles semblent curieusement moins pesantes, moins provocantes que d'ordinaire. Mirage d'un été finissant ou nouvelle réalité?

Trop tôt, beaucoup trop tôt pour répondre à ces questions. De toutes parts, à toute heure du jour et de la nuit, les affidés des deux camps, le Fath de Yasser Arafat d'un côté et pratiquement tous les autres mouvements de l'autre, fourbissent leurs arguments, affûtent leur rétorique, l'adaptent aux auditoires. Beaucoup d'approximations, un déluge d'insultes, énormément de procès d'intention et quelques rares et brèves violences entre «frères» ponctuent la campagne d'explication qui vient de s'ouvrir.

La guerre civile que certains, à l'extérieur des territoires, appellent de leurs vœux? Nul ne veut prédire l'avenir, mais très peu y croient. *«Nous avons vu les ordres des dirigeants islamiques*, explique Majdi Akil, professeur à l'université islamique de Gaza. *Pas de violence entre nous. Nous nous opposerons à l'accord avec des mots et des réunions politiques.* Inch Allah, *nous parviendrons peut-être à convaincre nos frères que cet accord est dangereux et ne mène nulle part.»*

Tranquille bedaine sur les genoux, Majdi Akil n'est pas très optimiste pour son camp. *«L'autonomie sera mise en œuvre car de puissantes forces la soutiennent. L'OLP, Israël, les Américains, l'Europe, le monde arabe. Nous ne sommes pas de taille.»* Derrière lui, dans les jardins de l'université, une centaine d'étudiants, assis sur des tapis, chantent au rythme des tambourins : *«La Palestine c'est l'islam! Nous n'oublierons pas cet accord imbécile! Nous sommes Palestiniens. notre réponse est l'islam. Allah Akbar!»* A défaut de sophistication politique, les jeunes ont de l'ardeur, et ils savent taper dans leurs mains.

L'un d'eux, barbiche naissante et jeans délavés, s'approche. C'est un élu du conseil islamique des étudiants. *«Cet accord ne nous donne aucun de nos droits. Il n'a pour objectif que de casser le mouvement islamique. Abou Ammar nous a vendu pour un petit fauteuil de président sur un bout de terre morcelée.»* Notre interlocuteur a vingt-deux ans et nous décline son identité. *«Les soldats de l'OLP peuvent venir, nous n'avons pas peur d'eux»*, assure-t-il. D'autres si.

Fayçal Husseini, le numéro un de l'OLP en Cisjordanie, l'a annoncé samedi – et en hébreu – à la télévision israélienne : la force de police qui sera chargée de la sécurité intérieure à Jéricho et à Gaza sera composée d'*«au moins vingt mille hommes en armes»*. La moitié viendrait de l'Armée de libération de la Palestine (ALP), la branche militaire de l'OLP, dont les membres sont disséminés au Soudan, au Yémen, en Irak, en Libye. Les autres vivent dans les territoires occupés et s'entraînent, depuis plusieurs mois déjà, en Jordanie et en Egypte.

«Ils vont nous amener toutes les traditions démocratiques de leurs pays d'accueil, ricane une jeune universitaire islamiste derrière son voile blanc. *Ça va être gai».* Fayçal Husseini, qui a compris le problème posé, a beau répéter, dans toutes ses réunions, que *«ces gens sont notre armée, nos fils et nos frères exilés»*, la peur panique que leur prochaine arrivée a semée un peu partout, et jusque dans l'entourage de certains notables affiliés à l'OLP, est, aujourd'hui, la maladie la mieux partagée dans les territoires occupés.

«Ils vont nous amener leurs interrogateurs, leurs mœurs brutales, leur corruption, leur inculture», lance un journaliste, foncièrement laïc, de Khan Younès. *«Nous n'allons pas changer de prison, seulement de gardes-chiourmes*, se plaint un enseignant barbu de Gaza-ville. *Ils seront les meilleurs gardiens d'Israël. Les juifs ont fait un joli coup. Ce sont les nôtres qui vont maintenant nous empêcher d'attaquer l'ennemi sioniste. De toute façon, s'ils nous brutalisent, nous ne répondrons pas, le peuple jugera.»*

«Dès qu'ils seront là, vous verrez, plus personne ne bougera. Les activistes islamistes vivent parmi nous depuis longtemps, prédit un jeune excité du Fath, qui dit les choses crûment. *Nous les connaissons tous. En trois jours, la police palestinienne les aura repérés, désarmés, et nous tiendrons Gaza par les testicules. Comme ça!»* Le jeune homme brandit son poing sous notre nez et s'écroule de rire.

«En avant Abou Ammar! Nous sommes avec toi.» A l'université El Azhar, un orateur moustachu s'époumonne au micro pour chauffer la salle. Deux mille militants, acquis à la cause de l'OLP, tapent dans leurs mains, et chantent avec enthousiasme la louange du «président». Aux murs de l'amphithéâtre, des banderoles de soutien à l'accord Fath-Israël. *«Gaza-Jéricho n'est qu'un début, pas la fin...»* Sur le podium, chemise blanche et pantalon de ville, Fayçal Husseini, venu de Jérusalem-est, confirme : *«Il s'agit d'un accord intérimaire, il s'agit de la première étape vers notre Etat. Soyez-en sûrs! Notre Etat viendra et Al Quods Al Charif, Jérusalem la sainte, sera sa capitale!»*

«Vous savez ce qui est arrivé à Sadate?»

Israël, qui a conquis la partie orientale de la ville sainte en 1967 et l'a unilatéralement annexée pour en faire sa *«capitale unifiée et éternelle»*, n'est pas tout à fait d'accord là-dessus. Peu importe. Les militants, *ici*, y croient dur comme fer. Ils chantent toujours plus fort. Le patron de la Maison d'Orient, siège, à Jérusalem-est, d'une délégation de «négociateurs» palestiniens en perdition de l'autre côté de l'Atlantique, à Washington, continue son discours. Il l'a dit tout à l'heure à quelques journalistes : la chnte annoncée de la Maison d'Orient n'est pas pour tout de suite.

Le siège actuel de la délégation dont il est le chef nominal – le *«gouvernement provisoire de l'autonomie»* comme on le nomme avec quelque dérision dans les territoires – ne sera déplacé à Jéricho ou à Gaza que *«si l'on me passe sur le corps.»* De toute manière, même s'il vient s'installer dans l'un ou l'autre de ces territoires «libérés», Yasser Arafat, cousin de l'orateur, n'aurait pas l'intention de démanteler la Maison d'Orient. Abandonner Jérusalem-est reviendrait à faire un inacceptable cadeau aux Israéliens. On n'en est pas là. L'allocution de Fayçal Husseini n'en laisse en tout cas rien deviner.

«Nous avons brandi le rameau d'olivier. Nous voulons la paix car il n'y a pas alternative (...). Israël aussi a fait des concessions par rapport à ses rêves (de Grand Israël), affirme Fayçal Husseini. *La route qui mène à la paix n'est pas couverte de jolis tapis de prière. Ce sera difficile. Mais si nous sommes responsables (...). si nous respectons les règles démocratiques, si nous sommes intègres, alors je vous le dis, nous parviendrons à construire notre Etat (...). Nous ne cherchons la destruction de personne (...). Nous voulons bâtir des écoles et non des prisons (...). Nous voulons que cesse le siège de Jérusalem, que rentrent nos prisonniers, nos déportés, nos réfugiés, nos exilés (...). Nous ne voulons pas construire un Etat sur les ruines d'un autre, nous voulons bâtir un meilleur avenir pour tous les enfants du Proche-Orient.»*

Un beau discours, en arabe, prononcé à l'aide de quelques notes. Fayçal Husseini n'est pas un grand tribun mais il a fait de sérieux progrès. Dans la salle, à 90 % composée de jeunes gens, quelques femmes voilées, dans les premiers rangs, applaudissent dignement. Un cheikh en sandales et longue robe grise se caresse pensivement la barbe. Quelques fellahs en keffieh tournent et retournent autour d'eux des regards un peu étonnés.

Avant de rejoindre sa limousine, Fayçal Husseini, l'homme qu'on voit si souvent à la télévision et si rarement à Gaza, répond à trois questions du public. Oui, dans la phase initiale, les colons de Gaza (environ quatre mille irréductibles), resteront là où ils sont. *«Mais ils s'en iront plus tard.»* Non, les détenus palestiniens de l'intifada (autour de dix mille) ne seront pas abandonnés : *«Nous négocions cette question. Ils rentreront chez eux.»* Oui, les personnes recherchées par l'armée *«sont nos soldats aujourd'hui et ils le resteront»*. Un dernier salut de la main et, entouré de ses gardes du corps, il quitte la salle. Une autre réunion l'attend à cent kilomètres d'ici, près de Ramallah.

Un jeune homme au visage glabre s'approche doucement de nous. Il baragouine l'anglais. *«Vous avez vu le slogan affiché sur le mur, là, derrière le podium. C'est un verset du Coran qui dit ceci : quand ton ennemi veut la paix, fais comme lui... C'est la même sourate qui fut utilisée par Sadate pour justifier le traité scélérat de Camp David il y a quinze ans. Vous savez ce qui lui est arrivé après?»*

PATRICE CLAUDE

MAJESTUEUX ET FERVENT
UN CANTIQUE A LA MÉMOIRE
D'UN TERRITOIRE ET D'UN HOMME

NANCY HUSTON

CANTIQUE DES PLAINES

ROMAN

UN LIVRE DE LA RENTRÉE

ACTES SUD

PROCHE-ORIENT

Les pourparlers de paix entre Israël et l'OLP

L'intransigeance des Etats-Unis a indirectement favorisé le dialogue

WASHINGTON

de notre envoyée spéciale

«Nous avions totalement perdu espoir dans les Etats-Unis et dans leur volonté ou leur pouvoir d'aboutir à une solution du conflit. Les projets de déclaration de principe que les Américains nous avaient présentés fin avril et fin juin, et la tournée du secrétaire d'Etat américain dans la région à la fin de juillet, ont achevé de nous convaincre que l'administration Clinton était encore plus intransigeante que le Likoud [la coalition de droite] *israëlien et que seuls des contacts directs avec l'Etat juif pouvaient déboucher sur quelque chose.»*

Parlant sous couvert d'anonymat, un responsable palestinien à Washington raconte comment s'est noué le dialogue direct entre Israël et l'OLP, ou plus exactement comment les contacts d'abord informels se sont transformés en un dialogue substantiel.

Outre les premières rencontres de 1989 (*le Monde* daté 5-6 septembre), les contacts entre Israël et l'OLP ont commencé en décembre dernier, à l'occasion de la réunion du *«comité d'orientation»* du volet multilatéral du processus de paix, relatif aux perspectives de coopération régionale, mais ils concernaient alors les seules questions de développement. Le sérieux de ce premier dialogue direct entre Israël et la centrale palestinienne a permis de développer d'autres canaux entre responsables des deux bords, mais c'est seulement à partir du 21 juillet dernier et jusqu'au 19 août que le cours de l'Histoire s'est accéléré et que ces discussions, menées sous les auspices de la Norvège, ont pu aboutir au projet de déclaration commune de principe qui attend d'être signé à Washington, poursuit ce responsable.

Selon lui, le premier ministre israélien, Itzhak Rabin, a été réellement convaincu de la nécessité de prendre langue avec l'OLP, à la veille de la neuvième session des pourparlers de Washington, en avril dernier, et sur la base du procès-verbal de la réunion de travail que Yasser Arafat avait tenue avec les principaux membres de la délégation palestinienne à ces négociations.

«Rabin et Pérès ont été surpris de découvrir que c'était Yasser Arafat qui tenait un langage modéré», alors que ces Palestiniens des territoires occupés, que l'Etat juif avait agréé comme seuls interlocuteurs valables, tenaient un discours dur. Au terme de discussions houleuses, M. Arafat avait convaincu ces derniers de se rendre à Washington, alors qu'eux-mêmes voulaient s'abstenir pour protester contre le refus d'Israël de rapatrier les quelque quatre cents Palestiniens islamistes expulsés vers le Liban.

Conclure la reconnaissance mutuelle

«Lorsque nous parlions aux responsables américains d'un projet «Gaza-Jéricho d'abord», par exemple, ils nous riaient littéralement au nez. Vous rêvez, disaient-ils. Jamais Israël n'acceptera», explique un autre membre de la délégation palestinienne. Washington, avec laquelle les discussions allaient *«à reculons»*, selon ces deux responsables, ne laissait plus d'autre choix aux Palestiniens que le dialogue direct avec Israël ou l'arrêt des pourparlers de paix. Lorsque les contacts parallèles au processus officiel se sont établis, les Etats-Unis ont été mis au courant, mais ils ne les prenaient pas du tout au sérieux. D'où leur surprise à l'annonce des résultats, une surprise aussitôt ravalée pour parrainer le projet d'accord et en assurer le succès.

Les Etats-Unis, affirme ce responsable, tentent à présent d'accélérer les progrès dans les volets syrien, jordanien et libanais des négociations de paix afin d'aboutir, là aussi, à des déclarations de principe, qui rendraient plus solennel encore l'accord israélo-palestinien. Un éventuel succès sur ces trois volets créerait pour l'OLP une situation idéale, car la centrale ne veut en aucune manière briser la coordination avec Damas, Amman et Beyrouth. Elle souhaiterait, au demeurant, obtenir le plus large appui arabe possible, avant même la signature du projet de déclaration de principe avec Israël; d'où la tournée entreprise par M. Arafat dans plusieurs capitales arabes.

Il n'y aura cependant vraisemblablement pas de sommet arabe, contrairement aux vœux du roi Hussein de Jordanie. L'annonce, dimanche 5 septembre, par les pays membres du Conseil de coopération du Golfe, de leur soutien au projet d'accord israélo-palestinien vise sans doute à contourner la difficulté de réunir une telle conférence. Les monarchies pétrolières, à ce stade, ne sont désireuses de se réconcilier ni avec le roi Hussein ni avec M. Arafat.

Bien que les Etats-Unis se soient déclarés disposés à organiser la cérémonie de signature dès le lundi 13 septembre, l'OLP, désireuse de profiter de la dynamique actuelle, ne veut pas pour autant brûler les étapes. Elle entend boucler son propre calendrier de travail, c'est-à-dire, explique ce responsable palestinien à Washington, obtenir, outre l'appui arabe et palestinien le plus large possible – une campagne d'explication est en cours dans les territoires occupés, – l'accord de la majorité des membres de son comité exécutif et, surtout, conclure l'affaire de la reconnaissance mutuelle avec Israël.

Il faut, répètent inlassablement les membres de la délégation palestinienne à Washington, que cette reconnaissance précède la signature et que ce soit l'OLP et Israël qui signent la déclaration de principe. Les Palestiniens souhaitent que les signataires soient le ministre des affaires étrangères israélien et le chef du département politique de l'OLP ou, à défaut, leurs représentants, à condition que le délégué palestinien représente officiellement la centrale.

Les ministres des affaires étrangères syrien, jordanien et libanais, devraient être invités, de même que leurs homologues égyptien – l'Egypte ayant joué un rôle important dès le début des pourparlers de paix israélo-arabes et étant le seul pays arabe à avoir signé un traité de paix avec l'Etat juif, – saoudien – l'OLP étant désireuse de se réconcilier avec Ryad, qui devrait être l'un des principaux bailleurs de fonds dans les territoires occupés, – et tunisien – Tunis abritant le commandement politique de l'OLP depuis son expulsion du Liban en 1982.

L'un des responsables palestiniens se dit convaincu que, dès la reconnaissance mutuelle entre Israël et l'OLP, les Etats-Unis reprendront le dialogue avec cette dernière, suspendu en juin 1990 à l'initiative de Washington. D'autres affirment que des contacts entre les deux parties sont déjà en cours à cette fin.

MOUNA NAÏM

Manifestation pacifiste à Tel-Aviv

«Shalom ! Salam !»

TEL-AVIV

de notre envoyé spécial

«Shalom! Shalom Akhshav!» La paix, maintenant, ici, tout de suite! Plusieurs dizaines de milliers d'Israéliens – quarante mille selon la police, quatre fois plus d'après les organisateurs – ont joyeusement répondu, vendredi soir 3 septembre, à l'appel de deux partis de la coalition au pouvoir (travailliste et Meretz) et du mouvement La paix maintenant. Objectif de cette mobilisation, résumé par Tsali Reshef, jeune et dynamique dirigeant de cette organisation que l'on pouvait croire quasiment disparue de la scène politique : *«Démontrer que le peuple d'Israël n'est pas avec la droite et ses colons, mais qu'il veut la paix, apporter tout notre soutien aux efforts du gouvernement.»*

Jamais, depuis la grande manifestation de 1982 pour protester contre l'attitude israélienne pendant les massacres de Palestiniens dans les camps libanais de Sabra et Chatila, jamais la place des Rois d'Israël de Tel-Aviv n'avait accueilli autant de monde. Certes, les pacifistes de 1982 étaient trois fois plus nombreux. Mais la mobilisation est toujours plus forte lorsqu'il s'agit de protester plutôt que de soutenir. Et puis, comme du côté palestinien, les dirigeants de l'Etat juif ont peut-être encore un long travail d'explication à fournir avant de convaincre leur opinion.

Ballons, banderolles, calicots, placards et autocollants frappés de la colombe de la paix : ce fut, en tout cas, pendant trois heures, la grande kermesse voulue par les organisateurs. Débonnaires, les policiers canalisaient calmement la foule et les flottilles d'autocars mobilisées de partout pour assurer la réussite de la fête. De tous les orateurs qui se succédèrent à la tribune – l'écrivain Amos Oz, le ministre de la culture, Shulamit Aloni, le secrétaire général du Parti travailliste, Nissim Zvili, et quelques vedettes du spectacle, – le ministre de l'habitat, Benjamin Ben Eliezer, ancien militaire, fut le plus direct et sans doute le plus convaincant pour rallier tous les hésitants.

«Il n'y aura plus d'autre guerre»

«Oui, lança-t-il en réponse aux attaques de la droite qui estime que le gouvernement d'Itzhak Rabin a menti à ses électeurs, *nous avons un mandat pour faire la paix! Oui, vous pouvez chanter, car après quarante-cinq ans de conflit la paix arrive!»* Et l'ancien général, qui est très proche du premier ministre et qui fut un temps gouverneur militaire des territoires occupés, de parler de ce qu'il connaît : *«J'ai servi la sécurité de mon pays pendant vingt-sept ans (...). Je peux vous le dire : nous ne nous inclinons pas devant le terrorisme, nous allons signer la paix parce que nous sommes forts (...). Nous pouvons prendre des risques parce que notre armée et notre peuple sont forts (...). Nous n'avons plus rien à faire à Gaza! Il nous faut sortir de ce trou! (...). Ceux qui s'opposent à l'accord passé avec les Palestiniens au nom de la sécurité ne veulent qu'une chose : perpétuer un Etat-ghetto en armes. Non! Maintenant, c'est la bataille de la paix que nous devons mener, et nous allons y consacrer toutes nos forces!»*

Dans la foule, ce fut un instant de délire. Couvrant la sono tonitruante installée au pied de la mairie de Tel-Aviv, un long cri s'échappa des milliers de poitrines réunies : *«Shalom!»* Comme en écho, une enseignante arabe israélienne – quelques-uns venus de Galilée se mêlaient à la foule, dont Emile Habibi, le célèbre poète – fit un bref discours dans la langue du Prophète, ponctué de *«salam»*, la paix.

«Finie la domination d'un peuple par un autre, s'écria Shulamit Aloni. *Un peuple ne chassera pas l'autre. Personne ne nous arrêtera. Il n'y aura plus d'autre guerre. Nous allons signer la paix avec l'OLP et Yasser Arafat.»* Acclamations. Ce fut le seul moment de la soirée où le patronyme le plus démonisé de l'histoire du pays fut prononcé. Tsali Reshef fut bien tenté, lui aussi, mais il n'osa pas. Il dit tout de même toute sa reconnaissance *«à Fayçal Husseini et à ses amis des territoires»*. Il adressa aussi, *«pour la première fois et au nom du changement, notre cordial salut à l'OLP de Tunis en hommage à la décision courageuse qu'elle a prise»*. A la fin de cette semaine, au même endroit, c'est la droite et ses partisans qui essaieront de mobiliser les leurs.

P. C.

ARABIE SAOUDITE

Ryad étudie l'achat à la France de frégates et d'hélicoptères

Le projet de vente par la France à l'Arabie saoudite de trois frégates et d'hélicoptères Cougar (la version modernisée du Super-Puma), d'une valeur totale de 20 milliards de francs, a été au centre des entretiens, dimanche 5 septembre, à Djeddah, entre le ministre français de la défense, François Léotard, et les responsables saoudiens, notamment son homologue, le prince Sultan Ben Abdel Aziz.

Le projet est en réalité en discussion, depuis 1989, dans le cadre d'un programme baptisé Sawari II. En 1980, déjà, à l'occasion de ce qu'on a appelé le contrat Sawari I, l'Arabie saoudite avait acheté à la France quatre frégates F-2000S, deux pétroliers-ravitailleurs et vingt-quatre hélicoptères Dauphin embarqués. Sawari I, qui a été exécuté, a représenté une somme évaluée, à l'époque, à 14,4 milliards de francs. Mais, depuis la guerre du Golfe, les relations entre les deux pays se sont distendues et Ryad a choisi de s'équiper aux Etats-Unis.

«Les Saoudiens ont réaffirmé leur intérêt pour le matériel français», a précisé un membre de l'entourage de M. Léotard. Il a indiqué que, outre les frégates, la délégation française a évoqué avec ses interlocuteurs le char Leclerc et l'avion Rafale. C'est la première visite de M. Léotard en Arabie saoudite depuis sa nomination au ministère de la défense.

A TRAVERS LE MONDE

AZERBAÏDJAN

Le Parlement autorise des négociations avec les Arméniens du Haut-Karabakh

Le nouvel homme fort d'Azerbaïdjan, Gueidar Aliev, devait rencontrer, lundi 6 septembre, le président Eltsine et d'autres dirigeants russes à Moscou, deux jours après avoir obtenu du Parlement azerbaïdjanais un accord pour mener des négociations directes avec les Arméniens du Haut-Karabakh. Bakou ne reconnaissait jusqu'à présent que le seul gouvernement d'Erevan comme interlocuteur dans les négociations de paix, malgré des accords de cessez-le-feu signés cet été avec des représentants de l'ex-enclave arménienne en Azerbaïdjan. La reconnaissance de ces derniers, dirigeants d'une République autoproclamée du Haut-Karabakh, était un des objectifs des dernières offensives arméniennes en territoire azerbaïdjanais. Elles se poursuivraient au sud en direction de l'Iran, malgré des «appels à la modération» lancés par Erevan à Stepanakert. – *(AFP.)*

BRÉSIL

Cinq policiers arrêtés après le massacre de 21 personnes dans un bidonville de Rio

Cinq policiers ont été arrêtés et sont accusés d'avoir participé au massacre de 21 habitants d'un bidonville de Rio-de-Janeiro, a annoncé samedi 4 septembre un porte-parole de la police. Les cinq suspects ont rejeté toute implication dans ces meurtres, mais les enquêteurs ont trouvé chez l'un d'entre eux dix-sept cagoules, des armes automatiques et un fusil. La police a aussi découvert une voiture correspondant à la description par un témoin d'un des véhicules utilisés lors de l'irruption, le 30 août, d'une trentaine d'individus armés dans le bidonville de Vigario Geral, où ils ont tué 21 personnes. – *(Reuter.)*

ÉTATS-UNIS

252 000 postes de fonctionnaires seraient menacés

Un plan de réforme appelé *«Réinventer le gouvernement»* prévoit la suppression de 252 000 postes de fonctionnaires et l'économie de 108 milliards de dollars sur cinq ans, écrit dimanche 5 septembre le *Washington Post*. Ce rapport est le résultat des travaux d'une commission dirigée par le vice-président Al Gore chargée de simplifier la bureaucratie gouvernementale. Ce chiffre est beaucoup plus élevé que celui de 100 000 emplois de fonctionnaires fédéraux dont le président Clinton envisageait la suppression au début de l'année. – *(AFP.)*

LIBÉRIA

Combats à la frontière ivoirienne

Des combats sont *«actuellement en cours»* à la frontière Ivoiro-libérienne, *«à proximité des villes ivoirienne de Taï* (à 400 kilomètres à l'ouest d'Abidjan) *et libérienne de Towai* (à 175 kilomètres au nord-ouest de Taï)», a annoncé, samedi 4 septembre, le Comité de contrôle conjoint de cessez-le-feu, dans un communiqué publié à Monrovia.

Le Comité est *«dans l'incapacité de dire [illegible] qui est engagé dans ces combats»*, qui ont éclaté vendredi et qui constituent la première violation du cessez-le-feu entré en vigueur le 1er août. Le président du Comité, le colonel hongrois Laszlo Forgacs, a *«immédiatement dépêché sur place deux observateurs militaires de l'ONU»*.

Le gouvernement ivoirien, sollicité par les Nations unies afin de *«faciliter l'enquête»*, n'a fait état que d'une *«action sporadique menée par des éléments isolés»*. Cette attaque, menée jeudi contre un camp de réfugiés libériens situé près de Toulépleu, à la frontière ivoiro-libérienne, a fait un mort et un blessé parmi les réfugiés, a indiqué samedi le ministre ivoirien de l'intérieur, Emile Constant Bombet. – *(AFP.)*

NIGÉRIA

L'organisation Campagne pour la démocratie demande la démission du gouvernement intérimaire

La Campagne pour la démocratie (CD) a demandé dimanche 5 septembre la démission du gouvernement intérimaire d'Ernest Shonekan avant le 1er octobre et le transfert des pouvoirs au vainqueur de l'élection présidentielle du 12 juin, annulée par les militaires. La CD, qui regroupe une quarantaine d'organisations de défense des droits de l'homme militant pour le retour à la démocratie, a indiqué au cours d'une conférence de presse à Lagos que, pour parvenir à ses fins, elle appellerait à une *«intensification du mouvement de désobéissance civile»* qu'elle a déclenché le 27 août.

Pour la CD, la mise en place du gouvernement intérimaire d'Ernest Shonekan, après le départ du général Ibrahim Babangida, le 26 août, n'a pas mis fin à l'administration militaire au Nigéria. *«Le gouvernement intérimaire est une extension de la dictature militaire et il doit être combattu avec la même détermination qui a mené à la défaite du général Babangida»*, a déclaré le Dr Beko Ransome-Kuti, président de la Campagne pour la démocratie, qui milite avec son organisation pour la reconnaissance des résultats de l'élection du 12 juin que le milliardaire musulman Moshood Abiola affirme avoir remportée. – *(AFP.)*

INTERNATIONAL UNIVERSITY OF AMERICA
IUA SAN FRANCISCO
CALIFORNIA STATE APPROVED UNIVERSITY - A.C.B.S.P.
220 Montgomery Street ■ San Francisco CA 94104

Université à San Francisco,
spécialisée en management international, habilitée à délivrer les :

MBA *Master of Business Administration for International Management*
- Filière d'admission 3e cycle : Ingénieurs, Pharmaciens, Médecins, DEA - DESS - IEP - Grandes Ecoles - Magistères, Maîtrises.
- Programme américain de 12 mois à San Francisco, unique dans son concept - une pédagogie interactive liée à l'expérience du projet professionnel - conduisant au MBA en Management International.

DOCTORATE *of Business Administration for International Management*
- Programme résidentiel de 12 mois à San Francisco, au plus haut niveau du management international couronné par une thèse-dissertation.
- Filière réservée aux diplômés de l'enseignement supérieur en management : DEA - DESS - MBA...

Informations et sélections pour l'Europe :
17-25, rue de Chaillot, 75116 Paris
Tél. : (1) 40 70 11 71
Communiqué par International University of America - San Francisco - CA
Programme associé en Asie : AMA HONG KONG
IUA SAN FRANCISCO

IRAK

Saddam Hussein remanie son gouvernement

Le président Saddam Hussein a nommé, dimanche 5 août, un nouveau gouvernement afin de consolider son régime, ébranlé par l'embargo international qui frappe son pays depuis plus de trois ans et de tenter de contrer la contestation politique. Ahmed Hussein al-Khodaïr, ministre sortant des finances, a pris la tête de cette nouvelle équipe. Safa'a Hédi Jawad s'est vu confier le portefeuille du pétrole en remplacement d'Oussama Abderrazak al-Hiti, et le général Hussein Kamel Hassan, conseiller du chef de l'Etat, celui de l'industrie et des minéraux.

Le choix d'un nouveau ministre du pétrole intervient alors que Bagdad cherche à obtenir la levée de l'embargo sur ses exportations pétrolières qui représentaient, avant l'invasion irakienne du Koweït, au mois d'août 1990, la principale ressource en devises du pays. Le chef de l'Etat a maintenu dans ses fonctions, le vice-premier ministre, Tarek Aziz, considéré comme «l'homme de liaison» avec les Nations unies.

Les ministres de la défense et de l'intérieur, le général Ali Hassan al-Majid, et Watban Ibrahim al-Hassan, tous deux membres de la famille du président, ont été maintenus dans leurs fonctions, alors que le régime fait face à des défections de cadres supérieurs.

Selon le Congrès national irakien (CNI), basé à Londres, qui rassemble les mouvements d'opposition, Bagdad a imposé de sévères restrictions au déplacement hors des frontières des officiers de l'armée dans la crainte de désertions. Quatre civils irakiens se sont livrés, samedi, aux autorités israéliennes après avoir traversé la ligne de cessez-le-feu israélo-jordanienne, au sud du plateau du Golan, a-t-on appris de source militaire. – *(AFP.)*

□ **YÉMEN : explosion d'une bombe près de la résidence du premier ministre.** – Une bombe a explosé, samedi 4 août, à Sanaa, près de la résidence du premier ministre, Haïdar Abou Bakr Al-Attas, sans faire de victime, a annoncé la télévision yéménite. Selon un responsable du ministère de l'intérieur, cet attentat – le premier visant un dirigeant depuis les élections législatives pluralistes du 27 avril dernier – *«cherche à semer la panique et à perturber la sécurité qui a prévalu au cours de ces derniers mois»* dans la capitale. – *(AFP.)*

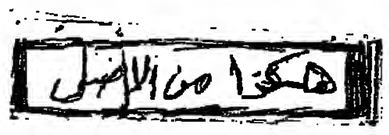

هكذا من الأصل

...favorisé le dialog...

...lorité palestinien, vise sans ... contourner la difficulté de ... une telle conférence. Les ... pétroliers, à ce stade, ne ... de se réconcilier ni ... Hussein ni avec M. Ara-

... que les Etats-Unis se soient ... disposés à organiser la céré... de signature dès le lundi ... l'OLP, désireuse de ... de la dynamique actuelle, ne ... pas pour autant brûler les ... son pro... c'est-à-dire, ... palestinien à ... outre l'appui ... plus large pos... d'application ... dans les territoires occu... l'accord de la majorité des ... de son comité exécutif et, ... l'affaire de la recon... mutuelle avec Israël.

... inlassablement les ... de la délégation palesti... Washington, que cette ... précède la signature ... entre l'OLP et Israël qui ... déclaration de principe. ... souhaitent que les ... le ministre des

affaires étrangères israélien... du département politique... ou, à défaut, leurs représ... condition que le délégué... représente officiellement...

Les ministres des affaires étran... gères syrien, jordanien... devraient être invités, de... leurs homologues égyptien... ayant joué un rôle impor... début des pourparlers de pa... arabes et étant le seul pa... avoir signé un traité de... l'Etat juif, – saoudien – ... désireuse de se réconcilier... qui devrait être l'un des... bailleurs de fonds dans les... occupés, – et tunisien – ... tant le commandement... l'OLP depuis son expulsion... en 1982.

L'un des responsables... se dit convaincu que, dès... naissance mutuelle entre... l'OLP, les Etats-Unis... dialogue avec cette... pendu en juin 1990 à l'... Washington. D'autres... des contacts entre les... sont déjà en cours à...

MOU...

...TRAVERS LE MOND...

...BAÏDJAN

...lement autorise ...égociations ...les Arméniens ...ut-Karabakh

...ouvel homme fort d'Azer... Gueïder Aliev, devait ren... lundi 6 septembre, le ... Eltsine et d'autres diri... à Moscou, deux ... avoir obtenu du Parle... un accord ... des négociations ... les Arméniens du ... Erevan ... dans les ... de paix, malgré des ... de cessez-le-feu signés ... avec des représentants ... arménienne ... La reconnaissance ... dirigeants d'une ... autoproclamée du ... Karabakh, était un des ... des dernières offensives ... en territoire azer... Elles se poursuivraient ... en direction de l'Iran, mal... appels à la modération ... par Erevan à Stepanakert. ...)

...

...policiers arrêtés ...le massacre ...personnes ...un bidonville de Rio

...policiers ont été arrêtés et ... d'avoir participé au ... de 21 habitants d'un ... de Rio-de-Janeiro, a ... samedi 4 septembre un ... de la police. Les ... ont rejeté toute ... dans ces meurtres. ... enquêteurs ont trouvé ... d'entre eux dix-sept ... des armes automati... La police a aussi ... une voiture correspon... à la description par un ... d'un des véhicules utilisés ... le 30 août ... d'individus armés ... bidonville de Vigario ... ils ont tué 21 per... – (Reuter.)

...

...000 postes ...fonctionnaires ...menacés

... de réforme appelé ... le gouvernement ... la suppression de ... postes de fonction... l'économie de 108 mil... de dollars sur cinq ans ... dimanche 5 septembre le ... Post. Ce rapport est ... des travaux d'une ... dirigée par le vice-... Al Gore chargée de ... la bureaucratie gouver... Ce chiffre est beau... plus élevé que celui de ... emplois de fonction... dont le président ... envisageait la suppression ... de l'année. – (AFP.)

LIBÉRIA

Combats à la frontière ivoirienne

Des combats sont ... ment en cours » à la ... ivoiro-libérienne, « à ... des villes ivoirienne ... 400 kilomètres à l'ouest ... jan) et ... de ... 175 kilomètres au nord... Taï », a annoncé samedi ... tembre le Comité de ... conjoint de cessez-le-feu ... un communiqué publié ... via.

Le Comité est « dans ... être en ... précisément ... engagé dans ces combats ... ont éclaté vendredi et qui ... tuent la première viola... cessez-le-feu entré en vi... 1er août. Le président du ... le colonel hongrois Las... gacs, a immédiatement ... sur place deux observa... teurs de l'ONU ».

Le gouvernement ivoir... cité par ... « faciliter l'enquête », ... que d'une « action ... menée par des éléments ... Cette attaque menée ... un camp de réfugiés ... situé près de Toulépleu ... tière ivoiro-libérienne, ... mort et un blessé parmi ... giés, a indiqué samedi ... ivoirien de l'intérieur ... Constant Bombet. – (AFP.)

NIGÉRIA

L'organisation Campa... pour la démocratie demande la démission du gouvernement inté...

La Campagne pour la ... tie (CD) a demandé ... 5 septembre la démission ... gouvernement intérimaire ... nest Shonekan avant le ... bre et le transfert des ... au vainqueur de l'élection ... dentielle du 12 juin, ... les militaires. La CD, ... une quarantaine d'organ... de défense des droits ... l'homme ... pour la ... la démocratie ... a indiqué ... d'une conférence de presse ... Lagos ... pour parvenir ... fins, elle recourrait à ... mouvement ... qu'... août ...

... la mise en place ... gouvernement intérimaire ... après la ... Ibrahim Babangida ... mis fin le ... 26 ... au Nigeria ...

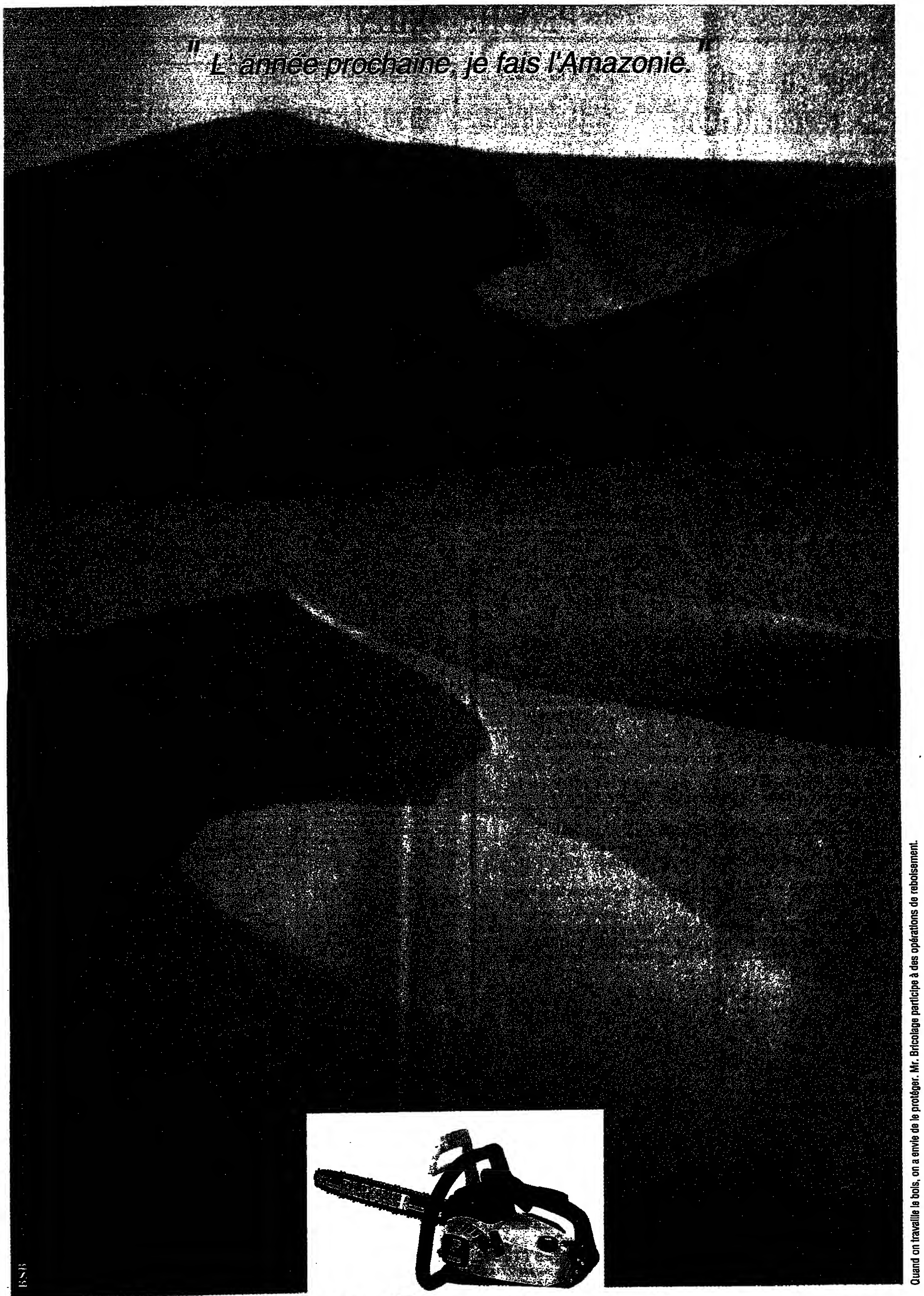

PROCHE-ORIENT

Le long chemin de la réconciliation

Suite de la première page

Alors que, de toutes parts, on essayait de lui faire comprendre qu'aucune négociation avec l'Etat hébreu n'était concevable aussi longtemps que ce texte n'aurait pas été abrogé, Yasser Arafat a attendu le 2 mai 1989 pour faire un pas dans ce sens. *« Je crois que vous avez une expression en français »*, répondit-il à des journalistes qui l'interrogeaient à ce sujet à sa sortie de chez François Mitterrand, qui le recevait pour la première fois : *« C'est caduc. »*

Le leader de l'OLP ne parlant pas français, et l'anglais n'ayant pas de véritable équivalent, on peut penser que le mot lui avait été soufflé par le président de la République. Mais si c'est ce qu'il pensait lui-même, pourquoi avait-il déclaré trois jours plus tôt ne pas avoir *« le pouvoir d'apporter lui-même des changements à la charte »*? Pourquoi n'a-t-il pas demandé à son conseil national de reprendre ce propos à son compte?

Ce n'était pas certes la première fois que lui ou les siens étaient pris en flagrant délit de double langage, celui qu'ils tenaient à l'extérieur étant sensiblement plus modéré que leur discours à l'usage des militants et du monde arabe. Moyennant quoi on pouvait difficilement contester qu'au fil des années une tendance à la conciliation se dessinait de plus en plus nettement au sein de l'OLP : ne pas tenter de l'encourager ne pouvait que faire le jeu des jusqu'au-boutistes à la Georges Habache ou à la Nayef Hawatmeh et de tous ceux qui aujourd'hui hurlent avec eux à la trahison.

Cette évolution s'explique d'abord par les rudes coups qu'avait subis l'organisation. Au cours du « septembre noir » d'Amman, en 1970, les Bédouins du roi Hussein avaient pris d'assaut les camps de réfugiés qu'elle avait transformés en forteresses et Moscou avait obligé à faire demi-tour une colonne blindée syrienne qui tentait de se porter à leur secours.

L'aventure libanaise

Cinq ans plus tard éclatait au Liban une guerre, prétendument civile, dont l'enjeu était en réalité une tentative de l'OLP pour y imposer son propre pouvoir : ce que n'étaient disposés à accepter ni la majorité des Libanais, ni leurs voisins. Le nouveau maître de la Syrie, Hafez el Assad, entendait établir son protectorat tant sur le Liban que sur les Palestiniens. Il n'hésita pas à faire intervenir ses troupes pour rompre l'encerclement des positions chrétiennes par ceux qu'on appelait alors les « islamo-progressistes ».

En 1979, nouvelle épreuve pour Arafat : Sadate signe avec Begin les accords de Camp David, qui débarrassent Israël de toute menace sur son flanc sud. Ils comportent certes un volet sur l'autonomie palestinienne, mais Jérusalem en bloque systématiquement l'application.

En juin 1982, Tsahal, l'armée israélienne, envahit le pays du Cèdre, aux fins de détruire les positions palestiniennes, les milices chrétiennes libanaises d'Elie Hobeika se chargeant pour leur part de « nettoyer », dans des conditions qu'on n'a pas oubliées, les camps de Sabra et de Chatila. Quelques semaines plus tard, Arafat sera bien heureux que l'action de la France lui permette d'embarquer dans l'honneur avec ses troupes en direction de... Tunis, où l'OLP a depuis lors son quartier général.

Qui va se charger, l'année suivante, de compléter l'opération? Assad : il lance la milice chiite Amal, dont il tire les ficelles, contre les camps de Beyrouth, y compris Sabra et Chatila, où des combattants palestiniens ont réussi à se réinfiltrer, et ceux de Tripoli, au nord du pays, d'où ils n'ont pas encore été chassés. Il n'hésite pas à les faire appuyer par sa propre artillerie. Une nouvelle fois, la protection de la France permet à Arafat, qui a pris beaucoup de risques, et à ses hommes de rembarquer. Le siège des camps va se poursuivre pendant trois ans, faisant quelque deux mille morts palestiniens.

Il y a longtemps alors qu'il ne reste plus rien du plan mis en avant par Reagan en 1982, qui n'était pas si éloigné de ce sur quoi Israéliens et Palestiniens viennent

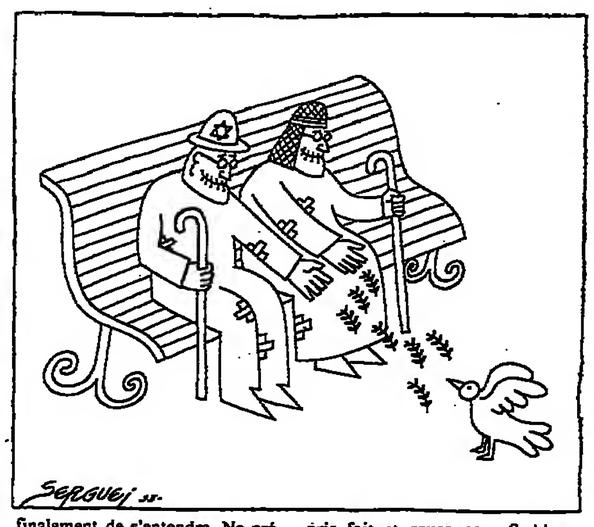

finalement de s'entendre. Ne prévoyait-il pas en effet, dans l'esprit de Camp David, *« l'autogouvernement des Palestiniens de la rive occidentale du Jourdain et du secteur de Gaza, en association avec la Jordanie »*? Arafat n'avait pas dit non, et il était allé à Amman, pour en parler avec le roi Hussein, mais il n'avait pas été suivi par le Fath, principale composante de l'OLP. Le massacre des marines de Beyrouth par le Hezbollah avait mis fin pour un temps aux efforts des Américains pour pacifier la région.

Ce qui a relancé la recherche d'un compromis, c'est d'abord l'arrivée au pouvoir de Gorbatchev. Ses prédécesseurs avaient rompu tout contact avec le gouvernement de Jérusalem. Dès juillet 1985, soit quatre mois après son entrée en fonctions, il demande à Iouri Vorontsov, ambasadeur d'URSS à Paris, de rencontrer – chez Daniel Barenboïm – son collègue israélien, Ovadia Soffer.

Quelques jours plus tard, Gromyko, devenu chef de l'Etat, rappelle que, si son pays désapprouve la politique de l'Etat hébreu, il s'est toujours prononcé *« contre les extrémistes du monde arabe qui espèrent détruire Israël »*. Des relations consulaires, commerciales, culturelles sont peu à peu rétablies. En avril 1987, « Gorby » déclare publiquement que *« l'absence de liens diplomatiques entre les deux pays ne peut être considérée comme normale »*. Encore un an et il fait venir Arafat à Moscou pour l'inciter fortement à reconnaître Israël et à *« prendre en compte ses intérêts de sécurité »*.

A elle seule, la reprise, sur une grande échelle, de l'immigration de juifs soviétiques en Israël aurait suffi à convaincre l'OLP qu'elle ne pouvait plus guère compter sur le soutien de Moscou. Ce contexte n'est sans doute pas étranger à la décision du Conseil national palestinien, en date du 15 novembre 1988, de préconiser une conférence pour la paix au Proche-Orient sur la base des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité – auxquelles se réfère à deux reprises l'accord israélo-palestinien d'Oslo.

Or ces textes, adoptés au lendemain de la guerre de 1967, reconnaissaient à chaque Etat de la région – et donc implicitement à Israël – le droit de *« vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, à l'abri de menaces ou d'actes de force »*. L'OLP les avait jusqu'alors toujours récusés au motif qu'ils ne parlaient des Palestiniens que comme de *réfugiés*, sans faire référence à la création d'un *Etat* qui leur soit propre.

Ce n'était pas assez pour ébranler le cabinet Shamir, qui avait fait de l'intransigeance sa règle, et se refusait à prendre pour argent comptant les propos, d'ailleurs plutôt ambigus, par lesquels Arafat avait renoncé au terrorisme. De nombreux attentats continuaient en effet de se produire, et la plupart des dirigeants israéliens se refusaient à distinguer entre les différents groupes susceptibles de les organiser. Et surtout il y avait l'Intifada, cette « guerre des pierres » que l'OLP n'a probablement pas organisée elle-même mais qu'elle pouvait difficilement désavouer sans se couper d'une grande partie de l'opinion dans les territoires occupés.

L'impasse aurait pu durer longtemps encore si la guerre du Golfe n'avait pas bouleversé la scène, en privant l'OLP, coupable d'avoir pris fait et cause pour Saddam Hussein, du soutien financier des pétromonarchies, alors que les islamistes de Cisjordanie disposaient, grâce notamment à l'Iran, de vastes ressources pour diffuser leur message auprès de populations à bout de nerfs. Et si les électeurs israéliens n'avaient pas l'an dernier, en votant pour le tandem Rabin-Pérès, clairement montré qu'après tant d'épreuves ils aspiraient plus que tout à la paix. La vérité est que la situation était devenue intenable à Gaza, et que la multiplication des raids contre le Liban du sud ne parvenait manifestement pas à éliminer à court terme les mouvements extrémistes.

Le cœur et la raison

« Nous avons découvert, dit Shimon Pérès, *qu'il n'y avait pas d'alternative à Arafat. »* S'il en est arrivé – tardivement – à cette conclusion, c'est parce que les dirigeants israéliens ont compris, comme les chefs de l'OLP, qu'ils ont, dans les islamistes, des adversaires communs contre lesquels ils ont tout intérêt à s'entendre. C'est là, bien évidemment, que réside la nouveauté fondamentale de la situation présente.

Aussi bien l'accord qui vient d'être conclu n'est-il pas, à la différence de ceux de Camp David, le fruit d'une médiation, pour ne pas dire d'une pression extérieure, américaine ou autre. Les représentants des deux peuples se sont pour la première fois, au sens propre du terme, rencontrés. Ils ont discuté les yeux dans les yeux : un courant est passé, sans lequel le préambule de l'accord ne contiendrait pas de mots aussi forts sur la volonté des deux parties de *« mettre fin à des décennies d'affrontements »* et de parvenir à une *« réconciliation historique »*. Sans lequel Shimon Pérès n'aurait pas dit, parlant des Palestiniens, que ce sont des hommes comme les autres et qu'ils ne marchent pas à quatre pattes.

En Orient, plus encore qu'ailleurs, la raison ne parvient pas à grand-chose si le cœur ne s'en mêle pas. Les obstacles, sur la route de la réconciliation israélo-palestinienne, sont énormes. Outre que subsistent des tas de questions, ne serait-ce que celle de Jérusalem, auxquelles on a peine à imaginer des solutions acceptables par les deux parties, ce n'est pas du jour au lendemain que l'on peut évacuer la passion, la haine, la soif de vengeance et la peur. Il faudra se donner beaucoup de peine pour faire comprendre aux « faucons » des deux camps que leurs accusations à l'égard du règlement en cours se neutralisent, puisqu'ils le dépeignent les uns et les autres comme une capitulation dans les mains de l'ennemi.

Peut-être, de toute façon, les lions qui viennent de s'entendre après s'être tant battus sont-ils devenus trop vieux pour mener leur entreprise à son terme. Comment ne pas songer cependant à l'âge de de Gaulle quand il a enterré la hache de guerre avec l'Allemagne et l'Algérie? A celui de Begin, de Reagan et de Nelson Mandela quand ils en ont fait autant avec Sadate, Gorbatchev et Frederik De Klerk?

Croisons les doigts, certes, mais ne faisons pas la fine bouche devant le rayon d'espoir qui illumine, soudain, cette terre gorgée de trop de sang. Au delà de la coexistence israélo-palestinienne, qui ne voit que se trouve en jeu ce qui est en passe de devenir l'un des problèmes fondamentaux de la planète : la relation entre l'islam et l'Occident?

ANDRÉ FONTAINE

LE MONDE diplomatique

Septembre 1993

- **EUROPE : Les divergences franco-allemandes mises à nu, par** *Paul-Marie de la Gorce.* **– Apprentis sorciers et boucs émissaires d'une crise monétaire, par** *Serge Halimi.* **– L'industrie automobile européenne peut-elle survivre à la mondialisation ? par** *Laurent Carroué.* **– Survie, par** *Ignacio Ramonet.* **– Culture et pouvoir, par** *Bernard Cassen.*
- **ALLEMAGNE : Le mur dans les têtes ou la déception quatre ans après, par** *Brigitte Pätzold.*
- **FRANCE : Cascade de libéralités pour les clients de la droite, par** *Christian de Brie.* **– Parias dans la ville : les sans-domicile-fixe, par** *Hubert Prolongeau.*
- **RUSSIE : La grande détresse de la société, par** *Amnon Kapeliouk.*
- **PROCHE-ORIENT : L'aggravation des déséquilibres et des injustices économiques, par** *Georges Corm.* **– Gaza-Jéricho : le projet palestinien en question, par** *Alain Gresh.*
- **MONDIALISATION : Hors des transnationales, point de salut !, par** *Jacques Decornoy.* **– Risques de famine aggravés dans le Sud, par** *Michel Chossudovsky.*
- **AFRIQUE : L'ANC dans l'engrenage des concessions face au pouvoir blanc, par** *Pierre Beaudet* **et** *Hein Marais.* **– Le Zaïre à feu et à sang en de vastes régions, par** *Colette Braeckman.* **– Comment fut scellé le destin du Congo belge et de ses richesses convoitées, par** *David N. Gibbs.*
- **AMÉRIQUE LATINE : Démocratie sous surveillance au Chili, par** *Gérard Teulière.* **– Vers un capitalisme « à la cubaine » ? par** *Janette Habel.*

En vente chez votre marchand de journaux - 20 F

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises, M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde PUBLICITE SA
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Isabelle Tsaidi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia 75502 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 46-62-72-72 Télex MONDPUB 634 128 F Télécopie : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde TÉLÉMATIQUE Composez 36-15 - Tapez LEMONDE

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 - (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS - pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE », 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine - France. Second class postage paid at Champlain N.Y. - US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to DMS of NY Box 1518, Champlain N.Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach, VA 23451 - 2933 USA

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

301 MON 01 PP.Paris RP

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Localité : _____ Pays : _____

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LANGUES & AFFAIRES

FORMATION ET DIPLOMES DE LANGUES
AFFAIRES - GESTION - COMMUNICATION

Chambres de commerce étrangères – Certificats européens de langues – TOEFL – Université de Cambridge...

Enseignements à distance toute l'année, tous niveaux

Documentation et tests gratuits à

Langues & Affaires – Service 5396, 35, rue Collange 92303 Paris-Levallois. Tél. (1) 42-70-81-88

Fax : (1) 47-31-80-96 Minitel : 36-15 LANGAF

(Publicité)

DESS
HAUTES ÉTUDES INTERNATIONALES
Langues Orientales

Débouchés
- Entreprises et banques à vocation internationale
- Journalisme spécialisé et agences de presse
- Centres d'études et d'informations
- Organismes internationaux

Admission
- Maîtrise
- Connaissance d'une langue orientale
- Entretien de sélection

Renseignements : Institut National des Langues et Civilisations Orientales Hautes Etudes Internationales 2, rue de Lille 75343 Paris Cedex 07 – Tél. : 49-26-42-14

هكذا من الأصل

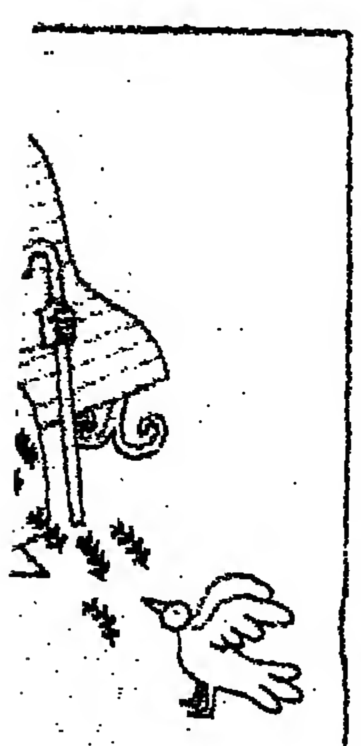

...ait et cause pour Saddam. ...in, du soutien financier des monarchies, alors que les isla... de Cisjordanie disposaient, notamment à l'Iran, de vastes ...ces pour diffuser leur mes... auprès de populations à bout ...ris. Et si les électeurs israé... n'avaient pas l'an dernier, en ...t pour le tandem Rabin-..., clairement montré qu'après d'épreuves ils aspiraient plus tout à la paix. La vérité est ...a situation était devenue inte... à Gaza, et que la multiplica... des raids contre le Liban du ne parvenait manifestement à éliminer à court terme les ...vements extrémistes.

Le cœur et la raison

ANDRÉ FON...

EUROPE

Le voyage du pape en Lituanie

Un aboutissement personnel pour Jean-Paul II

Jean Paul II est arrivé, samedi 4 septembre, en Lituanie, pour sa première visite dans l'ex-URSS. Il devait passer quatre jours dans le seul Etat majoritairement catholique de l'ancienne Union soviétique, puis se rendre en Lettonie et, le 10 septembre, en Estonie.

VILNIUS

de notre envoyé spécial

Le pape a réalisé un vieux rêve. Il l'a dit dès son arrivée à Vilnius, samedi 4 septembre, et il n'a cessé de le redire ensuite : il avait toujours « profondément désiré » venir en Lituanie. Il y est parvenu au terme de quinze années d'un pontificat où il n'a pas cessé d'accompagner de ses discrets mais puissants encouragements la libération de l'Europe de l'Est et l'effondrement du communisme. C'est un bonheur personnel, intime, lisible sur son visage et dans son comportement, détendu, presque rajeuni et, bien sûr, un aboutissement historique : le chef de l'Eglise catholique a fini par franchir les limites de ce qui fut l'URSS, par toucher une terre longtemps interdite. Il avait espéré venir en 1987, à l'occasion du 600e anniversaire du baptême de la Lituanie, mais le Kremlin de Mikhaïl Gorbatchev avait refusé de prendre ce risque.

Aussitôt après avoir été fait pape – « conformément au plan mystérieux de Dieu », comme il l'a rappelé dès les premiers mots de son allocution à l'aéroport, – Jean-Paul II s'était rendu dans la chapelle lituanienne aménagée dans une crypte de Saint-Pierre de Rome et s'était recueilli devant une copie de la Vierge noire de Vilnius. Samedi soir, il est resté très longtemps agenouillé en silence devant l'original, dans ce que les Lituaniens appellent « la Porte de l'aurore » et les Polonais « la Porte pointue » : un porche qui enjambe une petite rue en pente du vieux Vilnius où l'on apercevait, à travers une fenêtre, la grande image auréolée d'or et d'argent et, à ses pieds, la célèbre petite silhouette blanche qu'une foule émue accompagnait, d'en bas, de ses longues prières.

En 1978, quand Jean-Paul II accéda au pontificat, la Lituanie restait sous une chape de plomb. Certains des prélats et des prêtres qui aujourd'hui ont accueilli le pape étaient encore dans les camps ou en exil. Le séminaire, alors unique, de Kaunas, était étroitement surveillé par le KGB qui contrôlait les admissions et s'arrangeait pour y introduire un certain nombre de brebis galeuses, pour qu'un jour elles étalent leurs turpitudes en public et expliquent en chaire que la foi ne valait rien. La cathédrale, où le pape a rencontré le clergé et les deux cent soixante-dix séminaristes que compte aujourd'hui le pays, était un musée de peinture et l'église Saint-Casimir, patron de la Lituanie, abritait un « musée de l'athéisme » – déjà, il est vrai, plus ou moins à l'abandon. L'emprise du régime commençait déjà à se desserrer un peu, et les douaniers qui, dans la semaine, confisquaient les bibles de l'étranger, allaient le dimanche à la messe.

Les tombes de janvier 1991

Pourtant quand, l'année suivante, en 1979, le pape se rendit pour la première fois dans la Pologne voisine pour y lancer son célèbre « N'ayez pas peur ! », la presse lituanienne n'y consacra pas une ligne. Dimanche, tous les journaux ont publié une édition spéciale pour saluer le pape : c'est naturel, ce n'est même pas un motif d'étonnement, l'URSS est morte et enterrée depuis un certain temps déjà, et pourtant cela reste prodigieux. Si dimanche, en dépit d'une pluie battante et d'un service d'ordre si zélé qu'il en avait paralysé toute la ville, tant de gens sont venus piétiner une heure dans la boue pour suivre, dans un grand parc de la capitale, la messe du pape, c'est certainement parce qu'ils sont catholiques, et aussi peut-être que pareille attraction est rare à Vilnius.

Mais c'est aussi qu'on n'a pas si vite oublié le passé, « les souffrances, la déportation, la prison et le martyre », pour reprendre les termes du pape. « Le bois de ces croix est encore frais », avait-il déclaré plus tôt dans la matinée, devant les tombes de ceux qui sont morts en janvier 1991 pour avoir défendu une télévision qui elle-même défendait l'indépendance. Bien entendu, personne n'ignore non plus que la dernière trace de l'occupation soviétique n'a disparu que quatre jours avant l'arrivée du pape. Les cloches qui ont sonné pour son arrivée avaient aussi sonné le 31 août pour le départ des derniers soldats russes. Le président lituanien Algirdas Brazauskas a été le premier à le rappeler pendant la cérémonie d'accueil : « Au terme de cinquante-quatre années, la Lituanie est complètement libre. » Le lendemain, sans doute trop ému, cet ex-communiste à la stature massive et au visage taillé à la serpe était pris d'un malaise dans la voiture qui le conduisait à la messe pontificale et dut prendre le chemin de l'hôpital.

Le pape n'a pas eu ce genre de faiblesse. Il a, au contraire, paru tout revigoré par cette visite, mais il n'a pas cherché non plus à cacher sa propre émotion. Est-ce parce que, comme nombre de Lituaniens en sont convaincus, sa mère, morte alors qu'il avait neuf ans, était en fait lituanienne ? Au nonce apostolique qui un jour lui posa la question, Jean-Paul II se contenta de répondre par un large sourire, énigmatique à souhait. Mais, à vrai dire, les liens de la Lituanie avec la Pologne sont si anciens – ils remontent à l'union dynastique qui, au XIVe siècle, accompagna le baptême du pays, – sont si complexes et si délicats, qu'on comprend son refus de répondre. Dans cette ville de Vilnius, pétrie de culture polonaise et qui avait été « récupérée » par la Pologne entre les deux guerres à la suite d'un coup de force militaire qui avait gravement compromis les relations entre les deux pays, Jean-Paul II devait éviter de heurter des Lituaniens qui vivent très mal toute trace de « paternalisme » de la part de leur voisine de l'Ouest. Il a donc, bien entendu, prononcé l'essentiel de ses interventions en lituanien, avec seulement des passages en polonais et aussi en biélorusse.

Les Polonais de Vilnius

Dimanche soir, quand, au terme d'une longue journée, il a fini par s'adresser aux Polonais de Vilnius – ou plutôt aux heureux élus qui avaient réussi à s'écraser dans l'église du Saint-Esprit et les ruelles avoisinantes, – il a exalté les liens entre les deux peuples qui ont su résister « aux moments difficiles et aux antagonismes du passé », il a pris grand soin de désigner ses auditeurs comme des « Lituaniens d'origine polonaise », tout comme le curé avait pris soin de faire enlever le grand drapeau polonais hissé les jours précédents, de manière un peu trop voyante, sur la façade recrépie de l'église.

Cela dit et toutes les précautions ayant été prises, le pape a pu se laisser un peu aller, serrer inlassablement les mains qui se tendaient vers lui, bénir de vieux soldats en uniforme de l'AK qui ont livré, jadis, dans les forêts qui entourent la ville, des combats acharnés contre les Allemands d'abord, les Soviétiques ensuite, et embrasser des petites filles arborant dans leurs cheveux des rubans rouge et blanc. Comme au bon vieux temps, il a prolongé son homélie, improvisée, « parce que dans sa langue maternelle on a tendance à être bavard », et retrouvé pour le plus grand bonheur d'une assistance ravie son ton de complicité familière.

Ne pas sacrifier les petits Etats

Il a tout de même profité de la circonstance pour dire, gravement, certaines des choses qui lui tiennent le plus à cœur, pour dénoncer les « tentations du nationalisme », mais aussi pour plaider pour une nouvelle « intégration » européenne, parce que l'Europe doit « de nouveau respirer de ses deux poumons, celui de l'Ouest et celui de l'Est ».

Un peu plus tôt, il avait développé ce même thème dans un discours de longue haleine devant le corps diplomatique. A ces ambassadeurs désignés comme des « pionniers », il a rappelé, en français cette fois, que « les intérêts des grandes puissances ne doivent jamais contraindre un petit Etat à n'être qu'un satellite au profit d'un pouvoir extérieur », « que la communauté internationale » a le devoir de favoriser la vie démocratique dans les nations sortant d'un régime totalitaire et il a souligné que cette assistance ne saurait être uniquement morale : après tout, « l'Europe occidentale, sur la voie de son unité », a largement bénéficié, au lendemain de la dernière guerre, « d'aides massives qui ont contribué à sa prospérité actuelle ». Un message qui ne sera pas forcément entendu à l'autre bout de l'Europe, mais certainement apprécié par les Lituaniens, qui connaissent aujourd'hui une situation économique particulièrement morose.

JAN KRAUZE

Ancien dissident soviétique et historien

Alexandre Nekritch est mort

Nous apprenons la mort, survenue mardi 31 août à Cambridge (Massachusetts), d'Alexandre Nekritch, ancien dissident soviétique et historien. Il était âgé de soixante-treize ans.

Son chef-d'œuvre était *l'Utopie au pouvoir*, écrit en collaboration avec Michel Heller à la fin du règne de Brejnev (1). Bien que l'ouverture – encore partielle d'ailleurs – des archives russes depuis quelques années ait permis de rectifier ou de préciser certains points, l'ouvrage reste encore aujourd'hui un modèle de rigueur et se lit toujours avec profit. Mais Alexandre Nekritch s'était d'abord fait connaître comme trublion de l'historiographie officielle soviétique et symbole des zigzags du pouvoir dans ce domaine.

Nekritch, alors chercheur à l'institut d'histoire de l'Académie des sciences de Moscou, avait en effet publié en 1965 un retentissant *22 juin 1941*, décrivant avec force précisions les erreurs de Staline avant l'attaque allemande et l'état d'impréparation dans lequel se trouvaient les forces soviétiques (2). Un travail plutôt « dans la ligne », après les révélations de Khrouchtchev sur le « culte de la personnalité », d'autant que l'auteur justifiait totalement le pacte Hitler-Staline et l'annexion des pays baltes. Mais un bon prétexte pour le clan des staliniens, alors en ascension, pour dénoncer ces « informations déformées sur la politique du parti », ce « cadeau fait à la propagande bourgeoise ». Un débat mené sur ce thème dans les milieux académiques aboutit, en 1967, à l'exclusion d'Alexandre Nekritch du Parti communiste.

L'auteur maudit n'est pas arrêté, il peut même continuer ses recherches dans son institut, mais il est pratiquement interdit d'écriture. Aussi, comme bien d'autres intellectuels de l'époque, il demande à émigrer et se retrouve à l'Ouest en 1976. Il s'était établi ces dernières années à l'université Harvard, aux Etats-Unis.

(1) *L'Utopie au pouvoir, histoire de l'URSS de 1917 à nos jours*, Calmann-Lévy, 1982.

(2) Traduit en français sous le titre *l'Armée rouge assassinée*, Grasset, 1968.

A Prague

Le président Havel a reçu Salman Rushdie

L'écrivain britannique Salman Rushdie, condamné à mort par le régime iranien, a remercié le président tchèque Vaclav Havel pour le soutien qu'il lui a apporté dans le passé et continue de lui témoigner, lors d'une conférence de presse, dimanche 5 septembre à Prague, à l'issue d'un séjour de trois jours gardé secret jusqu'au dernier moment.

Invité par l'Assemblée des citoyens d'Helsinki (HCA) qui tenait une réunion à Prague, M. Rushdie a été reçu, jeudi 2 septembre, par le président Havel, « *par confraternité entre écrivains et par solidarité humaine* », a indiqué son porte-parole, Ladislav Spacek. Salman Rushdie, *qui se rendait pour la première fois dans un pays européen postcommuniste*, a informé M. Havel de la campagne internationale de défense contre la *fatwa* iranienne et de la position du gouvernement britannique qui compte sur le soutien du plus grand nombre de pays. – *(Corresp.)*

□ **BELGIQUE : *démission du ministre du budget.*** – Mieke Offeciers, ministre du budget, a démissionné de son poste, dimanche 5 septembre, pour devenir administrateur délégué de la Fédération du patronat flamand. Le palais royal a précisé que le roi Albert avait accepté cette démission et avait nommé Herman Van Rompuy, président du Parti chrétien-démocrate flamand (CVP), pour lui succéder. – *(AFP, Reuter.)*

□ **HONGRIE : inhumation des cendres de Horthy.** – Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont assisté, samedi 4 septembre, à l'inhumation des cendres de l'amiral Miklos Horthy dans son village natal de Kenderes. Le premier ministre a adressé une gerbe de fleurs à la famille et trois ministres de son gouvernement ont assisté aux funérailles, qui ont déclenché une polémique en raison de la personnalité très controversée de Horthy, régent de Hongrie de 1920 à 1944 et allié de Hitler pendant la seconde guerre mondiale (*le Monde* du 4 septembre). Miklos Horthy est mort en exil au Portugal en 1957 à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. – *(AFP.)*

PRENONS VOTRE AVENIR AU SÉRIEUX
ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE
SESSION DE SEPTEMBRE
ADMISSION EN : 1re ANNÉE : BAC OBLIGATOIRE (ÉCRIT 9 SEPTEMBRE ET ORAL 10 SEPTEMBRE) - 2e ANNÉE : DUT OU BTS (ORAL 10 SEPTEMBRE)
ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF (LOI 1901)
PLUS DE 30 ANS D'EXPÉRIENCE
istec
DIPLÔME RECONNU PAR L'ÉTAT
ÉTABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
102, RUE DU POINT DU JOUR 92100 BOULOGNE - TEL. : (1) 46 21 41 23 - MINITEL 3614 TAP*ISTEC
UNE RÉUSSITE QUI PRÉPARE LA VÔTRE

TURQUIE : dans le Sud-Est anatolien

Assassinat d'un député pro-kurde

ISTANBUL

de notre correspondante

Un couvre-feu a été imposé dans la ville de Batman après le meurtre d'un parlementaire kurde du Parti démocratique (DEP, nationaliste kurde), successeur du Parti travailliste du peuple (HEP), récemment interdit pour propagande séparatiste. Député de Mardin, Mehmet Sincar a été tué, samedi 4 septembre, ainsi qu'un autre membre de son parti, alors qu'ils se trouvaient dans une rue animée de cette ville du Sud-Est anatolien. Trois autres personnes ont été blessées par une douzaine de balles tirées par un ou plusieurs assaillants.

Mehmet Sincar – le cinquante-quatrième membre du parti assassiné depuis juillet 1991, selon le quotidien pro-kurde *Ozgür Gündem* – s'était rendu à Batman pour assister aux funérailles de l'un de ses collègues du DEP tué dans des circonstances similaires la semaine dernière. Une délégation de plusieurs députés, dont Mehmet Sincar, avait décidé de prolonger son séjour pour enquêter sur les nombreux meurtres commis par des assaillants non identifiés. Les nationalistes kurdes accusent les forces de sécurité de complicité dans ces attaques dirigées contre les sympathisants des séparatistes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) et souvent attribuées aux hezbollahs kurdes.

Le député kurde Hatip Dicle a affirmé que l'escorte policière accordée aux parlementaires avait été levée peu avant l'attaque, accusation rejetée par le premier ministre, Mme Tansu Ciller, qui a réuni son gouvernement pour une session d'urgence nocturne, samedi, au terme de laquelle elle a affirmé que « *les assaillants seront certainement retrouvés* ». « *Le gouvernement poursuivra l'enquête jusqu'à ce qu'ils le soient* », a-t-elle ajouté. Les ministres de l'intérieur et de la justice se sont rendus sur place dimanche.

N. P.

□ **Découverte de l'épave d'un sous-marin.** – Un sous-marin datant de la deuxième guerre mondiale, ayant sans doute appartenu à la marine allemande, a été découvert, dimanche 5 septembre, dans une mine turque proche des côtes de la mer Noire à une cinquantaine de kilomètres au nord-ouest d'Istanbul. Aucune explication n'est pour l'instant avancée sur la manière dont le sous-marin a pu être amené dans un endroit aussi insolite. La Wehrmacht, qui avait déployé en mer Noire des sous-marins pour combattre la marine soviétique et les navires alliés, avait été obligée de les saborder au moment de la retraite allemande. – *(AFP, AP.)*

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Poursuite des combats entre Croates et Musulmans dans le centre

De violents combats se sont poursuivis, samedi 4 et dimanche 5 septembre, en Bosnie centrale, entre Croates et Musulmans. Les affrontements se sont concentrés autour et dans la ville de Gornji-Vaku, ligne de partage entre zones sous contrôle des forces adverses. Ces dernières se sont également affrontées à Mostar, en Herzégovine occidentale.

Cependant, le président bosniaque Alija Izetbegovic est arrivé à New-York, où il doit rencontrer, mardi, les quinze membres du Conseil de sécurité de l'ONU. Cette rencontre devrait lui donner l'occasion d'exposer les raisons de son refus de signer le dernier plan de paix prévoyant le partage de la Bosnie-Herzégovine en trois Républiques unies au sein d'une confédération.

De son côté, le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher a critiqué, dimanche, ce projet de partage de la Bosnie, mais a estimé que l'autre terme de l'alternative, à savoir une « *reprise des hostilités* », serait pire. Il a également affirmé que la menace de frappes aériennes contre les Serbes était toujours d'actualité et que les Etats-Unis recommanderaient un recours à la force si l'OTAN jugeait que l'étranglement de Sarajevo s'accentuait. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

CHINE : l'inspection du cargo « Yinhe » n'ayant rien donné

Pékin exige des excuses publiques de Washington

La Chine a exigé des excuses des Etats-Unis après que la preuve a été faite que le cargo « Yinhe » ne contenait pas de produits chimiques sensibles, contrairement aux soupçons américains.

PÉKIN

de notre correspondant

La croisade de la CIA envoyée par le fond sauf rebondissement imprévu, Pékin savoure son triomphe et fait monter les enchères. Reste à Washington à expliquer cette erreur d'appréciation, qui a permis à la Chine de se présenter en victime injustement soupçonnée de prolifération d'équipements sensibles.

La presse de Pékin a consacré trois longs articles, dont une déclaration du ministère des affaires étrangères, à la déconfiture américaine après l'inspection conjointe par des envoyés chinois, des Saoudiens et des experts américains de la cargaison du *Yinhe* : le bateau ne contenait pas les composants de gaz de combat que Washington pensait être à bord. Tout s'y trouve, de l'énumération des « *nombreuses exigences déraisonnables* » à l'antienne contre « *l'hégémonisme de grande puissance* » échouant à « *ternir le crédit international* » de Pékin, en passant par le célèbre « *rocher* [que Washington a] *soulevé pour le laisser retomber sur ses propres pieds* ».

On pouvait s'attendre à pareil concert d'indignation de la part d'un gouvernement décidé à exploiter au maximum la déroute de l'adversaire. Aussi bien, Pékin a réclamé des excuses publiques et un dédommagement « *des pertes financières considérables provoquées* » par l'incident, estimées par un inspecteur chinois à 12,9 millions de dollars (près de 75 millions de francs). Le département d'Etat s'est contenté de juger « *regrettables* » ces pertes, laissant entendre qu'il n'envisageait ni compensations ni excuses.

Une savante machination ?

Montrant comment elle comptait utiliser l'incident, la Chine a également demandé que les Etats-Unis « *s'engagent en termes explicites à se conformer strictement à la législation et aux normes gouvernant les relations internationales* » et « *garantissent que des incidents similaires ne se reproduiront pas* ». En clair, Pékin va user de sa victoire pour tenter d'empêcher toute réédition de cette inspection infructueuse provoquée sur la foi de soupçons résultant « *de renseignements qui n'étaient que des on-dit ou des fables* ». Dans cette présentation de l'affaire, la preuve de la gratuité des accusations américaines éclate au grand jour.

Au point que l'on est conduit à se demander si ce fiasco n'est pas le produit d'une savante machination dans le style du grand stratège chinois Sun Zi. Dans cette hypothèse, que certaines ambassades considèrent comme plausible, les services secrets chinois auraient manipulé de main de maître leurs homologues américains en leur fournissant la preuve controuvée de l'existence de la cargaison suspecte pour les enferrer. Inversement, l'explication fournie discrètement par les services secrets américains selon laquelle la cargaison se trouvait bien à bord du bateau lors d'une escale à Singapour et n'y était plus à l'arrêt suivant, à Jakarta, semble une manière de sauver la face peu convaincante.

Si machination il y a bien eu, on peut s'attendre à ce que l'incident du *Yinhe* ne soit que le premier épisode d'une guérilla entre services secrets chinois et américains. Or, l'assurance que les Chinois vont retirer de leur victoire peut les amener à commettre des erreurs dans ce petit jeu de l'ombre où leurs services n'ont pas l'expérience dont pouvait se targuer, par exemple, le KGB.

FRANCIS DERON

□ **PHILIPPINES : *première étape du rapatriement du corps de l'ex-président Marcos.*** – Le corps de l'ancien dictateur philippin Marcos a quitté Hawaï, dimanche 5 septembre, pour regagner sa ville natale, dans le nord de l'archipel. Ferdinand Marcos avait été contraint à l'exil après le soulèvement populaire de 1986 et s'était éteint à Honolulu en 1989. Le président Ramos a autorisé le principe du retour de sa dépouille tout en lui refusant des funérailles nationales ; il a ordonné qu'elle ne passe pas par Manille, dans la crainte de troubles, et soit directement inhumée dans sa région d'origine. – *(Reuter.)*

□ **TIMOR-ORIENTAL : l'armée indonésienne aurait procédé à de nouvelles arrestations.** – L'armée indonésienne aurait procédé à de nouvelles arrestations à Timor-Oriental, selon l'organisation Agir pour Timor, qui soutient le mouvement indépendantiste dans cette ancienne colonie portugaise, citant des informations en provenance d'Australie en date du 2 septembre et rendant publics cinquante-trois noms.

Le Monde
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206 806F
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. (1) 40-65-25-25
Télécopieur (1) 49-60-30-..
Télex 261 311F
Edité par la SARL le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société
Société civile « Les rédacteurs du Monde »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du Monde
Le Monde-Entreprises
M. Jacques Lesourne, gérant
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Le Monde PUBLICITÉ
Le Monde TÉLÉMATIQUE

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-32-90 - (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS
3 mois	536 F	572 F	[illegible]
6 mois	1 038 F	1 123 F	[illegible]
1 an	1 890 F	2 086 F	[illegible]

ÉTRANGER
BULLETIN D'ABONNEMENT
Durée choisie : 3 mois □ 6 mois
Nom
Adresse
Localité

AFRIQUE

ALGÉRIE : la formation du nouveau gouvernement

Le premier ministre donne la priorité au rétablissement de l'ordre public et de l'économie

Deux semaines, jour pour jour, après la désignation de Redha Malek au poste de premier ministre, le Haut Comité d'Etat (HCE) a rendu publique, samedi 4 septembre, la composition du nouveau gouvernement. Le changement le plus spectaculaire concerne le ministère de l'économie, qui a a été confié à un ancien directeur de la Banque mondiale, Mourad Benachenhou.

ALGER

de notre correspondante

Plus restreinte que la précédente (les ministères de la culture, de la solidarité nationale et du tourisme ont été supprimés), l'équipe de M. Malek, n'est, en réalité, qu'à moitié « nouvelle ». Douze ministres sur vingt-cinq faisaient partie du précédent gouvernement. C'est le cas, notamment, du ministre de l'éducation, Ahmed Djebbar, une personnalité réputée moderniste, dont les capacités d'innovation avaient en quelque difficulté à se vérifier sous le « règne » de Belaïd Abdesslam.

C'est le cas, aussi, de l'ex-ministre délégué au trésor, Ahmed Benbitour, économiste de haut niveau, considéré comme un des spécialistes du problème de la dette, et qui obtient le portefeuille de l'énergie, en remplacement de Hacène Mefti. Moins chanceux, les ministres de la communication et des affaires religieuses, fortement contestés, ont dû s'effacer. Ces mouvements ne constituent pas, cependant, une réelle surprise.

La nomination la plus remarquable est sans conteste celle de Mourad Benachenhou, qui se voit confier le ministère de l'économie – que détenaient les anciens chefs de gouvernement, Sid Ahmed Ghozali et Belaïd Abdesslam. Natif de Tlemcen, titulaire d'un doctorat d'économie obtenu à l'université de Bordeaux et d'un « master » décerné par l'université du Maryland aux Etats-Unis, M. Benachenhou, âgé de cinquante-cinq ans, a occupé plusieurs postes au sein de l'administration algérienne, avant d'exercer, dans un passé récent, les fonctions de directeur exécutif à la Banque mondiale. Spécialiste des problèmes financiers et monétaires, il est considéré comme un technocrate libéral parmi les plus brillants de sa génération. Ses prises de position en faveur de l'économie de marché et du rééchelonnement de la dette (qu'il a notamment développées dans *Dette et démocratie* et *Inflation, dévaluation, marginalisation*, deux ouvrages parus en 1992) en font, *a priori*, un des plus fervents partisans de la rupture avec la vieille école boumédiéniste, dont M. Abdesslam a été l'un des derniers hérauts.

Décrivant, avec une ironie féroce, la politique économique suivie jusqu'à ce jour – *« Qu'importe si l'Algérie continue à saigner, pourvu qu'elle reste sous perfusion »* – M. Benachenhou estime que le rééchelonnement de la dette, *« solution peut-être peu glorieuse »*, n'en est pas moins devenu *« une urgence »*, finalement *« peu coûteuse, si on la compare à l'alternative de l'effondrement économique total dont est menacé notre pays »*. Ces convictions radicales, exprimées d'autant plus librement qu'aucun devoir d'État ne l'obligeait alors à faire preuve de réserve, seront sans doute moins aisées à défendre devant une classe politique habituée à considérer le rééchelonnement comme une offense portée à l'honneur national.

Un commandement unifié

La presse locale faisait preuve, dimanche, à ce sujet, d'une prudence symptomatique. Le quotidien progouvernemental *El Moudjahid* se bornait à présenter M. Benachenhou comme *« un économiste de renom, connu pour ses nombreux travaux de recherche »*, tandis que le quotidien indépendant *El Watan* évoquait l'éventuel *« nouveau cap en économie »* avec un lourd point d'interrogation. Conscients de ces réserves, M. Malek et son ministre de l'économie devront donc faire preuve de doigté et de pédagogie vis-à-vis de l'opinion nationale, sans décevoir, pour autant, l'attente des capitales occidentales (*le Monde* du 31 août). Lors de sa première déclaration publique, dimanche, M. Malek s'est contenté de plaider, de manière sibylline, en faveur d'une *« économie de marché »* qui ne remette pas en cause les acquis sociaux, et a clairement donné la priorité au rétablissement de l'ordre public.

La seconde nomination, également très attendue, concerne le ministère de l'intérieur. Contrairement aux rumeurs qui voulaient qu'on installe à sa tête un ancien responsable de la sécurité militaire, Noureddine Zehrouni, actuellement ambassadeur aux Etats-Unis, c'est sur un militaire, colonel en retraite, Sélim Saadi, ancien ministre de l'agriculture, que les autorités ont finalement porté leur choix.

Selon *El Watan*, cette nomination – Lamine Zéroual étant confirmé comme ministre de la défense – n'est peut-être pas étrangère au projet d'unification du commandement des forces de l'ordre et des unités militaires, visant à mieux coordonner l'action des différents corps engagés dans la lutte contre le terrorisme. Ce futur commandement unifié pourrait, estime le quotidien francophone, *« être confié au nouveau ministre de l'intérieur, rompu à la tactique militaire »*. La suprématie traditionnelle de l'armée, clé de voûte du système politique, s'en verrait naturellement confirmée. L'option du « tout-répressif », dont les récents remaniements à la tête de l'Etat-major et la désignation de M. Malek comme chef de gouvernement ont été présentés comme des signes avant-coureurs, devrait s'en trouver renforcée.

Les efforts en matière de sécurité, massivement déployés depuis l'instauration de l'état d'urgence, le 9 février 1992, n'ont pas permis – loin s'en faut – de réduire la violence politique. Après une très relative accalmie, au mois de juin, le cycle meurtrier des attentats a repris de plus belle, visant, en majorité, les agents des forces de l'ordre et les fonctionnaires. A ces assassinats (de source officieuse, on parle de plus de deux mille morts depuis le début de l'année), sont venus s'ajouter, depuis quelques semaines, des actions terroristes d'un type nouveau, dirigées contre des cibles économiques.

Plusieurs entreprises publiques ont ainsi été récemment incendiées ou détruites. Ce fut le cas, le 18 août, de l'une des deux plus importantes minoteries de l'Algérois, installée à Blida, puis, la semaine dernière, d'une usine de chaussures (employant plus de quatre cents personnes) et d'une entreprise de canalisations. Plusieurs parcs communaux de véhicules ont aussi reçu la visite de gangs armés, aux talents incendiaires confirmés. Ces actes de sabotage aggravent la tension et renforcent le désarroi d'une population qui sait de moins en moins à quel diable se vouer.

CATHERINE SIMON

La nouvelle équipe

Voici la composition du nouveau gouvernement, formé par Redha Malek, samedi 4 septembre :

Défense nationale : Lamine Zéroual ; affaires étrangères : *Mohamed Saleh Dembri* ; intérieur et collectivités locales : *Sélim Saadi* ; justice : Mohamed Teguia ; économie : *Mourad Benachenou* ; communication : *Mohamed Merzoug* ; affaires religieuses : *Abdelhafid Amokrane* ; éducation nationale : Ahmed Djebbar ; jeunesse et sports : *Sid Ali Lebib* ; postes et télécommunications : Tahar Allan ; formation professionnelle : *Hacène Laskri* ; travail et protection sociale : *Lounès Bourenane* ; agriculture : *Ahmed Hasmim* ; équipement : Mokdad Sifi ; industrie et mines : *Mokhtar Maherzi* ; transports : Mohamed Arezki Isli ; santé et population : Mohamed Seghir Babes ; moudjahidine : Brahim Chibout ; énergie : Ahmed Benbitour ; habitat : *Mohamed Maghlaoui* ; ministres délégués : budget : Ali Brahiti ; commerce : Moustapha Makraoui ; PME : Redha Hamiani ; université et recherche scientifique : *Boubekeur Benbouzid* ; secrétaire d'Etat à la coopération et aux affaires maghrébines : *Ahmed Ouyahia* ; secrétaire général du gouvernement : *Saïd Bouchair*.

(Figurent en italique les noms des nouveaux membres du gouvernement.)

KENYA

Un Américain a été assassiné par des bandits d'origine somalienne

Des bandits armés d'origine somalienne ont mortellement blessé par balles, vendredi 3 septembre, un pilote américain travaillant pour une organisation humanitaire et ont blessé un membre de l'UNICEF, dans un camp de réfugiés somaliens situé dans le nord-est du Kenya, selon le quotidien *Daily Nation*. Le journal, citant un responsable de la police régionale, rapporte que les assaillants ont tué Geoffrey Buttler, pilote américain et blessé Bob McCarthy, membre de l'UNICEF et responsable du camp de réfugiés de Wajir, alors qu'ils dormaient à l'intérieur de ce camp.

La province kényane du nord-est, majoritairement de langue somalie, et la province côtière voisine, sont fréquemment attaquées par des groupes de pillards armés qui franchissent la frontière en provenance de la Somalie pour voler du bétail.

D'autre part, le président Daniel arap Moi a annoncé, samedi 4 septembre, une série de mesures pour mettre fin aux affrontements ethniques qui sévissent dans la vallée du Rift entre les Kikuyus et les Kalenjins. *« Toute personne incendiant une maison sera tuée sur place, tout assassin sera poursuivi, jugé et pendu »*, a prévenu M. Moi qui a déclaré plusieurs villes de la région *« zones de sécurité »* interdites aux étrangers et aux partis politiques. Les violences tribales auraient fait au moins mille morts dans la vallée du Rift au cours des deux dernières années. – *(AFP, AP, Reuter.)*

SOMALIE

Sept « casques bleus » nigérians ont été tués dans une embuscade

Sept « casques bleus » nigérians ont été tués par balles, et sept autres blessés, dimanche 5 septembre à Mogadiscio, dans une embuscade tendue par des miliciens somaliens. Ces disparitions portent à 54 le nombre de « casques bleus » tués dans des affrontements armés depuis le début de l'Opération des Nations unies en Somalie (ONUSOM II), le 4 mai dernier.

La patrouille nigériane a été attaquée vers 5 heures du matin, non loin d'un point de contrôle tenu par des « casques bleus » italiens. Leur véhicule a été attaqué à l'arme légère et au fusil-mitrailleur, alors qu'ils venaient en renfort d'autres Nigérians entourés par une foule hostile, a indiqué le porte-parole militaire de l'ONUSOM, le capitaine Tim Mc Davitt. Au moins deux Somaliens ont été tués dans les affrontements, selon des témoins.

Les soldats nigérians avaient commencé, dimanche, à remplacer les « casques bleus » italiens – qui seront déployés à l'extérieur de Mogadiscio –, dans le nord de la capitale et sur la « ligne verte », l'ancienne ligne de front. Selon des habitants du quartier, les Italiens et les « anciens » du village avaient passé un accord, après la mort de trois soldats italiens tués dans le secteur le 2 juillet dernier. Ces mêmes sources indiquent que les Nigérians ont été attaqués parce qu'ils étaient venus en force, sans avoir discuté au préalable avec les représentants du quartier.

D'autre part, un diplomate américain aurait été blessé par balle à la poitrine dimanche après-midi dans Mogadiscio, selon certaines informations qui n'ont pu être confirmées.

Des hélicoptères américains des forces de l'ONUSOM ont attaqué des positions de mortiers somaliens à Mogadiscio, dans la nuit de dimanche à lundi. *« Il ne s'agissait pas d'une opération de rétorsion »*, a indiqué le lieutenant-colonel Doug Hart, l'un des porte-parole du Pentagone, selon lequel les hélicoptères ripostaient à trois tirs d'obus contre l'aéroport.

Boutros Boutros-Ghali a déploré dimanche la mort des sept soldats nigérians en indiquant, dans un communiqué, que *« cette attaque gratuite démontre une fois de plus l'urgente nécessité de créer un cadre de sécurité par le désarmement de toutes les factions et milices »*. L'attaque de dimanche a provoqué une polémique entre les contingents nigérian et italien de l'ONUSOM, les Italiens étant accusés de ne pas être intervenus pour défendre leurs collègues. – *(AFP, AP, Reuter.)*

□ **AFRIQUE DU SUD : un fermier blanc brûlé vif dans une cité noire.** – La police a demandé aux Blancs de ne plus pénétrer sans protection dans les cités noires après qu'un fermier blanc a été brûlé vif, samedi 4 septembre, dans un camp de squatters de Mandela Park, à Johannesburg. Le Parti conservateur (CP, extrême droite), s'est déclaré en *« état de guerre »*, et a appelé à la formation de commandos afin de *« punir les meurtriers »*. Le président du Congrès national africain (ANC), Nelson Mandela, a déclaré dimanche que le CP serait écrasé s'il mettait à exécution ses menaces de guerre civile. – *(AFP, Reuter.)*

□ **CONGO : l'Assemblée nationale a rejeté un des points de l'accord de Libreville.** – La radio nationale a annoncé, dimanche 5 septembre, que l'Assemblée nationale avait rejeté, la veille, le projet de loi prévoyant la création d'un collège international de magistrats, chargé d'examiner les recours en annulation concernant le premier tour des élections législatives. La création de ce collège de sept magistrats avait été prévue par l'accord de Libreville, signé début août entre la mouvance présidentielle et l'opposition, afin de mettre un terme à plusieurs semaines de crise. – *(AFP.)*

□ **ZAÏRE : l'opposition rejette le projet du président Mobutu d'organiser des élections.** – Le gouvernement de transition d'Etienne Tshisekedi a indiqué, dans un communiqué publié samedi 4 septembre, qu'*« il n'y aura aucune consultation au Zaïre hors du schéma tracé par la Conférence nationale souveraine »*. Dans un entretien publié le même jour par *le Figaro*, le président Mobutu avait annoncé l'organisation d'un référendum constitutionnel en octobre, suivi d'une élection présidentielle en décembre. D'autre part, le médiateur de l'ONU dans le conflit politique zaïrois, l'ancien ministre algérien des affaires étrangères Lakhdar Brahimi, a regagné Kinshasa dimanche pour y reprendre ses consultations, a annoncé la presse locale. – *(Reuter.)*

□ **ZIMBABWE : deux cent vingt-trois morts dans les prisons depuis le début de l'année.** – Deux cent vingt-trois détenus sont morts dans les prisons du Zimbabwe depuis le début de l'année, selon le quotidien *Daily Gazette* publié samedi 4 septembre à Harare. Les associations locales de défense des droits de l'homme estiment que la plupart des décès sont liés au sida et au choléra qui sévissent dans les cellules surpeuplées. Le ministère de la santé admet que six cent mille personnes sont porteuses du virus du sida, mais selon des sources médicales indépendantes au moins huit cent mille Zimbabwéens seraient séropositifs, sur une population totale de 9,5 millions d'habitants. – *(Reuter.)*

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO
Le Monde
INITIATIVES

AMÉRIQUES

En visite à Paris

Le président Aristide veut redresser « l'image brisée » d'Haïti

Le président constitutionnel d'Haïti, qui doit rentrer dans son pays le 30 octobre, deux ans après en avoir été chassé par les militaires, fait la tournée des capitales européennes qui l'ont soutenu pendant ses deux années d'exil. Après Bonn, et avant La Haye et Bruxelles, il est à Paris, où il devait s'entretenir lundi 6 septembre avec M. Mitterrand et rencontrer quatre ministres, MM. Juppé (affaires étrangères), Roussin (coopération), Toubon (culture et francophonie) et Mme Michaux-Chevry (action humanitaire). Cette dernière doit lui annoncer l'octroi, par son ministère, d'une enveloppe supérieure à 10 millions de francs. Le chef de l'Etat haïtien veut, à l'occasion de ce séjour, *« remercier la France »* de son aide et *« redresser l'image »* de son pays, *« brisée »* selon lui par les militaires putschistes.

Il faut souhaiter que Jean-Bertrand Aristide dise vrai lorsqu'il affirme *« avoir tiré les leçons du passé »*. Le président haïtien reconnaît certes *« avoir commis des erreurs »*, de février à septembre 1991, pendant son bref exercice du pouvoir brutalement interrompu par le général Raoul Cédras. Mais le regard paraît étrangement fixe sous les lunettes à fine monture dorée et les réponses sont bien stéréotypées. Premier président de toute l'histoire d'Haïti élu à la suite d'un scrutin libre et honnête, Jean-Bertrand Aristide concède seulement qu'il est peut-être allé *« un peu vite »* au cours de ces quelques mois de fièvre et d'enthousiasme et qu'il entend désormais procéder *« plus lentement »*.

« Un climat de corruption »

Quel est selon lui l'élément déterminant qui a rendu possible son retour ? *« La résistance pacifique du peuple haïtien qui a brillé comme un soleil aux yeux du monde entier. »* Craint-il pour sa sécurité, face à des militaires qui s'apprêtaient à l'assassiner en septembre 1991 et n'ont reculé que devant l'intervention de l'ambassadeur de France ? *« Le général Cédras doit respecter l'accord de Governor's Island (1). Nous avons demandé à l'ONU une aide technique pour professionnaliser notre armée. Celle-ci compte sept mille hommes et absorbe 40 % du budget national. De mon côté, je m'engage à ne pas traîner le général Cédras en prison. »*

Il a des mots très durs, parfaitement justifiés d'ailleurs, pour ces militaires. *« Pendant deux cents ans, notre armée est alliée de coup d'Etat en coup d'Etat pour maintenir un climat de corruption. Nous sommes, dans l'hémisphère américain, le deuxième pays le plus impliqué dans le trafic de drogue. Nos officiers supérieurs y sont mouillés jusqu'au cou. C'est pourquoi ils peuvent avoir tant d'armes pour tuer tant de gens. »* Il évalue à quatre mille le nombre d'Haïtiens assassinés par les forces de sécurité depuis le coup d'Etat.

Le président Aristide affirme ne pas chercher la vengeance. *« Nous avons décidé une amnistie à caractère politique pour les militaires. Mais chaque victime peut demander justice. »* Il précise aussitôt : *« Demander justice et non pas se faire justice »*. On lui a beaucoup reproché en effet d'avoir, lorsqu'il était au pouvoir, paru inciter ses partisans à pratiquer sur leurs adversaires politiques le supplice du *« père Lebrun »* (un pneu enflammé autour du cou).

Washington s'en était ému à l'époque. L'élection à la présidence d'Haïti de ce jeune prêtre très à gauche, adepte de la théologie de la libération et pour cette raison en rupture avec Rome, n'avait de toute façon rien pour plaire à la Maison Blanche, alors dirigée par George Bush. Tout a changé avec Bill Clinton. *« Nous avons remarqué, dès son arrivée au pouvoir le 20 janvier, une différence de ton par rapport à son prédécesseur »*, affirme Jean-Bertrand Aristide, qui, depuis qu'il s'est entretenu avec lui dans le bureau ovale, parle de son *« bien cher ami Clinton »*.

Jean-Bertrand Aristide remercie aussi *« le président Mitterrand et la France pour le soutien apporté à notre lutte »*. Il se prépare à la *« grande fête pour tous »* que sera son retour à Port-au-Prince, le 30 octobre prochain et qui redressera *« l'image brisée »* du pays par la faute des militaires.

Il a rencontré récemment à Miami les représentants des *« familles les plus riches »*, d'Haïti, pourtant très hostiles à son égard, *« et nous avons décidé de marcher ensemble vers un Etat de droit »*. Il se dit même réconcilié avec son pire ennemi, le président de la République dominicaine Joaquin Balaguer, qui était pourtant il y a peu de temps encore le meilleur soutien du général Cédras. Rien ne peut ébranler les certitudes du président Aristide, murmurées d'une voix douce, héritage de son passé ecclésiastique.

DOMINIQUE DHOMBRES

(1) Le 3 juillet, à Governor's Island, dans la baie de New-York, les militaires haïtiens sont convenus de rendre le pouvoir le 30 octobre au président Aristide, en échange de certaines garanties.

□ **COLOMBIE : enlèvement d'un homme d'affaires italien.** – Un homme d'affaires italien a été enlevé samedi 4 septembre par un groupe d'hommes armés dans la province de Tolima, à 120 km à l'ouest de Bogota, a annoncé dimanche la police. Agé de cinquante et un ans et directeur de l'entreprise Pastas Doria, Giovanni Cesama Vitaly a été emmené par environ quinze hommes vêtus d'uniformes de l'armée colombienne. La police pense que l'enlèvement est le fait d'un groupe de guérilleros déguisés en militaires et s'attend à une demande de rançon. – *(Reuter.)*

□ **PÉROU : référendum sur la nouvelle constitution le 31 octobre.** – Le président Alberto Fujimori a annoncé, dimanche 5 septembre, la tenue le 31 octobre d'un référendum au cours duquel ses compatriotes se prononceront sur la nouvelle Constitution. Le nouveau texte propose des réformes instaurant la peine de mort pour les terroristes et créant un Parlement monocaméral. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Les déclarations d'Alain Juppé et de Charles Pasqua

La France menace de ne plus participer aux négociations sur le GATT

A deux semaines du conseil européen qui, le 20 septembre, doit en principe déterminer une position commune de la Communauté face au préaccord agricole de Blair House, deux ministres français haussent le ton. *« Je l'ai dit très clairement à tous mes partenaires, si les discussions en cours n'aboutissent pas [...], le 20 septembre prochain [...], je dirai à mes partenaires que je ne continue pas à discuter parce que je ne veux pas sacrifier l'agriculture française et au-delà, tout le monde rural français »*, a déclaré le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, invité dimanche 5 septembre de l'émission « 7 sur 7 » sur TF 1. *« C'est quelque chose d'inacceptable qui touche aux intérêts vitaux de la France »*, a poursuivi M. Juppé à propos du préaccord de Blair House.

Charles Pasqua a tenu le même jour des propos similaires sur FR 3. *« Il est exclu, il est hors de question que nous acceptions de pénaliser notre production* [agricole] *pour permettre aux productions américaines notamment de conquérir nos propres marchés »*, a déclaré le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire qui n'a pas exclu que l'attitude française débouche sur *« une très grande crise »* au sein du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).

Ces propos assez durs viennent atténuer l'impression d'un début d'assouplissement de la position française qu'avait fait naître à la fin de la semaine dernière un communiqué du ministère de l'agriculture évoquant la possibilité de *« modifier, compléter, interpréter »* le préaccord de Blair House.

هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

En visite à Paris

Le président Aristide veut redresser « l'image brisée » d'Haïti

Le président constitutionnel [d']Haïti, qui doit rentrer dans son [pa]ys le 30 octobre, deux ans [ap]rès en avoir été chassé par [le]s militaires, fait la tournée des [ca]pitales européennes qui l'ont [s]outenu pendant ses deux [ann]ées d'exil. Après Bonn, et [av]ant La Haye et Bruxelles, il [es]t à Paris, où il devait s'entre[te]nir lundi 6 septembre avec [F]. Mitterrand et rencontrer qua[tr]e ministres, MM. Juppé [(a]ffaires étrangères), Roussin [(c]oopération), Toubon (culture et [fr]ancophonie) et Mme Michaux-[C]hevry (action humanitaire). [C]ette dernière doit lui annoncer [l']octroi, par son ministère, d'une [en]veloppe supérieure à 10 mil[li]ons de francs. Le chef de l'Etat [h]aïtien veut, à l'occasion de ce [s]éjour, *« remercier la France »* [de] son aide et *« redresser [l']image »* de son pays, *« brisée »* [s]elon lui par les militaires put[s]chistes.

Il faut souhaiter que Jean-Bertrand Aristide dise vrai lorsqu'il affirme *« avoir tiré les leçons du passé »*. Le président haïtien reconnaît certes *« avoir commis des erreurs »*, de février à septembre 1991, pendant son bref exercice du pouvoir brutalement interrompu par le général Raoul Cédras. Mais le regard paraît étrangement fixe sous ces lunettes à fine monture dorée et ces réponses sont bien stéréotypées. Premier président de toute l'histoire d'Haïti élu à la suite d'un scrutin libre et honnête, Jean-Bertrand Aristide concède seulement qu'il est peut-être allé *« un peu vite »* au cours de ces quelques mois de fièvre et d'enthousiasme et qu'il entend désormais procéder *« plus lentement »*.

« Un climat de corruption »

Quel est selon lui l'élément déterminant qui a rendu possible son retour ? *« La résistance pacifique du peuple haïtien qui a brillé comme un soleil aux yeux du monde entier. »* Craint-il pour sa sécurité, face à des militaires qui s'apprêtaient à l'assassiner en septembre 1991 et n'ont reculé que devant l'intervention de l'ambassadeur de France ? *« Le général Cédras doit respecter l'accord de Governor's Island (1). Nous avons demandé à l'ONU une aide technique pour professionnaliser notre armée. Celle-ci compte sept mille hommes et absorbe 40 % du budget national. De mon côté je m'engage à ne pas traiter le général Cédras en prison. »*

Il a des mots [illegible] militaires [illegible] Washington s'en [illegible] l'époque. L'élection à la pr[ésidence] d'Haïti de ce jeune prêtre, gauche, adepte de la théologie de la libération et pour cette raison en rupture avec Rome n'avait [rien] façon rien pour plaire à la Maison Blanche, alors dirigée par George Bush. Tout a changé avec [Clin]ton. [illegible]

Le président Aristide [illegible] pas chercher la vengeance [illegible]

[illegible]

DOMINIQUE DHOMBRES

(1) [illegible]

■ COLOMBIE : enlèvement d'un homme d'affaires italien. – Un homme d'affaires italien a été enlevé samedi 4 septembre par un groupe d'hommes armés dans la province de Tolima, à 120 km à l'ouest de Bogota, a annoncé dimanche la police. Agé de cinquante et un ans et directeur de l'entreprise Pastas Doria, Giovanni Cesama Vitaly a été emmené par environ quinze hommes vêtus d'uniformes de l'armée colombienne. La police pense que l'enlèvement est le fait d'un groupe de guérilleros déguisés en militaires et s'attend à une demande de rançon. – (Reuter.)

■ PÉROU : référendum [sur une] nouvelle Constitution [le] 31 octobre. [illegible]

DIPLOMATIE

Les déclarations d'Alain Juppé et de Charles Pasqua

La France menace de ne plus participer aux négociations sur le GATT

A deux semaines du conseil européen qui, le 20 septembre doit en principe déterminer une position commune de la Communauté face au préaccord agricole de Blair House, deux ministres français haussent le ton. [illegible]

[illegible]

POLITIQUE

Devant les militants socialistes réunis à La Rochelle

Michel Rocard dénonce le « conservatisme satisfait » d'Edouard Balladur

L'université d'été du Parti socialiste s'est achevée, dimanche 5 septembre, par un discours de Michel Rocard, qui a précisé sa position sur l'hypothèse d'une révision constitutionnelle touchant au droit d'asile – il s'y résignerait pour *« éviter de graves secousses »* – et reproché à Edouard Balladur, incarnation du *« conservatisme satisfait »*, et à son gouvernement de mener une politique de régression sociale *« soft »*.

LA ROCHELLE

de notre correspondant

Le discours qu'a prononcé le président de la direction nationale du PS, dimanche, au dernier jour de l'université d'été du parti, à La Rochelle (Charente-Maritime), donne un aperçu utile de ce que pourrait être la « méthode Rocard » dans les prochains mois. Première consigne mise sous les projecteurs par le feuilleton de la révision constitutionnelle : *ne rien faire* qui puisse contrarier l'Elysée. Depuis sa prise de pouvoir, le 3 avril dernier, le nouveau patron du PS n'a eu aucun contact avec le chef de l'Etat. Cependant, plusieurs entretiens, cet été, dans les Landes, de François Mitterrand avec le nouveau porte-parole du parti, Jean Glavany, ont permis, semble-t-il, d'arrondir quelques angles.

L'Elysée attend visiblement, aujourd'hui, quelques gages de bonne volonté. Michel Rocard s'efforce de les fournir. Sur la révision constitutionnelle précisément, après avoir donné le sentiment de patauger quelque peu, Michel Rocard s'est aligné, point par point et avec application, sur ce qui semble être l'appréciation de l'Elysée : opposition à tout référendum, maintien de l'idée que cette révision reste inutile et qu'une loi peut y suffire, mais résignation si, *« pour éviter de graves secousses »*, il fallait en passer par là. Dans l'immédiat, il s'est félicité, en tout cas, de la suggestion du président de la République de saisir le Conseil d'Etat.

La façon ensuite dont Michel Rocard s'y prend pour attaquer la droite confirme sa volonté de ne point embarrasser l'Elysée. C'est le nouvel aspect de cette nouvelle méthode Rocard : une critique à deux vitesses de la majorité. La dague pour Edouard Balladur, afin de ne pas trop parasiter la ligne Elysée-Matignon, l'arme lourde pour ce qu'il estime être le couple infernal Pasqua-Chirac, qu'il soupçonne de vouloir régler les comptes tout de suite.

Tirant le bilan économique et social de cinq mois de balladurisme, Michel Rocard estime que le premier ministre, derrière *« un affichage du sérieux et du pragmatisme »*, est devenu la parfaite incarnation d'*« un conservatisme satisfait »*. Erreur de diagnostic, mauvais remède, allégeance au CNPF, hésitation en matière européenne, Michel Rocard considère qu'Edouard Balladur va droit dans le mur. *« La prudence politique*, a-t-il déclaré, *ne peut cacher la réalité du conservatisme social (...), qui creuse les injustices, restreint la consommation et aggrave encore la récession (...). Nous avons une illustration claire de la manière de faire du gouvernement : rien, apparemment, d'excessif, mais une stratégie « soft » dans la régression sociale, douce, mais limpide. Ce gouvernement tire sur tous les acquis sociaux, mais il le fait avec un pistolet équipé d'un silencieux. »*

Michel Rocard veut croire que les bons sondages, confirmant à ses yeux un *« petit aspect de masochisme dans le tempérament national »*, portent beaucoup plus sur la personne d'Edouard Balladur que sur son action, mais il compte surtout sur les divisions de la droite pour ramener cette popularité du premier ministre à de plus saines proportions. L'ancien premier ministre ne s'est pas privé, d'ailleurs, du petit plaisir de souffler sur les braises du RPR, en accusant Charles Pasqua de multiplier *« les tours de passe-passe »* et de jouer avec les passions des Français pour les diviser. En s'alarmant ensuite, faussement, de l'inquiétude de Jacques Chirac. *« Avant*, a-t-il ironisé, *il s'ennuyait, maintenant il a peur, et comme ce genre de sentiment, chez lui, se traduit toujours par un activisme aussi frénétique que désordonné, voilà qui promet à la droite des lendemains édifiants. Ni vous ni moi ne savons comment ils régleront leurs problèmes de candidature, mais, au moins, vous et moi savons que, le moment venu, ce n'est pas chez nous qu'on assistera à ce genre de spectacle. »*

Relancer l'Europe

Les militants réunis à La Rochelle en ont accepté l'augure, d'autant plus que, rebondissant sur la bonne tenue de leur université d'été, Michel Rocard, fidèle à ce qu'il est convenu d'appeler maintenant *« l'esprit des Etats généraux »*, a beaucoup insisté sur sa volonté de rassemblement, qu'il s'agisse du parti ou de la gauche dans son ensemble. Il continue à penser qu'au congrès d'octobre prochain, qui se réunira au Bourget, près de Paris, tous les socialistes pourraient se retrouver aisément derrière une seule et même motion, les autres textes lui semblant *« l'héritage de conflits anciens un peu dépassés »*. Il persiste à croire que le nouveau PS de cette fin de siècle peut être *« un parti ouvert à tout ce qui réfléchit, bouge et espère à gauche »*.

Accueilli chaleureusement par son vieux copain de l'UNEF et maire respecté de La Rochelle, Michel Crépeau, Michel Rocard en a profité pour tendre une main plus franche aux radicaux de gauche. *« Rien*, a-t-il dit, *ne saurait remettre en cause notre solidarité politique, sauf si l'un des partenaires changeait de nature aux yeux des autres. »* Cette solidarité retrouvée de la gauche, Michel Rocard voudrait bien, désormais, en vérifier la consistance sur deux dossiers à ses yeux primordiaux, l'emploi et l'Europe, qui feront, a-t-il annoncé, l'objet de deux grandes conventions du PS.

L'ancien premier ministre fait sienne l'analyse de Jacques Delors, selon laquelle la relance de l'Europe relève davantage, aujourd'hui, de la politique que de l'économie. En revanche, il doute, lui, que le PS puisse trouver la même détermination dans certains rangs de la droite pour relever un tel défi. *« Dans les mois qui viennent*, a-t-il déclaré, *nous donnerons un contenu précis à ce qui doit être une nouvelle étape du combat européen. Il passe par une politique d'objectifs économiques, sociaux, culturels, par une refonte des institutions avec, notamment, l'acquisition du vote majoritaire au conseil des ministres, l'accroissement des pouvoirs du Parlement, l'organisation de référendums européens. Cela demandera évidemment du temps, mais l'annonce doit en être faite dès maintenant. »*

Traiter les problèmes difficiles avec attention et sérieux, ne pas s'attendre à ce que la vague des mécontentements remette le parti à flot, débattre sans se diviser, telles sont, pour Michel Rocard, les meilleures résolutions à prendre en cette rentrée, ce qui contribue à définir *« une manière différente de faire et de vivre la politique »*. C'est, chez lui, un vaste et vieux programme.

DANIEL CARTON

L'« université » du Mouvement des citoyens

Jean-Pierre Chevènement ironise sur le « bavardage » du PS

CREYSSE (Dordogne)

de notre envoyé spécial

Depuis qu'ils ont quitté *« la vieille maison »*, celle du parti d'Epinay, Jean-Pierre Chevènement et ses amis du Mouvement des citoyens savent que la route sera longue. L'un d'eux, Didier Motchane, a même tenu à mettre en garde les quelque cent cinquante militants réunis à Creysse (Dordogne), samedi 4 septembre, lors de l'ultime journée de l'*« université citoyenne »* : *« Dix ou quinze ans, ce n'est pas grand-chose dans le temps historique. »* Mais après plus d'un quart de siècle passé à batailler « à l'intérieur », au sein de la SFIO d'abord, puis du PS, M. Chevènement éprouve un plaisir manifeste à ferrailler, enfin, à la tête de son propre parti.

Lors de sa rentrée politique, dans ce qui fut le fief de son ami Michel Suchod, ancien député (PS) de la Dordogne, le président du Mouvement des citoyens s'est employé, en effet, à vérifier *a contrario* les mérites du précepte qu'il avait lui-même énoncé, en 1983, selon lequel *« un ministre, ça ferme sa gueule; si ça veut l'ouvrir, ça démissionne »*. M. Chevènement n'est plus ministre, il n'est plus membre du Parti socialiste, et cela s'entend : à l'encontre, tout d'abord, de ses anciens camarades, regroupés dans « le parti de Chassieu » – du nom de cette commune de la banlieue lyonnaise qui a accueilli, du 2 au 4 juillet dernier, les états généraux du PS, – et qui se sont octroyé un nouveau droit, depuis qu'ils ont dû quitter le pouvoir, *« le droit au bavardage »*.

Dans le droit fil de sa campagne pour « le « non » de gauche » au référendum de ratification du traité de Maastricht, il y a un an, et dans la perspective des élections européennes du printemps prochain, l'ancien ministre a assuré : *« La réalité nous a donné raison, lorsque, le 2 août, le système monétaire européen a implosé. »*

Pour l'immédiat, le député (apparenté PS) du Territoire de Belfort a demandé au gouvernement de s'engager à user de son droit de veto dans la négociation du GATT. *« Nous nous acheminons vers une défaite en rase campagne, s'il n'y a pas de volonté populaire »*, a-t-il prévenu. Bien qu'il confesse ne pas avoir *« une envie forcenée d'entrer au Parlement européen »*, M. Chevènement entend bien se saisir des élections de 1994 pour faire entendre sa voix (*le Monde* du 3 septembre). Il n'imagine pas, en effet, compte tenu de la confusion qui règne chez les écologistes et de l'éparpillement des « refondateurs » communistes, qu'il soit possible, en si peu de temps, de *« réunir un cartel d'organisations anti-Maastricht »*, mais il entend s'ouvrir à ceux qui, depuis la ratification du traité d'union économique et monétaire, ont pu *« changer d'avis »*.

JEAN-LOUIS SAUX

Toujours partisan de l'« ouverture »

Jean-Pierre Soisson envisage une liste du « centre » aux élections européennes

Au cours de l'université d'été du Mouvement des réformateurs, réunie samedi 4 et dimanche 5 septembre à Auxerre (Yonne), le secrétaire général de cette formation, Jean-Pierre Soisson, a déclaré qu'il prépare les élections européennes et présidentielle *« dans la perspective d'un renforcement du centre »*. Pour les européennes, en juin prochain, l'ancien ministre a assuré qu'*« entre les socialistes, qui se recalent à gauche, et la droite, qui se divise,* [il y aura] *place pour une liste du centre qui rassemble tous les hommes de l'ouverture »*.

La motion finale, adoptée par les militants, préconise *« davantage d'Europe pour retrouver la performance économique »* et plaide en faveur d'une *« mobilisation de la société tout entière pour l'emploi »*. M. Soisson a réitéré la proposition qu'il avait faite devant le bureau politique de son mouvement, le 7 juillet dernier, d'une réunion des anciens ministres du travail, Jean Auroux (PS), Philippe Séguin (RPR), Martine Aubry (PS) et lui-même, avec le ministre actuel, Michel Giraud (RPR), *« afin de confronter* [leurs] *expériences et d'aboutir à des propositions conjointes de la majorité et de l'opposition »*.

BDDP

On est quand même bien plus à l'aise quand on est les uns sur les autres.

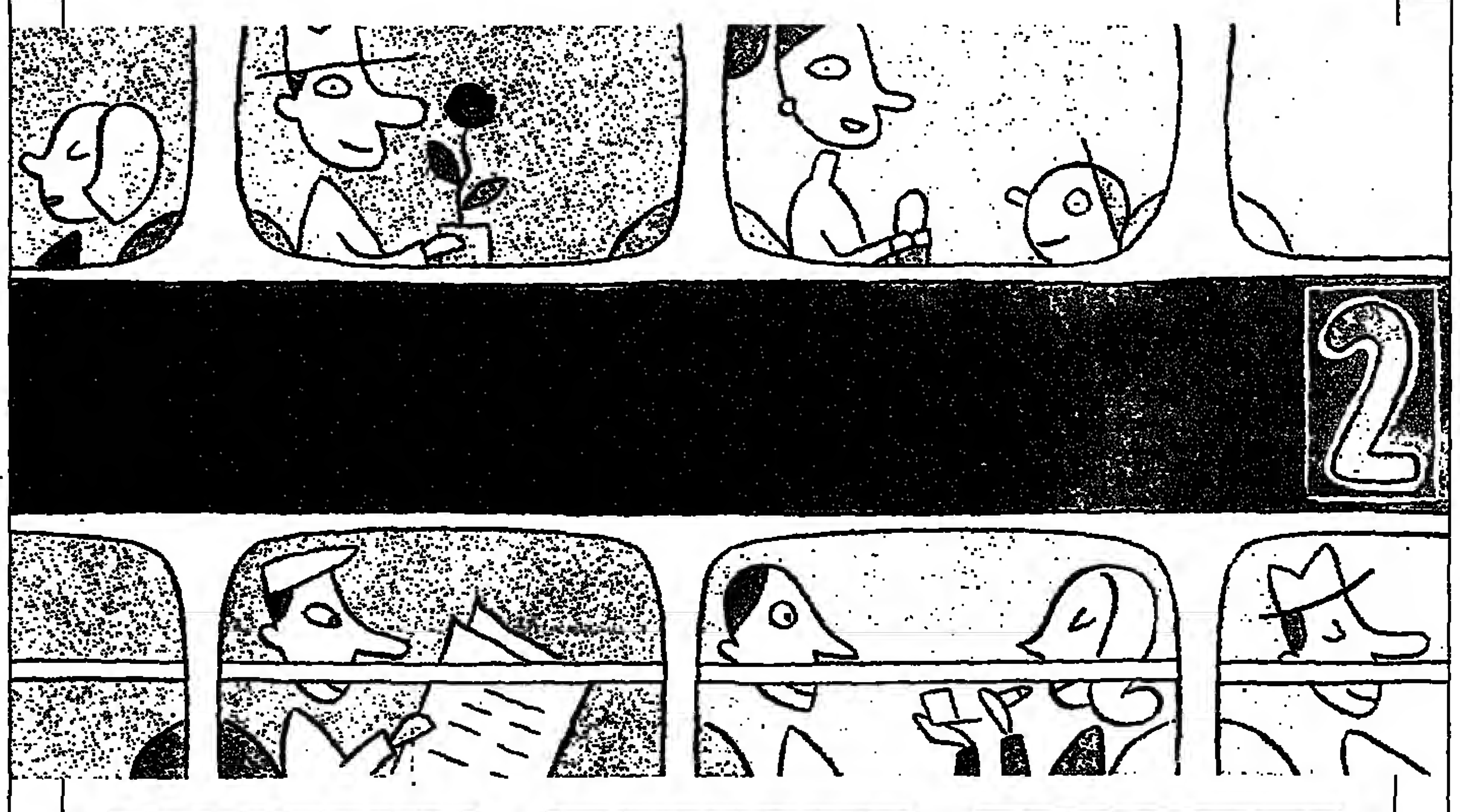

De plus en plus de rames à 2 niveaux.

De plus en plus de places.

De moins en moins de stress.

En Ile-de-France, on met les bouchées doubles pour l'amélioration des transports de la vie quotidienne. Aujourd'hui, la SNCF met en service de plus en plus de trains à deux niveaux. Plus d'espace, c'est plus de confort. Demain, une nouvelle génération de matériels sera mise en circulation sur la ligne E du RER : EOLE. Un aménagement particulièrement étudié offrira une capacité et une qualité d'accueil exceptionnelles : 1 030 places assises, soit 65 % de plus que dans une rame à un seul niveau. Des déplacements plus agréables, plus sereins, c'est moins de stress pour une meilleure qualité de vie.

SNCF
ILE DE FRANCE

SNCF, le progrès ne vaut que s'il est partagé par tous.

POLITIQUE

L'université d'été des jeunes néogaullistes

Philippe Séguin invite le président du RPR à s'engager dans « la bataille la plus décisive »

A l'occasion de l'université d'été des jeunes du RPR, organisée samedi 4 et dimanche 5 septembre à Strasbourg, le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, s'est rangé résolument derrière Jacques Chirac, qu'il a invité à engager *« la bataille la plus décisive »*, celle de l'élection présidentielle. Le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, et le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, secrétaire général du RPR, se sont montrés moins pressés. Bruyamment soutenu par les jeunes militants, le président du mouvement a présenté sa vision de la société française telle qu'il la souhaite pour la fin du siècle. Edouard Balladur avait décidé de ne pas assister à cette réunion, en raison, officiellement, de sa charge de travail.

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

Dans une ambiance de kermesse politique américaine, les jeunes du RPR ont assisté, pendant deux jours, à Strasbourg (Bas-Rhin), à la onzième université d'été de leur mouvement. Coiffés de bérets basques verts ou de casquettes blanches, lançant des ballons, agitant de petits drapeaux tricolores frappés de la croix de Lorraine et des foulards sur lesquels était imprimé : *« Notre passion, la France »*, ou scandant : *« Mitterrand à Latche, Chirac à l'Elysée ! »*, ou faisant hurler des cornes de brume, deux mille jeunes militants ont gesticulé avec enthousiasme, deux jours durant, dans les travées de l'amphithéâtre Erasme du palais des congrès. Faisant preuve d'une tolérance modérée et s'enflammant à la moindre occasion, ils ont brandi, sans jamais se lasser, des cartons bicolores bleu et rouge, sur lesquels le nom de Jacques Chirac – dans le bleu – était associé, soit à celui de Charles Pasqua, soit à celui de Philippe Séguin, soit à celui d'Alain Juppé, soit à celui d'Edouard Balladur – dans le rouge.

En dehors des travaux en forum, animés par des députés et des ministres du parti néogaulliste – trois ministres UDF, Alain Lamassoure, Gérard Longuet et Daniel Hoeffel, ont assisté à cette université – et des rencontres avec des personnalités n'appartenant pas au monde politique, comme Pierre-Gilles de Gennes, Prix Nobel de physique, ou les industriels Jacques Calvet et Didier Pineau-Valencienne, les jeunes militants du RPR ont pu entendre les interventions des principaux dirigeants de leur parti. Le ministre des affaires étrangères et secrétaire général du RPR a lu un message d'encouragement du premier ministre, qui, au grand dam de certains participants, avait renoncé à assister à ce rendez-vous du parti le plus imposant de l'Assemblée nationale. Tout comme il s'était décommandé de l'université du CDS pour – officiellement – des raisons d'emploi du temps.

M. Pasqua : « Un seul *et même équipage* »

Dans un discours prononcé samedi et largement consacré à l'aménagement du territoire, pour lequel *« notre pays souffre depuis près de vingt ans de l'abandon de toute vision d'ensemble »*, Charles Pasqua, peu favorable à un engagement prématuré de la campagne présidentielle de M. Chirac, s'est félicité que *« le gouvernail* [soit] *maintenant en de bonnes mains »* et que *« la direction qui a été choisie* [soit] *enfin susceptible de rassembler »* les Français. Voulant sans doute respecter un strict équilibre entre le président du RPR et M. Balladur, il s'est réjoui de voir les gaullistes au pouvoir. *« Qu'ils se trouvent au gouvernement ou au sein de notre mouvement, peu importe,* a dit M. Pasqua, *c'est, pour les Français, un seul et même équipage. »*

Evitant de citer le nom du chef du gouvernement, M. Séguin a prononcé, dimanche, un éloge du maire de Paris – *« Nous avons plus que jamais le devoir, autour de Jacques Chirac, de faire vivre ce mouvement »*, a dit le président de l'Assemblée nationale, – en formulant le souhait qu'il se lance, maintenant, dans la course présidentielle, car *« c'est à Jacques Chirac,* a-t-il affirmé, *que nous devons, pour l'essentiel, le changement de majorité. Le gros de la besogne, c'est bien lui qui l'a abattu. Demain, ce sera grâce à son charisme personnel, grâce à sa capacité de rassemblement que notre mouvement sera l'artisan du renouvellement profond qu'attendent les Français et que seule peut permettre l'échéance présidentielle ».*

« Il vous faut, il nous faut désormais, unis derrière Jacques Chirac, aborder la bataille la plus décisive et la plus positive, a lancé M. Séguin devant une assistance qui tanguait de bonheur, *celle qui permettra à la France d'être à nouveau et pleinement la France, confiante dans les valeurs qui sont les siennes. » « Le but à atteindre, nous le connaissons. A Jacques Chirac de nous montrer et nous ouvrir la route »*, a lancé le maire d'Epinal. *A contrario,* reprenant certains accents de son discours de juin sur *« l'autre politique »*, qui avait provoqué une appréciation dédaigneuse de M. Balladur – *« C'est de la politique »*, avait dit le premier ministre, – M. Séguin a déclaré : *« J'entends faire devant vous et avec vous de la politique. »* Se faisant l'avocat de l'Europe et le défenseur de l'emploi, il a évoqué à plusieurs reprises *« un projet politique »*, dont il n'a pas donné le contenu.

Hommage *à Alain Juppé*

Entre les deux thèses défendues par les deux anciens chefs de file de l'opposition au traité de Maastricht, au sein du RPR, M. Juppé a répondu, dimanche, en direct, aux interrogations, voire aux inquiétudes des jeunes militants quant au risque d'une compétition entre MM. Chirac et Balladur. *« La campagne présidentielle n'est pas ouverte »*, a dit le secrétaire général, qui souhaite qu'on ne *« rentre pas à nouveau en campagne dès aujourd'hui »*. M. Juppé a convié le jeunes du parti qu'il dirige à soutenir l'action du gouvernement. *« Ce gouvernement, c'est le nôtre. Il est conduit par l'un des nôtres, et plusieurs hauts responsables du mouvement y exercent des responsabilités éminentes »*, a-t-il souligné. *« Faisons, tout simplement, notre travail. Que le gouvernement gouverne et que Jacques Chirac préside le RPR et défende sa vision de l'avenir »*, a-t-il indiqué, ajoutant : *« Jacques Chirac le sait, il peut compter sur nous. » « C'est à vous de marquer le cap, c'est à vous de tenir la barre d'une main ferme. Soyez confiants, sachez que, dans cette navigation, vous avez ici votre équipage »*, avait dit, samedi, le ministre des affaires étrangères.

Appelé à prononcer le discours final de cette université, le président du RPR, auparavant, à travers un « dialogue » avec les jeunes militants, a rendu un long hommage appuyé au secrétaire général, qui a pris la direction du mouvement *« à l'un des moments difficiles »* de son histoire, en 1988, *« lorsque les choses, pour nous, avaient l'air de chanceler, lorsque la division, parfois, s'était présentée »*. Il a félicité Alain Juppé d'avoir su maintenir *« l'unité, la force et le dynamisme »* du RPR, tout en permettant *« les débats internes qui ne remettent en rien en cause le compagnonnage »*, pratique propre à l'histoire de la formation qui se réclame de l'héritage du général de Gaulle.

Face à une salle chahuteuse et fatiguée, M. Chirac a eu du mal à capter l'attention et à soulever l'enthousiasme. Il a tracé les contours d'une *« société où la citoyenneté retrouvera tout son sens »*, une société *« plus accueillante, plus solidaire, plus équilibrée, plus tolérante »* qu'il propose de construire (*le Monde* daté 5-6 septembre). Affirmant sa *« solidarité sans faille et sans réserve »* avec M. Balladur – *« un ami de trente ans, que je connais mieux que personne ici »* a-t-il dit – et avec *« chacun des membres du gouvernement, quelle que soit sa famille politique »*, M. Chirac a ajouté : *« C'est en confiance et en amitié qu'avec l'ensemble de la majorité, je leur apporte mon appui. » « Il faudra beaucoup de courage, d'efforts, d'imagination et de temps pour guider la France sur la voie du renouveau »*, a continué le président du RPR, avant de conclure : *« Pour donner ce nouvel élan à la France, j'ai besoin de vous. J'ai besoin de votre ardeur. J'ai besoin de votre enthousiasme. J'ai besoin des valeurs que vous incarnez. »*

O. B.

Jacques Chirac et les siens

Suite de la première page

Le premier ministre, qui avait envisagé d'aller à la rencontre des jeunes du RPR comme à celle des « universitaires » centristes, a finalement annulé le déplacement. Pas plus qu'on n'est informé du motif du renoncement – celui de l'emploi du temps paraissant un peu court, – on ne connaît les raisons initiales qui avaient été assez bonnes pour l'envisager. Voulant éviter de se voir mettre en concurrence avec le président du RPR ou d'être sommé de s'expliquer par quelque godelureau, le premier ministre s'est trouvé contraint de faire deux annulations. Aller au CDS sans se rendre au RPR aurait passé pour une véritable provocation. La courtoisie l'empêchait.

M. Chirac s'est donc retrouvé seul avec les siens. Les jeunes et les ministres. Les premiers n'ont pas ménagé leurs efforts pour faire la claque pendant deux jours. Ceux-là constituent la « génération Chirac ». Leur champ de vision est plus occupé par le maire de Paris que par le premier ministre. Les seconds ont fait acte de présence militante. Deux d'entre eux, seulement, avaient été invités à s'exprimer en public.

Un soutien *explosif*

Engagé, derrière le chef du gouvernement, dans un bras de fer avec François Mitterrand, le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, s'est prudemment tenu en dehors de la rivalité, réelle ou supposée, entre M. Chirac et M. Balladur. Tout au plus – ruse de Sioux – s'est-il abstenu de prononcer la partie de son intervention relative à l'inutilité de s'engager dans un combat électoral prématuré. L'analyse de M. Pasqua est simple : l'élection présidentielle n'intéresse pas encore les Français; celui qui s'y lancera s'y perdra et il fera le jeu de l'opposition. Le message est parfaitement balladurien. Il recoupe le message d'amitié envoyé par le premier ministre aux jeunes de Strasbourg. *« La France ne surmontera pas l'épreuve qu'elle traverse actuellement par l'esprit de facilité, ni par l'esprit de renoncement, ni par la démagogie,* leur a écrit le chef du gouvernement. *Ce n'est pas ce qu'attendent nos concitoyens. Ils connaissent les difficultés de notre nation, ils sont prêts à l'effort, ils ne veulent pas entendre parler d'autres préoccupations que celle du redressement. »*

En écho, Philippe Séguin ne s'est pas privé, lui, en clair, de tenir le discours exactement inverse. Faisant fi de l'appel à la prudence déjà lancé par M. Pasqua – *« Laissons le gouvernement gouverner ! Une ligne a été fixée. Si j'ai bonne mémoire, l'ensemble de la majorité a accordé sa confiance au premier ministre »*, avait-il déclaré le 11 juillet dernier, M. Séguin a repris l'esprit de son discours de juin sur *« l'autre politique »*, qui lui avait attiré les remarques du ministre de l'intérieur et les sarcasmes de M. Balladur. Cette fois-ci, dans un discours travaillé, dont la déclamation rappelait parfois l'éloquence théâtrale d'André Malraux, le président de l'Assemblée nationale a conjuré M. Chirac de se lancer, au plus tôt, dans l'aventure présidentielle, en lui offrant même un programme : un *« projet politique »*, qui, à défaut de livrer le secret de ses détails, s'inscrit dans la grandeur gaulliste. Peut-on dire plus crûment qu'on propose un projet politique pour combler un vide?

Assuré du soutien explosif de M. Séguin et privé de l'appui patelin de M. Pasqua, qui oscille entre le jeu personnel que lui permet sa popularité et la participation gouvernementale au service de M. Balladur, le maire de Paris a mis un atout sur la table : Alain Juppé. L'hommage qu'il a rendu au secrétaire général du RPR, dont il ne peut ignorer qu'il est aussi ministre des affaires étrangères, était beaucoup trop dithyrambique pour être tout à fait innocent. Homme fort du mouvement néogaulliste, dont il connaît les rouages et les hommes pour les avoir, à plein temps, fait fonctionner, M. Juppé est un objet de convoitise. Tant de la part de M. Balladur que de la part de M. Chirac. Intronisé prématurément chef de file d'une liste unique de la majorité aux élections européennes, il est, en effet, celui qui pourrait faire basculer le parti au profit de l'un ou de l'autre des deux acteurs. Voilà M. Juppé investi, à son corps défendant, d'un rôle tragique.

Des Alpes *à l'Alsace*

Voudrait-on lui forcer la main? Veut-on mettre sa fidélité à l'épreuve? Utilise-t-on déjà les dernières cartouches? Une chose est sûre : plusieurs ont été tirées à Strasbourg. Ou, sinon, comment expliquer la présence de Gérard Longuet au milieu de cet aréopage? Présent à l'université d'été du Parti républicain, à L'Alpe-d'Huez, où il a annoncé que sa formation, la première de l'UDF sur le plan parlementaire, avait *« vocation, lorsque le moment viendra »*, à présider la confédération libérale, M. Longuet, ministre de l'industrie et président du PR, a sauté dans un avion pour venir participer au « show » chiraquien.

Sa prétention vise, à l'évidence, Valéry Giscard d'Estaing. Rien ne dit qu'elle n'ait pas une autre dimension, alors même que les centristes, telle une « garde rapprochée », s'affichent de plus en plus comme les meilleurs balladuriens du gouvernement. En affirmant que le PR revendiquera la second place – l'Hôtel Matignon – dans l'hypothèse où il ne décrocherait pas la première au moment de l'élection présidentielle, M. Longuet ne venait-il pas, des Alpes à l'Alsace, faire offre de service?

Placé dans une situation difficile tant que M. Balladur est au zénith dans les sondages, M. Chirac ne peut souhaiter que la cote du premier ministre s'effondre, sous peine de sombrer avec lui. Il ne peut, en effet, prétendre avoir, par ces sondages, une concrétisation du bon choix qu'il a fait en « créant », dans l'opinion, cet homme nouveau qu'est M. Balladur, et ne pas admettre la réciproque. Fort de cet axiome, le maire de Paris va devoir faire beaucoup mieux qu'à Strasbourg pour échapper à la tragédie.

OLIVIER BIFFAUD

Le Monde EDITIONS

NIPPON

LE JAPON DEPUIS 1945

William Horsley, Roger Buckley

EN VENTE EN LIBRAIRIE

Visant la « seconde place » à droite

Gérard Longuet affirme que « le PR a vocation à présider l'UDF »

L'ALPE-D'HUEZ

de notre bureau régional

Pour le Parti républicain, chaque chose doit venir en son temps : d'abord, la solidarité gouvernementale; ensuite la présidence de l'UDF, enfin l'Hôtel Matignon, mais seulement après 1995. L'université d'été du mouvement, organisée du 2 au 4 septembre à L'Alpe-d'Huez (Isère), a été menée de manière que rien ne vienne contrarier le *« contrat »* passé en mars dernier (*le Monde* daté 5-6 septembre).

Les ministres du PR et les cent huit députés travaillent avec *« calme, mesure et détermination »* dans l'intérêt du gouvernement et de la France, a-t-on assuré sur tous les tons. Contrairement au CDS, qui avait profité de sa réunion de Port-d'Albret pour s'autoproclamer *« garde rapprochée »* d'Edouard Balladur (*le Monde* du 2 septembre), le PR, a indiqué son président, n'a pas pour autant *« vocation à être une force supplétive ». « Nous n'avons pas,* a dit Gérard Longuet, *le syndrome des enfants trouvés, qui cherchent des pères en chaque circonstance et, en particulier, lorsque ces circonstances sont éclairées par les sondages. »*

A propos de la Communauté européenne – *« en péril »* selon son président d'honneur, François Léotard, qui souhaite que la France *« retrouve le chemin de l'Europe »*, – le PR va engager un débat interne qui devra aboutir, en début de 1994, à la rédaction d'un programme. Une ligne majoritaire sera définie, et chacun *« s'y pliera »*, a prévenu Gérard Longuet. Prudent, Philippe de Villiers, député de la Vendée, a d'ailleurs calmé les accents de sa campagne contre le traité de Maastricht lors de son intervention publique.

Le président du PR, ministre de l'industrie, a conclu ces journées en fixant deux buts concrets. *« Lorsque le moment viendra, nous aurons vocation à présider l'UDF »*, a-t-il affirmé. L'actuel président de la confédération, Valéry Giscard d'Estaing, est pourtant l'un des présidents d'honneur du mouvement de M. Longuet. *« Le PR est la deuxième force politique française. Lorsque l'échéance présidentielle viendra, si nous n'avons pas la première place, je ferai en sorte que le Parti républicain ait au moins la seconde »* – sous-entendu : Matignon, – a complété M. Longuet.

En attendant, en septembre 1994, M. Longuet demandera à ses partenaires de la majorité si ceux-ci ressentent toujours la nécessité de *« mettre en place l'accord sur les primaires »* pour la désignation d'un candidat unique à la présidentielle. Quant aux élections européennes de juin, c'est l'objectif d'une liste commune, emmenée par Edouard Balladur, qui tient lieu de position pour le PR. Si le premier ministre refuse, alors que le nom d'Alain Juppé a été lancé pour le RPR et que Dominique Baudis a été investi par le CDS, le PR songe à Jean-François Deniau; mais, là encore, il veut prendre son temps.

BRUNO CAUSSÉ

Le Centre national des indépendants plaide pour l'union de la majorité

DIJON

de notre correspondante

« Alain Juppé ou Dominique Baudis seraient des têtes de liste aux européennes qui nous conviendraient parfaitement, car ils n'ont pas d'ambition présidentielle », a déclaré Jean-Antoine Giansily, président du CNI (Centre national des indépendants) devant cent soixante jeunes militants réunis, les 4 et 5 septembre, à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or) pour leur université d'été. Le CNI, qui est partisan d'une liste commune RPR-UDF (à défaut, il se rallierait au RPR), souhaite que la majorité évite de faire de cette échéance *« un test pour la présidentielle »*.

Pour les élections cantonales de mars prochain, le CNI a l'intention d'être présent dans quatre cents cantons et de se battre notamment sur le terrain de l'écologie.

Un procès sans appel a été fait à Génération Ecologie et aux Verts. Selon Laurent-Xavier Morin, président des jeunes du CNI, les écologistes n'exercent rien d'autre qu'*« une écologie commerciale »*. Après leur défaite aux législatives, ils ont réduit l'écologie à *« un objet politique non identifié, que nous voulons contourner »*, a affirmé M. Giansily.

CHRIS MAISIAT

Trois élections cantonales partielles

GUADELOUPE : canton de Trois-Rivières-Vieux-Port (2e tour).

I., 7 359; V., 3 659; A., 50,27 %; E., 3 404.

Albert Dorville, div. g., 2 645 (77,70 %), *ELU.*

Nazaire Calize, div. d., 1re adj. m. de Trois-Rivières, 759 (22,29 %).

[Cette élection partielle était rendue nécessaire par l'annulation du scrutin de mars 1992, qui avait vu l'élection d'Eugénio Jean-Louis, aujourd'hui « divers droite », maire de Trois-Rivières. Déclaré inéligible pour un an en raison de la non-présentation de ses comptes de campagne, M. Jean-Louis, qui avait été élu en 1992 avec l'étiquette PS, avait été battu en 1985 par Albert Dorville.

29 août : I., 7 359; V., 3 171; A., 56,90; E., 3 011; Albert Dorville, 1 588 (52,74 %); Nazaire Calize, 662 (21,98 %); Sony de Souza, div., 406 (13,48 %); Charles-Henri Bourgeois, PPDC, 273 (9,06 %); Richard Fleming, UPLG, 82 (2,72 %).

29 mars 1992 : I., 7 115; V., 3 681; A., 48,26 %; E., 3 374; Eugénio Jean-Louis, PS, 2 078 (61,58 %); Charles-Henri Bourgeois, 1 296 (38,41 %).]

MOSELLE : canton de Grostenquin (1er tour).

I., 9 531; V., 5 776; A., 39,39 %; E., 5 603.

Claude Bitte, div. d., m. de Vallerange, 1 615 (28,82 %); Norbert Massfelder, div. d., m. de Morhange, 1 220 (21,77 %); Achille Bier, UDF-CDS, 910 (16,24 %); Pierre Barbiche, RPR diss., 793 (14,15 %); Bernard Weiler, RPR, 582 (10,38 %); Gilbert Poirot, écol., 265 (4,72 %); Jean-Antoine Reiss, FN, 167 (2,98 %); Claude Mauterlé, PC, 51 (0,91 %). *IL Y A BALLOTTAGE.*

[Organisée à la suite du décès, en juin dernier, de Daniel Sudan, RPR, cette partielle a été marquée par l'absence du Parti socialiste et par une multiplicité des candidatures à droite (cinq sur huit). M. Bitte arrive en tête devant Norbert Massfelder, successeur de Daniel Sudan à la mairie de Morhange. Ils sont les seuls à avoir franchi la barre de 10 % des inscrits, nécessaire pour se maintenir au second tour. Les candidats officiels du RPR et de l'UDF, MM. Weiler et Bier, ont été largement devancés.

25 septembre 1988 : I., 9 280; V., 5 791; A., 37,59 %; E., 5 660; Daniel Sudan, RPR, 2 611 (46,13 %); Gérard Thomas, UDF-CDS, 1 686 (29,78 %); Philippe Mercier, PS, 572 (10,10 %); Gilbert Poirot, Verts, 461 (8, 14 %); Didier Hoath, FN, 267 (4,71 %); Joseph Petry, PC, 38 (0,67 %); Jocelyne Schaller, POE, 25 (0,44 %).]

HAUT-RHIN : canton de Cernay (2e tour).

I.; 22 359; V.; 7 326; A.; 67,23 %; E.; 6 764.

Charles Wilheim, UDF-CDS, 4 273 (63,17 %), *ELU.*

Jean-Marie Schneider, FN, 2 491 (36,82 %).

[Le centriste Charles Wilheim, qui succède à Gilbert Michel (UDF-CDS), décédé en juin dernier, était quasiment assuré de sa victoire après le premier tour. Néanmoins, son adversaire du Front national a plus que doublé ses voix d'un tour à l'autre. Il semble avoir récupéré une partie des suffrages qui s'étaient portés sur les autres candidats de droite au premier tour, le faible taux de participation étant sensiblement le même aux deux tours. En 1988, l'élection du représentant du CDS avait été plus serrée en raison de la présence d'un candidat socialiste, le PS ayant déteau ce siège de 1976 à 1982.

29 août : I., 22 359; V., 7 592; A., 66,04 %; E., 7 313; Charles Wilhelm, 2 196 (30,02 %); Jean-Marie Schneider, 1 203 (16,45 %); Jean-Marie Maurer, PS, 905 (12,37 %); Cécile Weinstoerffer, div. d., 598 (8,16 %); Pierre Gori, div. d., 597 (8,16 %); Henri-Paul Stuck, div. d., 557 (7,61 %); Jacques Muller, Verts, 445 (6,08 %); Jean-Paul Kehler, UDF-PR, 431 (5,89 %); Jean-Marie Schneider, PC, 381 (5,20 %).

2 octobre 1988 : I.; 21 415; V.; 10 037; A.; 53,13 %; E.; 9 647; Gilbert Michel, UDF-CDS, 5 166 (53,55 %); Jean-Marie Maurer, PS, 4 481 (46,44 %).]

هكذا من الأصل

Visant la « seconde place » à droite

Gérard Longuet affirme que « le PR a vocation à présider l'UDF »

L'ALPE-D'HUEZ

de notre bureau régional

Pour le Parti républicain, chaque chose doit venir en son temps : d'abord, la solidarité gouvernementale ; ensuite la présidence de l'UDF, enfin l'Hôtel Matignon, mais seulement après 1995. L'université d'été du mouvement, organisée du 2 au 4 septembre à L'Alpe-d'Huez (Isère), a été menée de manière que rien ne vienne contrarier le *« contrat »* passé en mars dernier (*le Monde* daté 5-6 septembre).

Les ministres du PR et les cent huit députés travaillent avec *« calme, mesure et détermination »* dans l'intérêt du gouvernement et de la France, a-t-on assuré sur tous les tons. *Contrairement* au CDS, qui avait profité de sa réunion de Port-d'Albret pour s'autoproclamer *« garde rapprochée »* d'Édouard Balladur (*le Monde* du 2 septembre), le PR, a indiqué son président, n'a pas pour autant *« vocation à être une force supplétive ». « Nous n'avons pas*, a dit Gérard Longuet, *le syndrome des enfants trouvés, qui cherchent des pères en chaque circonstance et, en particulier, lorsque ces circonstances sont éclairées par les sondages. »*

A propos de la Communauté européenne – *« en péril »* selon son président d'honneur, François Léotard, qui souhaite que la France *« reprenne le chemin de l'Europe »*, – le PR va engager un débat interne qui devra aboutir, en début de 1994, à la rédaction d'un programme. Une ligne majoritaire sera définie, et chacun *« s'y pliera »*, a prévenu Gérard Longuet. [illegible]

BRUNO [illegible]

Le Centre national des indépendants plaide pour l'union de la majorité

DIJON

de notre correspondante

« Alain Juppé ou Dominique Baudis seraient des têtes de liste aux européennes qui nous conviendraient parfaitement, car ils n'ont pas d'ambition présidentielle », a déclaré Jean-Antoine Giansily, président du CNI (Centre national des indépendants) devant cent soixante jeunes militants réunis, les 4 et 5 septembre, à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or) pour leur université d'été. Le CNI, qui est partisan d'une liste commune RPR-UDF (à défaut, il se ralliera au RPR), souhaite que la majorité évite de faire de cette échéance *« un test pour la présidentielle »*. [illegible]

CHRIS [illegible]

Trois élections cantonales partielles

GUADELOUPE : canton de Trois-Rivières-Vieux-Fort (2e tour).

I., 7 339 ; V., 3 859 ; A., 30,27 % ; E., 3 404.

Albert Dorville, div. g., 2 645 (77,70 %), ÉLU.

Nazaire Calixe, div. d., 1er adj. m. de Trois-Rivières, 759 (22,29 %).

[Cette élection partielle était rendue nécessaire par l'annulation du scrutin de mars 1992, qui avait vu l'élection d'Eugénie Jean-Louis, aujourd'hui « divers droite », maire de Trois-Rivières. Déclaré inéligible pour un an en raison de la non-présentation de ses comptes de campagne, M. Jean-Louis, qui avait été élu en 1992 avec l'étiquette PS, avait été battu en 1988 par Albert Dorville.

29 août : I., 7 369 ; V., 3 171 ; A., 56,96 % ; E., 3 011 ; Albert Dorville, 1 588 (52,74 %) ; Nazaire Calixe, 962 (31,95 %), [illegible] (13,40 %) ; Charles-Henri Bourgeois, PPDG, 273 (9,06 %) ; Richard Fleming, 1 PLG, 82 (2,72 %).

29 mars 1992 : I., 7 115 ; V., 3 681 ; A., 48,26 % ; E., 3 374 ; Eugénie Jean-Louis, PS, 2 078 (61,58 %) ; Charles-Henri Bourgeois, 1 296 (38,41 %).]

MOSELLE : canton de Grostenquin (1er tour).

I., 9 331 ; V., [illegible] ; E., 5 604.

Claude Bitte, div. d., m. de Valmunster, 1 615 (28,82 %) ; Norbert Massfelder, div. d., m. de Morhange, 1 220 [illegible] ; Achille Bier, UDF-CDS, [illegible] (16,24 %) ; Pierre Barbiche, RPR, 391 (13,15 %) ; Bernard Weiler, RPR, 582 (10,38 %) ; Gilbert Poirot, écol., 265 (4,72 %) ; Jean-Antoine Reiss, FN, [illegible] ; Claude Mauterle, PC, [illegible] ; [illegible]

[Organisée à la suite du décès, en juin dernier, de Daniel Sadoc, RPR, cette partielle a été marquée par l'absence de l'[illegible] ... candidatures à quatre (cinq sur huit) [illegible] Norbert Massfelder, successeur de Daniel Sadoc à [illegible]

[illegible: cut-off column text from adjacent page]

Après les incidents du Parc des Princes

Dix supporteurs du Paris-SG sont écroués

Agés de dix-huit à trente ans, dix supporteurs du Paris SG ont été mis en examen pour rébellion, association de malfaiteurs, coups et blessures volontaires à agents de la force publique, dégradations volontaires, ou vols qualifiés, samedi 4 septembre, par le juge d'instruction parisien Frédéric Nguyen. Interpellés pour avoir agressé des CRS dans la tribune du « kop » de Boulogne, samedi 28 août au Parc des Princes lors du match Caen-Paris SG, ils ont tous été écroués.

Ces jeunes gens ont été reconnus sur les photos de presse et sur les images filmées par les caméras du Parc, ainsi que sur la base de témoignages d'autres supporteurs du club parisien. Le témoignage d'un policier municipal d'une commune de banlieue, qui assistait au match, a ainsi été très utile pour les enquêteurs.

Des documents émanant de l'extrême droite et des objets portant la croix gammée ont été découverts lors des perquisitions opérées au domicile de quatre des prévenus. Le calot d'un CRS, rapporté comme un trophée après les agressions du Parc, a aussi été retrouvé chez l'un des jeunes gens placés sous mandat de dépôt.

Spectateurs assidus des matchs du Paris-SG, la plupart de ces hooligans sont chômeurs ou exercent des activités temporaires (chauffeur-livreur, opérateur informatique), à Paris et en banlieue parisienne. Les investigations de la police judiciaire se poursuivront dans les jours suivants.

Alors que le cas de Marseille est examiné par l'UEFA

Les instances sportives françaises attendront que la justice se prononce sur l'affaire VA-OM

La Commission supérieure juridique et de discipline (CSJD) de la Ligue nationale de football s'est réunie, samedi 4 septembre, pour entendre les différents *protagonistes de l'affaire du* match Valenciennes-Marseille. Seul le joueur marseillais Jean-Jacques Eydelie manquait à l'appel. Estimant qu'elle ne disposait pas d'éléments *« suffisamment probants »* pour se prononcer, la CSJD a préféré attendre la fin des procédures judiciaires en cours. Le comité exécutif de l'Union européenne (UEFA), qui se réunissait, lundi 6 septembre à Zurich, devait faire connaître en début d'après-midi sa décision concernant l'avenir de l'OM en coupe d'Europe.

Il aura donc fallu trois semaines et bien des atermoiements pour que la Commission supérieure juridique et de discipline de la Ligue nationale de football se rende à l'évidence : saisie de l'affaire du match Valenciennes-Marseille, elle ne pourra sanctionner qui que ce soit – joueurs, dirigeants ou clubs – tant que la justice n'aura pas terminé ses investigations. Autrement dit, les juges du foot, prudents, s'en remettent à ceux de la République.

Pouvait-il en être autrement ? Cette commission, composée essentiellement de juristes, avocats ou magistrats, s'est retrouvée dans une position pour le moins inconfortable, samedi 4 septembre, au moment d'entendre les principaux protagonistes de cette affaire très complexe. Ne disposant pas du dossier de l'instruction, elle devait se contenter des déclarations des uns et des autres.

Côté valenciennois, les trois joueurs (Jacques Glassmann, Jorge Burruchaga et Christophe Robert), l'entraîneur (Boro Primorac) et le président du club (Michel Coencas) sont venus répéter leurs accusations contre l'OM. Les membres de la CSJD n'auraient *pas été très* satisfaits des précisions apportées par le président valenciennois et s'interrogent sur le rôle exact du club nordiste dans cette affaire.

Eydelie en Argentine

Côté marseillais, Jean-Pierre Bernès, *directeur général du club au* moment des faits, est venu évoquer un *« complot »*. Quant à Bernard Tapie, *« très serein »* selon un membre de la commission, il s'était déplacé en fin d'après-midi pour renouveler une mise en garde qui inquiète sérieusement les instances du football français depuis plusieurs semaines : en cas d'exclusion de la coupe d'Europe, l'OM serait confronté à de telles difficultés financières que son existence même serait menacée.

Sur les huit personnes convoquées, une seule *ne s'est pas présentée* au siège de la LNF : le joueur marseillais Jean-Jacques Eydelie, le seul représentant de l'OM qui ait pour l'instant avoué sa participation à une tentative de corruption. Le jeune homme se trouvait samedi en Argentine. *« Suite à l'autorisation du juge Beffy du 29 juillet, je suis parti à l'étranger pour négocier un contrat. Je reste évidemment à la disposition de la Ligue nationale de football »*, a déclaré le joueur, dans un communiqué publié dimanche. Sa présence à Paris, aux côtés de son avocat, aurait pourtant permis aux « sages » de la CSJD d'avoir une vision plus complète du dossier.

En décidant de surseoir à statuer, la commission s'en remet donc à la justice. Cette décision était prévisible. Plusieurs membres de la *CSJD* s'étaient étonnés en privé d'avoir à sanctionner avant la fin de l'instruction. Il reste à savoir si un tel dénouement n'aurait pas pu intervenir plus tôt. Le *président de la commission*, l'avocat Philippe Missika, tout comme Noël Le Graët, le président de la LNF, ont été bien imprudents en annonçant que la CSJD, sans *même disposer du dossier* judiciaire, serait à même de prendre éventuellement des sanctions. De même, il est établi qu'une certaine pagaille a entouré la mise en place de la CSJD, *l'établissement des* procédures à suivre, la convocation de ses membres. Tout cela n'a pas contribué à faciliter la tâche de cette instance disciplinaire face à *un dossier aussi complexe, suivi* par de nombreux avocats.

Il reste que la décision prise samedi, si elle satisfait les magistrats valenciennois (ils craignaient que des sanctions entraînent un changement de comportement de certains protagonistes), irrite sans doute au plus haut point les instances du football international, pressées d'en finir avec ce dossier. Après avoir critiqué à plusieurs reprises les *« atermoiements »* des responsables français, elles ont pu interpréter la journée du 4 septembre comme une illustration d'une technique bien connue des joueurs en difficulté, surtout en fin de match : le coup de pied en touche, le moyen le plus efficace pour gagner du terrain et du temps.

PHILIPPE BROUSSARD

□ **L'ancien garde des sceaux, Michel Vauzelle, juge « étonnante » l'attitude de certains magistrats dans l'affaire Valenciennes-Marseille.** – Invité du Forum RMC-*l'Express*, Michel Vauzelle, ancien garde des sceaux du gouvernement Bérégovoy, a estimé, dimanche 5 septembre, *« tout à fait étonnante »* l'attitude de certains magistrats en charge de l'affaire VA-OM, considérant *« la garde à vue comme moyen de pression pour faire avouer les gens »*. Sans porter de jugement sur le fond de l'affaire, l'ancien ministre socialiste a indiqué qu'il y avait eu des *« atteintes à la dignité de la personne, au droit de la défense, scandaleuses »*.

ENVIRONNEMENT

Des tonnes de produits chimiques ayant atteint la nappe phréatique

Sept ans de travaux seront nécessaires pour dépolluer un site industriel des Yvelines

Claude Erignac, préfet des Yvelines, a signé le 25 août un arrêté imposant la dépollution du site occupé par l'usine de produits *pharmaceutiques Marion Merrell* Dow à Limay (Yvelines), vendue le 1er juillet au groupe allemand Schwarz. Des résidus chimiques, évacués pendant des décennies par la société Grévis, prédécesseur de Marion Merrel Dow, ont infiltré la nappe phréatique. Une opération longue et coûteuse.

Propriétaire du site de Limay depuis 1981, le groupe américain Dow Chemical a découvert en 1992 *la pollution causée par son prédécesseur*. Créée dans les années 50, l'usine fabrique des produits de base de l'industrie pharmaceutique, à partir de composants tels que le benzène, le toluène, le chloroforme, le trichloréthylène, l'éthanol, le méthanol, l'acide acétique. Mais, au lieu d'évacuer les effluents de fabrication vers une station de traitement, le propriétaire de l'époque, les établissements Grévis, avait, de *1965* à *1979*, fait creuser un « bassin » dans le terrain calcaire surplombant la Seine, distante d'à peine 2 kilomètres.

Selon les témoignages d'employés ayant travaillé au cours de ces années, une canalisation reliait directement les ateliers à cette décharge interne, totalement illégale. Or, le *bassin, qui ne dépassait pas 3 mètres* de profondeur à l'origine, s'est trouvé miné par les effluents acides, qui ont attaqué le sous-sol crayeux. L'ensemble s'est effondré en 1979.

Mais, comme la décharge avait été remblayée avant la revente de l'usine à Dow Chemical, ce n'est que dix ans plus tard, lorsqu'il a fait procéder à une expertise d'environnement, que le groupe chimique américain a découvert les résidus nocifs déversés pendant quinze ans. Au total 80 tonnes de composés chimiques (dont 10 tonnes de benzène), 300 tonnes *d'acide acétique et 650 tonnes d'al*cools avaient eu le temps de s'infiltrer jusqu'à la nappe souterraine de la Seine.

« Des forages de contrôle ont mis en évidence quelques traces en dehors de la propriété, en direction de la Seine », précise Philippe Jund, directeur de l'usine de 1987 à 1989, actuellement chargé de suivre l'*opération de dépollution*. Par chance, aucun captage d'eau potable n'est en service à moins de 2 kilomètres de la décharge.

Des mesures pour circonscrire les résidus

L'entreprise de dépollution consiste essentiellement à empêcher la propagation des *résidus*. Les *ingénieurs* ont imaginé un système de lessive en circuit fermé pour circonscrire le foyer de pollution : grâce à une ceinture de forages à 40 mètres de profondeur, l'eau polluée est pompée et rabattue en permanence vers le centre du périmètre, où un nouveau bassin est en cours de creusement par l'excavation de 2 500 tonnes de terres contaminées. Elle lave ainsi le sous-sol en drainant les résidus chimiques. Cette eau de lavage est recueillie et traitée par incinération.

Claude Brandone, de la direction régionale de l'industrie et de la recherche des Yvelines, évalue le coût initial des installations de dépollution à 44 millions de francs et la durée de l'opération à sept ans. L'excavation des *terres devrait* être achevée fin 1993, permettant la dépollution de l'eau dès le milieu de l'année prochaine.

Le cas de Marion Merrell Dow est une des premières applications de la loi du 13 juillet 1992 relative à l'élimination des déchets, qui instaure notamment la responsabilité financière du vendeur d'un site pollué.

PASCALE SAUVAGE

La nouvelle « guerre » du foie gras en Suisse

BERNE

de notre correspondant

Les ennemis suisses du foie gras ne désarmant pas. Deux ans après avoir contraint las principales chaînes alimentaires du pays à retirer cette spécialité de leur rayon, ils repartent en guerre pour tanter d'en faire interdire l'importation. Une requête en ce sens vient d'être adresséa au gouvernement fédéral par le Conseil national (Chambre basse).

Au même titre que l'abattage rituel, le gavage des oies et des canards est intardit en Suisse, mais la vente de foie gras est tolérée. Le débat avait été relancé il y a deux ans par une émission de la télévision suisse de langue allamanda sur l'élevage de ces palmipèdas an *France et en Hongrie*.

La viande de cheval en progression

Invoquant l'indignation que cartaines scènas avaient pu susciter parmi les téléspectateurs, la Migros et d'autras grandes surfaces, mais aussi les *restaurants* Mövenpick, avaiant réagi en décidant de renoncer à vendre du foie gras. Quitta à pénaliser leurs cliants de Suisse romande, amateurs avertis de cette gourmandise généralement dédaignée par laurs compatriotas da langue allemande.

Le lobby anti-foie gras a trouvé une oreille complaisanta au Parlemant. Paradoxelament, la menace d'intardire l'importation da foia gras apparaît au momant où la presse découvre que les Suisses consomment de plus en plus de viande de cheval. Les préventions à l'égard de la chair de « la plus noble conquête da l'homme » *reculent en Suisse, ne serait-ce* que pour des raisons économiques.

Dans certains rastaurants, naguère mieux famés, la steack da chaval a tendence à supplantar la traditionnel baefsteack. Mêma la Migros, qui s'était empressée de retirer le foie gras da ses étalages, offre *désormais de la viande de cheval* à son rayon boucheria. Au point que le gouvernement fédéral a choisi d'encourager l'élevage du cheval comme *« solution de rechange à l'engraissement des bœufs »*. Berne a également levé l'interdiction remontant au siècle dernier de vendre du bœuf et du *cheval* dans un même commerce, au grand dam des boucheries chevalines. Entre le foie gras et le chaval, les Suisses semblent avoir fait leur choix.

JEAN-CLAUDE BUHRER

IMMIGRATION

Le demandeur d'asile est un héros

Quand Raymond Baudry était félicité par le préfet da police de Lyon pour son couraga, Raymond N'Kounou était manecé d'expulsion par le bureau das étrangers de la préfectura du Rhône. L'administration ignorait que Baudry, le héros, et N'Kounkou, le maudit, étaient *un seul et même homme. Un* parchista congolais qui avait raprésanté son pays en 1988 aux Jeux olympiques de Séoul, avant de se réfugiar à Lyon en septembre 1990. Un demandeur d'asila resté en Franca malgré le rejet da son dossiar. Un athlète clendastin et au *grand cœur reconverti en maître* sauveteur.

Le 19 juillat 1993, il se jette tout habillé dans la Rhône pour sauvar una désaspéréa. Aux policiars qui l'entourent, il déclare s'appeler Raymond Baudry : c'est donc à ce nom qu'il raçoit, le 12 août, une lattre *officielle annonçant la remise* d'una médaille pour acte de couraga et de civisme.

Pau avant son plongeon du 19 juillet, la jauna Congolais *avait reçu un autre courrier* administratif, ordonnant à Raymond N'Kounkou de quitter le territoire. Sa damande d'asile politique aveit été, an affet, rajetée par l'OFPRA en avril 1991, un rejat confirmé par la commission des recours. Ca fut donc un étranger clandestin qui sauta à l'eau.

« Maintenant que l'on sait qu'il s'agit de la même personna, on va donner un rendez-vous à M. N'Kounkou, qui a démontré, par son acte, sa volonté d'intégration », a déclaré après coup la directeur du cabinet du préfet de la région Rhône-Alpas. En *d'autres termes, la situation* administrativa du jeuna homma va faira l'objat d'un *« réexamen attentif »*.

E. In.

NOMINATIONS

Légion d'honneur

Défense

Est élevé à la dignité de *grand officier* :

Pierre Boillot.

Sont promus *commandeurs* :

René Bonfanti, Ours Griffi.

Sont promus *officiers* :

Pierre Frindik, Marie Joseph Lévêque.

Sont nommés *chevaliers* :

Benjamin Garcia, Marcel Le Derf, Gilbert Mariani, Alain Pâris de Bollardière.

Anciens combattants et victimes de guerre

Est promu commandeur :

Jean Arrighi.

Sont promus *officiers* :

Louis Cruciani, Jean de Moro-Giafferri, Jules Pinelli.

Sont nommés *chevaliers* :

Pierre Bianchi, Don Lanfranchi, Pierre-Jean Milanini, Carmen Onorati.

Ordre national du Mérite

Est élevé à la dignité de grand officier :

Pierre Martelli, président de l'union départementale des associa*tions* d'anciens combattants et de victimes de guerre de la Haute-Corse.

Le *Journal officiel*, daté 4 septembre 1993, publie une liste des promotions et nominations aux grades de commandeur, d'officier et de chevalier dans l'ordre national du Mérite

Le Monde ÉDITIONS

LES PARADOXES DE LA PAUVRETÉ

REPORTAGES

préface de

René Dumont

EN VENTE EN LIBRAIRIE

REPÈRES

CONSOMMATION

Saint-Antonin-Noble-Val décide de retirer toutes ses bouteilles d'eau minérale de la vente

Les dirigeants de la société des eaux minérales de Saint-Antonin-Noble-Val ont décidé, dimanche 5 septembre, de retirer de la vente toutes les bouteilles en stock dans *les magasins et entrepôts de dis*tribution après la contamination accidentelle qui a affecté la production de la chaîne d'embouteillage au mois d'août. *« Cette décision est prise en accord avec les pouvoirs publics, les services de la santé et les distributeurs, afin d'assurer la protection des consommateurs »*, précise la société dans un communiqué, tout *en rappelant que l'eau de la source* n'est pas contaminée. Il s'agit d'un germe, le *pseudomonas aeruginosa*, présent au niveau des filtres de la chaîne et susceptible de provoquer des troubles gastro-intestinaux chez les personnes âgées, les femmes enceintes et les enfants. L'eau minérale de Saint-Antonin-Noble-Val est distribuée dans toute la France, mais plus largement en *Midi-Pyrénées*, en Bretagne et en Ile-de-France.

MÉDECINE

Nouvelle transplantation cardiaque au CHU de Tours

Una greffe cardiaque a été pratiquée, samedi 4 septembre, au CHU de Tours. Cette transplantation survient quelques jours après le refus opposé par la direction de cet hôpital de dépasser le quota de quatre greffes annuelles imposé par le budget de l'établissement (*le Monde* daté 29-30 août). Selon Michel Moujart, le nouveau direc*teur du CHU, cette greffe s'impo*sait compte tenu de critères médicaux d'urgence. *« Quelles que soient les contraintes financières auxquelles nous devons faire face, l'hôpital public se doit de remplir sa mission*, nous a déclaré M. Moujart. *Lorsqu'il s'agit d'une question médicale d'urgence, nous devons être en mesure de répondre, quitte ensuite à adapter notre budget et à demander des crédits supplémentaires »*.

RELIGIONS

Un rassemblement interconfessionnel pour la paix à Chicago

Près de 8 000 délégués de deux cents religions – dont le dalaï-lama, chef spirituel des bouddhistes tibétains et le cardinal américain Bernardin – ont tenu un rassemblement pour la paix à Chicago (Illinois), qui s'est achevé samedi 4 septembre. *« Les dirigeants de certaines religions incitent à l'agression, au fanatisme, à la haine et à la xénophobie, inspirent ou légitiment des conflits violents et meurtriers*, souligne la déclaration finale. *Nous nous engageons à créer une culture de non-violence, de respect, de justice et de paix. Nous n'opprimerons, ne blesserons, ni ne tuerons d'autres êtres humains et nous ne considérerons plus la violence comme moyen de régler les différends. »* Quatre organisations juives s'étaient retirées du rassemblement en raison de la présence du mouvement musulman fondamentaliste américain fondé par Malcolm X. – *(AFP.)*

□ **Le cyclone « Yancy », au Japon, a fait au moins 47 victimes.** – Le cyclone « Yancy », qui a frappé, vendredi 3 septembre, l'île japonaise de Kyushu, dans le sud-ouest de l'archipel, et la côte occidentale de l'île de Honshu, a fait au moins 39 morts, 8 disparus et 55 blessés. « Yancy », qui a causé d'importants dégâts sur son passage (ponts détruits, routes coupées, maisons et cultures ravagées, glissements de terrain et torrents de boue), est, selon *l'agence météorologique japonaise*, le troisième par sa violence qui ait touché le Japon depuis cinquante ans. – *(AFP., Reuter)*

□ **Espace : cinquième report de lancement pour la navette Discovery.** – Le lancement de la navette spatiale américaine Discovery, prévu pour le 10 septembre, a été reporté pour la cinquième *fois en* deux mois. Il pourrait avoir lieu le 12 septembre. Lors de la dernière tentative de lancement de Discovery, la NASA avait dû interrompre le *tir quelques secondes avant* la mise à feu. – *(AFP.)*

Le report de la discussion sur la révision

Les embarras de M. Bayrou

A la veille de la rentrée scolaire qui sera essentiellement marquée par la mise en place de la réforme de la classe de première, M. Bayrou, ministre de l'éducation nationale, a annoncé, dimanche 5 septembre, le report *sine die* de la discussion sur la révision de la loi Falloux visant à libérer le financement de l'enseignement privé par les collectivités locales. Il a d'autre part rappelé les grands dossiers sur lesquels il entend travailler cette année : la lecture à l'école, l'avenir du collège et l'amélioration de la gestion des personnels enseignants.

Dur métier, décidément, que celui de ministre de l'éducation. François Bayrou n'aura pas tardé à s'en rendre compte et à en faire la démonstration, à la veille de la rentrée scolaire qui verra, mardi 7 septembre, près de treize millions d'enfants et d'adolescents retrouver le chemin de l'école, du collège ou du lycée.

Il y a quelques semaines seulement, devant l'Assemblée nationale, il soutenait la proposition de loi parlementaire visant à réviser la loi Falloux et à libérer complètement les possibilités de financement de l'enseignement privé par les collectivités locales. Invoquant Jules Ferry et Louis Aragon, il défendait avec énergie cette réforme *« cohérente et équitable »*, de nature à ouvrir une *« ère nouvelle »* de paix scolaire et de *« respect réciproque »* entre l'enseignement public et l'enseignement privé, après des décennies d'affrontements et de passions.

Dimanche 5 septembre, invité de « L'heure de vérité » sur France 2, M. Bayrou a plaidé, avec une conviction presque égale, en faveur du report *sine die* de l'examen de ce projet de révision de la loi Falloux, présenté avant l'été comme une priorité. Certes, a-t-il souligné, il s'agissait là d'une réforme *« juste »* et, qui plus est, d'une *« promesse explicite »* du programme de gouvernement du RPR et de l'UDF. Et la majorité aurait pu *« passer en force »* pour faire adopter, lors de la session parlementaire d'automne, cette proposition de loi dont la discussion a été interrompue le 30 juin au Sénat et que le président de la République avait refusé d'inscrire à l'ordre du jour de la session extraordinaire du mois de juillet.

Une mission d'information

Reconnaissant à regret que les esprits n'étaient pas encore mûrs, à droite comme à gauche, affichant son souci de ne pas *« replacer l'école au centre d'un affrontement idéologique »* et, au contraire, d' *« apaiser les passions »*, M. Bayrou a donc enterré le dossier. Et pour tenter de faire passer la pilule, notamment auprès des responsables et des parents de l'enseignement privé, il a annoncé la création d'une mission d'information, confiée au doyen Georges Vedel (1), ancien membre du Conseil constitutionnel, ancien président de la commission de révision de la Constitution et jouissant, selon le ministre, d'une *« image indiscutable de neutralité »*.

Cette mission, pour laquelle le doyen Vedel sera assisté de deux hauts magistrats, l'un du Conseil d'Etat et l'autre de la Cour des comptes, aura pour tâche d' *« éclairer l'opinion publique »* en répondant à trois questions : quel est l'état du droit, de la loi et de sa pratique ? Quel est l'état du parc immobilier scolaire, privé mais aussi public ? Combien cela coûterait-il aux familles de remettre ce parc en bon état ? Mais aucun délai n'a été fixé à cette mission d'information et le ministre a reconnu sans détour que *« la loi ne sera pas représentée tant que la mission ne sera pas achevée »*.

Bref, la discussion est renvoyée aux calendes et, quoiqu'il en coûte à M. Bayrou, le gouvernement se débarrasse ainsi d'un dossier qui menaçait de ressouder la gauche et surtout de diviser la majorité et de rallumer les passions sur le terrain de l'école, toujours imprévisible. Reste à François Bayrou à se consacrer à son ministère, et à remettre sur le métier les dossiers clefs qu'il évoque avec insistance depuis son arrivée rue de Grenelle.

Une année de consultations

Sur tous ces dossiers – la lecture à l'école primaire, le *« maillon faible »* du collège, la formation professionnelle, la gestion des personnels enseignants, – il devrait surtout consulter tout au long de cette année. Car s'il veut *« changer l'école »*, François Bayrou n'entend pas le faire à marche forcée. *« Réformer et réconcilier »* : tel est l'exercice acrobatique auquel il souhaite se livrer.

Sur la lecture tout d'abord. Le ministre n'a pas désarmé sur son objectif *« presque fou »* de diminuer de moitié le nombre d'enfants non lecteurs entrant au collège. Reste à trouver la méthode. Précisément, le ministre a une intuition : tous les enfants peuvent réussir si on leur fournit de bons maîtres et de bonnes méthodes d'apprentissage. Il suffit de les trouver et, en s'appuyant fermement sur *« les maîtres qui réussissent »*, de les répandre dans les classes. L'inspection générale est, pour le moment, la seule instance sollicitée pour cette tâche herculéenne.

Le ministre de l'éducation nationale aborde la question du collège avec le même état d'esprit : il faut convaincre mais, surtout, *« ne rien casser »*. Le collège unique est *« injuste »*, soutient François Bayrou, parce qu'il fabrique de l'échec. *« C'est un mensonge, tous les enseignants le savent, d'apporter le même enseignement à tous les élèves »*. En même temps, ce collège unique, installé par René Haby il y a presque vingt ans, est sans doute un moindre mal comparé au système en filières étanches, « ségrégatif » que certains, à droite, voudraient voir renaître. On gardera donc, selon le mot du ministre, ce *« collège inique »* mais en y introduisant un antidote, destiné à corriger ses effets les plus négatifs. Le ministre souhaite en effet créer, au sein même des collèges, des classes de *« remise à flot »* d'où les élèves sortiraient requinqués, prêts à réintégrer le circuit ordinaire.

Mais la réflexion ne fait que commencer, insiste François Bayrou, et tous les enseignants de collège vont être consultés. Des propositions concrètes seront faites à la fin de l'année et des expérimentations démarreront l'an prochain.

« L'échec formidable » de la formation professionnelle est un autre terrain sur lequel le ministre entend bien s'exprimer. D'où son insistance à rappeler qu'il a fait inscrire, dans le projet de loi quinquennale sur l'emploi de son collègue Michel Giraud, une idée *« révolutionnaire »* : tous les jeunes sortant du système scolaire auront reçu une formation professionnelle. Elle sera sans doute modeste, davantage *« initiation »* que véritable expérience, mais sera organisée à l'échelon des établissements et visera essentiellement les *« 92 000 jeunes qui quittent l'école sans rien dans les mains »*.

Relance des « postes à profil »

Dernier dossier et non des moindres : la gestion des enseignants. La gauche avait, très tardivement, tenté une échappée dans ce domaine. Elle s'était soldée par quelques aménagments à la règle du « mouvement » et du « barème », concédés par les syndicats. Mais François Bayrou fait apparemment le pari qu'il peut réussir là où ses prédécesseurs ont échoué.

Il promet de relancer l'idée des *« postes à profil »*, de fournir des *« avantages »* à ceux qui les acceptent, bref de cesser d'envoyer au casse-pipe, dans les établissements les plus difficiles, les profs les plus jeunes et les moins formés.

En bon enseignant, M. Bayrou a donc fixé, à la veille de la rentrée, le programme de l'année. Il en a prudemment ôté la partie la plus ardue – la révision de la loi Falloux – pour n'en conserver que les chapitres les plus attendus. Et en fixant une méthode d'un grand classicisme : *« consultation »* au premier trimestre, *« discussion »* au deuxième et *« décision »* avant les grandes vacances.

GÉRARD COURTOIS
et CHRISTINE GARIN

(1) Georges Vedel est ancien doyen de la faculté de droit de Paris et ancien membre du Conseil constitutionnel (1980-1989). Il a présidé en juin 1992, à la demande de Pierre Bérégovoy alors premier ministre, une commission sur la réforme du mode de scrutin. Il a également présidé le comité consultatif pour la révision de la Constitution qui a remis son rapport au président de la République le 15 février.

Treize millions d'élèves

Public et privé France métropolitaine et DOM	Rentrée 1992	Rentrée 1993	Variation en effectifs	Variation en %
ECOLES	6 863 900	6 818 000	– 45 900	– 0,6
dont • maternelles	2 642 800	2 642 600	– 200	0
• primaires	4 144 900	4 104 400	– 40 500	– 0,9
• adaptation	76 200	71 000	– 5 200	– 6,8
COLLÈGES	3 234 000	3 316 400	+ 82 400	+ 2,5
LYCÉES	2 794 500	2 777 500	– 17 000	– 0,6
dont • 2e cycle long	1 593 400	1 578 800	– 14 600	– 0,9
• professionnels	820 800	804 900	– 15 900	– 1,9
• spécialisés	126 000	126 400	+ 400	+ 0,3
• post-bac	254 300	267 400	+ 13 100	+ 4,8
TOTAL	12 892 400	12 911 900	+ 19 500	+ 0,1

Source : ministère de l'éducation nationale.

Le calendrier scolaire (*)

	ZONES	1993-1994
Rentrée des élèves	A, B et C	Mardi 7 septembre
Vacances de Toussaint	A, B et C	Du jeudi 21 octobre au mardi 2 novembre
Vacances de Noël	A, B et C	Du mardi 21 décembre au lundi 3 janvier
Vacances d'hiver	A	Du vendredi 25 février au lundi 14 mars
	B	Du vendredi 18 février au lundi 7 mars
	C	Du vendredi 11 février au lundi 28 février
Vacances de printemps	A	Du samedi 23 avril au lundi 9 mai
	B	Du samedi 16 avril au lundi 2 mai
	C	Du samedi 9 avril au lundi 25 avril
Vacances d'été	A, B et C	Mardi 5 juillet
Rentrée des élèves	A, B et C	Mardi 6 septembre

La zone A comprend les académies de Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Nantes, Rennes et Toulouse.
La zone B comprend les académies d'Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen et Strasbourg.
La zone C comprend les académies de Bordeaux, Créteil, Versailles et Paris.
(*) Le départ des congés s'entend après la classe, la reprise des cours le matin du jour indiqué.

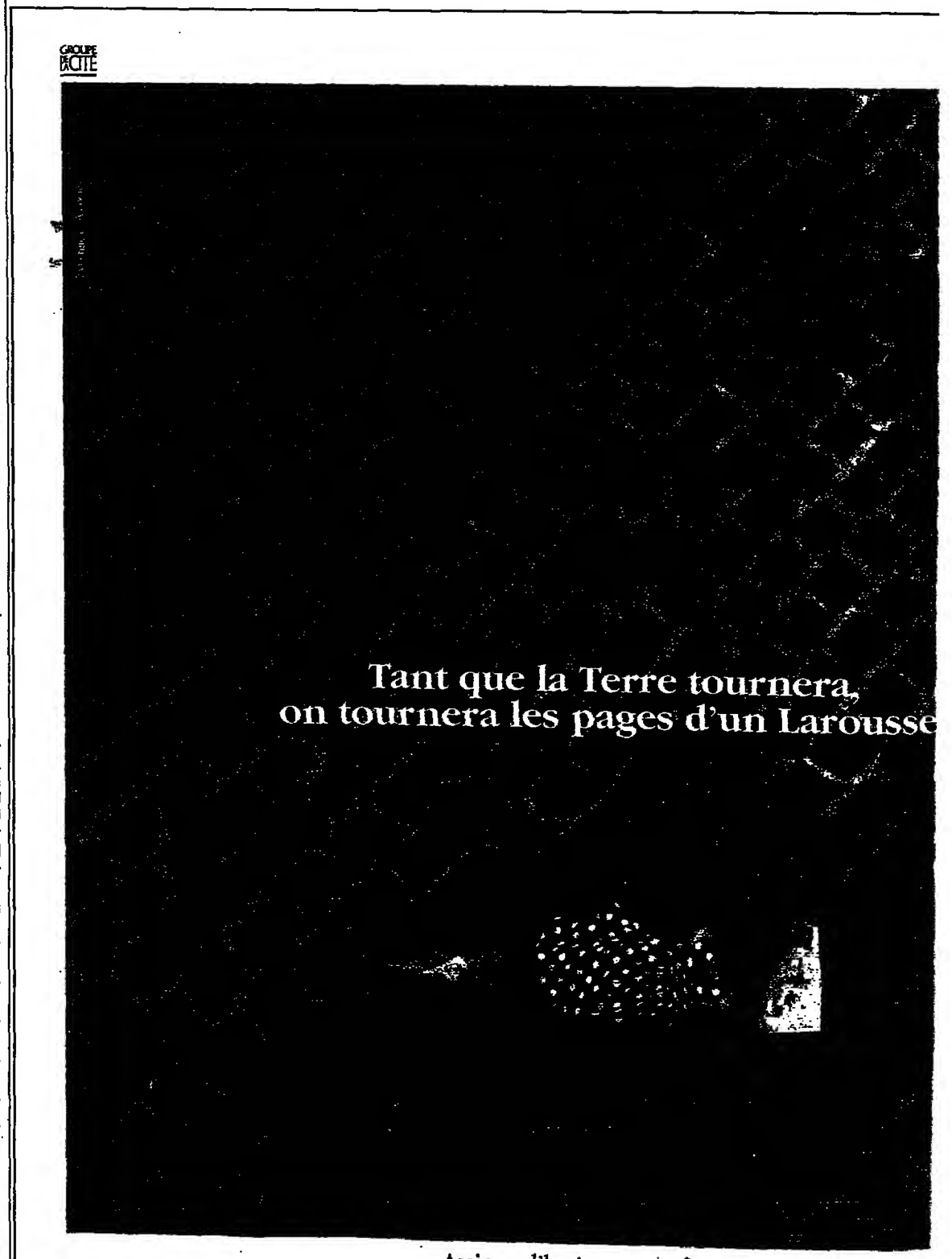

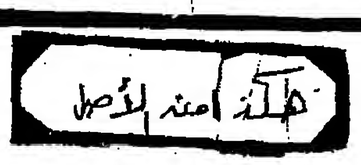

SOCIÉTÉ

de la loi Falloux et la rentrée scolaire

A petits pas, de la maternelle au baccalauréat

Après les rentrées scolaires organisées de façon anticipée, depuis les premiers jours de septembre, pour quelques centaines de milliers d'écoliers (*le Monde* du 2 septembre), ce sont – au total – quelque 12 911 900 élèves qui vont retrouver le chemin des écoles, des collèges et des lycées français, publics et privés, mardi 7 septembre. Ils auront été précédés, la veille, par près de 900 000 enseignants.

Préparée, depuis un an, par les services du ministère et les rectorats, organisée en fonction de perspectives démographiques connues de longue date, étayée par des recrutements d'enseignants (4 300 emplois d'enseignants supplémentaires) inscrits au budget 1993, cette rentrée, comme à l'habitude, ne laisse guère de place à l'improvisation ou aux innovations. Et, en dépit des projets ou des inflexions annoncées, le nouveau ministre de l'éducation, M. Bayrou, ne pouvait guère, en quelques mois, qu'emboîter le pas de ses prédécesseurs.

■ **Ecole :**
priorité à la lecture

La priorité absolue à l'école primaire est l'apprentissage de la lecture, martèle sur tous les tons Francois Bayrou depuis son arrivée au ministère. Ce thème devrait donc, cette année, occuper largement le terrain pédagogique dans les écoles. Mais, au-delà des intentions, la démarche du ministre et de son équipe semble encore bien floue. M. Bayrou souhaite, par exemple, développer *« la détection précoce des enfants ayant des difficultés de lecture »*, en recentrant l'action des réseaux d'aide spécialisés, les anciens groupes d'aide psycho-pédagogiques (GAPP), sur les écoles maternelles.

Autre cheval de bataille du ministre : les méthodes de lecture. L'inspection générale a reçu pour mission de détecter les « bonnes » méthodes et les stratégies pédagogiques les plus efficaces, afin qu'elles soient largement diffusées. Enfin, l'opération « 100 livres pour l'école » est reconduite pour la quatrième année consécutive, mais elle est réorientée vers la création de bibliothèques centres documentaires.

La rénovation pédagogique dans les écoles, engagée en 1990 par Lionel Jospin, risque, en revanche, de marquer le pas. Les principes n'en sont pas formellement remis en cause par l'actuel ministre, mais *ils ne sont visiblement pas au cœur* de ses préoccupations. Centrée sur « la mise en place des cycles », la réforme devait progressivement substituer, au découpage annuel de la scolarité, des cycles de trois ans mieux adaptés à la diversité des rythmes des enfants, permettre, pour une partie de l'horaire, la mise en place de « groupes de besoins » (ou groupes de niveaux), inciter, enfin, les instituteurs à travailler collectivement autour d'un « projet d'école ». Il semble que l'on soit loin du compte. L'évaluation conduite par l'inspection générale et publiée dans son rapport annuel au mois de juin dernier, montre en effet que, malgré les efforts déployés par une partie des inspecteurs du primaire, la réforme engagée n'a eu que peu de prise sur le terrain.

■ **Collège :**
le poids des effectifs

A la différence des écoles et des lycées qui devraient voir leurs effectifs baisser légèrement cette année (– 45 000 dans le primaire et – 17 000 dans les lycées), les 6 900 collèges français (5 083 dans le public et 1 826 dans le privé) vont devoir absorber, pour la troisième année consécutive, une pression démographique importante. Plus de 82 000 élèves supplémentaires y sont en effet attendus, soit *une augmentation de 2,5 %*. Laissé en jachère par ses prédécesseurs, le chantier du collège est largement ouvert et François Bayrou, qui n'a jamais caché ses réticences à l'égard du *« dogme du collège unique »*, a promis de livrer ses premières réflexions sur le sujet au printemps 1994.

Dans l'immédiat, les innovations de cette rentrée sont sporadiques. Afin de donner aux élèves concernés une orientation plus ouverte, l'implantation des quatrièmes technologiques se poursuit en collège et les élèves de ces classes disposeront, cette année, d'un nouvel horaire. La part consacrée à l'enseignement de la technologie passera de dix heures à sept heures hebdomadaires au profit d'un temps plus long consacré à l'enseignement général. En outre, l'étude d'une deuxième langue vivante sera proposée dans ces classes.

Autre nouveauté : l'enseignement de la physique-chimie en quatrième (deux heures hebdomadaires), bénéficiera d'un nouveau programme, réservant une large place aux sciences expérimentales. Cet enseignement s'adressera à la première génération d'élèves n'ayant pas suivi d'enseignement dans ces disciplines en sixième-cinquième et qui arrivent, cette année, en quatrième.

■ **Lycée :**
rénovation en première

Comme l'an dernier, le principal changement, à cette rentrée, concerne les lycées puisque leur réforme pédagogique, mise en œuvre depuis un an dans les classes de seconde, doit se poursuivre cette année en classe de première, préludant aux modifications prévues pour l'an prochain en terminale et au baccalauréat.

Confirmée, malgré les quelques corrections introduites, en juin dernier, par M. Bayrou, cette rénovation ne devrait pas modifier radicalement les habitudes (*lire l'encadré ci-dessous*). Les vingt-cinq séries de baccalauréat seront certes ramenées à sept : trois pour l'enseignement général (lettres, sciences, sciences économiques et sociales) et quatre pour l'enseignement technologique (sciences et technologies tertiaires, sciences et technologies de laboratoire, sciences et technologies industrielles, médico-social). Mais le système d'options très ouvert qui a été arrêté doit aboutir, dès la session de 1995, à des séries de baccalauréat très nombreuses et diversifiées.

En classe de première, dès cette rentrée, les enseignements sont organisés en deux groupes : matières obligatoires et options. Au titre des enseignements obligatoires, les élèves de première suivent en outre un enseignement en « module », dont l'horaire hebdomadaire est de deux heures. Une heure est consacrée à l'approfondissement dans une discipline, la deuxième heure est laissée à l'initiative des établissements.

La réforme entrera en vigueur en classe terminale à la rentrée 1994. Chaque élève devra choisir un « enseignement de spécialité » à l'intérieur de sa série. Par exemple, en lettres, quatre séries sont prévues : lettres-langues, lettres classique, lettres-arts, lettres-mathématiques. Toutefois, par rapport au dispositif actuel, les coefficients du baccalauréat ont été revus afin de renforcer le poids des matières dominantes de la série. En revanche, comme dans l'actuel baccalauréat, et malgré les vives critiques que ce système suscite, les options choisies par l'élève ne feront pas forcément l'objet d'une évaluation à l'examen.

Dans les lycées professionnels, le principal changement de la rentrée concerne les BEP (brevet d'enseignement professionnel), qui inaugurent de nouveaux programmes dans les disciplines d'enseignement général et de nouveaux horaires. Trois heures « modulaires », laissés à l'initiative des établissements en *fonction des besoins des élèves*, seront désormais consacrées aux disciplines d'enseignement général dans les classe de BEP.

Ch. G.

Le frémissement de la réforme

A peine un mois après avoir rendu publiques ses décisions sur la classe de première (*le Monde* des 2 et 3 mai), François Bayrou envoyait l'inspection générale de l'éducation nationale prendre la température des lycées. Le gel des dispositions arrêtées par le précédent gouvernement pour les classes de première avait été décidé à la hâte, début avril, alors que les lycéens de seconde étaient censés avoir déjà choisi filières et options. Et cet ultime coup de théâtre dans l'interminable saga de la réforme avait provoqué, chez les enseignants, les lycéens et leurs familles, *désarroi et lassitude*.

Le ministre de l'éducation nationale a donc demandé à l'inspection générale d'analyser la façon dont « passait » la réforme dans une quarantaine de lycées de centre-ville. Elle a livré ses conclusions dans un document d'une dizaine de pages qui n'a pas été rendu public.

Le constat dressé par l'inspection est instructif à plusieurs titres. Il apparaît, tout d'abord, que les responsables d'établissement ne se sont pas toujours acquitté sérieusement et rapidement de leur tâche d'information auprès des élèves et des familles. Un peu moins du quart des établissements visités – tous situés en centre-ville, rappelons-le – ont fourni à leurs élèves et leurs parents une *« excellente information »* sur les nouveautés introduites en première. Avec, tout au long de l'année, la large diffusion de bulletins d'information, des réunions parents-professeurs et un dialogue avec les élèves.

Pas de « grands bouleversements »

Dans ces établissements d'exception, précise le document, *« les professeurs des classes préparatoires participaient parfois à certaines réunions pour rendre cohérents avec la réforme les critères de recrutement dans ces classes »*. Conclusion de l'inspection : *« C'est bien sûr dans ces établissements que l'on observe l'amorce la plus nette de rééquilibrage des séries. »*

En revanche, dans un peu plus de la moitié des lycées, l'information dispensée aurait été *« bonne »*, sans plus, les proviseurs n'ayant pas réussi à mobiliser les enseignants autour des objectifs de la réforme. Enfin, l'effort aurait été quasi nul dans 20 % des établissements visités.

Les inspecteurs généraux évoquent aussi la résistance des familles. *« Si les élèves ont fait un pas vers la reconnaissance d'autres voies de réussite que la série S, les familles ne sont guère ébranlées, elles pensent que la série S demeure la voie royale. »*

Souhaité et lancé par la gauche, le rééquilibrage des séries dans un second degré construit, depuis des années, à partir des exigences d'une seule voie d'excellence – la série scientifique – est la principale ligne de force de la réforme des classes de première. Mais, comme le souligne en préambule l'inspection générale, les habitudes sont tellement ancrées qu'*« on ne pouvait guère espérer trouver dans les établissements de grands bouleversements »*.

Ainsi, observerait-on le statu quo dans 30 % des établissements, pour la plupart des lycées au caractère scientifique affiché, soucieux de préserver leur *« bonne image »*. Des changements timides apparaîtraient dans 40 % des lycées, avec, notamment, des orientations en série L un peu plus nombreuses, de la part d'élèves *« pas forcément médiocres en mathématiques »*. Enfin, 30 % environ des établissements seraient le théâtre de vrais changements, avec une amorce réelle de rééquilibrage des séries.

En classe de première, les lycéens peuvent, désormais, choisir autant d'options qu'ils le souhaitent. A charge pour les établissements de mettre à leur disposition la palette d'options la plus large et au ministère de veiller à ce que tous les lycées soient traités à égalité.

D'après l'inspection générale, le jeu de l'offre et de la demande fonctionne plutôt bien dans les établissements visités – *« la palette est large et chacun y trouve ce qu'il cherche »* – même si la série scientifique est, en général, privilégiée et si les élèves y choisissent en moyenne plus d'options. En série L (lettres), l'option mathématiques est offerte dans tous les établissements de l'échantillon sauf un et choisie par la moitié des élèves. Les options choisies en série ES (économique et social), si elles sont moins nombreuses, sont bien diversifiées. Enfin, en série S, les élèves conservent en général leur deuxième langue vivante et choisissent majoritairement l'option sciences expérimentales, *« fortement incités par l'établissement »*. La cote des langues anciennes semble néanmoins en baisse, malgré les efforts de François Bayrou pour offrir ce choix à tous les élèves : elles sont en recul en série L comme en série S.

La conclusion de l'IGEN est mitigée : même si l'on sent, ici ou là, un *« frémissement »*, la recherche des choix utiles, et les *« exigences de l'après-bac »* déterminent encore largement les stratégies scolaires des élèves et de leur famille. Et le bac scientifique reste encore, *« et de loin »*, le plus recherché. *« Tant que les recrutements des grandes écoles et celui de certaines universités n'aura pas prouvé qu'il donne sa chance aux autres séries*, concluent les inspecteurs, *rien ne pourra vraiment changer. »*

CHRISTINE GARIN

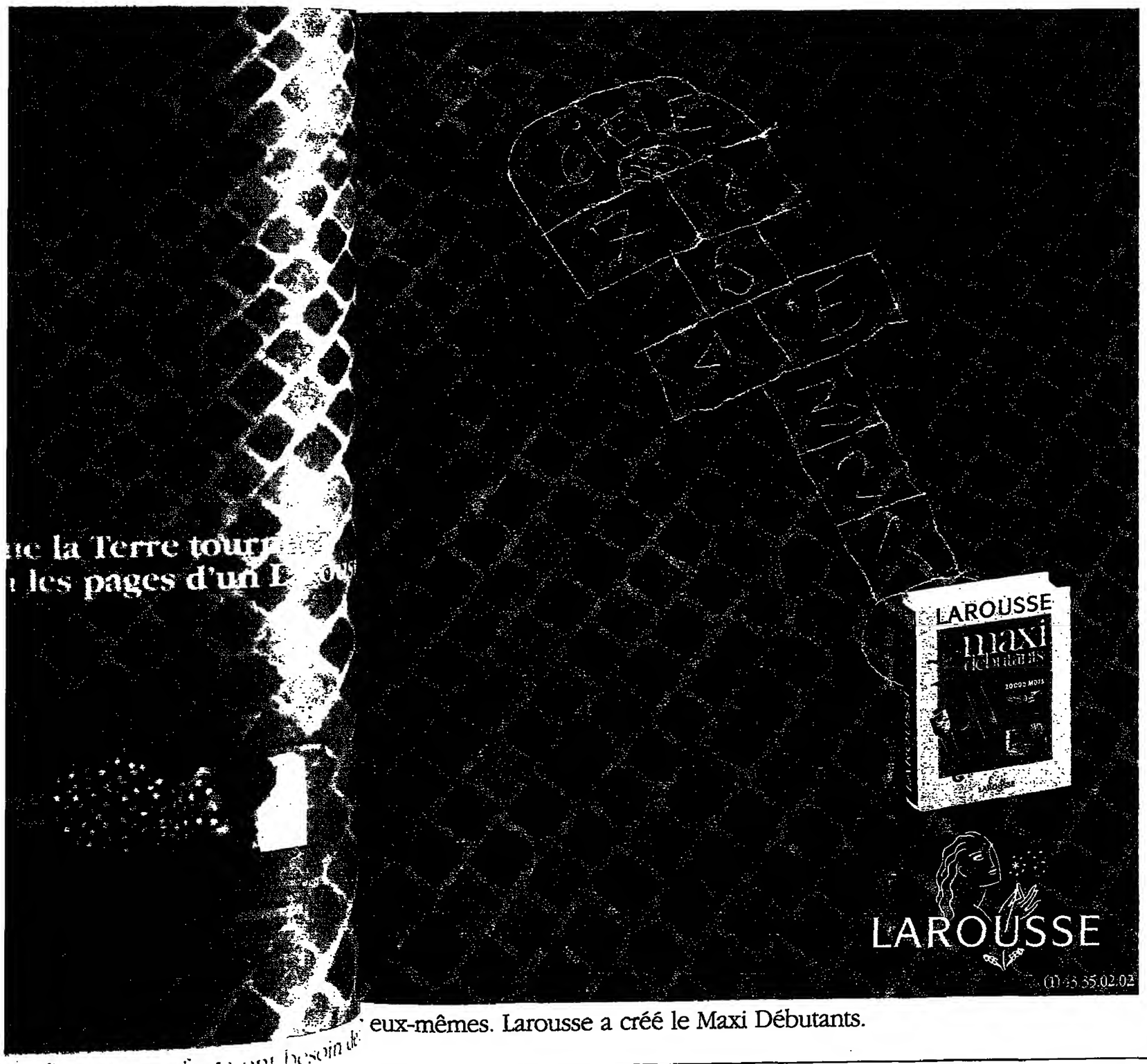

eux-mêmes. Larousse a créé le Maxi Débutants.

SPORTS

TENNIS : les Internationaux des Etats-Unis

Cédric Pioline en solitaire

Une nouvelle surprise a été enregistrée aux Internationaux de tennis de Flushing Meadow : la Tchèque Jana Novotna, tête de série numéro 8 et finaliste à Wimbledon, a été éliminée, dimanche 5 septembre, en huitièmes de finale par la Japonaise Kimiko Date. La Suissesse Manuela Maleeva-Fragnière (n° 11) a battu l'Espagnole Conchita Martinez (n° 4). Chez les Français, seuls Cédric Pioline (n° 15) et Nathalie Tauziat (n° 14), respectivement vainqueurs du Suédois Mats Wilander et de l'Allemande Christina Singer, restent en course. Arnaud Boetsch avait été éliminé, samedi 4 septembre, par l'Américain Pete Sampras (n° 2) et Mary Pierce (n° 13) a été sévèrement battue, dimanche, par l'Allemande Steffi Graf (n° 1). En huitièmes de finale, Nathalie Tauziat rencontrera l'Espagnole Arantxa Sanchez-Vicario (n° 2), et Cédric Pioline sera opposé au numéro un mondial, l'Américain Jim Courier.

NEW-YORK

de notre envoyée spéciale

Ce garçon a quelque chose d'un horloger. Tête baissée, gestes calculés, Cédric Pioline façonne un match comme on monte le mécanisme d'une pendule, avec précision, patience et nonchalance. Il aura fallu attendre le troisième tour pour que soit réglé son minutieux tennis. Les deux précédentes rencontres contre David Prinosil et l'Américain Jared Palmer avaient été laborieuses, longues de cinq sets. Tout n'allait pas trop bien. Son service était un peu patraque. L'amplitude de son beau revers semblait corsetée dans un carcan invisible. Son coup droit était déréglé. Dimanche, face à Mats Wilander, Cédric Pioline a retrouvé son jeu de métronome qui a soumis le Suédois à son rythme, un tantinet lancinant. Mais bigrement efficace.

On pourra dire que ce tennis-là sent la sueur, trahissant de nombreuses heures de travail, de longs mois de préparation plutôt que du talent pur. Cédric Pioline ne s'en cache pas. C'est un bosseur qui s'adapte à toutes les surfaces. Ainsi sur la terre battue monégasque, en avril, où il fut battu en finale par Sergi Bruguera, ou sur le gazon de Wimbledon où il parvint en quarts de finale.

Devenu numéro un français pour la première fois de sa carrière après les Internationaux de Grande-Bretagne, dépassant Guy Forget – blessé et absent de la compétition, – il doit sa progression à un homme, Henri Dumont : *« Avec lui*, explique-t-il, *j'ai fourni un énorme travail physique, j'ai tenté de gommer petit à petit mes points faibles, comme le coup droit, sans me polariser dessus. La confiance est venue avec le travail. »*

Sa méthode tient d'ailleurs plus du système individualiste américain que du système collectif français. Bien que numéro un national, Cédric Pioline chemine, en effet, hors du giron fédéral. Il a refusé de faire partie de l'équipe de France de Coupe Davis, car la Fédération française de tennis lui demandait de se passer de son coach pour suivre les stages de préparation et les rencontres avec les entraîneurs nationaux, Patrice Hagelauer et Eric Deblicker. L'affaire a fait grand bruit. Avec son chef de file, la France aurait sans aucun doute pu éviter, en juillet, sa défaite contre l'Inde, en quarts de finale de la Coupe Davis. A Flushing Meadow, il est le dernier représentant français dans le tableau masculin. Seul, une fois de plus, dans une compétition. Fabrice Santoro et Arnaud Boetsch sont repartis s'entraîner.

Quinzième joueur mondial, poulain de l'écurie du fabricant Nike, aux côtés de Jim Courier ou d'André Agassi, Cédric Pioline reste en marge du vedettariat. Face aux médias, il reste timide, peu loquace, ombrageux. Pour devenir une vedette, il lui manque encore la victoire dans un tournoi ou contre l'un des cinq premiers mondiaux dans un tournoi du Grand Chelem. Comment explique-t-il la poignée de places qui le séparent d'un Jim Courier ou d'un Pete Sampras? *« Je suis capable d'approcher leur niveau pendant un match ou deux*, dit-il. *Je fais mes études à l'entraînement et mes matches sont des examens. Eux, ils sont déjà dans la vie active. »*

BÉNÉDICTE MATHIEU

La Japonaise aux deux visages

Première Japonaise à parvenir en quarts de finale d'un tournoi du grand chelem, Kimiko Date est devenue une héroïne nationale et la coqueluche du public américain. Non contente d'éliminer une tête de série, la Tchèque Jana Novotna, elle a fait le spectacle dimanche. Comique, oubliant l'annonce des points et omettant de revenir à sa chaise pour le repos. Insolente, changeant de main pour retourner les services de Novotna. Kimiko est gauchère et joue de la main droite.

Kimiko Date ne parle pas l'anglais, lacune exceptionnelle pour une joueuse de son rang : elle est dix-neuvième mondiale. Elle partage cette exotique habitude avec ses compatriotes japonaises qui étaient trois à l'accompagner aux Internationaux des Etats-Unis. Pourtant, elle ne leur ressemble guère. Quand celles-ci font du tennis un exercice de durée et d'usure, Kimiko est d'une incroyable agressivité. Une balle trop courte, et la voilà qui se rue sur le filet pour punir son adversaire. Hors des courts, cette brunette de vingt-deux ans, pas très haute (1,63 mètre) et pas bien lourde (53 kilos), est une sacrée nature au sourire généreux, au verbe aussi véloce que son jeu de jambes.

Du Japon, Kimiko Date garde le côté zen, un regard fermé pendant les rencontres qui ne laisse rien apercevoir de ses doutes, de ses rages. Depuis deux mois, elle joue en souffrant de la blessure au ligament du genou qui l'avait contrainte à déclarer forfait pour Wimbledon, en juillet dernier. Seule la grosse poche remplie de glace qu'elle y appose après ses rencontres peut trahir une gêne qu'elle dit ignorer et qu'elle soigne par une spécialité d'origine chinoise ... l'acupuncture.

B. M.

Les trois sœurs

Sur les trois, il restera au moins deux sœurs Maleeva en quarts de finale. L'aînée, Manuela, vingt-six ans, s'est qualifiée, dimanche, face à l'Espagnole Conchita Martinez. Mais le tirage au sort a voulu que Katerina, vingt-quatre ans, et Magdalena, la cadette, âgée de dix-huit ans, se disputent, lundi, une place pour figurer parmi les huit dernières joueuses du tournoi.

L'histoire des sœurs Maleeva commence en 1970. Le premier tournoi professionnel féminin vient de se disputer à Houston (Texas), apportant dollars et gloire aux concurrentes. Leur mère, Yulia Berberian, ancienne meilleure joueuse bulgare, décide que ses trois filles prendront sa relève et feront rayonner le nom de la famille sur toute la planète. Le tennis est-il une histoire de gènes? Les trois sœurs s'accordent un brin de talent, mais, surtout, beaucoup de volonté, de travail. Magdalena est onzième joueuse mondiale ; Manuela, devenue suisse après son mariage avec son entraîneur, François Fragnière, est douzième ; Katerina est vingtième. Si les deux aînées sont des joueuses de fond de court, Magdalena est plus expansive. Elle n'hésite pas à cogner, comme les filles de sa génération, et à venir au filet, ce qui explique sans doute qu'elle soit aujourd'hui la numéro un de la famille. *« Il n'y a pas de compétition entre nous*, explique Manuela. *Mais lorsque nous nous rencontrons l'équation est inextricable. Aucune ne veut battre l'autre, mais aucune ne veut perdre. »*

B. M.

Les résultats du samedi 4 et du dimanche 5 septembre

SIMPLE MESSIEURS

Troisième tour

B. Gilbert (EU) b. H. Holm (Suè.) 6-2, 6-3, 6-2; T. Muster (Aut., n° 12) b. P. McEnroe (EU) 6-4, 6-4, 6-4; A. Volkov (Rus., n° 14) b. A. Mansdorf (Isr.) 2-6, 7-5, 6-4, 6-2; C. Adams (EU) b. K. Novacek (Rép. tch.) 7-5, 7-5, 1-6, 6-4, M. Chang (EU, n° 7) b. B. Karbacher (All.) 4-6, 6-4, 6-3, 6-4; W. Ferreira (RSA) b. M. Goellner (All.) 6-4, 6-7, 3-6, 6-4, 6-3; T. Enqvist (Suè.) b. B. Black (Zim.) 6-3, 6-1, 6-1; P. Sampras (EU, n° 2) b. A. Boetsch (Fra.) 6-4, 6-3, 6-1; J. Courier (EU, n° 1) b. M. Washington (EU) 6-4, 6-4, 6-2; C. Pioline (Fra., n° 15) b. M. Wilander (Suè.) 6-4, 6-4, 6-4; R. Krajicek (PB, n° 10) b. T. Martin (EU) 6-7, 4-6, 7-6, 6-4, 6-4; A. Medvedev (Ukr., n° 8) b. K. Braasch (All.) 6-1, 6-4, 7-6. B. Becker (All., n° 4) b. S. Cortes (Chil.) 6-4, 6-4, 6-3; M. Larsson (Suè.) b. R. Fromberg (Aus.) 6-2, 7-5, 7-6; J. Morgan (Aus.) b. C. Costa (Esp.) 7-6, 7-6, 7-6; W. Masur (Aus.) b. J. Sanchez (Esp.) 6-1, 7-5, 7-6.

SIMPLE DAMES

Troisième tour

K. Maleeva (Bul.) b. G. Fernandez (EU) 6-1, 6-1; M. Maleeva (Bul., n° 10) b. K. Po (EU) 2-6, 6-3, 6-4. M.-J. Gaidano (Arg.) b. J. Byrne (Aus.) 2-6, 6-2, 6-3; N. Zvereva (Blé.) b. Z. Garrison-Jackson (EU, n° 16). H. Sukova (Rép. tch., n° 12) b. K. Habsudova (Slo.) 3-6, 6-2, 6-4; M. Navratilova (EU, n° 3) b. B. Rittner (All.) 6-4, 4-6, 6-2. N. Tauziat (Fra., n° 14) b. C. Singer (All.) 6-3, 6-2; A. Sanchez-Vicario (Esp., n° 2) b. C. Rubin (EU) 6-0, 6-1.

Huitièmes de finale

S. Graf (All., n° 1) b. M. Pierce (Fra., n° 13) 6-0, 6-1; G. Sabatini (Arg., n° 5) b. L. Davenport (EU) 6-7, 6-4, 6-4. M. Maleeva-Fragnière (Sui., n° 11) 1-6, 6-0, 6-2; K. Date (Jap.) b. J. Novotna (Rép. tch., n° 8) 6-4, 6-4.

Entre parenthèses, la nationalité des joueurs et, éventuellement, leur numéro de tête de série.

SPORTS ÉQUESTRES : le Masters de Paris

L'autre couple Whitaker

Le Belge Philippe Lejeune, sur *Shogoun*, s'est imposé, dimanche 5 septembre, dans le Grand Prix du Masters de Paris, devant l'Irlandais Eddie Macken, sur *Schalkhaar*, et les deux précédents vainqueurs de l'épreuve, les Français Roger-Yves Bost, sur *Trésor du Renom*, et Michel Robert, sur *Sissi de la Lande*.

Un couple Whitaker peut en cacher un autre. Depuis des années, les meilleurs cavaliers de saut d'obstacles ont appris à se méfier des frères John et Michael, aux cheveux et au verbe rares. Ils ont pris l'habitude de sourire de leur penchant pour la bière, comme pour oublier qu'ils raflent les coupes avec la même facilité qu'ils descendent les pintes. Les deux Britanniques laissent dire et s'amusent même à en rajouter, cigarette au bec, canette à la main et démarche pataude, pour écœurer la concurrence. Ils toisent les jaloux du haut de leurs deux premières places dans la hiérarchie mondiale, conscients de leur supériorité et sûrs de leur art. *« On a longtemps cru que les Américains étaient les meilleurs*, expliquait ainsi le Français Eric Navet à *l'Equipe Magazine. En réalité, ce sont les frères Whitaker. J'ai monté* Milton *à Stockholm, lors de la finale tournante des championnats du monde, et je n'ai jamais vu un cheval aussi bien dressé. »*

A Paris, le duo était incomplet. John, l'aîné, était resté dans sa ferme du Yorkshire, pour veiller sur sa machine à gagner. Son gris *Milton*, cette monture idéale que tous les cavaliers rêvent un jour de dénicher, boite encore après une mauvaise blessure. Qu'à cela ne tienne, un couple légitime a succédé à la fratrie. Véronique Whitaker, la femme de Michael, a remplacé John sans se faire prier. Depuis qu'elle est entrée dans la famille, la cavalière émérite a trop rarement l'occasion de monter dans les mêmes concours que son mari pour rechigner à jouer les doublures.

L'histoire du couple est née en 1978, dans le seul lieu que les Whitaker consentent à fréquenter en dehors de leurs fermes : un concours de saut d'obstacles. Aux championnats d'Europe juniors, Véronique, une jeune Belge de dix-sept ans, rencontre Michael, alors âgé de seize ans, et décide de le suivre dans le nord de l'Angleterre. *« Ce n'était pas évident de tout lâcher pour aller vivre au milieu de nulle part*, dit-elle, *avec un homme qui ne parle pas beaucoup, amateur de bière et passant son temps à cheval. »* Depuis, le français de Véronique s'est teinté d'intonations du Yorkshire. Elle a fait sienne cette existence entièrement dédiée au cheval, où les scènes de ménage ne s'offrent guère d'autres sujets que la meilleure façon de passer un obstacle.

La victoire d'un remplaçant

Dans les concours où les deux cavaliers s'alignent ensemble, le plaisir de Véronique Whitaker s'efface rapidement devant l'addition des angoisses. *« La situation la plus stressante, c'est lorsque je pars avant lui. Je sais qu'il me regarde et qu'il juge chacune de mes fautes. Ni l'un ni l'autre n'avons le caractère facile, et tout finit souvent en hurlements. »* Puis, au bord de la piste, la cavalière regarde son mari s'élancer. En croisant les doigts, pour qu'un nouveau trophée vienne étoffer la collection familiale. Chez les Whitaker, l'intérêt du clan finit toujours par étouffer les fiertés personnelles.

Véronique Whitaker est rarement déçue. A l'inverse de son frère, Michael n'a jamais été l'homme d'un seul cheval. Le cadet préfère concentrer son énergie dans le travail quotidien plutôt que dans la recherche de la perle rare. Il a su se construire un palmarès à force de régularité. Il s'est glissé aux premières places de tous les grands concours en faisant valser ses montures. *« Hongres, entiers, juments, bons ou mauvais caractères, je m'en fiche*, dit-il, *du moment que ça saute. »*

Dimanche, Véronique Whitaker aura pourtant tremblé en vain, à cause d'un de ses compatriotes, remplaçant de dernière minute comme elle. Eliminée dès le premier parcours, avec trois fautes, elle a regardé du bord de la piste le Belge Philippe Lejeune souffler la première place à son mari et à ses trois autres rivaux des barrages. Venu «en touriste», le Bruxellois semblait le premier surpris d'avoir chipé le prix de 250 000 francs aux favoris de l'épreuve. En se moquant de la logique du saut d'obstacles, que la famille Whitaker a si souvent su dompter à son profit.

JÉRÔME FENOGLIO

Championnat du monde de surf

Biarritz, Mecque de la vague

La finale masculine de la troisième étape du championnat du monde de surf devait avoir lieu, lundi 6 septembre à Biarritz. L'épreuve biarrote a été très perturbée par le manque de vagues, mais reste déterminante pour l'obtention du titre mondial.

BIARRITZ

de notre envoyé spécial

« Peut-on imaginer un jeu plus simple, plus naturel et plus innocent que celui-là : un os de seiche et les vagues. Nul besoin d'artifice, nulle tricherie possible. Seuls comptent la beauté du geste et l'élément marin dans leur pureté originelle. » En débarquant à Hawaii en 1778, le capitaine Cook découvre le *hé'enalu*, divertissement tribal et instrument de sélection des élites micronésiennes. Il ne se doute pas que, devenu surf deux siècles plus tard, ce jeu représentera pour une partie de la jeunesse le symbole d'un authentique retour aux sources de la mère nature. Et encore moins que les adeptes de ce loisir devenu sport éliraient Biarritz «grande Mecque du surf».

Car c'est bien sur la Côte basque que se dessine le destin des meilleurs mondiaux. Ceux qui sont en tête de ce championnat comportant dix épreuves, ont toutes chances de remporter le titre. Les caprices de l'océan qui, l'an passé, avaient interrompu les épreuves en quarts de finale par manque de vagues, et, cette année, ont contraint les organisateurs à retarder la compétition, n'entameront pas cette réputation. Les surfeurs, patients et fatalistes, ont appris à respecter les éléments.

Le surf a mis près de deux cents ans pour quitter son eden austral et déferler sur Hawaii et la Californie. C'est Duke Kahanamoku, un Hawaien, champion olympique de natation et doublure occasionnelle de Tarzan-Weismuller, qui le rend populaire. Après guerre, les beatniks californiens se jettent à l'eau avant l'explosion de la surf-music, Beach Boys en tête dans les années 60. Au cours des années 70, dans le sillage de la réaction hippie, le surf s'ancre dans la culture *underground* faite de musique rock, de voyages, mais aussi de révolte et de drogue. La création, en 1976, d'un circuit professionnel, ne parvient pas à effacer ce passé houleux. Il faut attendre les années 80 pour que le surf, devenu sport et industrie avec héros et sponsors, s'institutionnalise.

Pas de professionnels en France

En France, la légende fait surgir le surf des valises du scénariste hollywoodien Peter Viertel, venu tourner en 1957 à Biarritz *Le soleil se lève aussi*, d'après Hemingway. Le Waikiki-surf-club est fondé en 1959 et, très vite, Biarritz acquiert le statut de *spot* mythique pour les surfeurs du monde entier. Depuis 1987, à l'initiative de Robert Rabagny, le «berceau français du surf» est une étape du circuit professionnel, avec Lacanau et Hossegor.

La France, championne d'Europe amateurs, ne compte aucun professionnel. Veta David, le seul Français figurant parmi les quarante-six meilleurs mondiaux – des Australiens et des Californiens – ne se reconnaît que la nationalité tahitienne. *« Le nombre fait loi*, plaide Francis Distinguin, directeur technique national de la Fédération française de surf. *Il n'y a en France que soixante-dix mille pratiquants et six mille licenciés (en augmentation de 30 %). Il y a aussi un problème culturel : les parents estiment que la mer est dangereuse pour les enfants, et à quinze ans, il est déjà trop tard pour faire un champion. »* En outre, le surfeur, individualiste et nomade, répugne à s'insérer dans des structures associatives.

L'encadrement sportif reste embryonnaire. Pour *« éviter que des jeunes passionnés par la mer se marginalisent »*, Francis Distinguin a créé, il y a deux ans, une section sport-études-surf à Biarritz. *« Les douze élèves, pour la plupart en échec scolaire, avaient une obligation de résultat et ont trouvé un nouvel équilibre »*. Cette initiative a débouché, avec l'aide des collectivités locales, sur la création, en avril, d'un centre permanent d'entraînement et de formation. Les pouvoirs publics ont pris conscience que le surf était plus qu'un phénomène de mode. *« C'est devenu une ressource économique*, dit Michel Veunac, conseiller municipal de Biarritz. *En Aquitaine, plus de deux cents entreprises s'y consacrent directement, ce qui représente près de sept cents emplois »*. Son impact touristique justifie des subventions croissantes (600 000 francs de la région en 1993).

HERVÉ MORIN

ATHLÉTISME

Mile record pour Noureddine Morceli

Après deux récentes tentatives infructueuses, l'Algérien Noureddine Morceli a battu, dimanche 5 septembre à Rieti (Italie), le record du monde du mile en 3 min 44 s 39, améliorant de près de deux secondes la précédente performance (3 min 46 s 32), réussie le 27 juillet 1985 à Oslo par le Britannique Steve Cram.

Très vite esseulé sur cette piste où il avait battu l'an dernier le record du monde du 1 500 m (3 min 28 s 86), Noureddine Morceli a confirmé son incontestable supériorité sur le demi-fond mondial qui lui vaut de terminer sa saison invaincu dans les courses de 1 000 à 3 000 mètres, avec un titre mondial sur 1 500 m. Son record du mile met fin à une longue domination des athlètes britanniques qui, depuis 1979, détenaient les records sur cette distance grâce à Sebastian Coe, Steve Ovett et Steve Cram.

AVIRON

L'or à la pelle

Trente et un ans après le titre du deux de couple formé de René Duhamel et Bernard Monnereau, les rameurs français ont renoué avec le succès aux championnats du monde, disputés les 4 et 5 septembre sur le plan d'eau de Roudnice, dans les environs de Prague, en obtenant trois médailles d'or avec le quatre sans barreur (Fauché-Lot-Andrieux-Rolland), le deux de couple (Lamarque-Barathay) et le deux sans barreur féminin (Gossé-Cortin).

Avec sept bateaux en finale, les Français ont confirmé la progression entamée en 1991 avec la venue à la direction de l'équipe nationale de l'Allemand de l'Est Eberhard Mund, appelé par le nouveau président de la Fédération, Denis Masséglia. Les Français avaient placé cinq bateaux en finale aux championnats du monde 1991, puis six aux Jeux olympiques de Barcelone, mais sans obtenir de médaille.

« En raison de ses références passées, Mund a obtenu l'adhésion de tous, explique Jean-Christophe Rolland, chef de nage du quatre sans barreur. *Il a apporté sa rigueur, augmenté les cadences mais sans chercher à transposer chez nous le système allemand. Avec lui tout est clair, net et précis. Il nous demande beaucoup et il l'obtient. » (AFP.)*

MOTOCYCLISME

Chute grave pour Wayne Rainey

Le Grand Prix d'Italie de vitesse, disputé dimanche 5 septembre sur le circuit de Misano, a été marqué, dans la course des 500 cc, par la chute grave de l'Américain Wayne Rainey. Le triple champion du monde en titre a perdu le contrôle de sa moto à la sortie d'une large courbe, alors qu'il menait devant son coéquipier Luca Cadalora, futur vainqueur de l'épreuve.

Souffrant de *« graves traumatismes thoraciques et dorsaux »*, le pilote a été transporté en hélicoptère à l'hôpital de Cesena, où les médecins refusaient, dimanche soir, de se prononcer sur *« les risques de paralysie »* du blessé. Le pilote de Yamaha est âgé de trente-trois ans.

La course des 250 cc a été remportée par le Français Jean-Philippe Ruggia (Aprilia), qui s'était déjà imposé le 1er août dans le Grand Prix de Grande-Bretagne. A deux épreuves de la fin du championnat du monde, le pilote français accède à la troisième place derrière le Japonais Tatsuya Harada et l'Italien Loris Capirossi.

هكذا من الأصل

CULTURE

CINÉMA

LA MOSTRA DE VENISE

La force des aujourd'hui

Beaucoup de films, et soudain l'enfer climatisé de Robert Altman et les images de Romain Goupil

VENISE

de notre envoyée spéciale

Il y a des années, dans les festivals, où on tue le père, des années où tous les fils sont rebelles. Cinéma air du temps, air connu. Là, à Venise, c'est l'image de la mère qui en prend un coup. La mère, au mieux, est piquée (chez Bertrand Blier), odieuse (chez Cavani), complice passive d'un inceste (chez Issermann). Elle séquestre son enfant mâle, chez le Polonais Mariusz Grzegorzek,aussi bien que chez l'Australien Rolf De Heer, où, en prime, elle le viole un peu. On en reparlera.

Parfois elle enferme sa progéniture pour son bien. C'est le cas chez Marie-Louise Bemberg. Qui a déclaré que cette mère abusive était une métaphore de son pays, du passé de l'Argentine. Son film *De eso no se habla* («De cela on ne parle pas») est métaphorique, en effet, mais plutôt gracieux. Une riche veuve (Lusina Brando) a élévé sa fille naine dans l'ignorance de sa différence, allant jusqu'à fracasser les nains de Blanche-Neige en ciment osant se poser sur les pelouses voisines. La ville entière *est complice, tout le monde n'a-t-il* pas quelque chose à cacher ? Un mystérieux célibataire, qui pourrait être son grand-père (Marcello Mastroianni), va tomber amoureux de cette femme de poche et l'épouser. Ils seront heureux dans le mensonge d'une normalité inventée, jusqu'au jour où passe le cirque et retentit l'appel de la réalité.

Le cirque est aussi au centre du dernier film de Carlos Saura, *Dispara !* Une jeune écuyère tireuse d'élite, violée par trois loubards de passage, se venge terriblement malgré l'affection inefficace d'un journaliste. Scénario affligeant, mise en scène sous vide. Tristesse. Et déception aussi avec *Even Cowgirls Get the Blues* de Gus Van Sant, tiré du roman culte de Tom Robbins. Les aventures d'une jolie personne affligée de pouces en forme de bananes. Commode pour faire de l'auto-stop et donner facilement dans la pesante allusion phallique. Début assez revigorant grâce à Uma Thurman, mais lorsque la malheureuse fait halte dans une ferme diététique tenue par des cowgirls *hystériques, on tombe* dans un antiféminisme clinquant mâtiné de mythe hippy râpé, et on ne se relève pas.

L'autopsie symphonique de Los Angeles

Alors, d'autant qu'un automne précoce a amené des orages, que la foudre est tombée à Venise sur San- Giorgio, fracassant un peu l'Ange du sommet, on n'est pas loin d'entamer une petite dépression. Quand soudain le cinéma est là, tapis volant primordial, porteur de rêves et de cauchemars, nous arrachant miraculeusement de la terre alors même qu'il nous décrit de terrifiants aujourd'hui, le cinéma dans ses formes les plus contradictoires, irréfutable.

Le cinéma est là avec Robert Altman et *Short Cuts*, adapté des nouvelles de Raymond Carver (*le Monde* du 26 août), son film choral le plus foudroyant, venant après *Nashville*, en 1975, *Mariage*, trois ans plus tard, ou *The Player*, en 1991. Robert Altman présent aussi, un peu à la sauvette, avec un autre film *Black and Blue*, réalisé pour la télévision publique américaine, PBS. Il s'agissait de mettre en conserve une revue noire de Broadway, des danseurs de claquettes, trois chanteuses de blues, pas jeunes, pas minces, grosses du bonheur immémorial de chanter. Rien de plus. Mais, avec Altman, ce sont deux heures d'enchantement, la lumière est celle de la scène, vive et caressante en même temps, la caméra glisse avec les pas, d'une infatigable vitalité; on est soudain dans les coulisses comme des voleurs discrets pour surprendre l'instant de fatigue, le geste de soutien ou de complicité. C'est du Altman. Cet homme ne s'arrête pas, ne s'est jamais arrêté. Sa filmographie distribuée ici couvre sept pages, succès, insucccès, cinéma, télé, vidéo ; quoi qu'il arrive, il tourne.

DANIÈLE LEGERON

La cinéaste Robert Altman, quoi qu'il arrive, il tourne

Short Cuts, il n'avait pu le financer, il a donc fait *The Player* avant, pour dire son fait à Hollywood, et Hollywood a aimé. Masochisme réjouissant. Voici enfin l'autopsie symphonique de Los Angeles, un film diabolique. Il dure plus de trois heures, au milieu, ou peut-être plus tard, on ne sait pas, on a perdu la notion du temps, on est comme hypnotisé dans un délicieux et terrible état de voyeurisme consentant. On se dit que le film ne finira jamais, qu'on restera là en compagnie de ces dix familles qu'on a appris à reconnaître, à distinguer immédiatement, qui vivent devant nous leurs petites vies de frustrations mesquines et de turpitudes intimes. Il n'y a pas de raison pour que ces gens se rencontrent, mais si, ils se croisent, se bousculent, ils couchent ensemble, ils s'invitent à dîner, on ne peut rien empêcher, même pas ce suicide, même pas cet accident, ni que ce cadavre de jeune fille entre deux eaux ne dérange les pêcheurs de truite, ni que ce gâteau d'anniversaire ne serve plus à rien.

C'est atroce, et on rit. Parce que c'est drôle. Parce que les personnages – il y en a trente-cinq «principaux», – la mère de famille qui déverse des obscénités dans un téléphone rose tout en changeant son dernier-né, le flic dragueur, le pilote jaloux, le médecin coincé, la chanteuse alcoolique (encore une mère horrible), ont tous leur chance, leur existence. Altman les contemple avec une cruauté permanente et navrée, orchestre leurs soubresauts dans un montage d'une liberté et d'une virtuosité infernales, laisse la bride sur le cou à une troupe de comédiens formidables (mention spéciale à Lily Tomlin et Tom Waits, seul couple «sauvé» par quelque chose qui ressemble à l'amour), *commence* par un bombardement d'insecticide style *Apocalypse Now* et termine par un tremblement de terre. Allez, tout va bien, le pire est sûrement pour demain...

Choisir son camp

Le pire, c'est aussi aujourd'hui pour Romain Goupil, qui présente dans la section «Fenêtre sur images», *Lettre pour L...*, un film pour la télévision, qui sortira aussi en salle. Un film émouvant et narcissique, tragique et tonique, d'utilité publique. Ecrit furieusement à la première personne, il s'interroge et questionne sur la «moralité», sur la responsabilité des images. Il faut choisir son camp pour faire des images, dit ce film, parti d'une ou plusieurs histoires personnelles, comme l'était *Mourir à trente ans*. Une femme que Goupil a aimée, avec qui il a vécu, l'appelle, elle est malade. Il lui demande ce qu'il peut faire, elle répond : «*Un film bien.*»

Qu'est-ce qu'un film «bien» ? Avec l'aide de la SEPT/ARTE, à l'épaule sa Caméra d'or gagnée avec *Mourir à trente ans*, Goupil décide d'écrire en images une lettre à L... Il va filmer à Moscou, à Gaza, à Sarajevo. Rechercher la vérité des images, l'honnêteté des images. Montrer. Ne pas montrer. Tourner. Ne pas tourner. Choisir son camp. A Sarajavo, Romain Goupil rencontre par hasard Abdullah Sidran. Poète, scénariste des premiers films de Kusturica, *Tu te souviens de Dolly Bell* et *Papa est en voyage d'affaires*. Sidran apparaît dans *Lettre pour L...*, Goupil lit un de ses poèmes sur les images de Sarajevo, la grande bibliothèque en ruine, les enfants qui courent : «*Cet orage dure encore, le soir dure encore! Et de même la vie, il semble que je ne vive dans cette vie...*»

Sidran était attendu au Lido, il devait faire partie du jury. Mais il ne pouvait pas quitter Sarajevo. Et finalement, il est là, on a pu le glisser dans un avion militaire qui a atterri sur une base de Francfort. Il est tout gris, tout raide. Sa fille lui sert de traductrice, elle travaille à Zagreb, il ne l'avait pas vu depuis un an. Il parle de sa ville, de son pays. «*Il n'y a pas de guerre civile, il y a des citoyens agressés... Tous les pigeons et les chats de Sarajevo ont été mangés... Le matin, il y a une blague qui court : avec l'eau que j'aurai, je me lave ou je me fais un café ? ... L'Europe n'a pas de moralité, l'Europe n'existe pas, c'est une fiction...*»

Abdullah Sidran vient d'écrire un film «*sur la séparation, sur l'idée de séparation*», il sera mis en scène par Ademir Kenovic, à Sarajavo bien sûr, «*le décor est en place*». Le titre en est *Tabut*. Le tabut est le cercueil trapézoïdal des Musulmans bosniaques. Il paraît que sa forme rappelle la topographie de Sarajavo. Qu'est-ce que Sidran désire le plus maintenant ? Il sourit un peu et dit : «*Rentrer à Sarajevo, tout de suite. S'il vous plaît, aidez-moi, il y des vols qui partent d'Ancône, aidez-moi.*» Puis, très calme, toujours souriant, il ajoute : «*Si je n'arrive pas à rentrer, je me tuerai. Mais pas comme le héros de* Mort à Venise *de Thomas Mann, pour des raisons esthétiques. Moi, ce sera pour des raisons éthiques.*»

Short Cuts de Robert Altman est un film «bien», *Lettre pour L...* de Romain Goupil est un film «bien», *Tabut* sera un film «bien», si on le laisse devenir un film.

DANIÈLE HEYMANN

La mort de Claude Renoir

Le directeur de la photographie Claude Renoir, est mort dimanche 5 septembre, à Troyes (Aube). Il était âgé de soixante-dix-neuf ans.

Fils de l'acteur Pierre Renoir, neveu du réalisateur Jean Renoir et petit-fils du peintre Pierre-Auguste Renoir, Claude Renoir a été le directeur de la photographie de très nombreux films au cours d'une carrière qui a débuté, en 1935, avec *Toni* de Jean Renoir. Brillant collaborateur du cinéaste exceptionnel qu'était son oncle, il se contentera ensuite, à de rares *exceptions près*, de mettre son savoir-faire au service d'un cinéma plus académique.

Né à Paris en 1914, il entre dans le métier du cinéma comme assistant-opérateur puis cadreur, notamment de Kurt Courant . Après *la seconde guerre mondiale*, il travaille avec Jacques Becker (Rendez-vous de juillet, 1949), Henri-Georges Clouzot (*le Mystère Picasso, 1956)*, Marcel Carné *(les Tricheurs*, 1958*)*, Alexandre Astruc *(Une vie*, 1958*)*, Roger Vadim *(Et mourir de plaisir*, 1960 ; *la Curée*, 1966 ; *Barbarella*, 1968*)*, Alain Cavalier *(l'Insoumis*, 1964*)*, Gérard Oury *(la Grande Vadrouille*, 1966*)*, Jean-Paul Rappeneau *(les Mariés de l'An II*, 1970*)*, Henri Verneuil *(le Casse*, 1971 ; *le Serpent*, 1973*)*, Jean-Louis Bertucelli *(Docteur Françoise Gailland*, 1975*)*, Bertrand Blier *(Calmos*, 1976*)*, Lewis Gilbert *(l'Espion qui m'aimait*, 1977*)*, Claude Zidi *(l'Aile ou la cuisse*, 1976 ; *la Zizanie*, 1978*)*, Pierre Grannier-Deferre (*le Toubib*, 1979*)*.

En 1951, il avait tourné *le Fleuve* avec Jean Renoir, son premier film en couleur. Claude Renoir sera le directeur de la photographie de plusieurs films de son oncle, outre *Toni* et *le Fleuve*, il avait éclairé *Une partie de campagne* (1936), *la Grande illusion* (1937), *le Carosse d'or* (1953) et *Eléna et les hommes* (1956).

DANS NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
SCIENCES
ET MÉDECINE

Un discours-manifeste de Jacques Toubon sur le patrimoine

A Bourges, dont la cathédrale a été inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO le ministre de la culture a insisté sur les vertus de la pédagogie

BOURGES

de notre envoyé spécial

Le ministre de la culture était venu à Bourges avec le directeur général de l'UNESCO, Federico Mayor, pour dévoiler la plaque rappelant l'inscription de la cathédrale Saint-Etienne sur la liste du patrimoine mondial, qui compte quelque quatre cents noms. Après avoir écouté le *Te Deum* de Charpentier résonner sous les voûtes de la Primatiale et admiré les peintures découvertes dans la chapelle Saint Jean-Baptiste *(lire notre encadré)*, il a prononcé un discours pour présenter sa politique patrimoniale, une de ses priorités affichées.

Une politique qui repose sur trois assises : la connaissance, la pédagogie et le financement. La connaissance, c'est d'abord l'inventaire qui permet de «*dresser le bilan des connaissances patrimoniales*». Le trentième anniversaire, en 1994, de la création de l'Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France sera l'occasion d'un débat qui permettra de «*réorienter notre effort, notamment dans le domaine de l'archéologie et surtout de l'ethnologie (...). Mais la connaissance n'aidera la sauvegarde du patrimoine que si elle est accessible à tous les publics*». Une «*véritable pédagogie*» est donc nécessaire. D'où la création d'un centre national du patrimoine, à installer au Musée des Monuments français, dans l'aile gauche du palais de Chaillot, à Paris, et qui sera piloté par Jean-Marie Vincent, sous-directeur du Patrimoine, chargé de l'Inventaire. Ce centre, qui rassemblera les archives du service des Monuments historiques, et les collections photographiques de la Caisse nationale des monuments historiques «*assurera la fédération du réseau de centres régionaux de documentation du patrimoine*» et présentera «*les enjeux et les perspectives de la mise en valeur des monuments historiques*».

Le financement, fer de lance de cette politique, sera assuré par le vote d'une deuxième loiprogramme en faveur du patrimoine qui garantira l'engagement de l'Etat pour les cinq prochaines années. Une première loiprogramme avait été votée en 1988, à l'initiative du gouvernement Chirac. Cette loi arrivée à son terme en 1992, Jack Lang, alors ministre de la culture, avait mis en chantier une deuxième loi, en dépit des réticences du ministère des finances. Il prévoyait une progression de 5 % par an (en francs constant). Jacques Toubon sera heureux d'arracher 2,5 % au ministre du budget.

Un plan d'action pour le monde rural

Un autre texte sera déposé au Parlement, «*pour assurer la protection matérielle et juridique des collections de nos musées, quel que soit leur statut : national, territorial ou associatif. Cette loi permettra de définir les conditions de contrôle et d'aide financière et technique de l'Etat*». Ce texte est destiné à remplacer celui qui avait été élaboré, à l'instigation de Jack Lang, par la direction des musées de France. Texte aujourd'hui embourbé au Sénat. «*Je suis suis persuadé qu'une politique active du patrimoine n'est ni nostalgique ni élitiste. Elle est au contraire tournée vers l'avenir et accompagne la vie contemporaine*», a poursuivit Jacques Toubon en précisant qu'il allait lancer un plan d'action en faveur du patrimoine rural, «*qui risque de disparaître sous nos yeux*», et établir, avec le ministère de l'équipement, «*une collaboration nouvelle dans le domaine de la gestion des ensembles architecturaux et des zones protégées*». Il s'agit là de l'épineux problème des «abords» des monuments historiques, qui relèvent du ministère de l'équipement : aucun ministre de la culture n'a réussi à lui arracher cette responsabilité, en dépit de divergences constantes et notables entre les deux administrations.

Ayant constaté que le patrimoine était également «*un outil de développement économique, générateur d'emplois*», le ministre a annoncé trois mesures. La constitution d'une fondation du patrimoine, où le public – c'est-à-dire des fonds privés – sera associé à l'Etat : «*Cette fondation devra mettre en œuvre des moyens nouveaux pour développer l'économie du patrimoine : notamment pour expertiser, garantir ou cofinancer des projets d'investissements présentant des qualités culturelles et économiques certaines.*» La réforme de la Caisse nationale des monuments historique et des sites, organisme qui gère – entre autres – une centaine de monuments et qui a effectivement besoin d'un sérieux toilettage, déjà envisagé sous le précédent ministère. La modernisation de l'organisation de la recherche archéologique, qui mérite effectivement un effort particulier, les conditions de travail des personnels, souvent temporaires, exigeant d'être largement revus.

Jacques Toubon a conclu par un appel à la création : «*L'histoire nous apprend que la fécondité artistique naît de la confrontation entre l'héritage culturel et le besoin de chaque génération de s'exprimer à son tour. La nôtre doit, à son tour, assumer son héritage dans toute sa richesse pour être authentiquement créatrice.*»

Reste à savoir, pour ne pas risquer de rester dans le domaine de l'activisme incantatoire, comment ces mesures seront appliquées. Et avec qui ?

EMMANUEL DE ROUX

La résurrection d'un crucifié

BOURGES

de notre envoyé spécial

«*Ce sont sans doute les deux plus importantes peintures murales découvertes en France depuis cent ans*», affirme Jean-Louis Aurat, inspecteur en chef des Monuments historiques. On peut admirer depuis une quinzaine de jours le premier de ces trésors : une vaste crucifixion située très curieusement en bord de mer; au pied du supplicié, une femme et un homme. La Vierge drappée de bleu se tient debout à la droite de son fils agonisant. Saint Jean-Baptiste, enveloppé d'un manteau rouge, est agenouillé à sa gauche. Derrière, en perspective, un admirable paysage maritime évoque les bords de la Méditerranée. Sur le mur qui lui fait face, un panneau occulte la deuxième œuvre, en cours de restauration : le Christ ressuscité apparaissant à sainte Marie-Madeleine flanquée des généreux donateurs.

C'est en 1991 qu'un premier sondage a indiqué la présence d'une peinture murale dans une chapelle latérale de la cathédrale de Bourges, sous un badigeon gris vraisemblablement posé à l'extrême fin du dix-huitième siècle ou dans les premières années du siècle suivant. L'ensemble a entièrement été dégagé au début de l'année. Les peintures murales, à l'huile, sont en bon état – seul le manteau de Jean-Baptiste a souffert. Très fragiles, elle nécessitent néanmoins des soins complexes. La restauration de la seule crucifixion a coûté plus de 540 000 francs.

Les deux œuvres sont accompagnées d'un *décor rouge où se* détachent les initiales des fondateurs de la chapelle : les chanoines Jean et Martin du Breuil, commanditaires avérés de ce petit édifice en 1467, qu'ils ont fait orner d'un vitrail (toujours en place) où ils figurent également tous les deux. Visiblement le vitrail et les peintures ne sont pas de la même main «*mais ces dernières ont été exécutées par le même artiste*», affirme Jean-Louis Aurat.

Pourra-t-on percer un jour l'anonymat de ces œuvres ? Jean-Louis Aurat avance plusieurs hypothèses : «*Les peintures peuvent être datées du troisième tiers du quinzième siècle*, explique-t-il. *Leurs qualités exceptionnelles interdit de les attribuer à un artiste de second ordre, mais la manière est sans aucun doute française. La pose très naturelle des personnages, l'ajustement des étoffes et l'utilisation habile de la perspective indiquent sans aucun doute que l'auteur a eu connaissance de la révolution artistique qui se déroulait en Italie.*

» *Enfin, il y a enfin cette transposition – rarissime – du Golgotha au bord de la mer. On en connaît une autre. Elle est l'œuvre d'un célèbre enlumineur, Jean Colombe, né à Bourges vers 1450. C'est lui qui a exécuté les dernières illustrations des* Très Riches Heures *du duc de Berri que les frères Limbourg avaient laissé inachevées. Mais Colombe, en qui certains voient un précurseur lointain de l'école de Fontainebleau, est encore un gothique, très éloigné des préoccupations transalpines. Je crois qu'il faut plutôt chercher du côté de Jean Fouquet. Ce dernier est né à Tours vers 1420. Il est mort entre 1477 et 1481. On sait qu'il a séjourné plusieurs fois à Bourges, dans l'entourage de Jacques Cœur. On sait aussi qu'il fit un voyage en Italie et qu'il n'y était pas un inconnu puisque le pape Eugène IV a accepté qu'il fasse son portrait – aujourd'hui perdu. Enfin, le rythme très Renaissance des œuvres découvertes dans la cathédrale rappellent incontestablement celui de la Piéta de Nouans-lès-Fontaine (Indre-et-Loire), imputée sans conteste à Fouquet.*»

Les peintures de la chapelle Saint-Jean-Batiste de Bourges seront-elles attribuées au peintre de Charles VII et de Louis XI, à ses fils, Louis et François, qui travaillèrent parfois avec lui mais dont on ne sait pas grand-chose, ou à son entourage ? Une chose est certaine : ce sont là des œuvres majeures de la peinture française.

E. de R.

CULTURE

MUSIQUES

ÇA BOUGE AU NORD, *à Toulouse*

Un festival des banlieues

Autour d'un groupe, Zebda, une semaine pour aider les cités à mieux survivre

TOULOUSE

de notre envoyé spécial

En arabe, Zebda veut dire beurre, c'est un jeu de mot. Sur la scène rock française, Zebda s'est fait une réputation grâce à une musique fortement métissée, un peu algérienne, avec des arrangements rock sur une rythmique funky. Une musique qui n'oublie jamais qu'aujourd'hui une grande part de la jeunesse n'écoute que du rap ou du reggae. Sur scène, Zebda donne une image très forte : un chanteur survolté, beau parleur, capable d'embobiner les jeunes filles et leurs mamans. Quatre musiciens (basse, guitare, clavier, batterie), un bel échantillon de la production du cycle secondaire en France. Et deux choristes-danseurs-rappers, en short et casquette, version hip hop des Humpty Dumpty d'*Alice au pays des merveilles*. Comme si pour une fois les gens du LEP avaient fait un bout de chemin avec ceux du lycée.

Si cette image est forte, c'est qu'elle n'est qu'un reflet, celui de la vie d'une communauté qui, à force de travail et de musique, survit mieux que d'autres. Magyd Cherfi, le chanteur de Zebda, aime à décrire le groupe comme une activité annexe de Vitécri, l'association qu'il anime depuis plus de dix ans dans le quartier des Izards, dans le nord de la périphérie toulousaine. Pour la troisième année consécutive, Vitécri a organisé le festival Ça bouge au nord, une semaine, du 28 août au 4 septembre, pendant laquelle les Izards et trois cités voisines – Bourbaki, le Fronton et Négreneys – se sont offert des plaisirs qui leur sont habituellement refusés : exposition de peinture, bal populaire avec Yvette Horner, théâtre de rue, démonstration de boxe avec René Jacot, et beaucoup de musique.

« Nous aurons fait ce que nous avons pu »

Pourtant, la musique n'est pas un produit traditionnel des Izards. Vitécri a été créé autour d'autres objectifs : soutien scolaire, prévention de la délinquance, organisations des loisirs. En 1985, pour les besoins d'un film vidéo tourné par l'association, il a fallu trouver un groupe de rock. *« J'ai réalisé que, sur 300 Maghrébins dans la cité, il n'y avait pas un musicien »*, raconte Magyd Cherfi. L'animateur s'est fait chanteur, il est allé chercher des copains de lycée, des rockers, a recruté deux choristes, kabyles comme lui, et Zebda est né. De Printemps de Bourges en premières parties, de contrat discographique en festivals, Zebda a pris chair, sans jamais trop s'éloigner de ses bases.

« Maintenant, en plus des activités traditionnelles, nous organisons des camps Zebda, poursuit l'animateur-chanteur, *nous emmenons des jeunes qui suivent les tournées. La première fois qu'ils sont venus à un concert de rock, ils étaient habillés comme pour aller en boîte, avec une petite chemise serrée, un médaillon. Dans les cités on écoute du funk, un peu de reggae. Quand ils ont vu le public rock qui dansait le pogo devant la scène, ils se sont demandé qu'est-ce que c'étaient que ces drogués. Et puis au bout d'un moment ils s'y sont mis, ils se sont jetés dans le pogo avec leurs petites chemises. »*

C'est après ce genre de victoires infimes, de transgressions positives, que courent les gens de Vitécri et de Zebda. Les cités qui participent au festival regroupent chacune quelques centaines de familles, les drogues dures y font moins de dégâts qu'ailleurs. Beaucoup de jeunes y sont nés, la population est relativement stable : les strates successives de population – réfugiés espagnols, gitans, rapatriés, Algériens – cohabitent sans trop de heurts. Mais le taux de chômage atteint 30 %, explique Jean-Pierre Riché, médecin, président du club de prévention de la délinquance, et tous les concerts et festivals n'y peuvent pas grand-chose. Ce qui inspire à Magyd Cherfi une certaine modestie : *« Nous sommes des rêveurs, mais je ne crois pas une seconde à la portée de ce que nous faisons. Il se peut que les jeunes que nous aidons finissent mal, mais nous aurons fait ce que nous avons pu. »*

Vitécri peut beaucoup, comme en témoigne la croissance impressionnante de ça bouge au nord. Il y a trois ans, ce n'était qu'une fête de quartier installée sur un terrain de football. En 1992, le festival est devenu l'étape toulousaine de la Caravane des banlieues, initiative activement soutenue par Manu Chao, le chanteur de la Mano Negra. Sur la scène rock française, Manu Chao a répandu la bonne parole, et, lorsqu'il a fallu programmer le festival 1993, Noir Désir a accepté de venir jouer gratuitement, suivi par les Satellites et Sai Sai, les Chihuahua, Sons of the Desert et d'autres groupes de Toulouse, de Lyon ou de Saint-Etienne. Les bonnes causes sont rares, et les musiciens ont retrouvé avec plaisir les réflexes militants un peu rouillés, participant au montage des scènes, se glissant presque incognito dans le mouvement qui entraînait les cités.

Après un début de festival au pied des immeubles (boxe, bal populaire, méchoui), la fête s'est déplacée dans les champs, près de la base nautique de Sesquières. Là, des dizaines de jeunes des Izards et des autres cités ont construit leur fête, en portant des barrières métalliques, en contrôlant des laisser-passer, en faisant cuire des merguez. *« Quand je vois un jeune qui dit d'habitude : « Je veux une BMW et je ne veux pas travailler », qui passe toute sa soirée à contrôler un parking et qui en est fier, je suis content »*, ajoute Magyd Cherfi.

Un budget autofinancé aux deux tiers

Pour la dernière soirée, celle qui réunissait Idir, le groupe de salsa Azuquita, les Satellites et Sai Sai, Noir Désir et Zebda, le public est venu du centre-ville. Six mille personnes en tout, qui ont payé 60 francs pour ce concert, le seul moment payant du festival. De quoi équilibrer un budget de 900 000 francs, autofinancé aux deux tiers, un budget plus que modeste par rapport à l'ampleur qu'a prise le festival et qui justifie cet aphorisme zebdaïen : *« Il y a ceux qui font semblant et ceux qui font sans blé. »* A la nuit tombante, les rockers sont restés au fond du pré et les familles se sont approchées pour écouter les douces chansons kabyles d'Idir. Les jeunes des cités ont trouvé leur compte avec le mélange rock-raggamuffin de Satellites-Sai Sai, et Noir Désir en a sûrement converti quelques-uns au rock à force de générosité et de décibels dangereux.

Parce que ce n'était pas un festival comme les autres, les retards se sont accumulés. Il ne restait que les fidèles à 3 heures du matin, quand Zebda est monté sur scène. Zebda aligne les aphorismes, les jeux de mots. Emprunte aux Fabulous Trobadours leur *Baudis* (au refrain, on reprend *« Come on Every Baudis »*). Chante les joies du tajine-cassoulet. La grande scène a failli s'écrouler sous le poids des bénévoles venus danser autour de leur groupe.

THOMAS SOTINEL

▶ **Zebda à la Fête de *l'Humanité*, le 12 septembre à 16 heures. Parc de la Courneuve.**

▶ **Discographie : *l'Arène des rumeurs*, un CD Nord-Sud Barclay.**

Sans tambours ni trompettes

Composée par Paisiello, la « Messe du sacre de Napoléon » refait surface après près de deux siècles de silence

LA CHAISE-DIEU

de notre envoyé spécial

Napoléon chantait faux, mais il aimait la musique. *Italienne* surtout, l'opéra bien sûr, et pas seulement les prime donne dont il appréciait les charmes. Il fit donc appel à Paisiello pour diriger la chapelle impériale qu'il installa aux Tuileries en 1802. La nomination du Napolitain fit grincer quelques dents : Le Sueur, Méhul, Cherubini attendaient la place. Le choix de Bonaparte s'explique par son goût personnel et aussi par l'expérience que Paisiello avait acquise au cours de ses séjours dans les cours européennes (Vienne, Berlin, Saint-Pétersbourg). Le directeur de la Chapelle impériale ne restera d'ailleurs que deux ans à Paris, le temps de composer un opéra en français – *Proserpine*, – et la *Messe du sacre de Napoléon* que le Festival de la Chaise-Dieu a redonnée, après 189 années de silence, le samedi 4 septembre.

La restitution de cette œuvre est due à Jean Mongredien, professeur de musicologie à l'université Paris-IV Sorbonne et spécialiste de la musique française entre 1780 et 1833. Les documents, pourtant nombreux sur le déroulement de la journée du 2 décembre 1804, sont presque muets sur la musique. Et il a fallu tout le flair du jeune chercheur qu'il était il y a trente ans pour que Jean Mongredien retrouve dans les archives du Conservatoire national de musique de Paris l'ensemble des œuvres données ce jour-là : cette *Messe* et un *Te Deum* de Paisiello, trois motets et une marche de Le Sueur. Après la *Messe*, cette année, le reste de la musique composée pour le sacre sera programmée dans l'abbaye auvergnate en 1994 et 1995. L'opération est aidée financièrement par la Fondation Napoléon.

Bien que la circonstance fut exceptionnelle, Paisiello n'a pas utilisé la grosse artillerie. Ce n'était pas le style du compositeur du premier *Barbier de Séville*, classique avant tout. Attentif aux textes religieux, Paisiello n'a pas cultivé l'effet. Il n'a pourtant pas lésiné sur le nombre des participants : deux orchestres, deux chœurs, des solistes, soit trois cents participants. Mais il n'utilise ni trompettes, ni percussions, sauf pour le *Domine Salvum Fac* qui conclut l'œuvre en fanfare. Le deuxième orchestre est là pour soutenir le premier – principalement dans les fortissimos.

Combinaisons orchestrales et chorales

Des deux chœurs, écrits à quatre parties chacun, se détachent des petits ensembles dans une polyphonie simple mais qui n'est pas sans grandeur. Seules quelques phrases déjà bel-cantistes permettent aux chanteurs de montrer leur virtuosité dans des vocalises et une ornementation qui rappellent plus l'opéra que l'église. L'œuvre, d'une durée de quarante-cinq minutes (l'ensemble de la *Musique du Sacre* dure environ deux heures), est bizarrement structurée : le *Gloria* et le *Credo* « occupent » presque tout le terrain, le *Kyrie* et l'*Agnus Dei* étant expédiés.

L'exécution de la Chaise-Dieu pose un certain nombre de problèmes. En 1804, les deux orchestres étaient loin l'un de l'autre, placés chacun à un bout du transept de Notre-Dame de Paris, ce qui permettait à Paisiello de jouer avec le son et l'espace. Ici, malgré l'ampleur de l'abbatiale, ils sont serrés autour du chef d'orchestre, ce qui élimine les « effets stéréophoniques ». L'acoustique un peu brouillonne du lieu ne permet pas non plus d'apprécier au mieux les subtilités des combinaisons orchestrales et chorales que recèle la partition. L'orchestre et les chœurs de la Capella de Saint-Pétersbourg, les solistes (issus de leurs rangs), renforcés par le Polish Chamber Orchestra, placés sous la direction de Vladislav Tchernouchenko, n'ont pas semblé très à l'aise dans une musique qui ne leur est pas familière. Le résultat était brumeux, appliqué, un peu terne, malgré quelques beaux moments, comme le chœur de l'*Agnus Dei*.

Présents à la Chaise-Dieu du 1er au 5 septembre, l'Orchestre et le chœur russes auront donnés le *Requiem à la mémoire de Louis XVI* de Cherubini, un programme Liszt-Tchaïkovski, une soirée Rachmaninov, *Eléonore III* et le *Concerto « l'Empereur »* de Beethoven, la *Messe du sacre* de Paisiello, la messe dominicale et le *Requiem* de Duruflé. Même avec les grandes qualités de l'ensemble russe, comment résister à un tel stakhanovisme ?

PIERRE MOULINIER

CARNET DU Monde

Naissances

Alain TOURAINE,
Marisol TOURAINE
et
Michel REVEYRAND,
Alexandra et Gabriel
ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille, fille et sœur

Andrea, Soledad, Marie,

le 31 août 1993.

6, rue Vulpian,
75013 Paris.

– Le Souzy.

Luc et Edith JACOB-DUVERNET,
et
Sarah de MAISTRE

ont la joie d'annoncer la naissance de

Paloma,

le 8 août 1993.

Décès

– Paris.

M. Jean-Claude Bové,
M. et Mme Maurice Kipfer
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de leur père et grand-père,

M. Auguste BOVÉ,
président de chambre honoraire
à la cour d'appel de Paris,

survenu à Lamorlaye, le 30 août 1993, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu le 3 septembre, en la cathédrale Notre-Dame de Senlis.

– On nous prie d'annoncer la mort de

Betty DUHAMEL-FRÉAUD,

le 4 septembre 1993.

De la part de
Juliette et Romain,
ses enfants,
Anna et Raphaël,
ses petits-enfants,
Claire, Jean et Catherine,
ses parents,
Amélie, Fabrice et Tristan,
ses frères et sœur,
Emilien et Louise,
ses neveu et nièce,
Noëlle,
sa belle-sœur,
Evelyne,
sa tante,
Pierre,
son compagnon,
Et tous ses proches
Et ses nombreux amis.

La cérémonie aura lieu le mercredi 8 septembre, à 16 heures, en l'église de Valmondois (Val-d'Oise), suivie de l'inhumation au cimetière.

Elle reposera auprès de son mari

Laurent,

mort en 1987.

– La direction
Et le personnel de la société Thomas Loker SA, à 1300 Wavre-Limal (Belgique)
ont le regret de faire part du décès de leur collaborateur et ami

Michel GRUNY,

survenu le 28 août 1993.

– On nous prie d'annoncer avec une immense tristesse, le décès, à l'âge de cinquante-quatre ans, de

Mme Nicole CITTANOVA,
directeur de recherche au CNRS.

L'incinération aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, mercredi 10 septembre, à 10 h 45.

Remplacer les fleurs par des dons aux organismes de recherche contre le cancer.

147, boulevard Raspail,
75006 Paris.
75, avenue Mozart,
75016 Paris.

– Robert Doisneau,
Annette Doisneau,
Jean-Albert et Francine Deroudille,
Sonia, Alexandre, Marie et Clémentine,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierrette DOISNEAU,
née Chaumaison,

leur épouse, mère et grand-mère,

survenu le 3 septembre 1993, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

L'inhumation aura lieu le mardi 7 septembre, à 15 heures, au cimetière de Raizeux (Yvelines).

– M. et Mme François-Henri Worm,
Frédéric Worm,
Les familles, parents et alliés, Miramont, Delort, Chalard, Carl, Blondel, Merinville,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jean-René WORM,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945 avec palmes,
combattant volontaire de la Résistance,

leur très cher père, grand-père, parent et ami,

survenu le 3 septembre 1993, à Fontainebleau, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église d'Avon (Seine-et-Marne), le mardi 7 septembre, à 14 heures.

189, route du Grand-Lancy,
1213 Onex (Genève)

– M. et Mme Joseph Zaiontz,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Harry Gottlieb,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Jean Lorenceau,
ont le chagrin de faire part du décès de

Mme Charlotte GOLDFARB,
née Zaiontz,

leur sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et amie,

survenu le 4 septembre 1993, à Nîmes.

Les obsèques auront lieu à Genève, au cimetière israélite de Veyrier.

Ni fleurs ni couronnes.

M. et Mme Joseph Zaiontz,
76, rue Montchoisy,
Genève (Suisse).
Tél. : (022) 735-08-02.
M. et Mme Harry Gottlieb,
Nauhausstrasse 6,
Zurich (Suisse).
M. Jean Lorenceau,
25, rue de la Petite-Baugade,
30700 Uzès.

– Marie-Suzy, Sandro et Julien Vascotto,
Prosper et Simone Cohen,
Jacqueline de Fabry,
Les familles Cohen, Willard et Marmin,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Marie COHEN,

survenu à Louveciennes, le 28 août 1993, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Une cérémonie à sa mémoire aura lieu ultérieurement.

7 bis, avenue Massenet,
1228 Genève.

Avis de messes

– Une messe à la mémoire de

Pierre DESGRAUPES

sera célébrée par le Père de Vorges le jeudi 9 septembre 1993, à 11 h 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 35, avenue Marceau, Paris-16e.

L'homélie sera prononcée par le Père di Falco.

Remerciements

– Mme Max Bourgeois,
Ses enfants,
Son petit-fils,
remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné affection et soutien lors du décès du

docteur Max BOURGEOIS.

– Le docteur Michel Cossin,
M. Didier Genin et Mme,
née Christine Cossin,
M. François Cossin et Mme Raphaëlle Szwed,
M. Didier Cossin,
M. Roger Cossin,
Mme Isabelle Cossin,
née Barbat,
Mlle Amélie et M. Gautier Cossin,
Mme Françoise Clottes,
Ainsi que toute la parenté,
remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine lors du décès de

Mme Janine COSSIN.

10, rue du Haut-Bourgeois,
54000 Nancy.
8, rue Valentin-Haüy,
75015 Paris.
8, rue Monge,
75005 Paris.

– Profondément touchés par les nombreux messages émouvants qu'ils ont reçus après l'annonce du décès de

Marie-Elisa
NORDMANN-COHEN,

Francis Cohen
Et ses enfants,
Ainsi que la Fédération nationale des déportés, internés, résistants et patriotes,
vous prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6121

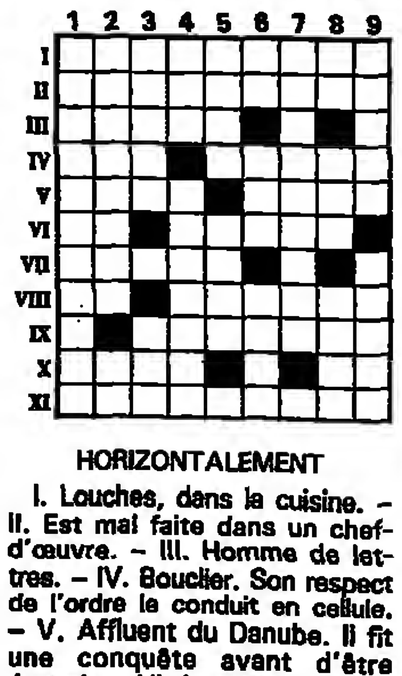

HORIZONTALEMENT

I. Louches, dans la cuisine. – II. Est mal faite dans un chef-d'œuvre. – III. Homme de lettres. – IV. Bouclier. Son respect de l'ordre le conduit en cellule. – V. Affluent du Danube. Il fit une conquête avant d'être écrasé. – VI. Le milieu pour la rousse. Agave. – VII. Quitte le bord de l'eau pour souvent entrer dans la nasse. – VIII. Symbole. Maître de maison. – IX. Immobilisé depuis un certain temps. – X. A donc été victime de la sécheresse. Terme musical. – XI. Désordres intérieurs.

VERTICALEMENT

1. On parle parfois de celle des flots. – 2. Il mourut touché par ses propres traits. Partie d'un cycle. – 3. Modèles d'intempérance. Donne la patte à un maître. – 4. Folâtre. Ce peut être un moyen efficace de prévenir les accès de mauvaise humeur. – 5. Question. D'un verbe ambulatoire. – 6. Distraction. Ancien sigle. Lardon dessalé. – 7. Souvenir d'une marée trop forte. – 8. Pronom. Est blanc en sortant d'une cuvette. Dévoreur. – 9. Nourrissent des gourmands. Un petit train assure leurs déplacements.

Solution du problème n° 6120

Horizontalement

I. Calamar. Doreurs. – II. Onomatopée. Unit. – III. Nabi. Tiroir. Ise. – IV. Flèche. Illico. – V. Aînées. Senti. – VI. Douleurs. Asa. Al. – VII. Ers. Ras. Irone. – VIII. Néon. Pouls. As. – IX. Tinette. Me. Ria. – X. Ils. Recensement. – XI. El. Nasale. Iasi. – XII. Lebel. Rogner. Io. – XIII. Antirides. – XIV. Email. Deux. – XV. Sassai. Assassin.

Verticalement

1. Confidentielles. – 2. Anal. Oreille. Ma. – 3. Lobe. Usons. Bras. – 4. Amical, NE : Ne. Is – 5. Ma. Hier. Tralala. – 6. Atténuantes. – 7. Roi. Ers. Ecarts. – 8. Priés. Eloi. – 9. Déols. Io. Nègres. – 10. Œil. Arums. Ni. – 11. Rissolée. Edda. – 12. Eu. Céans. Mirées. – 13. Union. Réa. Sus ! – 14. Ris. Ta. Ainsi. XI. – 15. Stérilisation.

GUY BROUTY

LOTO SAMEDI 4 SEPTEMBRE 1993

19H55

14 32 36 37 46 47 – complémentaire 33

6	1	10 817 175 F
5 + compl.	12	87 085 F
5	274	12 885 F
4	10 420	236 F
3	413 884	22 F

20H35

1 5 7 35 38 49 – complémentaire 15

6	4	5 394 755 F
5 + compl.	19	52 935 F
5	637	5 470 F
4	27 479	117 F
3	478 606	13 F

LOTO SPORTIF N° 39

RÉSULTATS OFFICIELS

13 bons pronostics	5	171 871 F
12 bons pronostics	136	3 411 F
11 bons pronostics	3 119	218 F

MATCHS DU JOUR

MILAN A.C. – GENOA	5 119	15 F
A.S. ROMA – JUVENTUS	1 468	44 F
F.C. BARCELONE – REAL SOCIEDAD	2 140	30 F

Le Monde SCIENCES ET MÉDECINE

ÉCONOMIE

BILLET

Un nouveau cours pour l'Algérie ?

Le nouveau gouvernement algérien hérite d'une économie délabrée. Le problème de la dette n'est pas résolu. En quasi-faillite, les entreprises publiques dévorent de plus en plus de capitaux publics et creusent ainsi le trou déjà abyssal des finances publiques. La production industrielle dégringole. Les créations *d'emplois se font rares. Les* investisseurs étrangers ont déserté le pays. Sombre tableau qu'il revient à la nouvelle équipe et, plus particulièrement, à son ministre de l'économie, Mourad Benachenou, d'éclaircir *(voir l'article de Catherine Simon page 8).*

Ancien directeur de la Banque mondiale, formé en France et aux Etats-Unis, ce dernier s'est fait, à travers deux ouvrages et différents articles publiés récemment dans la presse algérienne, le censeur de l'économie algérienne et de son dirigisme. Partisan de l'économie de marché, M. Benachenou est favorable à un rééchelonnement de la dette algérienne, condition de fait indispensable à un lent redémarrage de l'économie aujourd'hui étranglée par la politique d'austérité qu'avait imposée Bélaïd Abdesslam, l'ancien premier ministre.

La rupture avec l'ancienne équipe devrait également se manifester sur un autre dossier : les hydrocarbures. Leur exploitation a servi à financer le développement de l'Algérie depuis son indépendance, en 1962. Ce fut d'abord le pétrole. Le relais est en train d'être pris par le gaz dont les exportations par gazoduc vont doubler de 1992 à 1995. Or, M. Benachenou n'a pas caché son opposition à cette politique dévoreuse de capitaux qui, selon lui, *« aboutit à enfoncer le pays dans une situation financière encore plus grave »*. Une étude que vient de publier la revue *le Pétrole et le Gaz arabes* (PGA) justifie le scepticisme du nouveau ministre. A pouvoir calorifique identique, les *exportations de gaz naturel* liquéfié (GNL), à cause justement du coût des investissements, rapportent en effet à l'Algérie un tiers de moins que le pétrole brut.

L'*arrivée de M. Benachenou* marque-t-elle enfin ce tournant dans la politique économique dont l'Algérie a tant besoin ? Malgré la lucidité et le pragmatisme prêtés au nouveau ministre, rien n'est joué. C'est le chef du gouvernement, Redha Malek, qui, dans sa première déclaration, dimanche 5 septembre, a averti que l'Algérie se dirigerait vers l'économie de marché *« en tenant compte des particularités de l'économie algérienne »*, ajoutant au passage qu'il *« veillerait à maîtriser les coûts sociaux »* du passage à l'économie de marché. C'est ce même langage que tenait l'équipe précédente. Avec les résultats que l'on sait...

JEAN-PIERRE TUQUOI

Le siège social du sixième constructeur mondial d'automobiles est fixé à Paris

Renault et Volvo fusionnent

Alliés depuis trois ans, Renault et Volvo célébraient leur union lundi 6 septembre à Paris. Le constructeur suédois détient 35 % du nouvel ensemble baptisé Renault-Volvo RVA, pour moitié directement et pour moitié par le biais d'une société holding RVC.

Le reste demeure dans les mains de l'Etat français et sera privatisé. Cette structure à trois niveaux permet de ne pas donner un rôle prépondérant au constructeur suédois lorsque la privatisation sera réalisée. Renault-Volvo RVA est une société anonyme dotée d'un conseil de surveillance et d'un directoire. Le président de Volvo, Pehr Gyllenhammar, préside le conseil de surveillance, tandis que le président de Renault, Louis Schweitzer, prend la tête du directoire.

Les sièges des trois entités sont basés à Paris. Les deux marques sont conservées tant dans l'automobile que dans le poids lourd. Avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 245 milliards de francs et une part de marché européenne de l'ordre de 12 %, la nouvelle firme se place parmi les quatre premiers constructeurs automobiles européens, au coude à coude avec PSA, et au sixième rang mondial. Il devient le deuxième constructeur mondial de poids lourds derrière Mercedes.

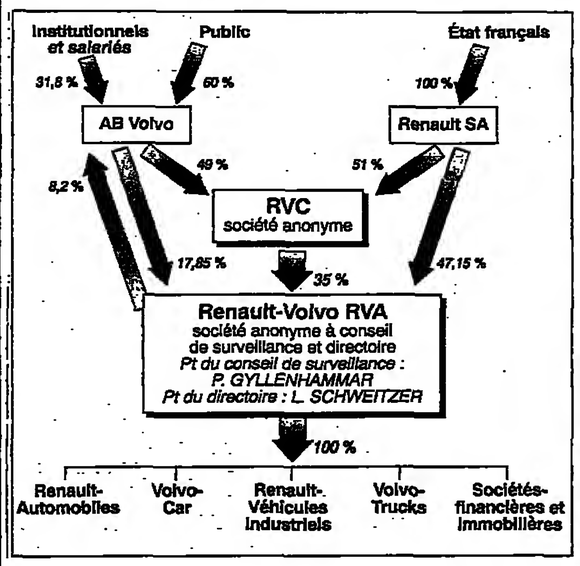

Une implantation planétaire

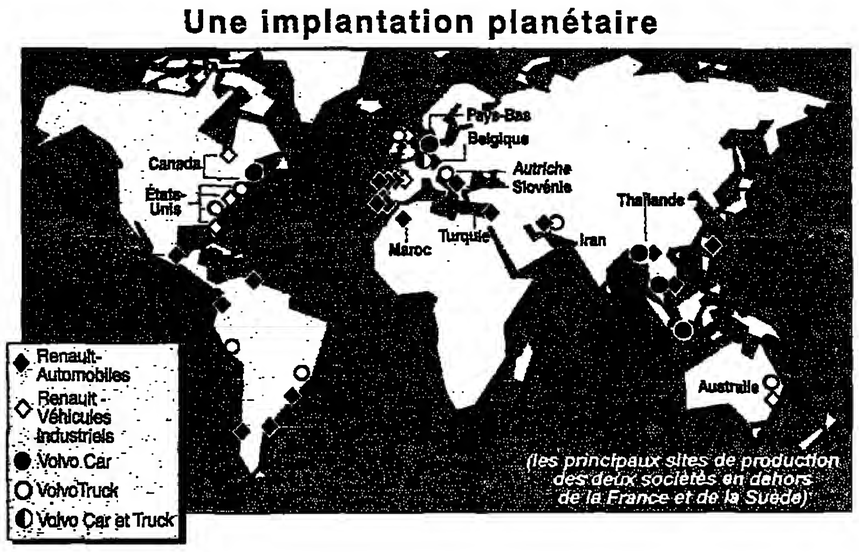

(les principaux sites de production des deux sociétés en dehors de la France et de la Suède)

Trois ans de fiançailles

Avant de se marier, Renault et Volvo ont été fiancés pendant près de trois ans. Une période mise à profit pour apprendre à travailler ensemble dans tous les domaines.

23 février 1990 : signature d'une lettre d'intention entre Renault et Volvo.

27 septembre 1990 : Renault et Volvo concluent un accord de coopération.

18 janvier 1991 : les deux constructeurs échangent leurs participations. Volvo acquiert 20 % du capital de Renault SA et 45 % du capital de Renault Véhicules industriels. Simultanément, Renault acquiert 25 % du capital de Volvo Car Corporation et 45 % de Volvo Truck Corporation. A l'issue de ces opérations, Renault reçoit un solde de 5,88 milliards de francs.

Au-delà de l'alliance capitalistique, Renault et Volvo n'avaient pas attendu la fusion pour mettre en commun nombre de leurs activités.

● **Opérations financières.** – Dès l'automne 1991, les directions financières de Renault et Volvo ont mis en place un comité de coordination qui se réunit une fois par trimestre. Elles ont harmonisé leurs politiques de communication *financière* (les résultats financiers sont présentés aux mêmes dates). Elles se coordonnent pour approcher les banques et marchés financiers. Elles ont défini des principes communs en matière de gestion, de comptabilité et de finances.

● **Opérations stratégiques.** – Depuis le milieu de l'année 1991, les deux entreprises ont défini un *« plan stratégique commun »* pour les activités automobiles. Un plan-produit commun est engagé pour les dix ans à venir. Les deux gammes de voitures garderont chacune sa personnalité tout en intégrant un maximum d'éléments communs. Volvo se spécialise dans les véhicules haut de gamme. Les deux entreprises se consultent avant de lancer tout investissement supérieur à 50 millions de francs. Le 29 juin, Renault et Volvo ont créé une direction commune *« plan-produit-projets »*.

En 1998, les deux entreprises lanceront chacune une gamme de véhicules haut de gamme construite à partir d'une plate-forme commune.

● **Achats.** – Depuis janvier 1993, un groupement d'intérêt économique (*GIE*), « Renault and Volvo Car Purchasing », réunit les deux directions des achats de Renault et de Volvo. Les deux entreprises ont défini une méthodologie unique d'homologation des fournisseurs. Les deux constructeurs espèrent réaliser rapidement 80 % (contre 15 % fin 1992) du chiffre d'affaires global d'achats auprès de fournisseurs communs.

● **Recherche.** – Dès avril 1990, les deux sociétés ont créé une société commune, « Advanced Research Partners », pour la recherche à long terme. Depuis, de nombreux comités ont été créés pour l'automobile, le poids lourd, la recherche appliquée. Un plan unique de recherche devrait être mis en place dans le courant de l'année.

● **Informatique et télécommunications.** – Un comité a été créé en juin 1992 pour développer des synergies entre les deux systèmes informatiques. Mais ceux-ci sont très différents. Celui de Renault est très centralisé, à la différence de celui de Volvo dont l'exploitation est confiée à une filiale, Volvo Data.

● **Ressources humaines.** – Les échanges sont encore relativement faibles. A la fin 1992, 27 salariés de Volvo étaient en poste chez Renault et 24 de Renault chez Volvo.

● **Qualité.** – En janvier 1993, un GIE Qualité a été créé. Il définit et met en œuvre la politique de qualité des deux entreprises.

● *Commercial.* – Les réseaux de vente demeurent distincts. Mais des synergies ont été developpées dans le domaine de la logistique et de la grande exportation en particulier.

SOCIAL

Le projet de loi quinquennale sur l'emploi

Les partenaires sociaux attendaient peu de leur rencontre avec M. Balladur

Ultime épisode du processus de concertation sur le projet de loi quinquennale pour l'emploi, la rencontre du lundi 6 septembre entre les partenaires sociaux et Edouard Balladur, entouré de quelques-uns de ses ministres, devait durer plus longtemps que prévu à l'origine. La réunion devait se prolonger dans l'après-midi, notamment en raison des réticences manifestées ou des objections soulevées lors des discussions bilatérales, qu'elles émanent des organisations syndicales ou patronales (*le Monde* daté 5-6 septembre). Michel Giraud, ministre du travail, a d'ailleurs laissé entendre qu'il pourrait aménager son texte sur quelques points, notamment à propos du lien à opérer entre l'annualisation et la réduction du temps de travail.

Avant même que ne s'ouvre la séance, Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, espérait encore obtenir des modifications dont elle ferait *« un test »*, a-t-elle déclaré dans un entretien accordé à *Ouest-France*. *« Il faut aller plus loin et plus fort dans l'objectif de réduction du temps de travail »*, continue de proclamer la dirigeante syndicale, décidée à obtenir une obligation *« à négocier »* plus décisive qu'une simple *« invitation »*.

Mais cet optimisme et ce volontarisme n'étaient pas partagés par les autres partenaires sociaux. Si le CNPF a affirmé vouloir être *« constructif »*, la CFE-CGC se montrait dubitative, tandis que FO et la CGT affichaient un pessimisme sans illusions. Secrétaire général de Force ouvrière, Marc Blondel s'est à nouveau exprimé en ce sens dans un entretien publié par *le Progrès* lundi 6 septembre, où il répète qu'il n'a *« rien à attendre de cette réunion »*, affirmant que, *« dans la pratique »*, M. Balladur *« fait la même politique que M. Bérégovoy, en pire »*. Sa contestation porte sur la mise en cause d'*« un postulat faux, selon lequel il faudrait faire baisser le coût du travail et donner plus de flexibilité »* pour créer de l'emploi.

Le même reproche est formulé par Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, qui s'est exprimé lundi également dans les colonnes de *Libération*. Il estime que le projet de loi *« ne peut pas se négocier »* parce que *« tout cela ne crée pas un emploi »*. *« Voilà (...) un texte qui veut baisser le coût du travail, précariser le statut du salarié, alléger encore les charges des entreprises »* et se signale par *« sa cohérence qui en fait tout le danger, cohérence avec tout ce qui se fait depuis cinq mois »*, s'indigne le dirigeant cégétiste. Il voit dans *« la gravité du projet gouvernemental »* une occasion qui *« élève la responsabilité du syndicalisme »*. *« S'il veut retrouver de la crédibilité, il doit pouvoir peser sur la réalité »*, conclut-il.

A. Le.

Selon le Bureau international du travail

Le travail à temps partiel s'accroît dans les pays industrialisés

Le travail à temps partiel a fortement augmenté dans l'ensemble des pays industrialisés ces dernières années. Fin 1990, il concernait 60 millions de personnes, soit un salarié sur sept, selon une étude du Bureau international du travail (BIT) publiée dimanche 6 septembre. La plus grande partie de ces employés, en majorité des femmes (25 % d'entre elles sont concernées contre 4 % des hommes) ne bénéficient d'aucun avantage ou de garanties sociales, affirme le BIT, qui observe également une croissance du recours au travail à temps partiel dans le tiers-monde.

Aux Etats-Unis, en Allemagne, en Belgique, au Canada, en France et au Japon, la *proportion d'employés* à temps partiel varie de 10 à 20 %, mais en Australie, en Nouvelle-Zélande et en Norvège, elle atteint 20 % de l'ensemble de la population active.

SALON PROFESSIONNEL
SIPTA
SALON INTERNATIONAL DES PROFESSIONS DU TRANSPORT AERIEN
15-17 SEPTEMBRE 1993
PALAIS DES CONGRES
PORTE MAILLOT - PARIS
LE SALON INTERNATIONAL DU TRANSPORT AERIEN
DES STANDS, DES COLLOQUES, DES CONFÉRENCES, DES INTERVENANTS PRESTIGIEUX.
• Protection, détection : la sûreté des passagers, la sécurité des vols,
• Ce que sera le transport aérien du IIIe millénaire,
• L'avenir du transport et des Compagnies en Europe,
• Relations aéroports-riverains,
• Evolutions des technologies de télécommunication (téléphone, télévision),
• Le jeu concurrentiel dans une économie de crise,
• Formation et plan de carrière des personnels...
UN SALON INTERNATIONAL PARRAINE PAR :
Ministère de l'Equipement, des Transports et du Tourisme,
Ministère des Entreprises et du Développement Economique, chargé des Petites et Moyennes Entreprises,
Ministère de l'Industrie des Postes et Télécommunications,
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
UNE MANIFESTATION
MONDIAL CONVENTION
115, rue Lamarck 75018 PARIS
Tél. : 42 26 33 45 - Fax : 42 26 15 05
Minitel : 36.15 MOND (réalisation SEACOM).
PROCESSES-COMMUNICATION

ÉCONOMIE

La fusion de Renault-Volvo

Un risque pour l'emploi

Suite de la première page

L'arrivée de Pierre Bérégovoy à Matignon, en avril 1992, remis le processus en marche. Raymond Lévy, alors président de Renault et artisan du rapprochement avec Volvo, aurait bien aimé que la fusion puisse être annoncée avant son départ en mai 1992. Mais l'approche des élections législatives remis à nouveau le mariage à plus tard. D'autant plus qu'il fallait alors une nouvelle loi pour que la participation de Volvo au capital de Renault puisse dépasser le seuil de 25 %. Etant donnée la valeur symbolique de Renault, forteresse ouvrière d'hier, le gouvernement ne voulait pas d'un débat parlementaire sur ce thème.

Avril 1993 : nouveau gouvernement, nouveau changement de décor. Renault figure sur la liste des vingt et une sociétés devant être privatisées. Qui plus est, la nouvelle loi de privatisation accorde à Renault les même règles qu'à toutes les entreprises publiques, c'est-à-dire que le seuil autorisé pour Volvo passe de 25 % à 49 %. La route est libre pour une fusion. Il faut même faire vite, car la privatisation tant souhaitée par le gouvernement de M. Balladur, par souci idéologique mais aussi financier, ne peut être menée avant que le mariage ait eu lieu.

Politiques et industriels sont désormais sur la même longueur d'onde. Il faudra néanmoins quelques mois pour régler les derniers détails. Calculer les valeurs respectives des deux entreprises en particulier. Il est vrai qu'en trois ans, celles-ci ont beaucoup évolué. Faute d'avoir renouvelé sa gamme, Volvo a vu son chiffre d'affaires stagner et ses pertes se creuser.

En revanche, Renault n'a cessé de croître. En 1992, il affichait une profitabilité record, tandis que la Safrane et début 1993, la Twingo tenaient le haut de l'affiche. En matière de qualité, la firme au losange n'a plus guère à envier au constructeur suédois qui jouit depuis longtemps d'une forte image en ce domaine.

Après quelques navettes entre Renault, Volvo, Bercy, Matignon et l'avenue de Ségur, siège du ministère de l'industrie, Volvo apporte son activité automobile, poids lourds et ses sociétés financières liées à l'automobile en échange d'une participation supplémentaire de 15 % dans le capital de Renault. Volvo détenant déjà 20 % de la firme au losange, il possède désormais 35 % de Renault-Volvo Automobile . En revanche, Renault conserve sa participation de 8,2 % au capital de AB Volvo. Un montage qui ressemble plus à une absorption de l'activité automobile et poids lourds de Volvo par Renault qu'à une réelle fusion.

L'absorption par Renault

Durant les mois de juillet et août, les responsables des deux entreprises et les spécialistes du dossier au cabinet du ministre de l'industrie, Gérard Longuet, ont travaillé d'arrache pied pour mettre au point ce montage pas trop compliqué à modifier lorsque la privatisation de Renault aura lieu. La moitié de la participation de Volvo est en fait détenue à travers une holding dans lequel le Suédois est minoritaire, ce qui l'empêche d'avoir un rôle prépondérant une fois la privatisation réalisée. La répartition des pouvoirs a aussi fait l'objet de minutieuses discussions. Renault-Volvo RVA est dirigé par un conseil de surveillance et un directoire. Pehr Gyllenhammar, le patron de Volvo, assure la présidence du conseil, et Louis Schweitzer celle du directoire ce qui fait du Français le vrai patron opérationnel du groupe . Mais un pacte d'actionnaire donne à Volvo un droit de veto sur certains sujets stratégiques.

Rendue publique en pleine crise de l'automobile, la nouvelle structure va renforcer les positions des deux constructeurs. Certes, les deux marques resteront distinctes . Mais des complémentarités sont évidentes tant au plan industriel que commercial. Dans le domaine automobile, surtout, où la force de Renault se situe essentiellement dans le bas et le milieu de gamme ; celle de Volvo dans le haut . Nettement moins dans celui des poids lourds. Les équipes de recherche, achat, planification, qui ont déjà commencé de travailler ensemble intensifieront leur coopération. Ces longues fiançailles peuvent laisser espérer que le raprochement des deux firmes sera moins douloureux que ne le fut celui de Peugeot et Citroën.

Des économies importantes pourront être réalisées en développant des usines ou des moteurs en commun. Certains estiment à 30 ou 40 % celles qui pourraient être dégagées en matière de développement. Géographiquement, Volvo est bien implanté en Europe du nord, Renault en Europe du sud.

En revanche, à court et moyen terme et comme pour toute fusion, qui dit synergie dit aussi réduction des effectifs . Toutes les catégories pourraient être touchées. Plus chez Volvo que chez Renault, estime John Lawson, analyste de DRI (Data Resources Inc.). *« Si l'accord est probablement bon pour les actionnaires de Volvo, il ne l'est probablement pas pour ses employés »*, estime-t-il. *« A long terme, il y a peu de chance qu'il assure la promotion des Suédois. »*

En attendant Matra

L'alliance nouée entre Volvo et le japonais Mitsubishi constitue un autre dossier délicat. Volvo, l'Etat néerlandais, et le constructeur japonais détiennent chacun un tiers de la société hollandaise Nedcar. Des chaînes de Nedcar, dont Renault est donc désormais partiellement propriétaire, sortiront dans quelques mois des automobiles Mitsubishi. Cette *« compromission »* risque d'être assez délicate à gérer pour Renault, qui milite comme les autre constructeurs européens pour une révision à la baisse des ventes d'automobiles japonaises en Europe.

Fusionnée, Renault-Volvo RVA est désormais prête à être privatisée. *« Plus vite Renault aura les moyens d'une plus grande liberté et d'une capitalisation renforcée, plus vite Renault pourra s'adresser à des capitaux plus généreux et en général privés, plus vite l'entreprise aura les moyens d'une plus grande stratégie. D'ici à 1995, on pourra y réfléchir »*, a déclaré M. Longuet dimanche 5 septembre, lors du « Grand Jury RTL-*le Monde* ».

Cette privatisation sera vraisemblablement l'occasion d'une nouvelle alliance capitalistique, faisant elle aussi suite à une alliance industrielle. Avec Matra Automobile. Le nom de la firme de Jean-Luc Lagardère est, en effet, régulièrement évoqué pour participer au noyau dur de Renault-Volvo. Jean-Luc Lagardère n'a jamais caché son intérêt pour cette hypothèse. Les deux firmes se connaissent bien . Renault distribue l'Espace conçu et fabriqué par Matra Automobile, un véhicule situé sur l'un des rares segments de marché en développement et complémentaire tant des gammes Renault que Volvo.

ANNIE KAHN

□ **Suspension de cotation des actions Volvo et du titre participatif Renault.** – La cotation des actions Volvo était suspendue, lundi 6 septembre, sur les principales places boursières à la demande du groupe industriel suédois. Les cotations du titre participatif Renault étaient également suspendues à la Bourse de Paris dans l'attente de l'annonce officielle des modalités de la fusion entre les deux groupes.

12,1 % du marché européen

1992	Renault	Volvo	Renault-Volvo Automobiles
Chiffre d'affaires (en millions de francs) (1)..	179 449	65 571	245 020
Résultat net (en millions de francs).....	5 680	– 2 623	3 057
Effectifs au 31 décembre 1992.....	146 604	60 115	206 719
Production (automobiles et poids lourds).....	2 099 613	356 300	2 455 913
Parts de marché 1992 France (2).....	31,6 %	0,63 %	32,23 %
Parts de marché 1992 Europe (3).....	10,6 %	1,5 %	12,1 %

(1) Sur la base de la couronne suédoise à 0,79 F.
(2) Source : *Journal de l'Automobile*.
(3) Source : Association des constructeurs européens d'automobiles.

Le premier prix Jahnsson a été décerné à Jean-Jacques Laffont et Jean Tirole

Le premier prix Yrjö-Jahnsson de l'Association économique européenne (AEE) vient d'être attribué à deux professeurs d'économie français, Jean-Jacques Laffont et Jean Tirole, pour l'ensemble de leurs travaux. Ce prix d'un montant de 12 000 écus (environ 80 000 francs) sera décerné tous les deux ans par un jury international à un économiste européen de moins de quarante-cinq ans.

La micro-économie explorée par deux novateurs

par Pierre-André Chiappori

Le jury du prix Jahnsson, pour sa première délibération, n'aura pas eu la tâche trop difficile. Etant donné la contrainte d'âge – ce prix, à l'instar du J. B. Clarke Award américain, couronne de « jeunes » chercheurs –, les deux Français figuraient parmi les favoris indiscutés.

Jean-Jacques Laffont, après des études à l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique et un doctorat à Harvard sous la direction du prix Nobel Kenneth Arrow, choisit de regagner la France, où il devient professeur d'économie à l'université des sciences sociales de Toulouse.

Jean-Jacques Laffont a de nombreuses cordes à son arc . Economètre, économiste appliqué, fondateur du laboratoire d'économie industrielle de l'université des sciences sociales de Toulouse, il est aussi l'un des théoriciens les plus féconds de la micro-économie et l'un des initiateurs de la théorie économique de l'information, qui a profondément influencé les évolutions récentes de la discipline, et à laquelle il a consacré plusieurs livres (1). Ses travaux sur les problèmes d'incitation – résumés dans un ouvrage fondamental cosigné avec J. Green, *A theory of Incentive in Procurment and Regulation* (MIT press) – ont conduit à un renouveau complet du champ de l'économie publique.

La tradition normative des années 60 supposait un Etat bienveillant et parfaitement informé. A l'inverse, les nouvelles approches ont souligné la nature fondamentalement asymétrique de l'information. L'Etat, qu'il prélève l'impôt, fournisse des biens publics ou réglemente les entreprises, ignore certains paramètres et ne peut contrôler certains comportements. D'où un handicap, qui ne peut être (partiellement) comblé que par des procédures complexes. Les travaux de Jean-Jacques Laffont ont justement contribué à fournir les concepts et les outils analytiques permettant de traiter ces problèmes. Au-delà de l'économie publique, ces idées sont à la base du renouveau de nombreux domaines, de la finance à l'économie du travail.

Polytechnicien, ingénieur du corps des Ponts, Jean Tirole a passé son doctorat au Massachusetts Institute of Technology, dont il est devenu un des professeurs les plus en vue. Ses travaux se situent à l'intersection de la théorie des jeux et de l'économie industrielle.

L'incitation dans les marchés publics

Dans l'après-guerre, face aux succès des approches de l'équilibre général, la théorie de la concurrence imparfaite avait parfois fait figure de parent pauvre. Les nouveaux développements de la micro-économie allaient cependant lui rendre ses lettres de noblesse. Les progrès décisifs ont été réalisés grâce à l'introduction d'outils théorique neufs et puissants : théorie des jeux, théorie économique de l'information. Ceux-ci ont permis de mieux comprendre les relations entre entreprises – qu'il s'agisse de concurrence ou de collusion, d'intégration verticale ou de relations grossistes-détaillants, de localisation ou de stratégie de différenciation des produits.

Surtout, ils ont fourni une vision beaucoup plus détaillée et réaliste des phénomènes de structuration des marchés et des problèmes liés à la réglementation publique. De ces nouvelles approches, regroupées sous le terme d'organisation industrielle, l'ouvrage de Jean Tirole reste la référence. Plus récemment, l'intérêt de l'auteur s'est étendu à l'analyse des activités financières et bancaires où la réglementation joue un rôle crucial.

Il était inévitable que ces parcours proches trouvent une intersection. Le choix du jury, s'il couronne deux ensembles de travaux de grande portée, souligne aussi les réussites d'une collaboration déjà ancienne. Outre la venue de Jean Tirole à Toulouse, celle-ci s'est récemment concrétisée par un ouvrage important consacré aux problèmes d'incitation dans les marchés publics et la réglementation.

(1) Par ailleurs, Jean-Jacques Laffont collabore régulièrement à la rubrique « *Livres* » du « *Monde-l'Economie* ».

▶ **Pierre-André Chiappori est directeur de recherches au Centre national de la recherche scientifique (CNRS).**

LES RENDEZ-VOUS DE L'ECONOMIE

CHALLENGES économiques — Société suisse + GROUPE SOCIETE SUISSE (France) — info

IMMOBILIER : LA RELANCE ?

Jeudi 14 octobre 1993 - Hôtel Méridien-Etoile - Paris
Débats animés par François de Witt,
Un sondage Sofres/Groupe Société suisse commenté par Jean-Antoine Chabannes,
Directeur Général pour la France, introduira chacun des débats.

9h 00 - 10h 00 LA PLACE DU LOGEMENT DANS L'EFFORT GLOBAL DE RELANCE ECONOMIQUE
Edmond Alphandéry, Ministre de l'Economie.

10h 00 - 10h 15 PAUSE

10h 15 - 11h45 ACCESSION A LA PROPRIETE : LES OUTILS DE LA RELANCE
Catherine Tron, Président de la Chambre Syndicale des Promoteurs-Constructeurs d'Ile-de-France,
Jean-Claude Colli, Sous-Gouverneur du Crédit Foncier de France
Gildas le Godinec de Kerhalic, Vice-Président du Conseil Régional des Notaires de Paris,
Paul Camizon, Président Directeur Général du groupe Féau,
Michel Trollé, Président de Century 21.

11h 45 - 13h 00 LE CAS SPECIFIQUE DU LOGEMENT SOCIAL : AIDES, CREDITS, GESTION DU PARC HLM
Pierre-André Périssol, Président du groupe Arcade,
Président de la Chambre Syndicale des Sociétés de crédits immobiliers et Vice-Président de l'Union des HLM,
Philippe Lagayette, Directeur Général de la Caisse des Dépots et Consignations.

13h 00 DEJEUNER-DEBAT
Hervé de Charette, Ministre du Logement.

14h 30 - 16h 00 L'INVESTISSEMENT DANS L'IMMOBILIER D'HABITATION : NOUVELLES OPPORTUNITES OFFERTES PAR L'ASSOUPLISSEMENT DE LA FISCALITE
Gérard Brémond, Président de Pierre et Vacances,
François Benais, Président Directeur Général du groupe Buildinvest,
Guy Nafilyan, Président de Kaufmann & Broad,
Maryse Aulagnon, Président d'Affine.

16h 00 - 16h 15 PAUSE

16h 15 - 17h 45 L'IMMOBILIER DE BUREAUX : A QUAND LA FIN DU TUNNEL ?
Jean-Claude Bourdais, Président de Bourdais SA,
Arnaud de Ménibus, Directeur de Paribas,
Antoine de Montalivet, Président de Finexiel et Président de la section crédit-bail immobilier de l'ASF.

17h 45 - 18h 00 CONCLUSION DE LA JOURNEE

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à
COM•ON Tél. (1) 46 45 29 39 - Fax (1)1 46 45 26 24
Le forfait de participation à ce forum est de 3.000 F. HT par personne (soit 3.558 F. TTC).

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

8e arrdt

AVEN. MONTAIGNE, 2P
Cadre luxueux, jardin. KHS-SELECT - 42-15-04-57

18e arrdt

Me Jules-Joffrin. 3 pièces cuisine séjour 2 chambres avec mezzanines. 580 000 F Immo Marcadet 42-51-51-51

Me Pte-de-la-Chapelle Récent 3 P 65 m². 890 000 F Immo Marcadet 42-51-51-51

Rue Custine. 2/3 P 65 m² P de T, 6e ascr 560 000 F Immo Marcadet 42-51-51-51

Me Jules-Joffrin, 3 pièces, cuisine, séjour, 2 chambres + 2 mezzanines 560 000 F IMMO MARCADET 42-51-51-51

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et tous services. 43-55-17-50

appartements achats

Immo Marcadet Professionnel FNAIM recherche activement studio ou 2 pièces dans Paris 42-51-51-51. FAX 42-55-55-56

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS Préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e. Paie compt. chez notaire. 48-73-48-07

viagers

Achète à particulier VIAGER LIBRE OU OCCUPÉ pour placement. 42-42-26-29

maisons individuelles

ILE DE RÉ
St-Martin-de-Ré, particulier vend maison de ville renovée, comprenant rez-de-chaussée : entrée, salle à manger, cuisine équipée, salon, wc, étage : deux gdes chambres, salle de bains, jardin, pièce pierres apparentes avec cheminée, plus studio indépendant avec salle de douche.
Téléphone : 45-51-18-98 et (16) 46-06-05-77

maisons de campagne

Dans les Deux-Sèvres, à 23 km de Niort et 18 km de Fontenay-le-Comte, à 100 km de la mer, sur un terrain clos de 980 m², une maison Kosmos de fin décembre 1974. F6, deux garages, cuisine aménagée, salle à manger, salon avec cheminée, maison plain-pied, tous commerces à 500 m, docteurs, pharmacies, écoles, CET. 55 U.
Tél. : 48-06-23-70

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
recherche APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS GESTION POSSIBLE
(1) 47-20-30-05

immobilier information

VOUS VENDEZ
un appartement avec ou sans confort. Adressez-vous à un Professionnel FNAIM IMMO MARCADET
(1) 42-51-51-51 FAX 42-55-55-56

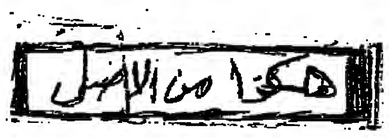

ment fait pour les actionnaires de Volvo, il ne l'est probablement pas pour ses employés », estime-t-il, « long terme... il n'y a pas de choix qu'il oriente la promotion des Nedcar. »

En attendant Matra

L'alliance nouée entre Volvo et le japonais Mitsubishi constitue un autre dossier délicat. Volvo, l'Etat néerlandais, et le constructeur japonais détiennent chacun un tiers de la société hollandaise Nedcar. Des chaînes de Nedcar, dont Renault est donc désormais partiellement propriétaire, sortiront dans quelques mois des automobiles Mitsubishi. Cette « compromission » risque d'être assez délicate à gérer pour Renault, qui milite comme les autre constructeurs européens pour une révision à la baisse des ventes d'automobiles japonaises en Europe.

Fusionnée, Renault-Volvo RVA est désormais prête à être privatisée. « Plus vite Renault aura les moyens d'une plus grande liberté et d'une capitalisation renforcée, plus vite Renault pourra s'adresser à des capitaux plus généreux et en général privés, plus vite l'entreprise aura les moyens d'une plus grande stratégie. D'ici à 1995, on pourra y réfléchir », a déclaré M. Longuet dimanche 5 septem-

[illegible]

ANNE [illegible]

Suspension de cotation actions Volvo et du titre participatif Renault. – La cotation de Volvo était suspendue lundi [illegible] tembre, sur le principal [illegible] boursière, à la demande de industriel suédois. Les cotations du titre participatif Renault [illegible] également suspendues à la [illegible] de Paris dans l'attente de [illegible] officielle des modalités de [illegible] entre les deux groupes.

[...] prix Jahnsson a été décerné [...]ues Laffont et Jean Tirole

[...] de l'Association [...] d'être attribué [...]çais. Jean-Jac[...] [...]semble de leurs travaux. Ce prix d'un montant de 12 000 écus (environ 80 000 francs) sera décerné tous les deux ans par un jury international à un économiste européen de moins de quarante-cinq ans.

[...]omie explorée par deux novateurs

[illegible]

nouvelles approches ont souligné la nature fondamentalement asymétrique de l'information. L'Etat, qu'il prélève l'impôt, fournisse des biens publics ou réglemente les entreprises, ignore certains paramètres et ne peut contrôler certains comportements. D'où un handicap, qui ne peut être (partiellement) comblé que par des procédures complexes. Les travaux de Jean-Jacques Laffont ont justement contribué à fournir les concepts et les outils analytiques permettant de traiter ces problèmes. Au-delà de l'économie publique, ces idées sont à la base du renouveau de nombreux domaines, de la finance à l'économie du travail.

Polytechnicien, ingénieur du corps des Ponts, Jean Tirole a passé son doctorat au Massachusetts Institute of Technology, dont il est devenu un des professeurs les plus en vue. Ses travaux se situent à l'intersection de la théorie des jeux et de l'économie industrielle.

L'incitation dans les marchés publics

Dans l'après-guerre, face aux succès des approches de l'équilibre général, la théorie de la concurrence imparfaite avait parfois fait figure de parent pauvre. Les nouveaux développements de la micro-économie allaient cependant lui rendre ses lettres de noblesse. Les progrès décisifs ont été réalisés grâce à l'introduction d'outils théoriques neufs et puissants : théorie des jeux, théorie économique [illegible]

[illegible]

► Pierre-André Chiappori, directeur de recherches au Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde
L'IMMOBILIER

[...]ureaux

[...]ICILIATIONS

[...]artements [...]chats

maisons individuelles

maisons de campagne

locations non meublées demandes

EMBASSY SERVICE

(1) 47-20-30-05

immobilier information

[...]iagers

ÉCONOMIE

Après la Caisse d'épargne et le CIC

Le Crédit agricole d'Ile-de-France et la Société générale ramènent à 9 % leurs crédits à la consommation

La concurrence bancaire en région parisienne a du bon pour le consommateur. Les taux des crédits de courte durée – jusqu'à sept ans – sont en chute libre. Après la *Caisse d'épargne d'Ile-de-France* et le CIC Paris (*le Monde* du 4 septembre), c'est au tour du Crédit agricole d'Ile-de-France et de la Société générale d'annoncer une baisse spectaculaire, à partir du mardi 7 septembre, du taux plancher de leurs prêts à la consommation à 9 %. Contrairement au CIC, qui introduit une limite dans le temps, et à la Caisse d'épargne, qui lie l'octroi d'un crédit à 9 % à la détention d'un produit d'épargne, le Crédit agricole ne pose aucune condition et étend même son offre à des montants allant jusqu'à 300 000 francs. Pour la Société générale, l'offre correspond à des crédits supérieurs ou égaux à 50 000 francs.

Si les taux des prêts immobiliers avaient déjà diminué en deçà des 10 %, jusqu'à présent les crédits à la consommation n'avaient pas bénéficié de la baisse des taux. C'est chose faite et à grand renfort de publicité pour les établissements concernés.

On peut d'ailleurs s'attendre à ce que d'autres établissements s'alignent sur des taux pourtant qualifiés de *« suicidaires »* par certains banquiers. Ce n'est pas un hasard si le Crédit agricole et la Caisse d'épargne, qui disposent de dépôts à vue abondants, sont en pointe dans la guerre des taux. Les banques plus pauvres en ressources gratuites et obligées de se financer sur les marchés auront, compte tenu du niveau des taux actuel, du mal à s'aligner sur elles. C'est tout aussi vrai pour les établissements spécialisés dans le crédit à la consommation comme le Cételem, Sofinco et la Sovac.

□ **Diminution des échanges inter-arabes depuis deux ans.** – Après avoir augmenté de 13 % en moyenne annuelle entre 1986 et 1989 et chuté de 14 % en 1991, le commerce inter-arabe a de nouveau baissé en 1992, selon le Fonds monétaire arabe. La diminution, non chiffrée, des échanges en 1992 devrait être *« légèrement inférieure »* à celle de 1991. Cette double baisse intervient alors que les échanges globaux réalisés par les pays arabes avec le reste du monde ont atteint leur plus haut niveau depuis dix ans en 1992, avec 244 milliards de dollars (1 340 milliards de francs) contre 230 milliards de dollars en 1991. Après une croissance exceptionnelle de 14 % en 1992 due aux programmes de réformes et à la reconstruction du Koweït, les taux de croissance des pays arabes ne devraient pas dépasser 4 % en 1993, selon le FMA.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Information SICAV

Ouverture au public des SICAV ATOUT AMERIQUE et ATOUT ASIE : 6 septembre 1993

Le Crédit Agricole complète sa gamme de SICAV Moyen Long Terme en proposant deux nouvelles SICAV spécialisées, ATOUT AMERIQUE et ATOUT ASIE, destinées aux personnes physiques et aux personnes morales.

– ATOUT AMERIQUE est une SICAV dont le portefeuille est composé à hauteur de 60 % minimum d'actions et d'obligations nord-américaines (Etats-Unis, Canada, Mexique).

– ATOUT ASIE est une SICAV dont le portefeuille est composé à hauteur de 60 % minimum d'actions et d'obligations du Japon et de la zone Asie Pacifique.

ATOUT AMERIQUE et ATOUT ASIE sont des SICAV de capitalisation, leur objectif de gestion donne la priorité au dynamisme. La commission de souscription s'élève à 2,50 %.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à votre agence de Crédit Agricole.

SEGESPAR

MEDIA FRANCE

COMMUNICATION

Un référé pour plagiat contre le succès de l'été de France 2

Un nouveau feuilleton judiciaire : « le Château des Oliviers »

« Le Château des Oliviers », le feuilleton de l'été de France 2, a séduit les téléspectateurs : en *conquérant 44,6 % des parts du* marché, il s'est placé en tête du palmarès des fictions diffusées à 20 heures 50 sur France 2 depuis le mois de septembre 1992, films, téléfilms et séries *confondus*.

Pour célébrer ce succès, la principale chaîne publique a programmé, lundi 6 septembre, une soirée *« exceptionnelle »* au cours de laquelle cette saga devait être *rediffusée dans une nouvelle version*, résumée, de près de trois heures. Selon les dirigeants de France 2, il s'agit là d'un *« succès sans précédent »* qui *« est aussi celui de la création française »*.

La direction des programmes peut, en effet, se féliciter d'avoir confié à Frédérique Hébrard l'écriture de ce roman, publié simultanément chez Flammarion, *à François Velle, le soin de* l'avoir mis en dialogues et au réalisateur Nicolas Gessner celui de l'avoir mis en images pour la télévision.

On ne saurait préjuger du même succès, en revanche, pour l'épisode inédit qui menace « le Château des Oliviers » depuis qu'une secrétaire médicale exerçant à Marseille, une mystérieuse « Mme de Jais », accuse de plagiat Frédérique Hébrard et a saisi en référé, à ce sujet, le tribunal de Paris (*le Monde* du 9 août). L'affaire, qui devait être plaidée le 5 août, a été renvoyée au lundi 13 septembre, mais l'accusatrice et ses conseillers juridiques cultivent le mystère autour des éléments qui les ont conduits à formuler cette accusation. Mme de Jais affirme avoir, en 1986, écrit, déposé chez un huissier d'Aubagne et proposé, en vain, à diverses maisons de production, dont Hamster-Production, qui a coproduit avec Koba-Films le feuilleton de France 2, un synopsis, intitulé *Feudal* dont la lecture ferait apparaître beaucoup de similitudes avec l'ouvrage de Frédé*rique Hébrard et le scénario de* France 2. Ce seraient les proches de Mme de Jais qui, lors de la diffusion des premiers épisodes du feuilleton, l'auraient avertie de ces analogies en les trouvant troublantes.

Accumulation de ressemblances

Se défendant de cette accusa*tion, Frédérique Hébrard déclarait* à l'agence Associated Press, à la mi-août : *« Je ne connais pas cette dame. Je n'ai jamais rien lu d'elle. Ce n'est pas la première ni la dernière fois qu'on racontera l'histoire d'une femme qui défend sa maison. La famille, la maison, la terre, les origines, les racines tiennent une grande place dans ma littérature. Je sais* que [Mme de Jais] *parle aussi d'archéologie mais moi, je suis petite-fille d'archéologue, j'ai grandi dans les musées, dans les fouilles, dans les antiquités. Vraiment, je ne me sens pas du tout concernée. »*

Mme de Jais, selon l'un de ses avocats, Me Gildas André, a procédé, de son côté, à un travail de comparaison précis entre son manuscrit et le roman de Frédérique Hébrard et cela mettrait en évidence une accumulation de ressemblances entre les deux textes.

L'histoire serait identique : Alix, l'héroïne de *Feudal*, réunirait les siens pour sauver le manoir normand de sa famille, menacé par des promoteurs, de la même façon que dans « le Château des Oliviers » Estelle Laborie, incarnée par Brigitte Fossey, cherche à protéger son château provençal.

Ici comme là, affirme cet avocat, le domaine familial visé par les promoteurs est sauvé grâce à la découverte d'un site archéologique et chacune des deux héroïnes tombe amoureuse de l'archéologue. Il y aurait aussi, toujours selon Me Gildas André rapportant les accusations de sa cliente, des similitudes jusque dans certains détails : le parc entourant le domaine de *Feudal* est menacé de devenir un complexe touristique tout comme il est question de faire un gigantesque parc de loisirs aux portes de Châteauneuf-du-Pape ; la nourrice des enfants s'appelle Amélie dans les deux scénarios ; *dans les deux histoires on* découvre sur place une stèle funéraire ; ici, Thomas, le cousin d'Alix est prêtre ; là, Jules, le *« tonton de cœur »* dans « Le Château des Oliviers », est également prêtre...

Mme de Jais est un pseudonyme. L'accusatrice qui se dissimule sous ce nom n'a pas voulu répondre à nos demandes d'entretien. Quant à son avocat, il se refuse à rendre public, avant l'audience, le synopsis sur lequel sa cliente fonde sa plainte et les éléments qui prouveraient que les producteurs du feuilleton ou *Frédérique Hébrard ont eu* connaissance de ce synopsis avant de se lancer dans l'écriture du « Château des Oliviers ».

PAULINE DAUVIN

SIEMENS

Chaque jour, Siemens innove pour aider les hommes à mieux communiquer.

Données, images, voix : il n'y a pas d'information que Siemens ne sache faire circuler grâce à sa maîtrise conjointe des télécommunications, des automatismes et de l'informatique. Un atout qui lui a permis de devenir un leader mondial de la communication avec de nouveaux systèmes toujours plus performants.

Les systèmes de communication privés Siemens, en réduisant les distances entre les différents sites de l'entreprise, permettent de communiquer partout sans perte de temps.

Les mobiles Siemens et le réseau GSM créé avec la participation active de Siemens, permettent de téléphoner dans le monde entier, à partir de n'importe quel pays européen, avec une qualité d'écoute inégalée.

Les automates Simatic et les postes de conduite Siemens-Nixdorf assurent la gestion technique

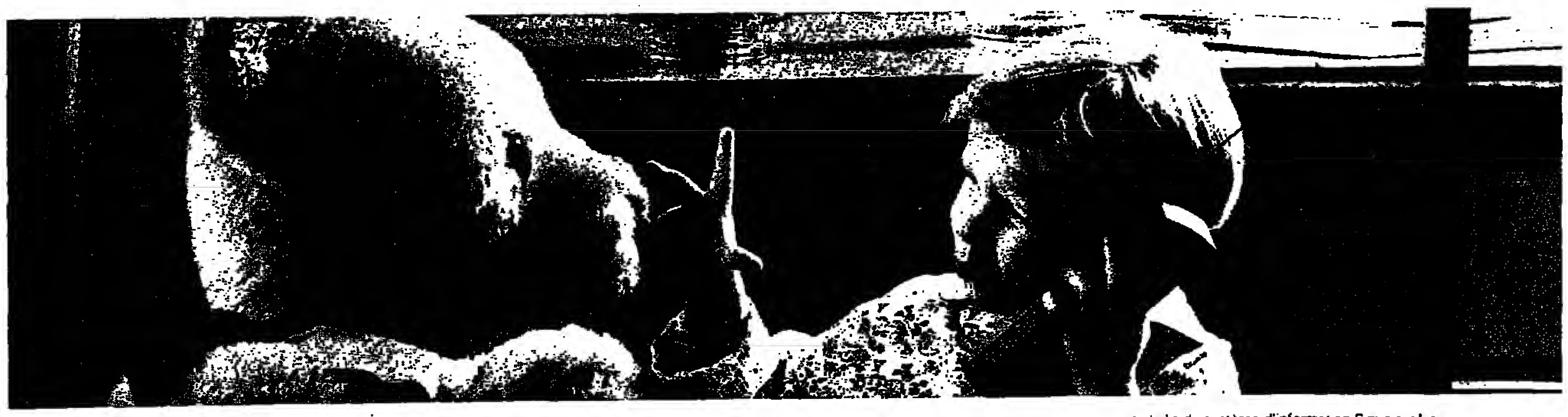

centralisée du système d'information Sirius sur les autoroutes A1 et A86.

Enfin, Siemens-Nixdorf en alliant les technologies des télécommunications et celles du traitement de l'information, a développé Transdata pour rendre compatibles les systèmes informatiques hétérogènes et Ocis pour transmettre la bonne information à la bonne personne, au bon moment.

Pour Siemens, seule une réelle volonté d'entreprise permet d'aller plus loin vers une meilleure communication.

Siemens France - Direction de la Communication
39-47, boulevard Ornano
93527 Saint-Denis Cedex 2
Télécopie (1) 49 22 29 90

Siemens.
La volonté d'aller plus loin.

TENNESSEE

VIE DES ENTREPRISES

M. Longuet confirme la décision de fermeture

Les Houillères du Dauphiné cesseront leur activité en 1997

GRENOBLE

de notre correspondant

Rencontrant, jeudi 2 septembre à Grenoble, une délégation d'élus et de mineurs de La Mure (Isère), le ministre de l'industrie, Gérard Longuet, a confirmé que les Houillères du Dauphiné cesseraient définitivement leur exploitation à la fin de l'année 1997, ainsi qu'il l'avait annoncé au début de l'été (*le Monde* du 26 juin).

Le 17 février dernier, à la veille des élections législatives, Pierre Bérégovoy, alors premier ministre, avait promis une poursuite de l'activité charbonnière, avec un effectif réduit, pendant une période d'au moins cinq ans. Mais, le 24 juin, le Fonds de développement économique et social (FDES) avait refusé de débloquer un crédit de 28 millions de francs nécessaires à la réalisation de ce plan.

Cette somme, a indiqué Gérard Longuet, sera affectée au Fonds de développement industriel du plateau matheysin, sur lequel se trouve situé le bassin minier isérois. Le ministre de l'industrie a également annoncé que 150 postes de reconversion seraient proposés aux mineurs au sein d'Electricité de France et 30 autres dans les postes et les télécommunications, sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes. A l'issue de cette entrevue, le syndicat CGT des mineurs de La Mure a exprimé son intention de *« se battre de toutes ses forces et avec tous les moyens »* contre cette fermeture programmée. Les Houillères du Dauphiné, dont les pertes se sont élevées, en 1992, à 79 millions de francs, pour une production de 79 000 tonnes de minerai, emploient 330 personnes.

PIERRE LE HIR

Aux Chantiers de l'Atlantique de Saint-Nazaire

Les salariés plébiscitent la convention de préretraites progressives

SAINT-NAZAIRE

de notre correspondant

Cent quarante-trois sur les cent cinquante et un salariés concernés ont décidé d'adhérer à la convention de préretraites progressives (PRP) signée le 20 août entre l'Etat et les Chantiers de l'Atlantique. Le dispositif est entré en vigueur le 1er septembre. Cette première vague d'adhésion comprend les quarante-neuf salariés exclus de la convention partielle ASFNE (allocation spéciale du Fond national pour l'emploi) signée en début d'année et les salariés ayant atteint cinquante-cinq ans entre le 1er janvier et le 31 août 1993.

En permettant le cumul des périodes non travaillées et des congés, cette convention ouvre aux salariés la possibilité de quitter l'entreprise à l'âge de cinquante-sept ans et demi avec 85 % de leur salaire net. Elle est novatrice, parce qu'elle leur permet de travailler jusqu'à 75 % du temps sur une année et qu'elle déborde le cadre annuel prévu par la loi : sa reconduction est envisagée pour trois années.

En contrepartie, les Chantiers de l'Atlantique se sont engagés à embaucher à durée indéterminée une personne pour deux adhésions. Si la totalité des six cents salariés concernés y souscrivent d'ici au 31 août 1996, trois cents emplois pourront être proposés. Ces emplois s'adresseront à des salariés de moins de trente-cinq ans : les Chantiers attendent du dispositif qu'il améliore la pyramide des âges de l'entreprise, l'âge moyen étant de quarante-quatre ans. Ces emplois tombent à pic dans un bassin où le taux de chômage approche les 17 %.

JEAN-CLAUDE CHEMIN

Le fabricant américain a vendu sa marque au taïwanais Acer

Commodore abandonne les PC

Commodore se retire des ordinateurs compatibles. Le groupe américain, qui fut l'un des pionniers de la micro-informatique familiale, a en effet décidé de revenir à ses premières amours, en concentrant désormais l'essentiel de ses efforts sur les ordinateurs de loisirs, consoles de jeux et notamment sa gamme Amiga.

Pour autant, les PC Commodore ne disparaîtront pas du marché européen. Mais ils seront assemblés et commercialisés par le taïwanais Acer qui vient de racheter la marque pour le Vieux Continent.

Cette réorientation stratégique, qui s'explique par les mauvais résultats enregistrés par Commodore depuis le début de l'année (ses pertes dépassent le milliard et demi de francs sur les neuf premiers mois de l'année), n'est pas sans rappeler celle du groupe britannique Amstrad, son alter ego.

Elle risque, en tout cas, d'être lourde de conséquences pour la filiale française de Commodore, particulièrement exposée.

L'an passé, Commodore France a réalisé près de 60 % de son chiffre d'affaires (390 millions de francs) dans la vente de PC compatibles IBM. En interne, la direction a d'ores et déjà évoqué de probables suppressions d'emplois.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CONTRAT

□ **France câbles et radio remporte le service de télécommunications de Visa.** – France câbles et radio (FCR), filiale de France Télécom, a été retenue par le groupe Visa international (paiement par carte) pour la mise en place d'un service de télécommunications par satellite sur la région Europe - Moyen - Orient - Afrique, ont indiqué les deux sociétés. FCR a été retenu au terme d'un appel d'offres international qui a réuni notamment ATT, Unisource et British Telecom. Pour FCR, ce contrat représente un montant compris entre 20 et 30 millions de francs sur cinq ans, a indiqué Jean-Jacques Desbons, directeur général du groupe Visa pour l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient. A terme, ce réseau transportera les transactions de 85 banques réparties dans 33 pays d'Europe, du Moyen-Orient et d'Afrique vers le centre informatique de Visa à Basingstoke, près de Londres.

SOCIAL

□ **Plan social à Jeumont industrie : les syndicats déboutés en référé.** – Le tribunal d'Avesnes-sur-Helpe (Nord) a débouté, jeudi 2 septembre, les syndicats de Jeumont industrie, qui avaient demandé l'annulation en référé d'un plan social comprenant 476 suppressions d'emploi dont 312 licenciements. Le tribunal a considéré que le Plan était conforme à la législation. Le 30 août, la liste des 312 licenciés avait été communiquée aux 1 300 salariés de l'usine d'électromécanique et de chaudronnerie nucléaire reprise récemment par le groupe public Framatome.

RÉSULTATS

□ **Lloyd's : une perte totale de 1,5 milliard de livres en 1991.** – Le marché de l'assurance londonien, le Lloyd's, devrait enregistrer une perte totale de 1,5 milliard de livres (13,5 milliards de francs) en 1991, affirme l'association des membres des Lloyd's (ALM) dans son rapport annuel. Le Lloyd's annonce toujours ses résultats avec trois ans de décalage pour tenir compte du coût réel des sinistres. En 1990, le Lloyd's avait enregistré une perte record de 2,9 milliards de livres. Le chiffre avancé pour 1991 par l'ALM est supérieur de 500 millions de livres aux estimations actuelles du Lloyd's. L'association, qui regroupe près de la moitié des actionnaires du Lloyd's, estime que 1992 devrait rester fragile – à cause notamment des retombées des coûts de l'ouragan Andrew, qui avait dévasté en septembre le golfe du Mexique.

ASSOCIATIONS

□ **Lufthansa et Lauda Air créent une compagnie européenne régionale.** – La compagnie aérienne autrichienne privée Lauda Air et Lufthansa ont décidé la création d'une compagnie régionale qui desservira à partir de l'été 1994 plusieurs destinations européennes. Lufthansa détient déjà 26,5 % des actions de Lauda Air, qui appartient majoritairement à Niki Lauda, l'ancien pilote de Formule 1 et à Basile Varveressos, propriétaire de l'agence de voyage Itas. Dans la nouvelle compagnie, la répartition envisagée du capital est de 51 % pour Lauda Air et 49 % pour Lufthansa. La nouvelle compagnie a passé commande de trois avions de transport régionaux de 50 sièges à Canadair livrables dans les trois premiers mois de l'année 1994.

□ **Accord commercial entre Ducros et Elan Rindt.** – Ducros services rapides, spécialisée dans les messageries rapides, et la société allemande Elan Rindt Services, filiale du groupe américain DHL, numéro un du secteur, ont conclu un accord commercial pour étendre à l'Allemagne les services de messageries du réseau européen Ducros. L'accord prévoit l'extension à l'Allemagne au 1er janvier 1994 du réseau existant sous une marque commune, puis son développement – d'abord au Danemark et à l'Irlande puis au Portugal et à la Grèce, notamment. Il ne comporte aucune prise de participation réciproque entre les deux groupes.

RÉORGANISATION

□ **Seagram France réorganise son réseau de distribution.** – Seagram France, filiale française du canadien Seagram (vins, spiritueux et jus de fruits), a achevé la réorganisation de son réseau de distribution qu'avait rendu nécessaire la cession, début août, au britannique Allied Lyons de sa filiale Perrier-Jouët Barton et Guestier distribution (PJBG Distribution). Au lieu des deux réseaux concurrents de distribution qu'il détenait auparavant, Seagram France a rassemblé ses forces commerciales autour d'une structure unique, baptisée Seagram France distribution, a précisé son président Alain Trocquemé. La force commerciale de Seagram France distribution représente près de 200 personnes, pour un chiffre d'affaires d'environ 1 milliard de francs.

PROJETS

□ **NEC : création d'une troisième usine de production d'écrans à cristaux liquides.** – NEC Corp. va consacrer un troisième site de production à la fabrication d'écrans à cristaux liquides (liquid cristal display-LCD) pour un coût de 30 milliards de yens (1,68 milliard de francs), vient d'annoncer le géant japonais de l'électronique qui ambitionne de contrôler un tiers du marché – en forte croissance – des écrans à matrice active d'ici quatre ans. Basée à Akita, l'usine entrera en activité en décembre 1994 en produisant, dans un premier temps, 50 000 écrans par mois, portant la production totale du goupe à 150 000 écrans par mois. La production mensuelle à Akita devrait plus que doubler d'ici 1997 à 120 000 écrans.

□ **Ford investit 280 millions de francs en Pologne.** – Le constructeur automobile Ford-Werke AG, filiale allemande de Ford Motor Company, va investir 50 millions de dollars (280 millions de francs) à Plonsk, à 60 km au nord-ouest de Varsovie, dans une usine de revêtements pour sièges auto. Les revêtements seront destinés au modèle Escort de Ford et à d'autres fabricants européens. Les nouveaux collaborateurs de l'usine seront formés pendant six mois en Pologne et à l'étranger. A partir de l'automne 1995, la production devrait atteindre 1,1 million de revêtements par an. Ford, qui précise que cet investissement créera 1 000 emplois, prévoit de commencer la production à l'automne 1994 à un rythme de 600 000 revêtements par an.

RACHAT

□ **Reynolds rachète à Miller la fabrication de cannettes d'aluminium.** – Reynolds Metal Corp., deuxième fabricant américain d'aluminium, va racheter les activités de fabrication de cannettes d'aluminium de Miller Company pour un montant non précisé. *« Ce rachat s'inscrit dans le cadre de la stratégie de Reynolds visant à accroître ses activités de fabrication de produits ayant une plus grande valeur ajoutée, plus particulièrement dans l'emballage et l'emboutissage »*, explique un communiqué conjoint des deux firmes. Grâce à cette transaction, Reynolds va augmenter de 50 % ses capacités de production de cannettes d'aluminium aux Etats-Unis. Les unités achetées disposent d'une capacité de production de 5 milliards de cannettes d'aluminium par an et emploient 800 personnes. Reynolds exploitait jusqu'ici neuf usines de fabrication de cannettes en aluminium.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

FRANCIC

La Sicav France des années 90

Comptes de l'exercice 1992-1993

Actif net au 31.03.1992 :
F. 2.311.682.789

Évolution du 31.03.92 au 31.03.93 :
+ 7,19 %

Valeur liquidative au 20.08.93 :
F. 520,90

Performance du 31.12.92 au 20.08.93 :
+ 21,03 %

Dividende versé le 7 juillet 1993 : F. 8,50 + F. 3,86 d'avoir fiscal, soit un revenu global de F. 12,36.

Possibilité de remploi du dividende global sans droit d'entrée jusqu'au 7 OCTOBRE 1993.

Le Président Jacques GUENNET a déclaré :

Le pragmatisme dont a fait preuve le gouvernement Balladur depuis son entrée en fonction a été positivement perçu par les investisseurs anglo-saxons. Les mesures de relance de la consommation actuellement à l'étude pour 1994 constituent un volet supplémentaire allant dans le bon sens. Le maintien de la bonne tenue du marché de Paris à moyen terme apparaît de ce fait des plus probables.

LA SICAV EST ÉLIGIBLE AU PEA.

A.G.O. du 06.07.1993

CIC BANQUES

Consultez les valeurs liquidatives de nos SICAV et FCP sur Minitel 36.14 code CIC

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 6 septembre ↓ Nouveaux dégagements

Pour la quatrième séance consécutive, la Bourse de Paris enregistrait des prises de bénéfice lundi 6 septembre dans un marché relativement actif. En recul de 0,80 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure et demie plus tard une perte de 0,78 %. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises abandonnaient en moyenne 0,87 % à 2 136,82 points.

Les sentiments étaient partagés lundi dans les salles de marché sur les perspectives de la place. Des analystes estimaient que la baisse pourrait se poursuivre en raison des remous monétaires : le franc français est encore faible face au mark. D'autres experts estiment que le marché pourrait repartir en raison des fortes anticipations de baisse des taux. Lundi matin, la Société générale a décidé de suivre le CIC Paris et le Crédit agricole de l'Ile-de-France, en réduisant le taux de ses prêts à la consommation dont le plus bas est à présent de 9 %. De plus, les patrons des petites et moyennes entreprises sont moins pessimistes à la fin de l'été qu'au printemps.

Du côté des valeurs, les sociétés de crédit souffraient encore de la baisse des taux à la consommation : Sovac reculait à la mi-journée de 5,2 % et UFB Locabail de 2,9 %. SAT baissait de 4,2 % et Matra-Hachette de 4,1 %. Hausse de 3 % de la SFIM et de 2,8 % d'Institut Mérieux. La cotation du titre participatif Renault ainsi que celle de Volvo ont été suspendues dans l'attente de l'annonce de la fusion. La cotation de Volvo, a également été suspendue à Stockholm et Tokyo.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1992

	27-8-93	3-9-93
Valeurs franç. à rev. variable	121,4	121,8
Valeurs industrielles	118,9	117,1
Valeurs étrangères	137,8	133,7
Pétrole-Energie	127,2	126,4
Chimie	101,1	101,7
Métallurgie, mécanique	122,8	118,3
Electricité, électronique	117,2	119,5
Bâtiment et matériaux	127,5	127,7
Ind. de consom. non alim.	118,2	118,2
Agroalimentaire	108,9	108,5
Distribution	124,9	125,2
Transports, loisirs, services	113,7	118,2
Assurances	148,5	148,4
Crédit banque	127,1	124,8
Sicovi	141	140,8
Immobilier et foncier	129	128,9
Investissement et portefeuille	138,6	139,7

Base 100 en 1949

Valeurs franç. à rev. variable	4 802,6	4 818,4
Valeurs étrangères	4 780,8	4 828

Base 100 en 1972

Valeurs franç. à rev. variable	693	695,3
Valeurs étrangères	643,7	625,4

SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES

Base 100 : 31 décembre 1981

	27-8-93	3-9-93
Indice général	594,2	585,3
Produits de base	521,8	514,5
Construction	532,5	525,2
Biens d'équipement	321,9	320,9
Biens de consom. durables	599,1	586,1
Biens de consom. non durables	969,6	1 013,6
Biens de consom. alim.	925,6	930,9
Services	568,5	579,5
Sociétés financières	667,9	662,1
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	500	502,6
Valeurs industrielles	598	597,5

TOKYO, 6 septembre ↓ Prises de bénéfice

La Bourse de Tokyo a terminé en léger repli lundi 6 septembre, sur des prises de bénéfice opérées par des institutionnels et des ventes liées à l'indice. L'indice Nikkei a abandonné 55,40 points, soit 0,26 %, à 21 060,81 points. Les échanges se sont très sensiblement contractés, puisque environ 250 millions d'actions ont changé de mains contre 480 millions vendredi 3 septembre.

Le marché a été assez calme, les opérateurs préférant rester sur la touche avant l'échéance des contrats sur indices et d'options jeudi.

« Les investisseurs s'interrogent aussi sur l'aptitude d'une baisse du taux d'escompte à relancer l'économie », a noté un boursier. « Mais il est probable que le marché renouera avec la hausse et montera progressivement demain », a-t-il ajouté.

VALEURS	Cours du 3 sept.	Cours du 6 sept.
Ajinomoto	1 440	1 470
Bridgestone	1 290	1 310
Canon	1 440	1 430
Fuji Bank	2 480	2 470
Honda Motors	1 620	1 640
Matsushita Electric	1 500	1 480
Mitsubishi Heavy	683	683
Sony Corp.	4 870	4 880
Toyota Motors	1 700	1 710

SINGAPOUR

Promotion du marché boursier avant la vente d'actions Singapore Telecom

Le gouvernement de Singapour a lancé, vendredi 3 septembre, une grande exposition itinérante sur les mécanismes boursiers pour doubler le nombre d'actionnaires dans le pays et le porter à 500 000, avant l'émission le mois prochain d'actions du géant des télécommunications Singapore Telecom.

« Maintenant que nous sommes une société de propriétaires, le prochain pas à franchir est de faire de Singapour une société d'actionnaires », a expliqué Teo Chee Hean, ministre des finances et des communications, lors du lancement de cette exposition sur l'actionnariat. M. Teo a estimé que l'achat d'actions pourrait donner aux habitants de Singapour, dont 88 % possèdent déjà leur propre maison, un moyen d'agir directement sur l'économie du pays.

Singapore Telecom a annoncé la semaine dernière qu'il pourrait mettre en vente entre 900 millions et 1,2 milliard d'actions, dont au moins la moitié pourraient être réservées aux seuls habitants de Singapour. Le premier ministre, Goh Chok Tong, dans son discours prononcé le mois dernier le jour de la fête nationale, a dévoilé les grandes lignes d'un plan qui permettrait aux particuliers d'acquérir 45 % des actions de Singapore Telecom. M. Goh avait précisé qu'il espérait au moins doubler le nombre d'actionnaires à Singapour, de 250 000 à 500 000, soit 18,5 % de la population totale, grâce aux actions Singapore Telecom.

L'exposition devra expliquer les mécanismes boursiers aux habitants dont la plupart n'ont encore jamais acheté d'actions de leur vie. Les spécialistes estiment que la Bourse est devenue un investissement alternatif intéressant pour les habitants de Singapour, qui placent traditionnellement leur argent sur des comptes bancaires ou dans l'immobilier.

La Bourse de Singapour a clôturé sur un nouveau record vendredi, les investisseurs apportant de l'argent en Bourse en vue de la mise en vente des actions de Singapore Telecom.

CHANGES

Dollar : 5,6920 F ↓

Le deutschemark continue de grimper à 3,5328 francs lundi matin 6 septembre au cours des premiers échanges entre banques, contre 3,5270 francs dans les échanges interbancaires de vendredi soir (il s'inscrivait à 3,5179 francs selon le cours indicatif de la Banque de France). Le dollar recule à 5,6920 francs contre 5,7170 francs dans les échanges interbancaires de vendredi soir.

FRANCFORT	3 sept.	6 sept.
Dollar (en DM)	1,6479	1,6153
TOKYO	**3 sept.**	**6 sept.**
Dollar (en yens)	105,55	104,55

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (6 sept.)	7 7/16-7 9/16 %
New-York (3 sept.)	2 88 %

BOURSES

	2 sept.	3 sept.
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	593,90	595,30
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 185,12	2 156,09

NEW-YORK (indice Dow Jones)

	2 sept.	3 sept.
Industrielles	3 636,10	3 633,93

LONDRES (indice « Financial Times »)

	2 sept.	3 sept.
100 valeurs	3 072,60	3 057,30
30 valeurs	2 401,40	2 390,80
Mines d'or	189,80	178,30
Fonds d'Etat	102,15	102,20

FRANCFORT

	2 sept.	3 sept.
Dax	1 925,62	1 925,16

TOKYO

	3 sept.	6 sept.
Nikkei Dow Jones	21 116,21	21 060,81
Indice général	1 698,67	1 696,91

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,7010	5,7040	5,7630	5,7690
Yen (100)	5,4518	5,4574	5,5170	5,5230
Ecu	6,6513	6,6578	6,6425	6,6543
Deutschemark	3,5288	3,5310	3,5357	3,5410
Franc suisse	4,0185	4,0195	4,0373	4,0451
Lire italienne (1000)	3,5962	3,6005	3,5787	3,5858
Livre sterling	8,7367	8,7471	8,7718	8,7878
Peseta (100)	4,3041	4,3098	4,2724	4,2824

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3	3 1/8	3 3/16	3 5/16
Yen (100)	2 13/16	2 15/16	2 5/8	2 3/4	2 9/16	2 11/16
Ecu	8 1/4	8 3/8	7 13/16	7 15/16	7 3/8	7 1/2
Deutschemark	6 11/16	6 13/16	6 7/16	6 9/16	6 1/4	6 3/8
Franc suisse	4 3/4	4 7/8	4 5/8	4 3/4	4 1/2	4 5/8
Lire italienne (1000)	9 7/16	9 11/16	9 3/16	9 7/16	8 7/8	9 1/8
Livre sterling	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16	5 11/16	5 13/16
Peseta (100)	10 1/4	10 9/16	10 1/16	10 1/4	9 3/4	10 1/8
Franc français	7 5/8	8 1/8	7 1/4	7 9/16	6 13/16	7 3/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIE[RS]

PARIS, 6 septembre ⬇ Nouveaux dégagements

Pour la quatrième séance consécutive la Bourse de Paris enregistrait des prises de bénéfice lundi 6 septembre dans un marché relativement actif. En recul de 0,60 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure et demie plus tard une perte de 0,78 %. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises abandonnaient en moyenne 0,87 % à 2 138,92 points.

Les sentiments étaient partagés lundi dans les salles de marché sur les perspectives de la place. Des analystes estimaient que la baisse pourrait se poursuivre en raison des rumeurs monétaires : le franc français est encore faible face au mark. D'autres experts estimaient que le marché pourrait repartir en raison des fortes anticipations de baisse des taux. Lundi matin, la Société générale a décidé de ... taux de son prêt ... De plus ... Du côté des valeurs ... crédit ... des taux à la consommation ... Locabail ... Valeo ... de l'annonce de la fusion ... Stockholm et Tokyo.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1992

	27-8-93	3-9-93
Valeurs franç. à rev. variable	121,4	121,6
Valeurs industrielles	116,8	117,1
Valeurs étrangères	137,6	133,7
Pétrole-Énergie	127,2	126,4
Chimie	101,1	101,7
Métallurgie, mécanique	122,8	119,3
Électricité, électronique	117,2	116,6
Bâtiment et matériaux	127,6	127,7
Ind. de consom. non alim.	118,2	118,2
Agroalimentaire	108,9	109,5
Distribution	124,9	125,2
Transports, loisirs, services	113,7	116,2
Assurances	146,5	148,4
Crédit bancaire	127,1	124,8
Sicomi	141	140,8
Immobilier et foncier	129	128,9
Investissement et portefeuille	138,6	139,7

Base 100 en 1949 — Valeurs franç. à rev. var. ... Valeurs étrangères ...

Base 100 en 1972 — Valeurs franç. à rev. var. ... Valeurs étrangères ...

SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES — Base 100 : 31 décembre 19..

Indice général — Produits de base — Construction — Biens d'équipement — Biens de consom. durables — Biens de consom. non durables — Biens de consom. alim. — Services — Sociétés financières — Sociétés de la zone franc ... — Valeurs industrielles

TOKYO, 6 septembre ⬇ Prises de bénéfice

La Bourse de Tokyo a terminé en léger repli lundi 6 septembre, sur des prises de bénéfice opérées par des institutionnels et des ventes liées à l'indice. L'indice Nikkei a abandonné 55,40 points, soit 0,26 %, à 21 080,81 points. Les échanges se sont très sensiblement contractés puisque environ 280 millions d'actions ont changé de mains contre 480 millions vendredi 3 septembre.

Le marché a été assez calme, les opérateurs préférant rester sur la touche avant l'échéance des contrats sur indices et d'options jeudi.

« Les investisseurs s'interrogent aussi sur l'aptitude d'une baisse du taux d'es[compte] à relancer l'économ[ie] », un boursier. « Mais ... marché rencherera ... progressivement ... ajouté.

VALEURS	Cours ...	...
Ajinomoto		
Bridgestone		
Canon		
Fuji Bank		
Honda Motors		
Matsushita Electric		
Mitsubishi Heavy		
Sony Corp.		
Toyota Motors		

SINGAPOUR

Promotion du marché boursier avant la vente d'actions Singapore Telecom

Le gouvernement de Singapour a lancé, vendredi 3 septembre, une grande exposition itinérante sur les mécanismes boursiers pour doubler le nombre d'actionnaires dans le pays et le porter à 800 000 avant l'émission la mois prochain d'actions du géant des télécommunications Singapore Telecom.

« Maintenant que nous sommes une société de propriétaires, le prochain pas à franchir est de faire de Singapour une société d'actionnaires », a expliqué Teo Chee Hean, ministre des finances et des communications, lors du lancement de cette exposition sur l'actionnariat. M. Teo a estimé que l'achat d'actions donnerait l'envie aux habitants de Singapour, dont 88 % possèdent déjà leur propre maison, un moyen d'agir directement sur l'économie du pays.

Singapore Telecom a annoncé la semaine dernière qu'il pourrait mettre en vente entre 800 millions et 1,2 milliard d'actions, dont au moins la moitié pourraient être réservées aux seuls habitants de Singapour. Le premier ministre Goh Chok T... le mois ... Telecom ... d'actionnaires à Singapour ... à 800 000 ... totale ... L'exposition ... Le Bourse de Singapour ...

CHANGES

Dollar : 5,6920 F ⬇

Le deutschemark continue de grimper à 3,5374 francs lundi matin 6 septembre au cours des premiers échanges entre banques contre 3,5270 francs dans les échanges interbancaires de vendredi soir (il s'inscrivait à 3,5179 francs selon le cours indicatif de la Banque de France). Le dollar reculait à 5,6920 francs contre 5,7190 francs dans les échanges interbancaires de vendredi soir.

FRANCFORT	3 sept.	6 sept.
Dollar (en DM)	1,6479	1,6155
TOKYO	3 sept.	6 sept.
Dollar (en yens)	105,55	104,55

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (6 sept.) ... 7 16-7 9 16 %

New-York (3 sept.) ... 2 68 %

BOURSES

SBF ... — Indice général ... — SBF ... — Indice ... — NEW-YORK ... — LONDRES ... — FRANCFORT ... — TOKYO ...

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demande	Offre	COURS TERME ...	
$ E.-U.	5,7010	5,7040		
Yen (100)	5,4518	5,4574		
Ecu	6,6513	6,6575		
Deutschemark	3,5290	3,5310		
Franc suisse	4,0185	4,0255		
Lire italienne (1000)	3,5962	3,6005		
Livre sterling	8,7687	8,7471		
Peseta (100)	4,3042	4,3095		

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
$ E.-U.	[illegible]					
Yen (100)	[illegible]					
Ecu	[illegible]					
Deutschemark	[illegible]					
Franc suisse	[illegible]					
Lire italienne (1000)	[illegible]					
Livre sterling	[illegible]					
Peseta (100)	[illegible]					
Franc français	[illegible]					

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés ...

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 6 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 7,25

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : –0,70 % (2140,95)

Règlement mensuel

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
+8,88	EDF-GDF 3%	5640	5630	–0,18
+25,53	B.N.P. (T.P)	1056	1052	–0,38
+23,52	Cr.Lyonnais(T.P.)	1046	1050	+0,38
—	Renault (T.P.)	2300	—	—
+45,68	Rhone Poulenc(T.P.)	2408	2404	–0,17
+7,77	Saint Gobain(T.P.)	1118	1109	–0,81
+22,88	Thomson S.A (T.P.)	1025	1015	–0,98
+4,87	Accor 1	650	645	–0,77
–5,88	Air Liquide 1	763	752	–1,44
+8,23	Alcatel Alsthom 1	755	749	–0,79
+53,20	Alsac.Super.(Ny) 1	2386	2390	+0,17
+45,68	Alspi 1	389,60	386	–0,92
+29,42	AGF(Ass.gle.Fce) 1	648	647	–0,15
+56,06	Axa 1	1584	1570	–0,88
+0,71	Bail Equipement 1	54,50	56	+2,75
+81,99	Bail Invest. 1	1151	1152	+0,09
+27,77	Bancaire (Cie) 1	518	506	–2,32
+10,14	Banque Colbert C2	155	152	–1,94
+1,56	Bazar Hot. Ville 2	644	650	+0,93
+0,81	Berger (M) 2	1204	1230	+2,16
+20,41	Bertrand Faure 2	460	460	—
+37,76	BIC 1	1301	1295	–0,46
+30,08	BIS 1	156	160	+2,56
+33,89	B.N.P. CI T	586	581	–0,85
+2,47	Bollore Techno. 1	458,90	456	–0,63
–10,40	Bongrain 1	2940	2912	–0,95
+38,67	Bon Marché (Au) 1	646	641	–0,77
+24,02	Bouygues 1	705	702	–0,43
+29,91	BP France 1	110	112,90	+2,64
–3,24	BSN 1	932	923	–0,97
+16,45	Canal + 1	1264	1280	+1,27
+27,87	Cap Gemini Sogeti 1	209	211	+0,96
+15,41	Carnaudmetalbox 1	208,10	208,90	+0,38
+27,86	Carrefour 1	3025	3018	–0,23
+1,26	Casino Guichard 1	151,50	152	+0,33
+20,73	Casino Guich.ADP 1	117,50	115	–2,13
+40,91	Castorama Dl (Li)	698	694	–0,57
+9,70	C.C.F. 1	244	240,70	–1,35
+12,58	CCMC-Managis(Ly) 2	36	34,90	–3,06
+94,69	Cegid (Ly) 1	249	257	+3,21
–12,19	Centrest (Ny) 2	36	36	—
+42,87	CEP Communication1	415,50	417,20	+0,41
+36,54	Cerus Europ.Reun 1	104,60	105	+0,38
+32,66	Cetelem 1	1030	1000	–2,91
+27,61	CGIP 1	1225	1220	–0,41
–15,30	Chargeurs 1	1090	1096	+0,55
+54,47	Christian Dior	359	361	+0,56
+9,57	CICA (M) 2	515	515	—
+30,17	Ciments Fr.Priv.B	337	336,50	–0,15
+5,29	Clarins 1	540	537	–0,56
+4,29	Club Mediterranee1	403,50	398,20	–1,31
+19,68	Colas 1	1053	1064	+1,04
–23,81	CGP (Papiers)(Ly)2	550	550	—
—	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
+19,54	Comptoir Moder. 1	1445	1480	+2,42
+96,58	CPR Paris Reesc. 1	463	460	–0,65
+19,27	Credit.F.France 1	1168	1151	–1,45
+26,91	Credit Local Fce 1	432,80	431,50	–0,32
+82,68	Credit Lyonn.CIP 1	770	758	–1,56
+38,51	Credit National 1	700	695	–0,71
+6,84	CSEE 1	550	553	+0,55

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
+47,24	Damart 1	4760	4778	+0,38
+32,36	Dassault-Aviation1	492	487,10	–1
+78,38	Dassault Electro 1	335,10	335,10	—
+42,61	De Dietrich 1	1814	1814	—
+18,88	Degremont 1	546	546	—
+11,73	Dev.R.N-P De Cal 2	39,35	40	+1,65
+72,34	Dev.R.Sud-Est.Ly2	81,10	81	–0,12
+19,70	DMC (Dollfus Mi) 1	321	322	+0,31
+59,58	Docks France 1	617	616	–0,16
+44,59	Dynaction 1	124,90	125,80	+0,72
+20,23	Eaux (Gle Des) 1	2621	2609	–0,46
+2,71	EBF (Epeda B.) 1	717	718	+0,14
+40,15	Ecco 1	561	555	–1,07
+85,48	Eiffage(ex Foug.)1	1155	1150	–0,43
+14,05	Elf Aquitaine 1	416,50	413,10	–0,82
–11,28	Elf Sanofi 1	1015	996	–1,87
+48,24	Erap-Elf CPet 1	360,50	350	–2,91
+40,75	Eridania Beghin 1	823	822	–0,12
+36,48	Essilor Intl 1	544	545	+0,18
+78,57	Essilor Intl ADP 1	330	325	–1,52
–1,95	Esso 1	766	751	–1,96
+62,81	Eurafrance 1	2080	2084	+0,19
–1,41	Euro Disney 1	82,10	82,90	+1,29
+45,41	Euro RSCG W.W.	630	634	+0,63
+50,31	Europe 1-1	1184	1180	–0,34
+51,77	Eurotunnel 1	42	41,80	–0,48
+76,19	Filipacchi Medias	716	740	+3,35
+30,61	Finextel 1	154	154	—
+62,19	Fives-Lille 1	400	399	–0,25
+42,05	Fromageries Bel 1	4800	4800	—
+13,57	Galeries Lafayet.1	2050	2000	–2,44
+57,62	GAN 1	520	520	—
+22,32	Gascogne (B) 1	382	389	+1,83
+43,08	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	1850	1830	–1,08
+21,28	Geophysique 1	680	678	–0,29
–3,24	Groupe Andre S.A.	632	627	–0,79
+34,41	Groupe De La Cite1	628	621	–1,11
+49,58	GTM-Entrepose 1	513	513	—
+13,07	Guyenne Gascogne 1	1717	1678	–2,27
+5,84	Havas 1	465,50	458	–1,61
+7,58	IDIA 1	247,10	256	+3,60
+36,65	Imetal 1	483,90	478,30	–1,16
–9,80	Immob.Phenix 1	139,50	139,80	+0,22
+2,72	Ingenico 1	152,80	151	–1,18
+61,88	Ins.Merieux Int. 1	11560	11850	+2,51
+32,38	Interbail 1	560	556	–0,71
+57,18	Intertechnique 1	604	591	–2,15
+49,64	Jean Lefebvre 1	1299	1285	–1,08
+44,21	Klepierre 1	698	685	–1,86
+25,66	Labinal 1	750	754	+0,53
+25,06	Lafarge Coppee 1	428,80	425,10	–0,89
+82,85	Lagardere (MMB) C1	138,50	134,60	–2,82
+91,57	Lapeyre C1	243,90	243,30	–0,25
+13,46	Lebon 2	295	295	—
+22,75	Legrand 1	4936	4910	–0,53
+25,75	Legrand ADP 1	2965	2930	–1,18
+58,65	Legris indust. 1	205	208	+1,46
+33,28	Locindus 1	965	965	—

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
+14,58	LVMH Moet Vuitton1	4280	4225	–1,29
+8,96	Lyon.Eaux-Dumez 1	541	535	–1,11
+30,07	Marine Wendel 1	373	373	—
+86,13	Matra-Hachette 1	158	151,70	–3,99
–5,28	Metaleurop 1	74,80	75,30	+0,67
+4,87	Metrologie Intl 1	16,05	16,15	+0,62
–8,93	Michelin 1	181,50	179,80	–0,94
+43,37	Moulinex 1	111,80	110,40	–1,25
+50,40	Navigation Mixte 1	1103	1113	+0,91
+19,12	Nord-Est 1	150,10	150,10	—
+150	Nordon (Ny) 1	535	525	–1,87
–22,34	Olipar 1	36,45	36,50	+0,14
+7,40	Oreal 1	1148	1146	–0,17
+43,76	Paribas 1	500	496,70	–0,66
+10,98	Pechiney CIP 1	333	329,50	–1,05
–3,06	Pechiney Intl 1	200,10	202,50	+1,20
+14,18	Pernod-Ricard 1	418	418,50	+0,12
+9,98	Peugeot 1	653	650	–0,46
+7,26	Pinault-Printemps1	788	788	—
–11,25	Plastic-Omn.(Ly) 1	760	749	–1,45
+92,43	Poliet	359	356	–0,84
+2,28	Primagaz 1	858	859	+0,12
+47,40	Promodes 1	811	814	+0,37
+46,88	Radiotechnique 1	334	330,50	–1,05
+17,73	Redoute(S.A.La)1	7680	7700	+0,26
+51,47	Remy Cointreau 1	212	206	–2,83
+37,37	Rexel(ex.CDME) 1	554	555	+0,18
—	Rhone Poulenc A 1	150	150,20	+0,13
–3,17	Rochette (La) 1	34	33,50	–1,47
+42,55	Roussel Uclaf 1	812	813	+0,12
+33,13	Rue Imperiale(Ly)1	3760	3725	–0,93
+38,46	Sade (Ny) 1	181	180	–0,55
+57,82	Sagem 1	1890	1900	+0,53
+11,56	Saint-Gobain 1	573	569	–0,70
+15,14	Saint-Louis 1	1389	1361	–2,02
+13,53	Salomon (Ly) 1	1870	1862	–0,43
+34,79	Salvepar (Ny) 2	392	399	+1,79
+35	Sat 2	2030	1944	–4,24
+21,13	Saupiquet (Ns) 1	940	940	—
+30,55	Schneider 1	792	782	–1,26
+4,08	SCOA 1	14,05	14	–0,36
+81,67	SCOR S.A 1	630	637	+1,11
+39,76	S.E.B. 1	476	478	+0,42
+21,27	Sefimeg 1	514	513	–0,19
+40,96	Selectibanque 1	184	181	–1,63
+137,23	Sextant Avionique1	250	300,10	+20,04
+96	SFIM 2	942	980	+4,03
+59,46	SGE 1	268	270,30	+0,86
+39,71	Simco 1	585	575	–1,71
+44,58	S.I.T.A 1	650	646	–0,62
+83,86	Skis Rossignol 1	1370	1347	–1,68
+47,74	Sligos 1	540	540	—
+1,94	Societe Gale A 1	632	630	–0,32
—	Sodecco (B) 2	41,05	—	—
+9,89	Sodero (Ns) 2	75,60	76,60	+1,32
–1,59	Sodexho 1	1005	985	–1,99
+68,88	Sogenal (Ny) 2	134	129,20	–3,58
+61,51	Sommer-Allibert 1	1879	1851	–1,49

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
+35	Sophia 1	540	540	—
+29,68	Sovac 1	1316	1245	–5,40
+87,14	SPEP	392,10	389,50	–0,66
+41,98	Spie Batignolles 1	395	395	—
–2,67	Strafor Facom 1	545	545	—
+41,60	Suez 1	356,30	353,30	–0,84
+10,06	Synthelabo 1	262	256	–2,29
+21,58	Thomson-CSF 1	176,30	176,30	—
+32,87	Total 1	310,60	309,20	–0,45
+27,45	UAP 1	634	630	–0,63
+110,25	UFB Locabail 1	418	410	–1,91
+42,94	UGC DA(ex Robur)M1	238	243	+2,10
+21,77	UIC 1	546	548	+0,37
+37,71	UIF 1	616	624	+1,30
—	UIS 2	975	—	—
+57,05	Unibail 1	537	534	–0,56
+51,24	Valeo 1	978	971	–0,72
+65,49	Vallourec 1	235	235	—
+41,83	Via Banque 1	360	356	–1,11
+30,48	Worms & Cie 1	257,50	257,50	—
+32,09	Zodiac 1	1835	1848	+0,71
+36,44	Elf Gabon	1065	1067	+0,19
+57,12	Amax 1	143,10	140	–2,17
+63,79	American Barrick 1	141	138	–2,13
+38,97	American Express 1	191	190,40	–0,31
+25,21	A.T.T. 1	365	360	–1,37
+69,19	Anglo American 1	161	160,90	–0,06
+122,96	Amgold 1	365	357	–2,19
+50,25	Banco Santander 1	292	290	–0,68
+22,87	B.A.S.F. 1	898	881	–1,89
+15,74	Bayer 1	1057	1051	–0,57
–11,90	Blenheim Exhibe.1	39,15	37	–5,49
+133,33	Buffelsfontein 1	56	56	—
+24,84	Chase Manhattan 1	202	198,50	–1,73
—	Daimler Benz 1	2559	—	—
+57,09	De Beers 1	105	102,90	–2
+24,87	Deutsche Bank 1	2770	2766	–0,14
+25,38	Dresdner Bank 1	1490	1470	–1,34
+64,18	Driefontein 1	56,85	57,30	+0,79
+5,33	Du Pont Nemours 1	281,10	280,20	–0,32
+53,98	Eastman Kodak 1	348,50	343,70	–1,38
+213,51	East Rand 1	17,30	17,40	+0,58
+136,64	Echo Bay Mines 1	64	62	–3,13
+11,17	Electrolux 1	187	187	—
+88,68	Ericsson 1	369	370,70	+0,63
+11,36	Exxon Corp. 1	377,10	377,20	+0,03
—	Ford Motor 1	298,20	—	—
+116,41	Freegold 1	56,65	56,70	+0,09
+18,91	Gencor Limited 1	13,20	13,20	—
+15,20	General Electric 1	560	553	–1,25
+45,13	General Motors 1	265	259,80	–1,96
+38,88	Generale Belgique1	420	425	+1,19
+0,12	Grd Metropolitan 1	39	39	—
–1,97	Guinness Plc 1	42,60	42,10	–1,17
+11,67	Hanson Plc 1	22,30	22	–1,35
+232,83	Harmony Gold 1	22,25	22,30	+0,22
+8,98	Hewlett-Packard 1	425	418,50	–1,53
+46,61	Hitachi 1	47,80	47,65	–0,31

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
+14,90	Hoechst 1	560	548	–1,25
–5,22	I.B.M 1	257	253	–1,50
+43,85	I.C.I 1	62,90	62,05	–1,35
+36,10	I.T.T 1	539	524	–2,78
+67,34	Ito Yokado 1	270,10	271,10	+0,37
+53,40	Matsushita 1	81,70	80,50	–1,47
+15,57	Mc Donald's 1	315	310,10	–1,56
–24,72	Merck and Co 1	191	191,20	+0,10
—	Minnesota Mining 1	629	—	—
+62,99	Mitsubishi Corp. 1	62	61,90	–0,16
+34,26	Mobil Corporat. 1	450	449,50	–0,04
+21,41	Morgan J.P. 1	435	438,80	+0,87
+2,54	Nestle SA Nom.	4330	4305	–0,58
+50,02	Nippon Meat Packer	88	90	+2,27
+28,64	Norsk Hydro 1	157,50	155,40	–1,33
+161,34	Ofsi 1	145	144	–0,69
+28,53	Petrofina 1	1577	1581	+0,25
–35,45	Philip Morris 1	279	278	–0,36
+89,66	Philips N.V 1	114,70	113,20	–1,31
+89,71	Placer Dome Inc 1	117,50	114,40	–2,64
–6,65	Procter Gamble 1	280	284,70	+1,68
+9,47	Quilmes 1	307	308	+0,33
+207,36	Randfontein 1	44,60	43,80	–1,79
+6,05	Rhone Poul.Rorer 1	273	271,50	–0,55
+29,59	Royal Dutch 1	589	582	–1,19
+11,77	R T Z 1	63,05	63,60	+0,87
+24,67	Saatchi & Saatchi	14,40	14,20	–1,39
—	Sega Enterprises	591	599	+1,35
+151,42	Saint-Helena 1	44,05	44,25	+0,45
+20,75	Schlumberger 1	385	386,40	+0,36
+24,14	Shell Transport 1	58	57,85	–0,26
+15,71	Siemens 1	2352	2349	–0,13
+35,80	Sony Corporation 1	253	252,60	–0,16
+67,94	Sumitomo Bank 1	136,40	132,60	–2,79
+33,35	T.D.K 1	217,50	216	–0,69
+28,07	Telefonica 1	69	68,65	–0,51
+36,60	Toshiba 1	39,60	38,25	–3,41
+8,33	Unilever 1	625	624	–0,16
+18,88	Uni.Technologie 1	330	321	–2,73
+163,98	Vaal Reefs 1	415	410,50	–1,08
+57,22	Volkswagen A.G 1	1345	1305	–2,97
—	Volvo (act.B) 1	351	—	—
+224,24	Western Deep 1	177,60	172,50	–2,87
–4,32	Xerox Corp. 1	425	420	–1,18
+22,72	Yamanouchi 1	135,90	135	–0,66
+20,19	Zambia Copper 1	6,15	6,25	+1,63

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	116,35	7,545
CEPME 8,5% 88 CB	108,10	1,580
CEPME 9% 89 CA	114,12	0,444
CEPME 9% 92-06 TSR	—	1,849
CFD (CCCE)9,7%90CB	—	5,681
CFD exCCCE8,6%92CB	115,80	4,901
CRH 8,5% 87-88 CA	110,90	4,388
CFF 10% 88-98	116,97	8,740
CFF 9% 88-97 CI	110,55	8,334
CFF 10,25% 90 CI	121,77	4,914
CRH 8,6% 92-93 CB	113,70	1,626
CLF 8,9% 88 CI	114	2,463
CLF 9%88-93/98 CI	110,86	5,361
CNA 9% 4/92 CB	118,10	3,082
EDF 8,6% 88-89	111,85	4,783
EDF 8,6% 92 CI	115,31	3,534
Emp.Etat 10,8%79	—	0,059
Em.Etat 13,4%83 CA	101,60	9,508
Em.Etat10,26%86 CA	—	5,004
Emp.Etat 9%7/93-97	101,23	0,855
Finansder 9%91C2	119,95	7,083
Finansd.8,6%92 AC2	113,50	5,231
Floral9,75% 90 CI	117,70	1,175
OAT 9,90% 12/97 CA	115,20	7,242
OAT TMB 01/99 CA	98,75	5,648
OAT 10% 5/00 CA	120,74	2,795
OAT 01 TME CA	100,50	3,996
OAT 8,5%11/02 CA	115,69	8,637
OAT 8,50% 19 CA	120,95	7,359
OAT 8,50% 92-23 CA	120,08	3,121
PTT 11,2% 85 CB	110,90	7,871
SNCF8,8% 87-93C1	111,65	5,208
Lyon.Eaux 6,5%90CV	530	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	380	398
Bains C.Monaco 2	920	912
B.Hypoth.Europ.	170	—
B.N.P Intercont.2	442	442,10
Benedictine	2925	—
Bidermann Intl	370	398
B T P (la cie) 2	35,20	36
Cambodge	866	—
Carbone Lorraine 2	483,50	482
Case Poclain 2	2,26	—
CBC 1	370,50	370
Centenaire Blanzy	345	342
Cerugen Holding	30	—
Champex (Ny)	13,40	13,85
CIC Un.Euro.CIP 1	284	279,70
C.I.T.R.A.M. (B)	3000	3030
Cpt Lyon Alem.2	349	338,50
Concorde-Ass Risq2	970	980
Constr.Met.Prov.	13,50	—
Credit Gen.Ind.	125	—
Darblay	610	—
Didot Bottin	548	548
Eaux Bassin Vichy	3060	—
Ecia 1	395	395

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ent.Mag. Paris	4280	4150
Eridania Beghin CI	680	692
Fidei(ex)mofice)2	364	365
Finalens	370	—
F.I.P.P.	165	—
FNAC 2	2890	—
Foncière (Cie)	665	651
Foncina	480	487
France I.A.R.D	420	420
France S.A 1	2000	1995
From. Paul-Renard	2850	—
Gaumont 2	675	675
Gesofin	336	333
Gevelot	475	468
G.F.C. 1	463,50	464
Groupe Victoire	1480	1480
G.T.I (Transport)	227	—
Immobail 2	485	481,10
Immobanque 2	880	872
Im.Marseillaise 2	5860	5930
Invest.(Ste Cle.)	2710	2715
Lille Bonnieres	1125	1156
Locafinanciere	480,10	—
Louvre 1	2570	2500
Lucia	184	—
Machines Bull 2	24,10	25,75
Mag.Uniprix	177,50	175,20
Metal Deploye	280	285
Mors 2	41	40
Navigation (Nle)	170	170
Optorg 2	290	270
Oreal (CI)	929	—
Origny-Desvroise	909	940
Monoprix	1287	1290
Palual-Marmont	460	—
Parfinance	210	—
Paris Orleans	209	209
Piper Heidsieck	703	—
Porcher	208	—
Promodes (CI)	639	639
Publicis 2	889	880
Rochefortaise Com.	165	165
Rosario 2	168,20	173,50
Rougier	237,50	240
S.A.F.A.A.	210	—
S.A.F.I.C Alcan	194	—
Saga	340	345
Salins du Midi 2	536	536
Savoisienne M.	155	—
Silic 2	790	790
S.I.P.H.	172	115
Sofal	468	—
Soffo	330	330
Sofiran	65	65
Sofragi	3510	3610
Soudure Autogene	720	720
Sovabail	430	438
Stami	975	—
Taittinger 1	2280	2290
Tour Eiffel	285	282
Ufiner Cofirath	1530	1530
Vicat 2	445,10	450
Virax	113,70	111

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	570	—
Akzo NV	505	523
Alcan Aluminium	115,10	—
American Brands	190	—
Arbed	478,50	—
Asturienne Mines	118,50	—
Banco Pop. Espanol	704	681
Banque Regl.Inter.	35900	35700
Chrysler Corp.	236	235
C.I.R SPA	3,61	—
Commerzbank AG	1115	1100
Dow Chemical Co.1	343	343
Fiat Ord.	23,55	23
G.B.L.(Brux.Lamb.)	554	559
Gevaert	1180	—
Glaxo Holdings Plc	55	54,95
Goodyear T.& R.Cy	244	242
Honeywell Inc.	215	—
Johannesburg Cons.	81,50	—
Kubota Corp.	35,40	—
Noranda Mines	96	95
Olivetti Priv.	5,55	—
Pfizer Inc.	379	370
Ricoh Cy	43,10	42,40
Robeco	380,10	358,50
Rodamco N.V.	181,60	182
Rolinco	388,10	—
Saipem SPA	12	12,60
Sema Group Plc	38,50	30,50
SKF Aktiebolaget	73,30	—
Tenneco Inc.	300	—
Toray Ind.	34	—
West Rand Cons.	4,50	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	—
Blanzy-Ouest*	835	—
Brasseries Maroc	400	—
Calciphos*	87	—
Canadien Pacifique	91,10	—
CGH Cogenhor sck.*	7	—
CEGF (Ent.Ga.Fri.)	525	—
Cie Industrielle*	4250	—
Coparex Inter.*	562	—
Cr.Universel (Cie)	250	—
CEAC*	77	—
GFF (Grpe Fon.F) 2	4,80	—
Grace and Co	229	—
Table France*	342	—
Koninkl. Pakhoed	75,10	—
Lecteurs Monde*	181,10	—
Nicolas nom	635	—
Off.Com.Pharm.*	958	—
Paris France	215	—
Partic.Percier*	191,10	—
Roranto	290,80	—
S.A.C.E.R.	638	—
St-Dominique(Fin)2	154	—
St Gobain Emball.*	1802	—
Schlumberger Ind.*	431	—
SEPR*	1201	—
SMCI (M)	50	—
SPR "B" nom.	252	—
Testut-Aequitas	100	—
Viniprix	1708	—
Waterman*	1109	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Cable 1	603	604
B.A.C.	23,70	—
Boiron (Ly) 2 #	489	481
Boisset (Ly)	219	228
CRCAM Paris IDF 1	961	959
Calberson	320	—
Cardif SA 1	1035	1050
CEGEP #	167	168
CFPI	170	174
C.N.I.M 1	1293	1270
Codetour	321	321
Creeks	145	—
Dauphin OTA	268	254
Devanlay 2	1120	1140
Labor.Dolisos	108	—
Editions Belfond	137	—
Europ Propulsion 2	295,80	286
Finacor	221,50	222,90
G.L.M. S.A.	695	685
Grevograph	146	158
GuintoII	827	—
I.C.C. 2	257	257
Idianova	67,50	68,15
Immob.Hotel. 2 #	1195	1198
Int. Computer	127	127
IPBM	41,50	41
Molex	190	—
N.S.C Schlum.Ny	768	778
Saribo	169	—
Sopra	305	305
TFI-1	518	518
Thermador Hold(Ly)	362,10	361,10
Unilog	242,10	245
Viel et Compagnie	199	208
Yves St Laurent 1	800	741

Sicav (sélection) 3 septembre

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	263,25	256,20
Actimonetaire C et D	31968,46	31968,46
Ameri-gan	8324,95	8004,76
Amplitude	774,20	751,65
Antigone trésor	732200	732200
Arbitr. Court Terme	8125,96	8125,96
Associa Première	33489,74	33489,74
Associc	1204,64	1194,64
Atout Futur	546,23	532,91
Aurecic	1638,80	1591,07
Avenir Alizes	1924,79	1887,05
Axa Capital	208,46	203,36
Axa Court Terme	8975,96	8975,96
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1170,74	1136,64
Axa Ep.Fr.Ex Ageparg.	943,22	915,75
Axa Europe	141,34	137,22
Axa Investissements	135,70	131,75
Axa NPI	140,89	136,59
Axa Ob.Fr.Extrem.	165,10	160,29
Axa Ob.In.Ex Ma.U.Se	163,07	158,32
Axa Prem.Ex.Agepre	129,89	126,11
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	163,40	158,64
Axa Valeurs PER	149,43	145,08
Cadence 1	1135,62	1113,35
Cadence 2	1120,24	1098,27
Cadence 3	1134,77	1112,52
Capimonetaire	7028,70	7013,69
Capiobliq	7758,94	7607,78
Capitacic	1609,27	1585,49
Comdi	1550,32	1521,41
Comptavalor	3947,67	3941,76
Credintar	517,86	502,80
Credit Mutuel Capital	1494,84	1465,53
Cred.Mut.Ep.Cour.T	747,46	747,46
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	114,12	111,07
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	112,12	109,12
Cred.Mut.Ep.J	78024,82	78024,82
Cred.Mut.Ep.long.T	225,44	219,41
Cred.Mut.Ep.Monde	1381,37	1344,49
Cred.Mut.Ep.Quatre	1186,36	1154,61
Dieze	1643,92	1613,27
Drouot France	1033,43	1003,33
Drouot Sécurité	271,78	263,79
Ecocic	1253,50	1216,99
Ecopar	139,54	135,48
Ecur. Capitalisation	3058,16	3027,88 ◆
Ecur. Expansion	542573,97	541761,33
Ecur. Géovaleurs	2686,16	2607,92
Ecur. Investissement	173,63	168,57
Ecur. Monepremière	75466,53	75466,53
Ecur. Monétaire	22101,43	22101,43
Ecur. Trésorerie	2721,93	2721,93
Ecur. Trimestriel	2140,94	2119,74
Elanciel	135,30	131,38
Energia	386,66	369,13
Eparcic	4060,75	4060,75
Eparcourt-Sicav	4384,16	4373,17
Epargne Associat	26404,06	26103,42
Epargne-Unie	1572,06	1533,72
Eofi Cash capi.	8969,13	8968,13 ◆
Eurco Solidarité	1225,55	1213,42
Eurocic Leaders	1260,64	1223,92
Eurodyn	1384,66	1350,89
Euro Gan	7527,95	7233,41
Fonsicav	16308,98	16268,42
France-gan	12815,69	12322,78
France Garantie	284,92	284,35
France Obligations	496,66	491,74
Francic	548,78	532,80

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	135,53	131,58
Francic-Regions	1274,35	1237,23
Fructi-Associations	39,31	39,31
Fructi-Capi	49,35	48,62
Fructidor	253,31	249,57 ◆
Fructifrance action C	228,87	223,29
Fructifrance action D	219,01	213,67
GAN Rendement	5719,68	5635,15
Gestilion	17253,31	17253,31
Gest.Associations	207,82	202,46
Horizon	1602,94	1556,25
HLM Monétaire	15704,94	15704,94
Indicia	1258,27	1225,57 ◆
Indust.Fce.Court.T	1661,19	1661,19 ◇
Intensys	105,72	105,46
Interepar	113811,54	110496,64
Interoblig	17358,23	17017,87
Intersélection Fce	592,76	581,14
Japacic	201,74	195,86
Jeunepargne	334,96	330,01
Latitude	2521,62	2517,84
Lion Association	12080,24	12080,24
Lion Institution	36242,44	36152,06
Lionplus	1200,32	1176,78
Lion Trésor	2423,32	2399,33
Livret Bourse Inv.	667,86	648,41
Livret Portefeuil.	837,58	813,18
Méditerranée	212,51	208,32
Mensuel CIC	10417,87	10314,72
Monedeo	76744,16	76744,16 ◆
Mone.J.	40551,56	40551,56 ◇
Monévalor	46094,73	46094,73
Mutualité dépôts	15579,56	15548,46
Natio Court Terme	106689	106373
Natio Court Terme2	320848	320848
Natio Epargne	20575,26	20371,54
Natio Ep. Capital	12971,90	12843,47
Natio Ep. Croissance	2098,62	2042,45
Natio Ep. Obligations	224,97	218,95
Natio Ep. Retraite	142,18	138,37
Natio Ep. Trésor	9136,21	9117,97
Natio. Eparg. Valeurs	521,93	507,96
Natio-Fran.Index	1209,28	1176,91
Natio-Imm.	1450,68	1411,85
Natio-Inter	1799,27	1751,11
Natio-Monétaire	28170,90	28170,90
Natio-Opportunités	1329,68	1294,09
Natio-Patrimoine	1605,46	1562,49
Natio-Perspectives	1313,45	1278,30
Natio-Placements	66342,38	66342,36
Natio-Revenus	1118,73	1107,65
Natio Sécurité	12378,11	12378,11
Natio-Valeurs	1020,08	992,78
Nippon-Gan	7678,66	7383,33
Nord Sud Develop	1910,79	1906,98
Obli-Associations	185,50	182,74
Oblicic-Mondial	3113,17	3067,18
Oblicic-Régions	1132,60	1115,86
Oblitutor	3418,57	3354,83
Oblig. tres caté	210,69	207,58 ◆
Oblifion	1729,79	1712,66
Oblisécurité Sicav	14543,93	14543,93
Oblitys	—	— ◆
Oraction	1612,99	1573,65
Paribas Capitalisation	1866,07	1829,30
Paribas Opportunites	147,67	143,37
Paribas Patrimoine	679,89	660,09
Patrimoine Retraite	256	250,98
Pervalor	679,56	666,24

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Planintar	1457,23	1421,69
Plénitude	162,29	157,56
Poste Croissance	6155,01	6146,86
Poste Gestion	74133,26	74133,26
Première Oblig	11147,24	11136,10
Prévoy. Ecureuil	113,35	112,23
Priv'Associations	32998,83	32998,83
Proficus	1031,03	1011,81
Quartz	157,25	153,41
Rentacic	177,40	174,78
Revenus Trimestr.	5649,83	5593,89
Revenu-Vert	1233,89	1210,88
St Honoré Vie & Santé	1097,72	1047,94
St Honoré Bons du Tr.	12578,59	12516,61
St Honoré Invest.	904,65	863,63
St Honoré Pacifique	823,82	786,46
St Honoré Real	16822,51	16755,49
Sécuricic	1943,07	1943,07
Sécuri-Gan	13548,35	13282,70
Sécuritaux	1557,91	1557,91
Sensavalor	30243,45	30243,45
Sicasden	758,73	745,55
Sicav Associations	2064,48	2064,48
SFI-CNP Assur.	784,99	762,13
S.G. Fr. oppor. C et D	1485,59	1456,46
Sicav 5 000	513,51	499,77
S.I. Est	1662,04	1613,63
Sivafrance	823,73	801,68
Sivarn	476,42	463,87
Sivarente	239,76	235,06
Sivinter	555,03	540,18
S.N.I.	1290,14	1252,56
Sogenfrance C	1389	1361,76
Sogenfrance D	1341,82	1315,57
Sogepargne	357,95	350,93
Sogeinter	1618,87	1587,13
Soleil Investissements	690,02	671,17
Solstice	2306,64	2300,89
State Street Act. Eur	11989,85	11584,40 ◆
State Street Act. Frce	12885,08	12509,88 ◆
St. Str. Act.Japon	16702,42	16137,60
State Street Emer. Mts	16239,87	15456,92 ◆
St.Street OAT Plus	12852,64	12600,63 ◆
Stratégie Actions	976,65	939,08
Stratégie Rendement	1655,11	1603,01
Techno-Gan	6681,76	6485,54
Thesora	781	773,27
Trésor Plus	1520,03	1504,98
Trésor Trimestriel	1089,10	1078,32
Trésoricic	146706,59	146706,59
Trilion	5612,70	5540,67
Uni-Associations	125,61	125,61 ◇
Uni-Foncier	1525,51	1488,30
Unifrance	886,94	870,19
Uni Régions	1369,18	1335,79
Univar	261,94	261,94 ◇
Univers Actions	1570,38	1532,08
Univers Obligations	2116,11	2076,65
Valorg	2300,83	2236,53
Valrael	59640,17	59610,25
Winterthur St-Honore	260,01	248,22 ◆

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 03/09	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,8135	5,7905	5,55	6,05
Ecu	6,6740	6,6545	—	—
Allemagne (100 dm)	351,8000	351,7900	338	361
Belgique (100 F)	16,3635	16,2710	15,85	16,85
Pays-Bas (100 fl)	313,0400	313,1400	299	320
Italie (1000 lires)	3,6315	3,6265	3,37	3,82
Danemark (100 krd)	85,0700	85,2300	80	88
Irlande (1 iep)	8,1480	8,1485	7,80	8,55
Gde-Bretagne (1 L)	8,7155	8,6985	8,35	9,15
Grèce (100 drachmes)	2,4885	2,4835	2,69	3,09
Suisse (100 f)	399,9700	400,4500	387	408
Suède (100 krs)	70,9500	71,3600	67	76
Norvège (100 k)	80,8600	80,5200	75	84
Autriche (100 sch)	49,9870	49,9830	48,20	51,20
Espagne (100 pes)	4,3160	4,2955	4	4,55
Portugal (100 esc)	3,4200	3,4150	3,05	3,80
Canada (1 $ can)	4,3859	4,3722	4,20	4,65
Japon (100 yens)	5,4948	5,4924	5,25	5,60

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 03/09
Or fin (kilo en barre)	69200	67700
Or fin (en lingot)	69400	68150
Napoléon (20f)	397	390
Pièce Fr (10 f)	396	—
Pièce Suisse (20 f)	392	390
Pièce Latine (20 f)	400	390
Souverain	503	492
Pièce 20 dollars	2525	2450
Pièce 10 dollars	1217,50	1217,50
Pièce 5 dollars	765	—
Pièce 50 pesos	2555	2530
Pièce 10 florins	411	410

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15

TAPEZ LE MONDE

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

✆ 46-62-72-67

Matif (Marché à terme international de France)

3 septembre 1993

NOTIONNEL 10 % — Nombre de contrats estimés : 177 726			
Cours	Mars 94	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	126,40	123,06	122,82
Précédent	126,54	123,42	123,20

CAC 40 A TERME — Volume : 23 476			
Cours	Sept. 93	Oct. 93	Nov. 93
Dernier	2165	2208	—
Précédent	2198	2212	—

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux — Li = Lille
Ly = Lyon — M = Marseille
Ny = Nancy — Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

AGENDA

MUSIQUE

CONCERTS

CHAPELLE SAINT-LOUIS-DE-LA-SALPÊTRIÈRE. Nicole Toulouze, Jacques Pichard : 16 h 30 dim. Orgue et chant. Bach, Participation libre.

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Marine Paraz, Thierry Tisserand, Isabelle Lequien : *21 h mar. Flûte, violon, alto, Frédéric Loisel (violoncelle).* Mozart.

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Olivier de Monès : 21 h mer. Violoncelle. Bach Bogumila Gizbert-Studnicka, René Delosme : 20 h 45 jeu. Clavecin. Bach, Haendel, Krebs, Soler Ensemble Stringendo : *21 h ven., sam. Jean Thorel* (direction). Vivaldi, Mozart Salvatore-Michel Picardi, Marie-Luce Savourat : 20 h 30 dim., lun., mar. Piano, clarinette. Vivaldi, Beethoven, Mozart, Indy.

EGLISE SAINT-SÉVERIN. A Sei Voci, les Sacqueboutiers de Toulouse : 20 h 45 sam. La Paalette de Lorraine, Jean Chamboux (percussions), Eugène Green (récitant). Messe de funérailles des ducs de Lorraine La Ressurezione : 20 h 30 mar. Oratorio de Haendel. Linda Gerrard, Sally Bradshaw (sopranos), Cécil Eloir (contralto), Jean-Paul Fouchécourt (ténor), Laurent Naouri (baryton), Marc Minkowski (direction).

HOTEL DE SULLY (42-86-05-01). Davitt Moroney : 20 h 30 jeu. Clavecin. Charbonnière, Anglebert, Le Bègue, Couperin, Roberday, Marchand. Dans le cadre du Festival d'Ile-de-France.

LE MADIGAN (42-27-31-51). Pascal Godart : 22 h 30 mer. Piano. Chopin, Liszt Anne-Lise Longuemare : jusqu'au 14 septembre 1993. 22 h 30 mar. Piano. Ravel, Debussy, Liszt, Gershwin.

SAINTE-CHAPELLE (48-61-55-41). Les Musiciens du roy : jusqu'au 29 septembre 1993. 21 h mar., lun. Marais, Bach, Telemann, Mozart Ensemble Ars Antiqua de Paris : jusqu'au 25 septembre 1993. 19 h 21 h sam. Musique au temps des croisades, l'art de Guillaume de Machaut Les *Trompettes de Versailles : jusqu'au 23* septembre 1993. 21 h dim., mer. Purcell, Vivaldi, Telemann, Haendel.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (49-52-50-50). Orchestre national de France : 20 h 30 lun. Shlomo Mintz (violon), Charles Dutoit (direction). Ravel, Bartok, *Rachmaninov.*

Périphérie

CHAMPCUEIL. EGLISE DE L'ASSOMPTION. Ensemble vocal Discantus : 20 h 30 sam. Brigitte Lesne (direction). Les Chemins de Saint-Jacques de Compostelle. Dans le cadre du Festival d'Ile-de-France.

MÉRIEL. ABBAYE NOTRE-DAME-DU VAL. Quatuor Vanbrugh : 16 h dim. Haydn, Janacek, Beethoven. Dans le cadre du Festival d'Ile-de-France.

NEUILLY-SUR-SEINE. LES FEUILLES LIBRES (46-24-41-41). Lorenzo Ciprianì : 21 h ven. Clavecin. Telemann, Bach.

SAINT-LOUP-DE-NAUD. EGLISE (64-08-62-47). Marianne Muller, Willem Jansen : 20 h 30 ven. Viole de gambe, clavecin. Bach Véronique Dietschy, Noëlle Spieth, David Simpson : 16 h 30 sam. Soprano, clavecin, violoncelle. Bach David Simpson : 11 h dim. Violoncelle. Bach Orchestre baroque de Munich : 18 h 30 sam. Véronique Dietschy (soprano), Alain Zeepffel (haute-contre), Michl Gaigg (violon), L'Arpa Festante. Bach.

SCEAUX. ORANGERIE (46-60-07-79). Nathalie Stutzmann, Catherine Collard : 17 h 30 sam. Contralto, piano. Schumann. Dans le cadre du Festival de l'orangerie de Sceaux Henri Demarquette, Alexandre Tharaud : 11 h dim. Violoncelle, piano. Beethoven, Fauré, Debussy. Dans le cadre du Festival de l'orangerie de Sceaux Régis Pasquier, Anne Queffélec : 17 h 30 dim. Violon, piano. Beethoven. Dans le cadre du Festival de l'orangerie de Sceaux.

Le Monde EDITIONS
PLANTU
LE DOUANIER SE FAIT LA MALLE
20 ANS DE DESSINS SUR L'EUROPE
EN VENTE EN LIBRAIRIE

Nous publions le lundi (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

JAZZ, POP, ROCK

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Sunny Murray Trio : 22 h 30 mer. ; Christian Escoude Trio : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; Gildas Scouarnec Trio : jusqu'au 12 septembre 1993. 22 h 30 dim. ; Eric Schultz Nonnet : jusqu'au 13 septembre 1993. 22 h 30 lun. ; Jam Session : jusqu'au 21 septembre 1993. 22 h 30 *mar.*

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Eric Lelann Quintet : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; L. : 22 h 30 dim. ; Rococco : 22 h 30 lun. ; Sud Messagers : 22 h 30 mar.

BATACLAN (47-00-30-12). U Roy : 20 h sam.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Turk Mauro Quartet : jusqu'au 24 octobre 1993. 22 h 45 mer., jeu., ven., sam., dim. ; Megaswing Quintet : 22 h 45 lun., *mar.*

LE BISTROT D'EUSTACHE (40-26-23-20). Romane Trio : 22 h 30 jeu. ; Alain Bouchet Trio : 22 h 30 ven., sam.

CAFÉ BALTARD (42-33-74-03). Contact : 23 h sam.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Andy Mc Ghee, Dany Doriz, Georges Arvanitas : jusqu'au 21 septembre 1993. 21 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun., *mar.* Saxophone, vibraphone, piano, Bruno Rousselet (basse), Michel Denis (batterie).

ELYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15). *Smashing Pumpkins : 19 h 30 mer. ;* Rage against the Machine : 19 h 30 jeu. ; MOD : 19 h 30 dim.

FRONT PAGE (42-36-98-69). Ze Boom : jusqu'au 29 septembre 1993. 22 h 30 mer. ; Coketale : 22 h 30 jeu. ; Coketale : 22 h 30 jeu. ; Shakin Blues : jusqu'au 17 septembre 1993. 22 h 30 ven. ; Bluesmenace : 22 h 30 sam. ; House Band : jusqu'au 12 septembre 1993. 22 h 30 dim. ; 400 Ducks : 22 h 30 lun. ; Alain Giroux, Jean-Louis Mejhun : 22 h 30 mar.

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Trio Jazz Middle : jusqu'au 24 septembre 1993. 21 h ven. ; Trio New Orleans : jusqu'au 25 septembre 1993. 21 h sam.

JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). Cash McCall : jusqu'au 18 septembre 1993. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Tricia Lee Sampson Quartet : 22 h 30 mer. ; Stand By : 22 h 30 jeu. ; Megaswing + One : 22 h 30 ven., sam. ; George Gueret Tap Dance Show : 22 h 30 mar.

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Boozoo's Jazz Combo : 21 h mer. ; Jean-Pierre Génineur Trio : 21 h jeu. ; Michel Merdignan Clarinette Connection : 21 h ven. ; Philippe de Preissac Group : 21 h sam., mar. ; Fabrice Eulry : 21 h lun.

LE MADIGAN (42-27-31-51). Jean-Michel Pilc : 22 h 30 jeu. ; Vincent Courtois, Franck Tortiller : 22 h 30 ven., sam. Violoncelle, vibraphone ; Jean-Michel Pilc, Eric Löhrer : 22 h 30 lun.

LE MONTANA (45-48-93-08). René Urtreger Trio : jusqu'au 15 septembre 1993. 22 h 30 mer., lun., mar. ; Péale-Ducoin & Co : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; Chris Henderson Band : jusqu'au 26 septembre 1993. 22 h 30 dim.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). François Gain : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Alain Bouchet : 22 h lun., mar.

NEW MORNING (45-23-51-41). James Moody Quartet : 21 h ven. Saxophone, Marc Copland (piano), Akira Tana (batterie), Todd Coolman (basse) ; Thomas Mapfumo : 21 h sam.

LE NOUVEAU CAFÉ (43-21-65-29). Jean-Yves Candela : 21 h mer. ; Florence Antraygues, Jean-Philippe Bordier : 21 h jeu. ; Stephanie Crawford Trio : 21 h ven., sam. ; Jérôme Duvivier : 21 h mar.

OLYMPIA (47-42-25-49). Malavoi : 20 h 30 ven., sam.

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Djimakakor : 17 h ven. Concert pour un puits en Afrique.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Les Etoiles : 21 h mer. ; Dixie Brothers 6 : 21 h ven. ; Big Boss Band : 21 h sam. ; Laura Littardi Quartet : 21 h mar. ; Bamagati Trio : 21 h jeu.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Marcel Zanini et son orchestre : 21 h 30 mer. ; Gabrielle Schneider et Coconotes : 21 h 30 jeu. ; Five O'Clock : 21 h 30 ven. ; Cake Walk Dance : 21 h 30 sam. ; The Old Fashion Jazz Band : 21 h 30 lun. ; Nancy Holloway : 21 h 30 mar.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Sylvain Beuf, Bojan Zulfikarpasic : 22 h 45 mer. Saxophone, piano, Christophe Wallemme (contrebasse), Stéphane Huchard (batterie) ; Cool Jazz Quartet : 22 h 45 jeu., ven., sam. ; Alain Brunet, Olivier Hutman, Thomas Bramerie : 22 h 45 mar. Trompette, piano, contrebasse, Jean-Pierre Arnaud (batterie).

SLOW CLUB (42-33-84-30). Scott : 22 h mer., jeu., ven. ; Betty and the Bop's : 22 h sam. ; Risky Blues : 22 h mar.

SUNSET (40-26-46-60). Jean Bardy Quintet : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; Gildas Scouarnec Trio : jusqu'au 13 septembre 1993. 22 h 30 lun.

THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). Annette Lowman : jusqu'au 30 septembre 1993. 19 h 30 jeu., ven., sam., mar. ; 17 h 30 dim.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). The Grand Blues Band : 22 h mer. ; Widow Maker : 22 h jeu. ; Coketale : 22 h ven. ; Baby Blues : 22 h sam. ; Jean-Jacques Milteau & Co : 22 h mar.

LA VILLA (43-26-60-00). Vincent Herring Quartet : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Saxophone, Alain Jean-Marie (piano), Thomas Bramerie (basse), Bruce Cox (batterie).

Périphérie

CHESSY. MANHATTAN JAZZ CLUB (60-45-75-16). Robin Kenyatta Quartet : 21 h mer., jeu., ven., sam. ; Fabian Ruiz Quartet : jusqu'au 27 septembre 1993. 21 h dim., lun. ; Stéphane et Lionel Belmondo Quintet : 21 h mar.

LA COURNEUVE (PARC PAYSAGER). Clayton Chenier, Membomania : 20 h 20 ven. Dans le cadre de la Fête de l'Humanité ; Willy Deville, Noir Désir : 20 h sam. Dans le cadre de la Fete de l'Humanité ; Princess Erika, les Wampas, Little Bob : 15 h sam. Dans le cadre de la Fête de l'Humanité ; Orchestre national de jazz : 20 h 30 dim. Dans le cadre de la Fête de l'Humanité.

VERSAILLES. TRIANON PALACE (30-84-38-45). Manu Jazz Potes : 22 h jeu. ; Ferdy Gypsy : 22 h mar.

CHANSON

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). L'Air de Paris : jusqu'au 2 octobre 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; 19 h mar. *Avec Lou Volt, Marie-Line, Bonbon (mise* en scène) ; Franck Abello : 15 h 30 dim. ; Rosy Bazile : 20 h 30 dim.

BATEAU-THÉATRE (40-46-90-72). Y a du soleil dans la rue : 21 h mar. Avec le sexaur vocal Voix de ville.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française : 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.

PALAIS OMNISPORTS DE PARIS-BERCY (40-02-60-02). France Gall : jusqu'au 25 septembre 1993. 20 h 30 ven., sam., dim.

PÉNICHE MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Vous avez dit bizarre? : jusqu'au 19 septembre 1993. 21 h mar., jeu., ven., sam., mar. ; 15 h dim. Avec les duettistes Zig'Zinzin.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Yvan Dautin : jusqu'au 2 octobre 1993. 22 h 15 mer., jeu., ven., sam., mar. Chant, Angelo Zurzolo (piano).

TOURTOUR (48-87-82-48). Ashran M. Le Groove : jusqu'au 11 septembre 1993. 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Clara Finster : jusqu'au 25 septembre 1993. 20 h 30 mar. Dans le cadre du Festival Carte blanche au féminin ; Carole Sergent : jusqu'au 25 septembre 1993. 22 h 15 mar. Dans le cadre du Festival Carte blanche au féminin.

Périphérie

COLOMBES. SALLE DES FÊTES (47-81-69-02). Julien Clerc : 20 h 30 lun.

LA COURNEUVE (PARC PAYSAGER). Pierre Perret : 15 h dim. Dans le cadre de la Fête de l'Humanité ; Michel Fugain : 18 h 30 dim. Dans le cadre de la Fête de l'Humanité ; Serge Reggiani : 17 h dim. Dans le cadre de la Fête de l'Humanité.

RUEIL-MALMAISON. THÉATRE ANDRÉ-MALRAUX (47-32-24-42). Julien Clerc : 17 h dim.

PARIS EN VISITES

MARDI 7 SEPTEMBRE

« Les plus célèbres tombes du Père-Lachaise », *10 h 30 et 14 h 45,* porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de Langlade).

« Le palais Garnier, chef-d'œuvre du Second Empire » (limité à trente personnes), 13 h 15, dans le vestibule, statue de Lulli (Monuments historiques).

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 14 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« Fastes et mystères de l'Opéra Garnier », 14 h 30, à l'intérieur (Connaissance de Paris).

« Les hauts lieux de Saint-Germain des Prés », 14 h 30, place Saint-Germain-des-Prés, devant l'église (A nous deux, Paris).

« L'architecture d'Oscar Niemeyer et autres contemporains : une page d'architecture contemporaine à Bobigny », *15 heures,* sortie du métro Bobigny-Pablo-Picasso (Monuments historiques).

« Hôtels et jardins du Sud du Marais. Place des Vosges », 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Promenade dans le vieux quartier de Montparnasse », 15 heures, devant Notre-Dame-des-Champs, boulevard du Montparnasse (M. Hager).

« Couvents et jardins secrets de Denfert », 15 heures, 79, avenue Denfert-Rochereau (I. Hauller).

« Le onzième arrondissement : le faubourg Saint-Antoine, entre la rue de Lappe et la vigne des vignerons de Paris », 15 heures, métro Bastille, sortie faubourg Saint-Antoine (Paris et son histoire).

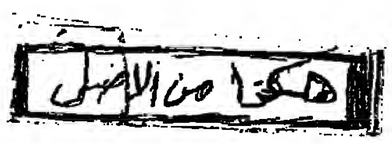

(43 54 94-97). Cabaret de la chanson. 21 h mer. Charsons à la...

PALAIS OMNISPORTS DE BERCY (40 02 60 02). ... qu'au 25 septembre 1993. ... sam., dim.

PÉNICHE MÉTAMORPHOSE (42-61-33 70). ... au 19 septembre 1993. ... ven., sam., mar. 15 h dim. ... dumbstea 2 h ...

THÉATRE DE NESLE (46 34 ...). Yvon Daudin ... jusqu'au 2 octobre. 22 h 15 mer., jeu., ven., sam., mar. Angelo Zurzolo (piano).

TOURTOUR (48 87 82-48). Jusqu'au 11 septembre. 22 h mer., jeu., ven., sam. ... jusqu'au 25 septembre 1993. ... mar. Dans le cadre du Festival ... blanche au féminin. Carole ... qu'au 25 septembre 1993. 22 h ... Dans le cadre du Festival Cont... Nimnn.

Périphérie

COLOMBES. SALLE DES F... (47-81-69-02). Julien Clerc. 20 h ...

LA COURNEUVE (PARC PAYSAGER). Pierre Perret. 15 h dim. Dans le cadre de la Fête de l'Humanité. Michel ... 18 h 30 dim. Dans le cadre de la Fête de l'Humanité. Serge Reggiani. ... Dans le cadre de la Fête de l'Huma...

RUEIL-MALMAISON. THÉÂTRE ANDRÉ-MALRAUX (47-32-24-42). ... Clerc : 17 h dim.

PARIS EN VISITES

MARDI 7 SEPTEMBRE

d'architecture contemporaine ... gny », 15 heures, sortie du ... Bobigny-Pablo-Picasso (Monuments historiques).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges, 15 heures, sortie du métro Saint-... (Résurrection du passé).

« Promenade dans le vieux ... de Montparnasse », 15 h, devant Notre-Dame-des-Champs, boulevard du Montparnasse (M. Hager).

« Couvents et jardins secrets Denfert », 15 heures, 79 avenue Denfert-Rochereau (... Haulen).

« Le onzième arrondissement, faubourg Saint-Antoine. Arrêt de Lappe et la vague des ... Paris », 15 heures, métro Bastille, ... faubourg Saint-Antoine (Paris et son histoire).

E,

SENTIEL !

...ATION de septembre,

...ssage de la lecture.

... et nouvelles,

...tiques des enseignants.

l'éducation

T L'EXPERTISE

...RCHAND DE JOURNAUX

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 6 SEPTEMBRE A 0 HEURE TUC

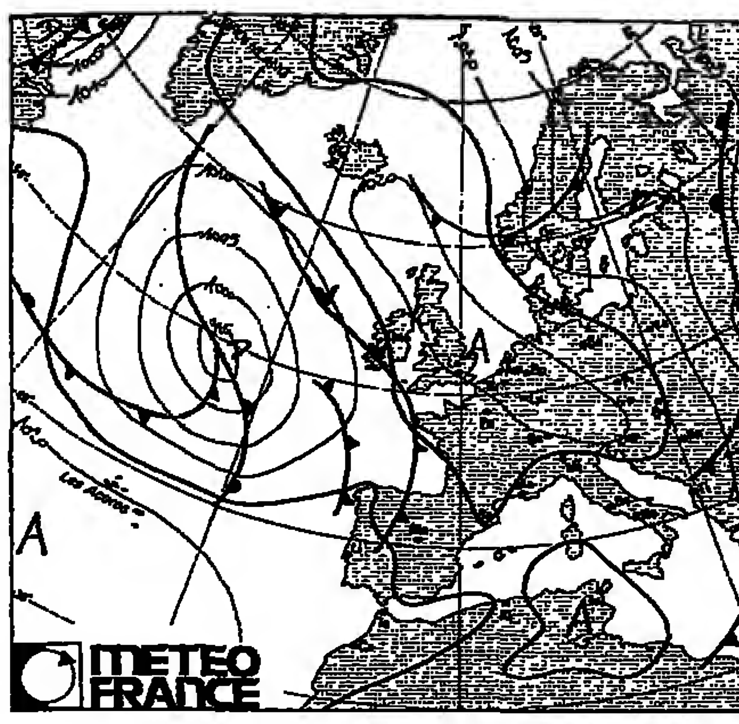

PRÉVISIONS POUR LE 7 SEPTEMBRE 1993

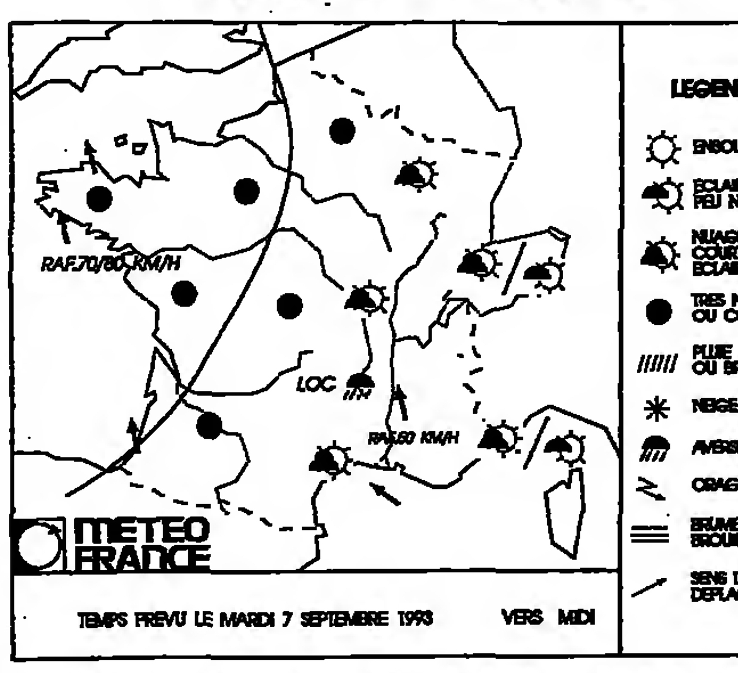

Mardi : pluies par l'ouest, très nuageux ailleurs. – Des nuages envahiront l'ensemble du payé par l'ouest. Des Pays de Loire et de la Bretagne à la Normandie, le ciel sera couvert toute la journée avec des pluies modérées. Le vent de sud-est soufflera en rafales à 80 km/h l'après-midi.

De la Vendée à l'Aquitaine, le ciel restera gris du matin au soir. Les pluies ne devraient débuter qu'en milieu de journée pour se renforcer en soirée. Le vent de sud-est présentera des rafales de l'ordre de 50 km/h.

Des Pyrénées au Massif central et jusqu'aux régions nord, le ciel sera couvert le matin, puis de faibles pluies se produiront l'après-midi. Plus à l'est, les quelques éclaircies du début de matinée laisseront rapidement place à de nombreux nuages donnant des ondées sur les Alpes du Sud et sur le pourtour méditerranéen. Les nuages bas resteront bien présents sur le golfe du Lion avec un vent d'autan soufflant à 50 km/h. La Corse bénéficiera encore de belles éclaircies.

Les températures seront encore fraîches le matin dans le Nord-Est avec 6 degrés à 8 degrés, localement 4 degrés, plus douces ailleurs avec 12 degrés à 14 degrés près de l'Atlantique, 16 degrés à 18 degrés près de la Méditerranée, 10 degrés à 12 degrés ailleurs.

Les maxima atteindront 18 degrés à 20 degrés en moitié nord, 21 degrés à 24 degrés au sud.

PRÉVISIONS POUR LE 8 SEPTEMBRE 1993 A 0 HEURE TUC

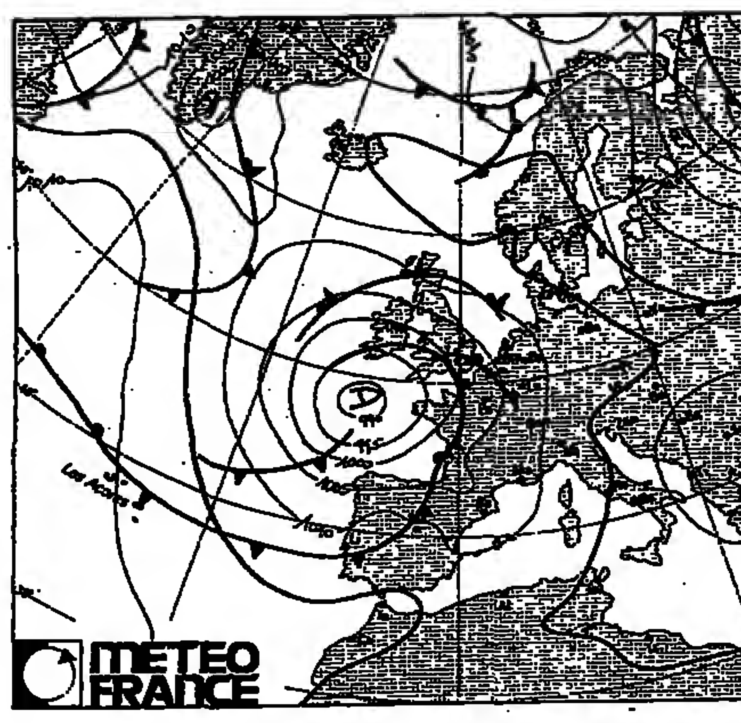

TEMPÉRATURES maxima – minima et temps observé le 6-9-1993
Valeurs extrêmes relevées entre le 5-9-1993 à 18 heures TUC et le 6-9-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	26	16	D
BIARRITZ	23	13	N
BORDEAUX	24	13	C
BOURGES	19	7	C
BREST	22	13	N
CAEN	18	7	C
CHERBOURG	17	6	N
CLERMONT-FER.	19	4	N
DIJON	17	6	N
GRENOBLE	22	7	D
LILLE	18	5	B
LIMOGES	19	9	C
LYON	19	7	D
MARSEILLE	25	13	D
NANCY	16	2	B
NANTES	23	11	C
NICE	25	16	D
PARIS-MONTS.	18	9	D
PAU	23	12	C
PERPIGNAN	28	13	C
POINTE-A-PITRE	31	23	D
RENNES	22	11	C
ST-ETIENNE	19	4	N
STRASBOURG	18	4	D
TOULOUSE	23	10	N
TOURS	19	8	C

ÉTRANGER			
ALGER	31	19	D
AMSTERDAM	18	5	B
ATHÈNES	28	21	N
BANGKOK	34	25	C
BARCELONE	24	19	N
BELGRADE	15	9	C
BERLIN	16	8	D
BRUXELLES	18	6	B
LE CAIRE	34	23	D
COPENHAGUE	15	8	C
DAKAR	30	24	N
GENÈVE	18	6	D
ISTANBUL	28	18	A
JÉRUSALEM	26	16	D
LISBONNE	25	18	N
LONDRES	18	9	C
LOS ANGELES	25	17	D
LUXEMBOURG	17	7	D
MADRID	32	14	N
MARRAKECH	33	19	N
MEXICO	25	13	N
MILAN	24	7	N
MONTRÉAL	23	16	C
MOSCOU	15	8	C
NAIROBI	22	13	C
NEW-DELHI	31	25	N
NEW-YORK	29	21	D
PALMA-DE-MAJ.	29	19	N
OSLO	–	–	–
PÉKIN	32	21	D
RIO-DE-JANEIRO	15	22	D
ROME	27	13	D
HONGKONG	28	31	D
SÉVILLE	32	18	N
SINGAPOUR	32	24	C
STOCKHOLM	15	8	D
SYDNEY	17	7	N
TOKYO	29	22	P
TUNIS	30	18	D
VARSOVIE	15	5	D
VENISE	22	11	N
VIENNE	13	9	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

L'Etat-mamma

POUR lutter contre l'échec scolaire et l'illettrisme, le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, avança une suggestion originale. Pourquoi ne pas faire étudier par les instituteurs les moins performants les méthodes de leurs collègues plus efficaces ?, se demanda-t-il au cours de « L'heure de vérité » de France 2. Certains enseignants, précisa le ministre, arrivent à inculquer à leurs élèves le goût de la lecture avec davantage de bonheur que d'autres. Peut-être pourraient-ils faire bénéficier les autres, moins inspirés, de leur talent ? Cette idée, intéressante, paraissait incontestablement sincère dans la bouche de son auteur. A-t-elle la moindre chance de connaître un début de réalisation ? Quiconque aura déjà évalué les pesanteurs de l'éducation nationale pourra en douter. Mais est-ce l'important ? Avançant cette suggestion audacieuse, le ministre peut passer auprès des téléspectateurs pour un responsable dynamique, iconoclaste, innovateur, ayant étudié « concrètement » les problèmes, ne craignant pas de bousculer les fameuses pesanteurs et la langue de bois. N'était-ce pas aussi l'objectif recherché ?

Quelques heures plus tard, à « 7 sur 7 », sur TF 1, le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, entre deux considérations inspirées de son dernier ouvrage « intimiste », *la Tentation de Venise*, se désolait de l'échec des négociations de Genève sur la Bosnie : *« Il faut que ça reprenne, qu'on se rasseye autour d'une table »*, martelait-il. Le ministre des affaires étrangères français n'a pas le moindre pouvoir pour forcer les belligérants de l'ex-Yougoslavie à s'entendre – pas davantage d'ailleurs que quiconque. Mais peu importe. Comme son collègue, Alain Juppé faisait ainsi part à quelques millions de téléspectateurs de sa sensibilité, de sa volonté de se battre, de son refus de l'inéluctable.

Qu'est-ce qu'un ministre ? *« Une page de pub. Il est là pour donner l'espoir. C'est son cabinet qui fait tourner la boutique »*, reconnaît froidement le publicitaire Jacques Séguéla dans le dernier livre de Régis Debray, *l'Etat séducteur* (Gallimard). Nous prenant à témoin en même temps de leur sincère désir de bien faire et de leur impuissance, François Bayrou et Alain Juppé ne font en effet rien d'autre que tenter de nous séduire. A grandes touches de bonnes intentions sans conséquence, ils contribuent à peindre l'Etat sous les traits tendres et attentionnés d'une mamma universelle, effarée devant l'absurdité des choses et la sauvagerie du monde.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 6 septembre

TF 1

20.45 **Cinéma : *Le Cercle des poètes disparus.* ■■**
Film américain de Peter Weir (1989).

22.50 **Magazine : Santé à la Une.**
Présenté par Robert Namias et Anne Barrère. Sexualité : la traversée du désert. Avec les docteurs Anne de Kervasdoué, Renzo Barrasso, Patrice Cudicio, Sylvain Mimoun, Frédérique Hedon, Mireille Bonierbale, Marie-Hélène Colson.

0.25 **Journal et Météo.**

FRANCE 2

20.50 **Le Château des Oliviers, toute l'histoire.**
De Nicolas Gessner.
Le feuilleton de l'été résumé en trois heures.

23.48 **Les Chefs-d'œuvre de la Fondation Barnes.**

23.50 **Variétés : Le Cœur en Provence.**
Emission présentée par Christian Morin. Avec Yves Duteil, Gilbert Bécaud, Michèle Torr, Fabienne Thibeault, Chico, *Michel Fugain, Régine, Brigitte Fossey, Eva Darlan,* François Perrot, Yvonne Scio, Marie Adam, Stanislas Carré de Malberg, Pascale Rocard, Louis Velle, Frédérique Hébrard, François Velle, Nicolas Gessner.

0.55 **Journal et Météo.**

FRANCE 3

20.45 **Cinéma : La Vieille Fille. ■■**
Film français de Jean-Pierre Blanc (1971).

22.15 **Journal et Météo.**

22.45 **Théâtre : *Le Bourgeois gentilhomme.***
Pièce de Molière, avec Roger Hanin, Christiane Minazzoli, Aurélien Recoing. Mise en scène de Jean-Pierre Bouvier.
Roger Hanin joue Monsieur Jourdain.

0.45 **Musique : Portée de nuit.**
Amalia Rodrigues.

CANAL PLUS

20.35 **▶ Nuit Cassavetes.**
Anything for John, documentaire de Doug Headline et Dominique Cazenave.

22.05 **Cinéma : Opening Night. ■■■**
Film américain de John Cassavetes (1978) (v.o.).

0.25 **Court métrage : The Haircut.**
De Tamar Simon Hoffs.

0.50 **Cinéma : Faces. ■■**
Film américain de John Cassavetes (1968) (v.o.).

ARTE

20.40 **Cinéma : Qu'il était bon mon petit Français. ■■**
Film brésilien de Nelson Pereira Dos Santos *(1971) (v.o.).*

22.00 **Cinéma de poche.**
Portrait sentimental de Nelson Pereira Dos Santos, de Hélène Mochiri, Paulo Antonio Paranagua et Guy Gilles.

22.45 **Cinéma : Le Sang. ■**
Film portugais de Pedro Costa (1989) (v.o.).

0.20 **Cinéma d'animation : Snark.**

M 6

20.45 **Cinéma : Mon nom est Personne. ■**
Film italo-français de Tonino Valerii (1973).

22.50 **Cinéma : Alien, la créature des abysses. □**
Film italien d'Anthony M. Dawson (1989).

0.25 **Informations : Six minutes première heure.**

0.35 **Magazine : Culture pub.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **L'Histoire en direct.**
La naissance de la Vᵉ République (1). Avec Jean Foyer, Raymond Janot, Jacques Chaban-Delmas, Michel Debré, Gilles Martinet, Michel Cazenave.

21.30 **Avignon 93.**
Théâtre scandinave : Un idéaliste, de Kaj Munk, lu par Gérard Chaillou.

22.40 **La Radio dans les yeux.**
Biennale d'art contemporain de Lyon.

0.05 **Du jour au lendemain.**
Biennale d'art contemporain de Lyon (suite).

0.50 **Musique : Coda.**
Bruno Gillet, compositeur (1).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 25 juillet lors du Festival d'Aix-en-Provence) : Symphonie nº 8 en si mineur, de Schubert, par l'English Chamber Orchestra, dir. Jeffrey Tate.

23.09 **Ainsi la nuit.** Par Anne Montaron. Sonate pour violon et piano nº 1 en mi mineur op. 29, de Busoni ; Conte fantastique pour harpe et quatuor à cordes, de Caplet ; Zur Rosenzeit op. 48, de Grieg.

0.00 **L'Heure bleue.**
Transatlantique, par Xavier Prévost. Kenny Barron, pianiste.

Mardi 7 septembre

TF 1

15.30 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
16.25 **Jeu : Une famille en or.**
16.55 **Club Dorothée vacances.**
18.00 **Série : Chips.**
18.50 **Série : Premiers baisers.**
19.20 **Série : Hélène et les garçons.**
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show.**
20.00 **Journal, Tiercé et Météo.**
20.50 **Cinéma : La vie est un long fleuve tranquille. ■■**
Film français d'Etienne Chatiliez (1988).

LE BON MARCHÉ
RIVE GAUCHE

Mardi 7 septembre
Pour faciliter vos achats de fournitures scolaires

NOCTURNE JUSQU'À 22 H

à L'entretemps

SOUS-SOL DU MAGASIN
ENTRÉE SÈVRES-BAC, MÉTRO SÈVRES-BABYLONE.

22.30 **Divertissement : Ciné gags.**
22.35 **Cinéma : Footloose. □**
Film américain de Herbert Ross (1983).
0.30 **Sport : Surf.**

FRANCE 2

15.35 **Tiercé, en direct de Longchamp.**
15.55 **Variétés : La Chance aux chansons.**
16.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
17.15 **Magazine : Giga.**
18.45 **Jeu : Un pour tous.**
19.25 **Jeu : Que le meilleur gagne plus.**
20.00 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Cinéma : Trois hommes et un bébé. □**
Film américain de Leonard Nimoy (1987).
22.33 **Les Chefs-d'œuvre de la Fondation Barnes.**
22.40 **Magazine : Bas les masques.**
Présenté par Mireille Dumas.
Parents de criminels.
23.55 **Journal et Météo.**
0.15 **Magazine : Le Cercle de minuit.**
Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

*15.40 **Feuilleton : Tourbillons.***
16.35 **Variétés : 40ᵉ à l'ombre.**
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.**
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Feuilleton : Une famille pas comme les autres.**
20.40 **Les Chefs-d'œuvre de la Fondation Barnes.**
20.45 **Téléfilm : Docteur Teyran.**
De Jean Chapot (dernière partie).
Le célèbre chirurgien va-t-il laisser condamner un innocent ?
22.15 **▶ Planète chaude.**
Les Ors de Raguse, de Robert Mazoyer.
23.05 **Journal et Météo.**
23.35 **▶ Documentaire : Les Chemins des hommes.**
Bernard Besret, le tourment de Dieu, de Pierrick Guinard.
0.35 **Musique : Portée de nuit.**
Amalia Rodrigues.

CANAL PLUS

15.55 **Cinéma : Ta mère ou moi. ■**
Film américain de Chris Columbus (1991).
17.35 **Sport : Tennis.**
Résumé de la 8ᵉ journée des Internationaux des Etats-Unis.
18.00 **Canaille peluche.**
18.30 **Ça cartoon.**
18.45 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Cinéma : A propos d'Henry. ■**
Film américain de Mike Nichols (1991).
22.15 **Flash d'informations.**
22.20 **Surprises.**
22.50 **Cinéma : Kafka. ■■**
Film américain de Steven Soderbergh (1991).
0.25 **Sport : Tennis.**
Internationaux des Etats-Unis, en direct.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Musique : Le Sfinks Festival** (rediff.).
18.00 **Documentaire : Un printemps à Pékin** (rediff.).
19.00 **Série : Fast Forward.**
19.30 **Documentaire : Operation Gold.**
De Sibylle Gehards et Stefan Gurtl.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Soirée thématique : Irlande/Irlandes.**
20.41 **Documentaire : Images, clichés, identités.**
20.50 **Documentaire : Bloomsday.**
De Philippe Pilard.
Chaque année le 16 juin, Dublin fait la fête en hommage à James Joyce.
21.40 **Documentaire : Le Poids de l'Histoire.**
22.05 **Documentaire : The Irish Rising.**
De George Morrison.
22.20 **Documentaire : Un niveau acceptable de violence ?**
D'Andrew Orr et David Carr-Brown.
23.20 **Documentaire : Musique.**
De George Oxley et David Carr-Brown.
23.50 **Introduction au cinéma irlandais.**
23.55 **Court métrage : La femme qui avait épousé Clark Gable.**
De Thaddeus O'Sullivan (v.o.).
*0.25 **Court métrage :***
The Lad from Old Ireland.

M 6

13.55 **Magazine : La Vie à pleins tubes.**
17.05 **Variétés : Multitop.**
17.35 **Série : Rintintin Junior.**
18.05 **Série : Le Magicien.**
19.00 **Série : Deux flics à Miami.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Notre belle famille.**
20.35 **Magazine : Grandeur nature.**
20.55 **Cinéma : Ali Baba et les quarante voleurs. ■**
Film français de Jacques Becker (1954).
22.40 **Série : Mission impossible.**
1.05 **Informations : Six minutes première heure.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Archipel médecine.**
Amour et biologie.
21.30 **Grand angle.**
Les oiseaux aux paradis de Paris (rediff.).
22.40 **Les Nuits magnétiques.**
La Banlieue (1).
0.05 **Du jour au lendemain.**
Avec Michel Chaillou (Mémoires de Melle).
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 12 septembre 1992 à Stockholm) : Concerto pour trompette et orchestre, de Sandstroem ; Symphonie nº 3 en ré mineur, de Bruckner, par l'orchestre symphonique de la Radio suédoise.
22.00 **Les Voix de la nuit.** Par Henri Goraïeb. Marian Anderson, contralto. Œuvres de Schubert, R. Strauss.
23.09 **Ainsi la nuit.** Sonate pour violon et piano en mi mineur op. 82, d'Elgar ; Quatuor à cordes nº 1, de Janacek ; Dereinst, Gedanke mein op. 48, Gurss op. 48, de Grieg.
0.00 **L'Heure bleue.**

Le Monde

L'exercice du droit d'asile et l'éventuelle réforme de la Constitution

Un avis pourrait être demandé au Conseil d'Etat sur l'application des accords de Schengen

Le président de la République aurait demandé au premier ministre de consulter le Conseil d'Etat pour savoir s'il est vraiment nécessaire de modifier la Constitution afin d'appliquer les accords européens de Schengen sur le droit d'asile. C'est, en tout cas, l'information qui circulait à Strasbourg dans les couloirs de l'université des jeunes du RPR, où se trouvaient réunis plusieurs ministres. La réponse du chef du gouvernement n'est pas encore connue. Les contacts continuent entre MM. Mitterrand et Balladur.

Malgré la volonté de discrétion de l'hôtel Matignon, la présence de plusieurs ministres RPR à Strasbourg pour l'université d'été des jeunes de ce parti, a permis de lever un coin du voile. Il semble acquis que la réponse du président de la République au premier ministre, par lettre et conversation téléphonique le 2 septembre (*le Monde* daté 5-6 septembre), revient à demander au premier ministre de solliciter l'avis du Conseil d'Etat sur cette querelle juridique. L'analyse faite par le Conseil constitutionnel des principes du droit français impose-t-elle une révision de la loi fondamentale pour que la France applique correctement les accords de Schengen, déjà ratifiés, et ceux de Dublin, qui ne le sont pas encore, qui prévoient que les décisions prises en matière de droit d'asile par chacun des Etats membres de la Communauté s'imposent aux autres?

Si, publiquement, les ministres n'ont pas voulu confirmer cette information, leurs interventions du week-end lui ont donné une forte crédibilité. Charles Pasqua, samedi 4 septembre, à Strasbourg, a assuré que *«le gouvernement unanime est décidé à mener à bien l'indispensable révision de la Constitution à laquelle il est contraint»* et qu'il ne *«doute pas»*, ne veut *«pas douter que telle sera, en définitive, l'attitude du président de la République»*. Le ministre de l'intérieur, lundi 6 au micro de RTL, a maintenu que *« la solution la plus simple »* était une réforme constitutionnelle, mais il a ajouté à propos d'une possible consultation du Conseil d'Etat : *« Si on trouve une solution autre que la révision de la Constitution, qu'on me le dise ; je suis preneur. »* Alain Juppé, invité de «7 sur 7», sur TF 1, dimanche, a réaffirmé que, si le président de la République refusait la voie du Congrès, il faudrait *«passer»* par une proposition d'origine parlementaire et *«déboucher sur un référendum»*, hypothèse que M. Mitterrand avait formellement rejetée le 3 septembre.

M. Rocard : «le bon sens»

Cependant, François Bayrou (UDF), à «L'heure de vérité», sur France 2, a expliqué qu'il fallait *«éviter»* un référendum sur une question susceptible *«de réveiller les passions»*. Interrogé sur une éventuelle consultation du Conseil d'Etat, le ministre de l'éducation nationale a répondu : *«Cela ne me paraît pas choquant.»* Il a révélé que le président de la République et le premier ministre avaient *«longuement parlé»* de ce dossier, samedi, par téléphone. Gérard Longuet, au «Grand Jury RTL-*le Monde*», a déclaré qu'une intervention du Conseil d'Etat serait *«une valeur ajoutée pour aller au fond des choses»*, précisant qu'il faut, dans cette affaire, *«agir avec détermination et mesure»*, car *«c'est l'image de la France qui est en cause au plan international»*.

Les socialistes sont eux-mêmes convaincus que cet appel au Conseil d'Etat est bien la solution préconisée par M. Mitterrand. Michel Rocard ne le cachait pas dans les couloirs de leur université d'été de La Rochelle. Le président du PS, dans son intervention publique, a déclaré que *«la suggestion du président de la République de saisir le Conseil d'Etat est l'expression du meilleur bon sens»*. Il a ajouté que si le Conseil d'Etat juge nécessaire une révision de la Constitution, il s'agira *«d'une révision décorative»*. M. Rocard a précisé : *«Je ne vois guère de quoi la trouver dangereuse, et, s'il la faut pour éviter de graves secousses au pays, ce n'est pas cher payé que d'accomplir cet exercice purement gratuit.»* Il estime, néanmoins, qu'une simple loi *«suffirait»*.

Michel Vauzelle, ancien ministre de la justice, proche du chef de l'Etat, a assuré, au «Forum RMC-*l'Express*», dimanche, qu'une révision de la Constitution n'est pas *«formellement nécessaire»*. Pour lui, *«il faut dire : «Non et non!» si l'on est un homme de gauche, un démocrate, un républicain, à toute atteinte aux principes essentiels qui fondent la République»*. M. Vauzelle a ajouté que *«François Mitterrand a démontré, dans le passé, qu'il était le premier défenseur des droits de l'homme dans ce pays»*, tout en observant que le président de la République *«a un devoir d'opportunité à gérer»*.

Alors que le MRG parle de « reculade »

La majorité consent au report de la discussion sur la révision de la loi Falloux

Pierre Lequiller, député (UDF) des Yvelines, a approuvé, dimanche 5 septembre, l'annonce, par François Bayrou, de la mise en place d'une mission d'information sur la réforme de la loi Falloux. M. Lequiller, qui est l'un des auteurs de la proposition de loi initiale, estime que le ministre *«a eu raison de dénoncer l'hypocrisie de ceux qui veulent, lequiller, autour d'un vrai et grave sujet, des querelles idéologiques d'un autre siècle»*, sachant que les rédacteurs du texte restent, *«bien sûr, très attachés à l'aboutissement rapide de cette idée juste»*. Pour Jean-François Hory (MRG), la décision de M. Bayrou est une *«reculade»*. *«Pour calmer ses amis chouans*, estime-t-il, *M. Bayrou continue à justifier cette réforme de façon dogmatique : elle n'est plus urgente, mais elle demeure nécessaire. (...) Voilà un discours qui impose à tous les défenseurs de l'idée laïque et de l'enseignement public de se mobiliser pour faire obstacle aux projets de ceux qui veulent diviser le pays.»*

Lire pages 12 et 13.

SOMMAIRE

DÉBATS

Un entretien avec Julien Green ... 2

ÉTRANGER

Les pourparlers de paix israélo-arabes : Yasser Arafat est assuré de la neutralité bienveillante des pays arabes ; jours d'attente fiévreuse à Gaza ; l'intransigeance des Etats-Unis a favorisé le dialogue entre Israël et l'OLP ; kermesse pour la paix à Tel-Aviv ..... 3 et 4
Le voyage du pape en Lituanie 7
L'affaire du cargo *Yinhe* : Pékin exige des excuses publiques de Washington 7
Algérie : la formation du nouveau gouvernement 8
Le président Aristide veut redresser «l'image brisée» d'Haïti 8

POLITIQUE

Michel Rocard dénonce le «conservatisme satisfait» d'Edouard Balladur 9
L'université d'été des jeunes du RPR, à Strasbourg 10
Longuet affirme que «le PR a vocation à présider l'UDF» 10

SOCIÉTÉ

Les instances sportives françaises attendront que la justice se prononce sur l'affaire VA-OM 11
Nouvelle guerre du foie gras en Suisse 11
Le report de la discussion sur la révision de la loi Falloux et la rentrée scolaire ..... 12 et 13

SPORTS

Tennis : les Internationaux des Etats-Unis 14
Le championnat du monde de surf à Biarritz 14
Sports équestres : le Masters de Paris 14

CULTURE

Cinéma : Robert Altman et Romain Goupil à la Mostra de Venise 15
Musiques : le festival Ça bouge au nord à Toulouse 16

ÉCONOMIE

La fusion Renault-Volvo 17
Le projet de loi quinquennale sur l'emploi 17
Vie des entreprises 20

COMMUNICATION

«Le Château des Oliviers», nouveau feuilleton judiciaire 19

L'ÉCONOMIE

● Les entreprises européennes et la crise du SME ● Le GATT et la protection de la propriété intellectuelle ● L'élan des «biotechs» entravé ● La mine écologique de Carajas ● Chronologie-Éphéméride. 25 à 34

Services

Abonnements 8
Annonces classées 18
Carnet 16
Loto, Loto sportif 16
Marchés financiers .... 20 et 21
Météorologie 23
Mots croisés 6
Radio-télévision 23
Spectacles 22

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Le Monde-L'Économie» folioté 25 à 34

Le numéro du « Monde » daté 5-6 septembre 1993 a été tiré à 502 199 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Sciences-Médecine » :
L'évolution en quête de synthèse

Un siècle et demi après la théorie de l'origine des espèces, les principes du darwinisme tiennent toujours bon. Mais les mécanismes de l'histoire du vivant sont loin d'être élucidés.

Le conseiller du gouvernement

La titre correspond à la fonction : le Conseil d'Etat est le conseiller du gouvernement. Cette mission lui a été confiée par l'acte fondateur de cette institution, la Constitution du 22 frimaire an VIII, celle du Consulat : *«sous la direction des consuls, un Conseil d'Etat est chargé de rédiger les projets de lois et les règlements d'administration publique, et de résoudre les difficultés qui s'élèvent en matière administrative»*. L'ordonnance du 31 juillet 1945, qui régit toujours cet organisme, lui a conservé cette tâche : le Conseil d'Etat *«peut, notamment, être consulté par les ministres sur les difficultés qui s'élèvent en matière administrative»*.

Le Conseil a ainsi deux missions bien distinctes : il est juge administratif, et dans ce cas il prend des «décisions» ; il est le conseiller du gouvernement en matière juridique et administrative, alors il ne fait que donner un «avis». Celui-ci doit être obligatoirement sollicité pour les projets de lois et pour un certain nombre de décrets ; il peut l'être pour tous les textes juridiques produits par les ministres.

L'affaire du «foulard islamique»

Mais des «avis» peuvent lui être aussi demandés par le chef du gouvernement, ou par un des membres de celui-ci dans les domaines de sa compétence, lorsqu'une difficulté juridique ou administrative se pose. Comme le conseiller n'est que celui du gouvernement, son «avis» n'est rendu public que si celui-ci le souhaite.

Cette activité n'est pas la plus importante, au moins en nombre, du Conseil d'Etat. En 1990, il lui avait été demandé vingt «avis» de cette sorte, et trente et un en 1992, mais ceux-ci peuvent porter sur des sujets sensibles. Ainsi, en 1989 lors de «l'affaire du foulard islamique», Lionel Jospin, alors ministre de l'éducation nationale, lui avait demandé si les principes de la «laïcité» permettaient le port de signes religieux à l'école. Dans le passé, le Conseil a déjà eu à se prononcer sur des difficultés d'ordre constitutionnel : en février 1953, le président du Conseil l'avait interrogé pour savoir dans quelle mesure le Parlement pouvait transférer une partie de ses pouvoirs au gouvernement, alors que la Constitution de la IVe République précisait que l'Assemblée nationale ne pouvait déléguer le pouvoir de faire la loi ; en 1955, Edgard Faure lui avait demandé dans quels délais devait être organisée l'élection législative après la dissolution de l'Assemblée.

En toutes occasions, le Conseil d'Etat doit vérifier si les projets gouvernementaux respectent bien la Constitution. Ainsi, par exemple, il avait souligné l'anticonstitutionnalité de plusieurs dispositions du projet de loi sur l'immigration. Mais le gouvernement n'est aucunement tenu de respecter ce qui n'est qu'un «avis» ; il est simplement prévenu des risques qu'il court s'il maintient sa position et si son texte est soumis au Conseil constitutionnel qui, lui, prend des «décisions».

Le dossier de l'immigration est particulièrement bien connu par les membres du Conseil d'Etat : son vice-président, Marceau Long, préside le Haut Conseil à l'intégration ; sa section du contentieux a régulièrement à connaître, en cassation, des décisions prises par la commission des recours, présidée par l'un des siens, de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides.

Si le premier ministre décide de consulter le Conseil d'Etat, le dossier sera d'abord, sauf à ce que M. Balladur ne demande une procédure d'urgence, examiné par la section de l'intérieur, puis soumis à l'assemblée générale du Conseil qui approuvera par un vote l'avis rendu. Dans l'affaire du foulard, cet «avis» avait été demandé le 4 novembre et rendu le 27 novembre. Mais pour le droit d'asile, comme alors, il ne s'agira que d'un «avis» qui ne s'imposera ni au gouvernement ni au président de la République. Il permettra simplement de clarifier la querelle juridique. La décision appartiendra, comme il convient, aux «politiques».

Th. B.

PRIX ANNIVERSAIRE 1883-1993

- Grande mesure à partir de 12 000 F – 25 % = 8 980 F
Livraison en 48 heures si nécessaire.
- Mesure façon traditionnelle à partir de 5 800 F – 30 % = 3 950 F
- Rayon prestige prêt-à-porter : – 40 % à – 50 %

John Baillie
TAYLOR
1, rue Auber – 5, place de l'Opéra
Paris 9e – Tél. : 47-42-49-17 - 47-42-49-24
(Pas de fermeture annuelle)

Au «Grand Jury RTL - *le Monde*»

M. Longuet s'inquiète des «surenchères sociales» dont sont victimes les entreprises françaises

Libéral, Gérard Longuet, le ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur, le demeure. Interrogé le dimanche 5 septembre au «Grand Jury RTL - *le Monde*», le ministre ne s'est pas fait faute de rappeler que, *«pour une entreprise qui est sur un marché concurrentiel, la privatisation est une condition de sa réussite et de son développement»*. Confirmant que la privatisation de Rhône-Poulenc serait bien la deuxième grande privatisation du gouvernement Balladur – celle du groupe pétrolier Elf-Aquitaine étant *«une affaire plus compliquée et plus lourde»*, – M. Longuet a insisté aussi sur la nécessaire transformation du statut de France Télécom d'établissement public en société anonyme pour lui redonner *«souplesse et liberté»*. *«Il faut amener des capitaux privés dans France Télécom. Si l'on mettait le tiers du capital sur le marché, France Télécom pourrait réduire de près de moitié son endettement»*, un endettement qui lui interdit, selon le ministre, de partir à la conquête de marchés nouveaux.

Interrogé sur les délocalisations et l'affaire Hoover, Gérard Longuet a tempéré, à l'image du gouvernement de la seconde cohabitation, son libéralisme : *«J'ai longtemps cru que l'Europe pouvait se construire sans préoccupation d'harmonisation sociale. Je crois que c'est une erreur. Il faut fixer un certain nombre de principes généraux d'harmonisation sociale, même très lointains, pour éviter une surenchère à la baisse.»* Souhaitant, enfin, que les délocalisations industrielles dans les pays à bas salaires ne soient ni *«désordonnées»* ni *«irréfléchies»*, le ministre a estimé qu'il fallait *«d'abord travailler en partenariat avec des pays (...) qui ont besoin de nous»*, comme le Maghreb et des pays de l'Est.

L'avenir des chaînes privées

M. Carignon suggère le renouvellement de la concession de Canal Plus

Alain Carignon, ministre de la communication, affirme, dans un entretien paru, lundi 6 septembre, dans *les Échos* que le renouvellement de la concession de Canal Plus et des autorisations accordées à TF 1 et M 6 pourrait s'effectuer grâce à *«une présomption de renouvellement, à condition que ces chaînes n'aient pas commis de manquements graves à leur cahier des charges»*. Cette présomption de renouvellement, prévue *«pour une durée de cinq à six ans renouvelable trois fois»* s'appliquerait, précise le ministre, *«à la fin de la durée initiale d'autorisation ou de concession, pour Canal Plus en 1995, pour TF 1 et M 6 en 1997. C'est seulement au-delà de ce délai de quinze à dix-huit ans qu'aura lieu un nouvel appel d'offres.»* A propos de la renégociation du cahier des charges de Canal Plus, le ministre ajoute : *«Il pourrait y avoir des abonnements couplés entre Canal Plus et le câble, à des prix attractifs»*, la chaîne cryptée pouvant, selon lui, *«aider le câble à décoller»*.

M. Carignon indique également que le budget de l'audiovisuel public augmentera de 4 % par rapport à 1993, pour s'établir à quinze milliards de francs en 1994, le taux de redevance augmentant de 4 % alors que les recettes publicitaires ne progresseront que de 2,2 %. L'Etat prendra en charge la moitié des exonérations de la redevance, à hauteur de 1,2 milliard contre trois cents millions l'année dernière. Le ministre déclare, en outre, que *«le budget d'Arte, en hausse de 2 %, ne sera plus bâti, comme en 1993, aux trois quarts sur les recettes aléatoires des privatisations, mais bel et bien sur une dotation de l'Etat»*. La nouvelle chaîne éducative, qui démarrerait le 1er octobre 1994, disposerait d'un budget oscillant *«entre 500 et 800 millions de francs»*, financé par le produit de la taxe sur l'apprentissage et d'autres ressources affectées à la formation professionnelle.

M. Carignon confirme, d'autre part, son intention de *«proposer, dans le projet de loi sur l'audiovisuel, une seconde coupure publicitaire qui puisse s'appliquer à toutes les œuvres de fiction.»* Selon le ministre, cette mesure *«devrait insuffler une manne financière de 200 millions»* aux chaînes privées.

En ce qui concerne le secteur radiophonique, M. Carignon souhaite porter le seuil anti-concentration de 45 millions à 120 millions d'auditeurs, ce qui permettrait aux groupes radiophoniques de gérer chacun trois réseaux nationaux.

A nos lecteurs

Un arrêt de travail, en début de tirage, lundi 6 septembre, des ouvriers du livre-CGT de l'imprimerie du *Monde* à Ivry (Val-de-Marne), a perturbé la distribution de notre journal. Cet arrêt de travail est expliqué par une retenue sur salaire consécutive à un mouvement de grève de quarante minutes qui avait eu lieu le 15 juillet. Nous prions nos lecteurs d'excuser les désagréments subis du fait de ces mouvements.

VENTE EXCEPTIONNELLE

Rémy

LIT DE REPOS
TOUS STYLES, TOUTES DIMENSIONS

secrétaires, commodes, bureaux, bibliothèques, buffets, tables, sièges, etc.

80-82-83, fg St-Antoine, 75012 Paris
(1) 43-43-65-58

Tous les jeudis, ouverture jusqu'à 21 h aux Galeries Lafayette Haussmann.

GALERIES Lafayette

Et aussi à Lafayette Gourmet et Monoprix Lafayette.

هكذا من الأصل

Le Monde

Au « Grand Jury RTL - le Monde »

M. Longuet s'inquiète des « surenchères socia[les] dont sont victimes les entreprises français[es] »

Libéral, Gérard Longuet, le ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur, le demeure. Interrogé le dimanche 5 septembre au « Grand Jury RTL - le Monde », le ministre ne s'est pas fait faute de rappeler que, « pour une entreprise qui est sur un marché concurrentiel, la privatisation est une condition de sa réussite et de son développement ». Confirmant que la privatisation de Rhône-Poulenc serait bien la deuxième grande privatisation du gouvernement Balladur – celle du groupe pétrolier Elf-Aquitaine étant « une affaire plus compliquée et plus lourde ». – M. Longuet a insisté aussi sur la nécessaire transformation du statut de France Télécom d'établissement public en société anonyme pour lui redonner « souplesse et liberté ». « Il faut amener des capitaux privés dans France Télécom. Si l'on mettait le tiers du capital sur le marché, France Télécom [illegible]

[illegible] qui lui [illegible] parti à la [illegible] veaux.

Interrogé sur les délocalisations, l'affaire Hoover [illegible] tempête, à l'amorce de [illegible] de la seconde [illegible] l'Europe [illegible] Il faut [illegible] Souhaitant enfin que les [illegible] tions industrielles dans les bas salaires ne soient [illegible] estime qu'il fallait [illegible] qui ont [illegible] Maghreb et des pays de l'E[st] [illegible]

L'avenir des chaines privées

M. Carignon suggère le renouvelleme[nt] de la concession de Canal Plus

Alain Carignon, ministre de la communication, affirme, dans un entretien paru, lundi 6 septembre, dans les Echos que le renouvellement de la concession de Canal Plus et des autorisations accordées à TF 1 et M 6 pourrait s'effectuer grâce à « une présomption de renouvellement, à condition que ces chaînes n'aient pas commis de manquements graves à leur cahier des charges ». Cette présomption de renouvellement, prévue « pour une durée de cinq ans renouvelable trois fois » s'appliquerait, précise le ministre, « à la fin de la durée initiale d'autorisation ou de concession, pour Canal Plus en 1995, pour TF 1 et M 6 en 1997. C'est seulement au-delà de ce délai de quinze ans qu'il faudrait un nouvel appel d'offres ». A propos de la renégociation du cahier des charges de Canal Plus, le ministre ajoute : « Il pourrait y avoir des abonnements couplés entre Canal Plus et le câble, à des prix attractifs », la chaîne cryptée pouvant, selon lui, « aider le câble à décoller ».

[illegible]

M. Carignon indique également que le budget de l'audiovisuel public augmentera de 4 % par rapport à 1993, pour s'établir à quinze milliards de francs en 1994, le taux de redevance augmentant de 4 % alors que les recettes publicitaires ne progresseront que de 2,2 %. L'Etat prendra en charge la moitié des exonérations de la redevance, à hauteur de 1,2 milliard contre trois cents millions l'année dernière. Le ministre déclare, en outre, que « le budget d'Arte, en hausse de 2 % ne sera [illegible]

A nos lecteurs

Un arrêt de travail en début de tirage, lundi 6 septembre, des ouvriers du livre-CGT de l'imprimerie du Monde à Ivry (Val-de-Marne), a perturbé la distribution de notre journal. Cet arrêt de travail est expliqué par une retenue sur salaire consécutive à un mouvement de grève de quarante minutes qui avait eu lieu le 15 juillet. Nous prions nos lecteurs d'excuser les désagréments subis du fait de ces mouvements.

VENTE EXCEPTIONNE[LLE]

Réu[nion]

LIT DE REP[OS]

TOUS STYLES TOUTES DIM[ENSIONS]

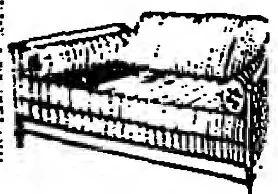

[illegible] bibliothèques, buffets, tables, etc.

60 [illegible] St Antoine [illegible]

[illegible] 43 43 65 55

Tous les jeudis, ouverture jusqu'à 21 h aux Galeries Lafayette Haussmann.

Galeries Lafayette

Et aussi à Lafayette Gourmet et Monoprix Lafayette

L'élan entravé des « biotechs »

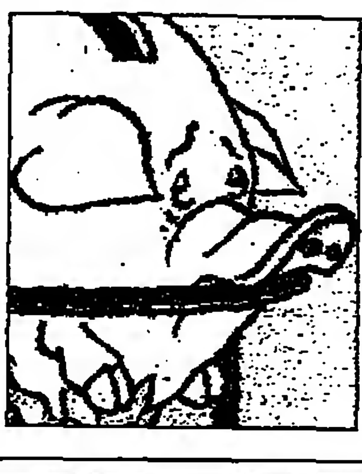

Dans l'attente des décisions de l'administration Clinton sur la santé, les dizaines de petites sociétés de biotechnologie créées en Californie ont du mal à trouver les capitaux nécessaires à leur développement.

page **27**

La mine écologique de Carajas

La plus grande mine de fer du monde, dans l'État brésilien de Para, en Amazonie, ne se contente plus d'extraire 35 millions de tonnes de minerai par an. Elle se découvre une vocation touristique et... écologique.

page **30**

Chronologie-Éphéméride

Les mois de juillet et août ont été riches en rebondissements dans le domaine économique et monétaire. Rappel des événements au jour le jour, suivi d'un coup de projecteur sur les décennies passées.

page **32**

MODE D'EMPLOI 26
Environnement : Les démolisseurs se recyclent. Humeur, par Josée Doyère : Les cigales et les fourmis. La cote des mots : Secteur quaternaire. Livres : Des hauts et des bas. Notes de lecture. Agenda.
PERSPECTIVES 27-31
Transports : Les « jets » des mers décollent. Un entretien avec Xavier Mosquet, du Boston Consulting Group.
CONJONCTURE 34
La production industrielle : Timides frémissements. Le Maghreb : Proximité française. L'Algérie : Rapprochement avec le FMI ? Les travaux publics : Retombées d'automne.

L'ÉCONOMIE

À-CÔTÉS

Tuzla cœur de cuir

L'industrie du cuir turque vient de quitter Istanbul pour un site ultramoderne à 50 kilomètres du centre

ISTANBUL
de notre correspondante

UN porteur kurde, courbé sous le poids de son fardeau gluant, émerge d'un vieux bâtiment à la façade noircie par le temps et la fumée. A l'intérieur, ses collègues s'affairent dans la pénombre autour de montagnes de peaux brutes à l'odeur écœurante, qui seront apprêtées dans une tannerie voisine... Cette scène, qui aurait pu se dérouler au siècle passé, était courante jusqu'au début de cette année dans le quartier de Kazlicesme (« la source aux oies »), à Istanbul, centre de l'industrie turque du cuir depuis le quinzième siècle.

Mais les tanneurs turcs ont récemment tourné une page d'histoire et fait un saut dans le vingt et unième siècle. Le quartier de Kazlicesme, avec ses 200 tanneries, n'est plus qu'une vaste étendue de gravats, parmi lesquels se promènent quelques personnes à la recherche de barres de fer ou autres débris récupérables. Seules deux petites mosquées, témoins du passé du quartier, ont été épargnées.

Les tanneries ont déménagé vers une zone industrielle bâtie à leur intention à Tuzla, à une cinquantaine de kilomètres du centre d'Istanbul, qui sera équipée de la station de traitement d'eau la plus moderne de Turquie. Certains tanneurs ont profité du déménagement pour renouveler leur équipement.

Nicole Pope

Lire la suite page 30

LES ENTREPRISES EUROPÉENNES ET LA CRISE DU SME

Vivre avec le nouveau désordre monétaire

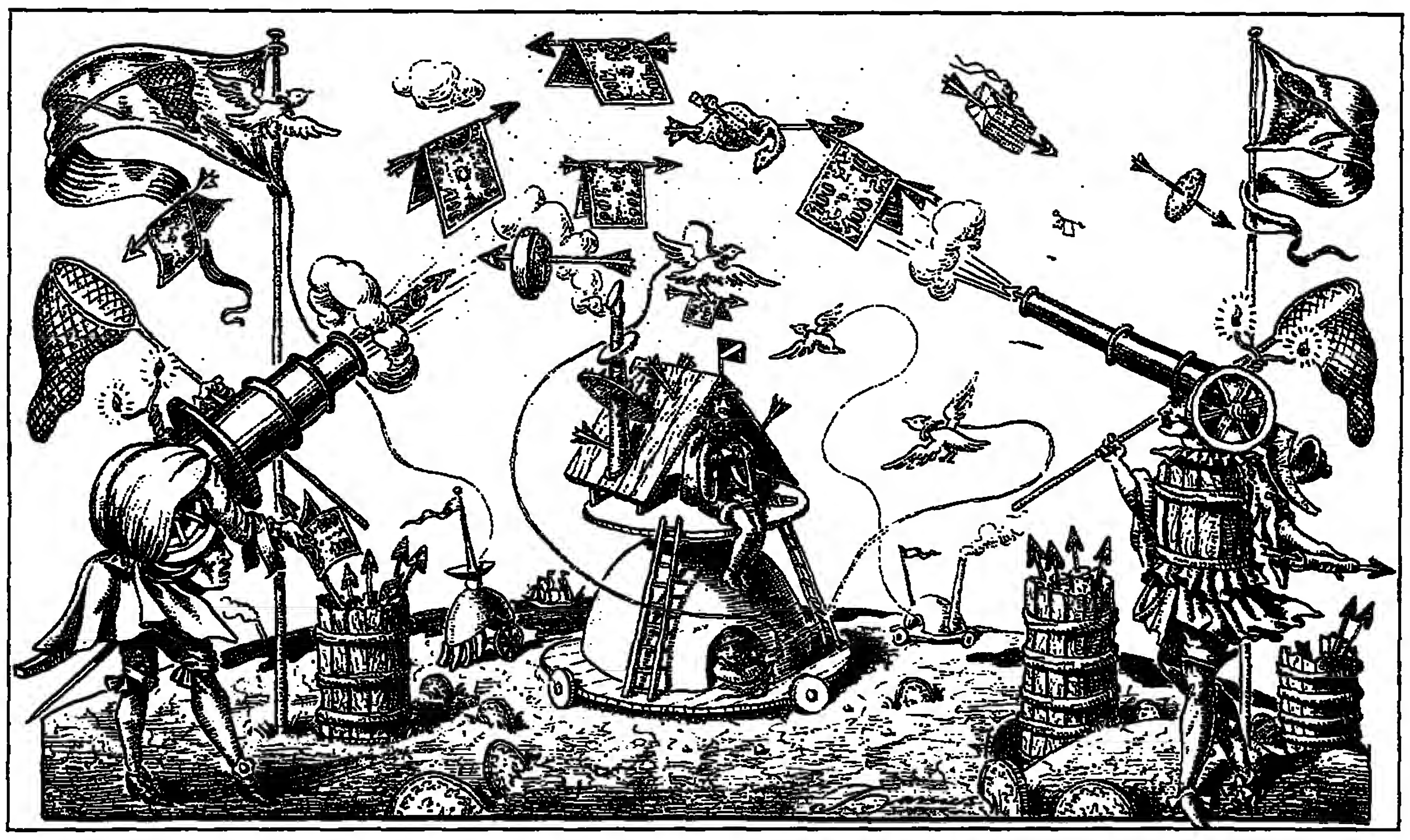

L'adoption des marges de fluctuations de 30 % entre les monnaies du SME (système monétaire européen), consécutive à la crise des changes du mois d'août dernier, est lourde de conséquences pour les entreprises, de plus en plus nombreuses à opérer à l'échelon international. Au moment même où le marché unique intensifie les liens économiques, on voit réapparaître en Europe le risque de change et d'autres distorsions de concurrence qui engendrent coûts et incertitudes. La stabilité des années 1987-1992 est bien loin.

Lire pages 28 et 29 les articles de Annie Kahn, Eric Leser et Ludwig Siegele

Le GATT et la protection de la propriété intellectuelle

Une occasion pour la France

Nouveau directeur du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), l'Irlandais Peter Sutherland, ancien commissaire européen, est bien décidé à conclure les négociations de l'Uruguay Round le 15 décembre prochain « pour le meilleur ou pour le pire ». Avant la dernière ligne droite, il rappelle ici un aspect souvent passé sous silence : l'extension des règles commerciales multilatérales à de nouveaux domaines, en l'occurrence la protection de la propriété *intellectuelle. Importante créatrice de* propriété intellectuelle, la France aura tout à gagner d'un accord dans ce secteur.

par **PETER SUTHERLAND (*)**

IL est actuellement de bon ton, en France, de s'interroger sur la validité du GATT et les vertus de l'ouverture des marchés en période de chômage et de crise économique, et sur les risques de ne pas prendre suffisamment en considération, dans l'Uruguay Round, les réalités humaines.

Pour ma part, je n'ai absolument aucun doute quant aux acquis, économiques et humains, que le monde dans son ensemble et chaque pays retireront d'un succès de cette négociation, et je pense que beaucoup de gouvernements partagent cette conviction. Un succès de l'Uruguay Round stimulerait une véritable reprise, généralisée, de l'économie mondiale, des investissements et des créations d'emplois. Un échec nous priverait de ces nouvelles opportunités mais mettrait aussi en danger l'acquis des générations passées.

Je constate toutefois avec surprise que dans le débat qui se déroule actuellement – et qui est très positif car nous vivons dans des démocraties – un aspect important de l'activité humaine traité par cette négociation est passé sous silence par les négociateurs, et de ce fait ignoré du public : c'est la protection du savoir-faire de l'homme et de sa créativité – en d'autres termes la propriété intellectuelle. Lorsque le moment de vérité final arrivera, et que la France soupèsera les acquis et les sacrifices consentis dans l'Uruguay Round, elle devra reconnaître les bénéfices considérables retirés en matière de protection de la propriété intellectuelle, sans parler de ceux obtenus dans le secteur des services ou d'autres domaines.

Etant l'un des principaux créateurs de propriété intellectuelle, la France bénéficiera largement de l'accord sur la protection de la propriété intellectuelle, sans avoir à faire en contrepartie de concessions importantes dans ce domaine. Qu'il s'agisse de la contrefaçon de nombreux produits de luxe et de mode, de la protection des appellations d'origine, de la création artistique ou des produits de haute technologie, le rayonnement culturel de la France l'expose souvent à des violations de ses droits auxquelles le cadre juridique international actuel ne peut remédier de façon rapide et efficace.

La France est peut-être le pays dont les marques de fabrique ou de commerce et les dessins et modèles sont le plus contrefaits. L'accord de l'Uruguay Round imposera à tous les pays membres de lutter efficacement contre la contrefaçon et la piraterie. Alors qu'il faut actuellement des mois, voire des années, dans certains pays pour obtenir une décision d'un tribunal et de longs délais pour saisir la marchandise suspecte, l'accord permettra de prendre rapidement des mesures provisoires ou conservatoires pour empêcher l'importation, la production et la distribution de produits contrefaits ou piratés.

Lire la suite et l'opinion de Bruno Carrier et Jean Weiller, page 33

(*) Directeur général du GATT.

ADMISSIBILITE DIRECTE A L'ORAL

DEUG, DUT, BTS...

VALORISEZ VOTRE FORMATION
EN INTEGRANT L'ISG

- SUR DOSSIER AUPRES DE LA COMMISSION DES ADMISSIONS QUI DETERMINE LE PASSAGE OU LA DISPENSE DES ECRITS DU CONCOURS
- LES NON-DIPLOMES DEVRONT NECESSAIREMENT PASSER LES ECRITS AFIN D'INTEGRER LES CYCLES INTERNATIONAUX ET NATIONAUX DE L'ISG
- CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE 29 SEPTEMBRE 1993

ISG
INSTITUT SUPERIEUR DE GESTION
Etablissement reconnu par l'Etat - Diplôme homologué par l'Etat
4/6/8 Rue de Lota - 75116 Paris - Téléphone : (1) 45 53 60 00

MODE D'EMPLOI

ENVIRONNEMENT

Les démolisseurs se recyclent

Suivant l'exemple des constructeurs, les démolisseurs d'automobiles s'engagent maintenant à détruire «écologiquement» les véhicules hors d'usage

QUELQUE deux millions de véhicules neufs sont immatriculés chaque année en France, pour une durée de vie évaluée en moyenne à dix ans. Il faut donc parallèlement éliminer presque autant de véhicules hors d'usage – en fait 1 800 000 seulement, car certains d'entre eux quittent le territoire pour finir leur vie ailleurs. Ces véhicules en fin de course achèvent leur carrière dans un garage (privé ou commercial), en fourrière ou «à la casse». Sans parler de ceux qu'on précipite dans un ravin ou dans la mer, du haut d'une falaise...

Il existe deux types de démolition. D'une part le déshabillage des véhicules en bonne et due forme pour en extraire des pièces détachées, ce que le grand public appelle «la casse», mais que les professionnels considèrent comme des ateliers de démontage. D'autre part, la démolition avant broyage, qui consiste à prélever tous les éléments récupérables ou recyclables avant le passage de la carcasse au broyeur et son envoi en fonderie.

MÉTAL • Car une voiture comporte de plus en plus de matériaux différents, où l'acier ne compte plus aujourd'hui que pour les deux tiers environ – et cette proportion va en diminuant. Le Groupement d'étude de la démolition automobile (GEDA) a fait ses statistiques à ce sujet : les véhicules démolis actuellement comportent encore 70 % de fonte et d'acier, 10 % de matières plastiques (15 % sur les modèles récents), 6 % de métaux non ferreux (aluminium, cuivre), 4 % de caoutchouc, 3 % de verre et 7 % de matériaux divers (textile, mousses, bois, cuir et surtout... terre sous les garde-boue).

Actuellement, les démolisseurs assurent le recyclage de 75 % du poids des véhicules: en fait, il s'agit du métal, ce qui ne constitue pas une prouesse. Dans le meilleur des cas, ils recyclent aussi les pneus (par rechapage ou incinération en cimenterie) et les batteries, grâce au réseau «Bat'Clean», qui compte deux cents points de collecte à travers la France. Quant aux résidus du broyage automobile opéré sur le reste du véhicule, ils sont actuellement mis en décharge. Ni le verre du pare-brise, ni les mousses des sièges, ni les plastiques des pare-chocs, bas de caisse ou garnitures intérieures ne sont recyclés.

« La situation actuelle n'est satisfaisante pour personne », constate Jean-Marie Del Vecchio, président de la commission « Broyeurs » du Syndicat national des ferrailles. Les professionnels, qui voient leur activité diminuer, jugent le système inadapté. Ils souhaitent notamment que le certificat de destruction corresponde à l'élimination effective de l'épave et ne couvre plus une seconde vie du véhicule. Et ils rêvent d'une taxe d'élimination payée à l'achat du véhicule, comme c'est le cas pour les huiles minérales. Il en coûterait selon eux de 250 à 1 000 francs selon les modèles.

La branche «Démolisseurs» du Conseil national des professions de l'automobile (CNPA), suivant en cela l'engagement des constructeurs automobiles de fabriquer des véhicules recyclables (le Plan vert), vient de lancer l'opération « Chantiers verts ». Il s'agit d'un cahier des charges que le démolisseur s'engage à respecter.

Par exemple, il devra disposer d'une aire bétonnée étanche d'au moins 1 000 mètres carrés, avec un système de récupération des effluents liquides (huiles de vidange, liquides de frein ou de suspension, carburants, etc.). Il devra en outre suivre un stage de formation « Chantiers verts » auprès de l'Association nationale pour la formation automobile (ANFA).

RAVINS • Déjà, quelque 180 démolisseurs (sur 300) ont signé la charte d'engagement « Chantiers verts ». Mais des zones d'ombre subsistent, en Corse par exemple, où aucun démolisseur continental n'a réussi à s'implanter. Ce qui fait que, surtout lorsque le feu est passé sur un terrain, on découvre d'innombrables carcasses dans les ravins écartés.

D'autre part, les démolisseurs professionnels ne détruisent que 80 % des véhicules en fin de vie, les constructeurs en détruisant eux-mêmes 300 000 par an. L'on s'oriente doncaujourd'hui vers la mise en place de centres de grande capacité, comme celui de Saint-Pierre-de-Chandieu (Rhône), créé en 1991 conjointement par Peugeot et la Compagnie française des ferrailles, ou comme celui d'Athis-Mons (Essonne), qui sera bientôt capable de traiter 45 000 véhicules par an.

Dans ces unités pilotes, où les véhicules sont démontés à la chaîne, on a réussi à ramener la proportion des résidus de broyage (non recyclables, donc) à 14 % de l'automobile, au lieu de 25 % habituellement.

On n'est pas encore aux épaves recyclées à 100 %, mais on s'en rapproche.

Roger Cans

HUMEUR • par Josée Doyère

Les cigales et les fourmis

SI comme la cigale de la fable, vous avez chanté tout l'été de votre vie, vous pouvez craindre d'être un jour obligé de danser – momentanément au moins – devant votre buffet... vide. Et ça, dans deux cas au moins : si vous vous retrouvez au chômage, ou si vous partez en retraite. Le premier cas est hypothétique, le second inéluctable.

Si vous avez reçu votre lettre de licenciement – même si vous ne travaillez pas dans une boîte où on vous paie votre mois de préavis avec, accroché au chèque un ticket de RER pour rentrer chez vous – vous faites illico, pas de temps à perdre, les inévitables démarches pour vous inscrire à l'ANPE (ou à l'APEC, si vous êtes cadre).

Dès cet instant, vous avez tout à fait intérêt à compter sou par sou ce que vous avez sur votre compte en banque. Parce que le fameux chômage, qui doit remplacer chichement votre salaire, vous n'allez pas le toucher du jour au lendemain. Des jours et des jours vont se passer avant que vous palpiez quelque chose.

Pendant ce temps, avec la régularité des feuilles d'automne, les factures continueront à pleuvoir : le loyer (ou les mensualités de remboursement de l'appart si chèrement acquis, même avec l'assurance *ad hoc*, parce qu'il y a toujours un délai – prévu sur le contrat, mais évidemment, vous n'y aviez pas prêté attention !) ; les notes de gaz, d'électricité, de téléphone ; les mensualités de l'impôt sur le revenu (il faudra foncer coudes au corps chez le percepteur pour lui faire part de votre toute nouvelle absence de situation et tâcher d'obtenir un arrangement) et, suivant l'époque de l'année, les impôts locaux, que sais-je encore?

Si vous avez un (e) conjoint (e) et qu'il (elle) travaille... pas trop de bobo. On se serre la ceinture un peu, beaucoup, le temps que tout rentre dans l'ordre. Célibataire, c'est plus dur. Avec quelques économoques, c'est supportable. Mais si vous avez vécu au jour le jour, si vous êtes de ceux qui voient fondre l'argent comme neige au soleil, je ne vous dis pas le désastre. Et votre banquier sera le premier à vous dire : *« Vous rêvez, mon ami. Chômeur, ce n'est pas une carte de visite pour que je vous fasse des avances de trésorie. Même les promoteurs immobiliers, maintenant, je les envoie paître ! »*

La retraite, au contraire, on la voit venir. On la prépare. Avec les services sociaux spécialisés qui font leur travail au quart de petit poil. Ce qu'on ne vous a pas dit, c'est que beaucoup de systèmes de retraites complémentaires ne se mettent en branle qu'au vu de votre dernière feuille de paie. Et que vous attendrez plusieurs mois avant de recevoir quoi que ce soit. Ma copine Colette, qui est partie en retraite le 1er juillet dernier, a bien sûr reçu le premier versement mensuel de la retraite Sécu... le 10 août. Tout baigne, petit. Le reste? Elle l'a touché, après deux mois d'attente et d'incertitude. Il a bien fallu vivre, pendant ces deux mois. Heureusement pour elle, elle n'est pas du genre cigale, mais plutôt fourmi. Elle a attendu. Que faire d'autre? ■

LA COTE DES MOTS

Secteur quaternaire

L'expression *secteur quaternaire* n'a rien à voir avec les catégories et groupes sociaux défavorisés qui constituent ce qu'on appelle le « quart-monde »... Elle traduit l'évolution des activités de nos sociétés, puisqu'elle désigne une partie croissante du secteur « tertiaire » – ou, si l'on préfère, un nouveau secteur de services à part entière. Dès 1975, Albert Meister écrivait que *« [notre] économie à prédominance tertiaire voit déjà pointer le développement d'un secteur quaternaire dont la fonction est, comme pour ses prédécesseurs, de permettre à une nouvelle forme d'économie de tourner* (1) ».

Le besoin de scinder en plusieurs sous-secteurs le tertiaire découle aussi du fait que ce dernier comprend de plus en plus de services (commerces, banques, administrations, armée, enseignement, loisirs, etc. !), employant une partie considérable de la population active dans des tâches très diverses.

Caractérisée par de grandes glaciations, l'ère quaternaire n'a pas gelé le progrès des hominidés, puisque *Homo habilis*, au fil de... nombreuses années, se mua en *Homo sapiens sapiens*. Le passage du secteur tertiaire au secteur quaternaire marque, lui, l'importance grandissante des activités dites « intellectuelles » – ingénierie, prestations de conseils, recherche, informatique, organisation, etc., – regroupées sous cette nouvelle dénomination.

Jean-Pierre Colignon

(1) In *l'Inflation créatrice*; cité dans le *Dictionnaire thématique de citations économiques et sociales* de Gérard Lelarge (Hachette Education, 1993).

LIVRES

Des hauts et des bas

Malgré l'abondance de l'information conjoncturelle, les fluctuations économiques restent un phénomène mal compris

CYCLES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
Observations et diagnostics économiques, *revue de l'OFCE, n° 45, numéro spécial, juin 1993, 525 pages, 100 F.*

EN période de récession, il y a quelque chose de rassurant à lire qu'après la pluie vient usuellement le beau temps. Mais l'intérêt d'un ouvrage consacré aux cycles ne provient pas uniquement de cette considération d'ordre météorologique. Ce domaine de recherche a fait l'objet ces dernières années d'innovations théoriques, économétriques et statistiques dont l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques) a opportunément profité pour réaliser une large synthèse des analyses disponibles.

Deux articles de Pierre-Alain Muet, à objectif principalement pédagogique, ouvrent ce numéro spécial. Le premier présente un excellent panorama des théories contemporaines de la croissance, depuis le «modèle Harrod-Domar» et les interrogations sur les conditions d'une croissance équilibrée jusqu'aux recherches récentes sur la «croissance endogène». Le second s'intéresse aux théories contemporaines des cycles. Il distingue des modèles de déséquilibre et des modèles d'équilibre.

Les premiers se situent dans la tradition keynésienne. Dans ce cadre, le modèle de base est le fameux «oscillateur de Samuelson», qui engendre une dynamique cyclique par la simple interaction du « multiplicateur » et de l'«accélérateur», c'est-à-dire des équations les plus élémentaires décrivant la consommation des ménages et l'investissement des entreprises.

ESCROQUERIE • En se forçant un peu, tant il est clair qu'il doute de leur pertinence, Pierre-Alain Muet expose ensuite scrupuleusement les modèles d'équilibre. Il commence par décrire ceux qui analysent les répercussions de chocs nominaux non anticipés, en partant de l'article fondateur de Milton Friedman («The Role of Monetary Policy», *American Economic Review*, mars 1968), en poursuivant par les modèles d'anticipations rationnelles, pour déboucher sur deux prolongements : les «bulles spéculatives» et les modèles de chaos déterministe. Il présente enfin la théorie des cycles réels, dans laquelle les fluctuations résultent de chocs technologiques. Il indique cependant à la fin qu'à son avis elle *« frise parfois la pure et simple escroquerie »*.

A mi-chemin entre théorie et conjoncture, Jacques Adda et Philippe Sigogne signent un article dense, de lecture difficile, mais aussi très inventif, sur les mécanismes des retournements conjoncturels. Ils les recherchent dans les enchaînements concrètement observés dans plusieurs pays, notamment les Etats-Unis et le Royaume-Uni. C'est ainsi qu'ils sont amenés à privilégier, en ce qui concerne les retournements à la baisse, quatre catégories de phénomènes : la saturation des capacités d'offre; les tensions sur le partage du revenu la dynamique de la consommation, notamment en biens durables, et de l'investissement immobilier; les tensions financières et la politique monétaire.

Deux articles livrent ensuite une description minutieuse des indicateurs utilisés pour observer le déroulement des cycles conjoncturels : Jacky Fayolle analyse la pratique de l'OCDE, Philippe Sigogne et Véronique Riches retracent l'expérience accumulée par le National Bureau of Economic Research (NBER). Ce dernier article rappelle que, jusqu'à la Grande Crise, les indicateurs cycliques procédaient de théories principalement financières : logiquement l'observation se concentrait sur les taux d'intérêt, les cours de Bourse, les volumes de crédit... L'échec de cette approche, symbolisé par la cécité du «baromètre de Harvard», conduisit les chercheurs du NBER à adopter une approche empirique, agnostique, fondée sur l'observation et le traitement des données statistiques. L'école du NBER est restée très active : sa démarche sous-tend les indicateurs composites (avancé, coïncidant, retardé) régulièrement publiés dans le *Survey of Current Business* du ministère américain du commerce; aujourd'hui encore, c'est le comité de datation du cycle des affaires du NBER qui détermine de façon quasi officielle les dates de début et de sortie de récession de l'économie américaine.

Au fil des articles (qu'il est impossible de citer tous ici), quelques conclusions robustes se dégagent : le cycle dominant a une période moyenne proche de cinq années, l'économie américaine est en avance dans le cycle, suivie par le Royaume-Uni, puis par l'Europe continentale et le Japon. L'ampleur des cycles varie considérablement d'un pays à l'autre : elle est très forte aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, beaucoup plus faible dans d'autres pays, dont la France.

RÉCESSION • Les contributions réunies dans ce numéro spécial de la revue de l'OFCE forment un ensemble remarquable, qui couvre un champ large des connaissances accumulées sur les cycles économiques. Peut-être certains lecteurs à forte culture mathématique regretteront-ils cependant une intégration insuffisante, dans quelques contributions, des méthodes modernes d'analyse des séries temporelles et des modèles dynamiques.

L'approche cyclique ne délivre pas que des messages encourageants pour la conjoncture actuelle. Il ressort des observations présentées qu'aux Etats-Unis la phase ascendante du cycle dure en moyenne douze trimestres. Or l'automne 1993 devrait voir l'économie américaine en croissance pour le onzième trimestre consécutif. Une vision mécaniste conduirait à s'interroger sur l'éventuelle imminence de l'arrivée en phase de *« blocage »* de la croissance, pour reprendre le vocabulaire de Jacques Adda et de Philippe Sigogne, qui précède en moyenne d'un an l'entrée en récession.

Jean-Michel Charpin

NOTES DE LECTURE

LES PRESTATIONS FAMILIALES
de Philippe Steck
PUF, coll. « Que sais-je », 130 pages, 40 F.

Issue de plusieurs sources – patronales, populationnistes, «familialistes» – à l'œuvre depuis la fin du dix-neuvième siècle, la politique familiale a rencontré après la Libération la formidable idée de la Sécurité sociale, destinée à garantir le travailleur contre les risques de l'existence : elle a connu vingt ans d'âge d'or. Après les « trente glorieuses », la crise a mené les pouvoirs publics à en faire un système plus sophistiqué, avec des prestations plus « ciblées » sur des publics jugés prioritaires, avant de connaître les hésitations des années 80. Directeur adjoint à la Caisse nationale des allocations familiales, Philippe Steck est un de ceux qui connaissent le mieux cet ensemble complexe – trop complexe à son gré, même s'il parvient à y retrouver des priorités. Dans ce petit livre, il sait en présenter clairement tous les éléments, mais aussi évoquer à grands traits son histoire et ses enjeux actuels.

G. H.

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE L'ENTREPRISE
de Jean Gerbier
Ed. techniques et documentation Lavoisier, 928 pages, 695 F jusqu'au 30 septembre 1993, 875 F après

Qu'on ne cherche pas ici des réflexions avancées sur la notion d'organisation du type de celle de Michel Crozier ou Erhard Friedberg (1). Il ne s'agit pas non plus d'un nouveau livre sur le management. Jean Gerbier est à la fois un praticien et un pédagogue. Sa longue expérience nationale et internationale est mise au service d'une grande ambition : la rédaction d'un véritable traité qui pourra longtemps rester à portée de main d'un dirigeant, d'un cadre, d'un professeur ou d'un étudiant.

Toutes les fonctions de l'entreprise : techniques, commerciales, administratives, sont disséquées, chapitre après chapitre, avec un soin très particulier. Mais notre auteur insiste dès l'abord sur le fait que le découpage auquel il se livre est forcément artificiel, qu'il a des fins didactiques, mais qu'il ne faut jamais oublier que l'on se trouve en face d'un organisme vivant, donc d'un *tout*.

L'organisation n'est pas une science pour notre auteur, mais une discipline ou un art de l'efficacité. De même *« gérer n'est pas diriger »*. La gestion tend à maintenir l'équilibre de l'organisation mise en place, mais le cap est fixé par la direction. Cela va peut-être de soi, mais encore mieux en le disant et surtout en l'expliquant par le menu durant près de neuf cents pages.

P. D.

(1) Ce dernier vient de publier au Seuil un ouvrage de forte densité intellectuelle sous le titre *le Pouvoir et la Règle*.

AGENDA

MARDI 7 SEPTEMBRE. Moscou. Sommet de la CEI sur la création d'une union économique.
Paris. Visite du directeur général du GATT Peter Sutherland, qui s'entretiendra (le 8) avec Edouard Balladur.

JEUDI 9 SEPTEMBRE. Paris. Grève des employés des grands magasins du 9e arrondissement contre le projet de nocturne hebdomadaire.
Francfort. Réunion du conseil de la Bundesbank. Salon de l'automobile (jusqu'au 19).

VENDREDI 10 SEPTEMBRE. Washington. Discussions entre les Etats-Unis et le Japon pour fixer le cadre de leurs échanges commerciaux.
Washington. Réunion préparatoire du G7 (jusqu'au 11).

LUNDI 13 SEPTEMBRE. Luxembourg. Conseil « économie-finances » de la CEE.

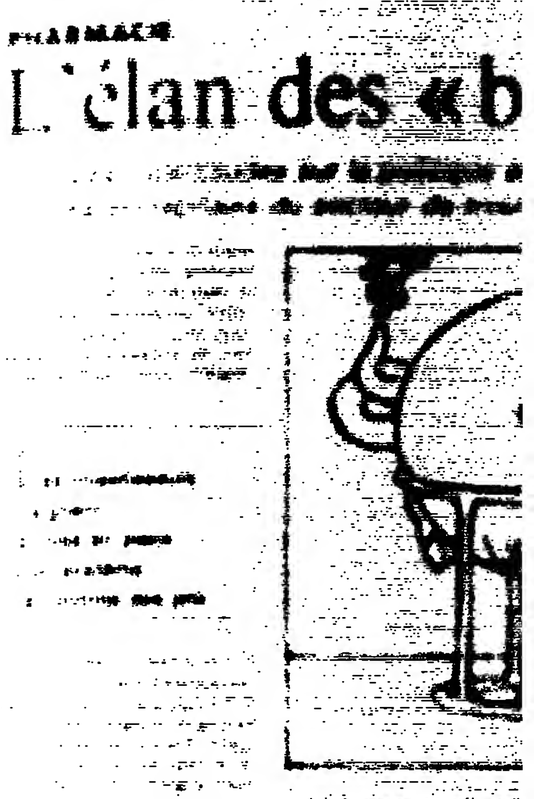

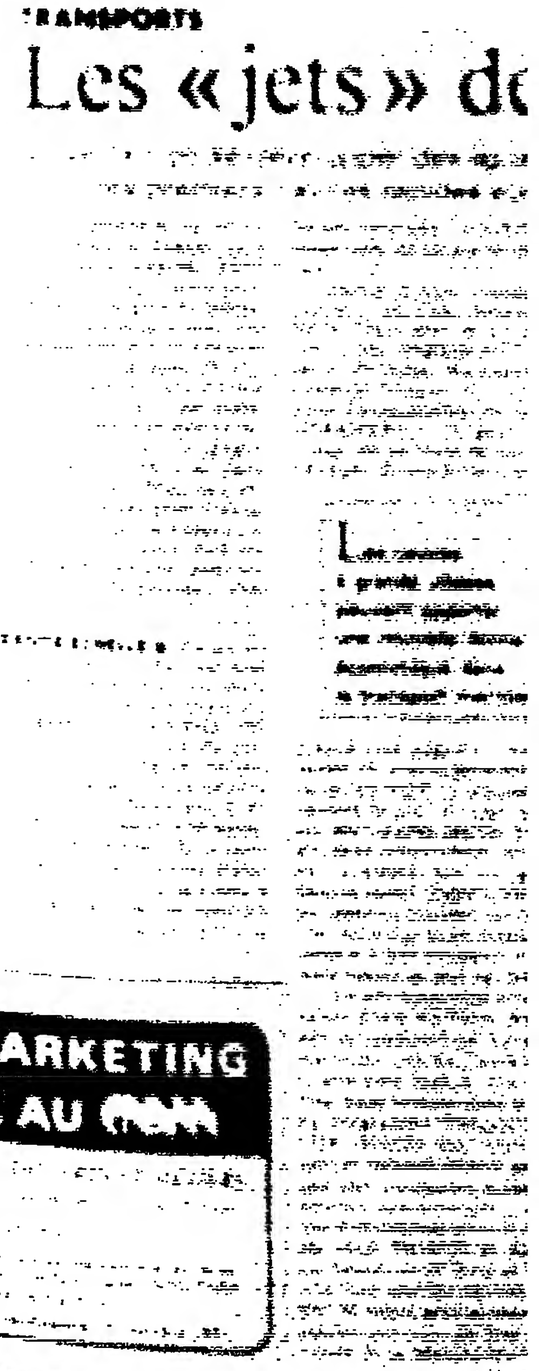

PERSPECTIVES

HUMEUR • par Josée Doyère

Les cigales et les fourmis

Si, comme la cigale de la fable, vous avez chanté tout l'été de votre vie, vous pouvez craindre d'être un jour obligé de danser – momentanément au moins – devant votre buffet... vide. Et ça, dans deux cas au moins : si vous vous retrouvez au chômage, ou si vous partez en retraite. Le premier cas est hypothétique, le second inéluctable.

Si vous avez reçu votre lettre de licenciement – même si vous ne travaillez pas dans une boîte où on vous paie votre mois de préavis avec, accroché au chèque un ticket de RER pour rentrer chez vous – vous faites illico, pas de temps à perdre, les inévitables démarches pour vous inscrire à l'ANPE (ou à l'APEC, si vous êtes cadre).

Dès cet instant, vous avez tout à fait intérêt à compter sou par sou ce que vous avez sur votre compte en banque. Parce que le fameux chômage, qui doit remplacer chichement votre salaire, vous n'allez pas le toucher du jour au lendemain. Des jours et des jours vont se passer avant que vous palpiez quelque chose.

Pendant ce temps, avec la régularité des feuilles d'automne, les factures continueront à pleuvoir : le loyer (ou les mensualités de remboursement de l'appart si chèrement acquis, même avec l'assurance ad hoc, parce qu'il y a toujours un délai – prévu sur le contrat, mais évidemment, vous n'y aviez pas prêté attention !), les notes de gaz, d'électricité, de téléphone ; les mensualités de l'impôt sur le revenu (il faudra foncer coudes au corps chez le percepteur pour lui faire part de votre toute nouvelle absence de situation et [illegible] d'obtenir un arrangement [illegible] suivant l'époque de [illegible] les impôts locaux que [illegible] encore ?

Si vous avez [illegible] conjoint [illegible] qu'il [illegible] vaille pas trop de [illegible] s'en sorte la ceinture [illegible] beaucoup le temps que [illegible] rentre dans l'ordre. [illegible] c'est plus sûr. Avec [illegible] éconocroques, c'est supportable. Mais si vous avez [illegible] jour le jour, si vous êtes [illegible] ceux qui voient fondre [illegible] comme neige au soleil [illegible] vous dis pas le désastre [illegible] votre banquier sera le premier à vous dire : « Vous [illegible] mon ami Chômeur, ce [illegible] pas une carte de visite que je vous [illegible] de trésorier. Même les [illegible] teurs immobiliers [illegible] je les envoie paître ! »

La retraite au contraire on la voit venir. On la prépare. Avec les services sociaux [illegible] cialisés qui font leur travail [illegible] quart de petit poil. Ce qui [illegible] vous a pas dit, c'est que [illegible] coup de systèmes de retraite complémentaires ne se [illegible] tent en branle qu'au [illegible] votre dernière feuille de [illegible] Et que vous attendrez [illegible] sieurs mois avant de recevoir quoi que ce soit. Ma [illegible] Colette, qui est partie [illegible] retraite le [illegible] juillet dernier, bien sûr [illegible] le premier [illegible] ment mensuel de la [illegible] Sécu [illegible] 10 août [illegible] baigne pour ce reste [illegible] touché après deux mois [illegible] tente et [illegible] fallu vivre [illegible] mois. Heureusement [illegible] elle n'est pas du genre [illegible] mais plutôt fourmi. [illegible] attendu [illegible]

NOTES DE LECTURE

LES PRESTATIONS FAMILIALES
de Philippe Steck
PUF, coll. « Que sais-je ? », 128 pages, 40 F.

Issue de plusieurs sources – patronales, populationnistes, « familialistes » – à l'œuvre depuis la fin du dix-neuvième siècle, la politique familiale a rencontré après la Libération la formidable idée de la Sécurité sociale, destinée à garantir le travailleur contre les risques de l'existence ; elle a connu vingt ans d'âge d'or. Après les « trente glorieuses », la crise a mené les pouvoirs publics à en faire un système plus sophistiqué, avec des prestations plus « ciblées » sur des publics jugés prioritaires, avant de connaître les hésitations des années 90. Directeur adjoint à la Caisse nationale des allocations familiales, Philippe Steck est un de ceux qui connaissent le mieux cet ensemble complexe – trop complexe à son gré, même s'il parvient à y retrouver des priorités. Dans ce petit livre, il sait en présenter clairement tous les éléments, mais aussi évoquer à grands traits son histoire et ses enjeux actuels.

[illegible] ciales, administratives [illegible] ques, chapitre après [illegible] avec un souci très particulier notre auteur [illegible] le fait que [illegible] se livre [illegible] qu'il a des [illegible] qu'il ne [illegible] l'on se trouve [illegible] nisme vivant [illegible]

L'organisation [illegible] science pour [illegible] une discipline [illegible] cacité. De même [illegible] direction. La gestion [illegible] tenir l'équilibre de [illegible] mise en place [illegible] par la direction [illegible] de son [illegible] disant et [illegible] par le menu [illegible] cents pages.

G. H.

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE L'ENTREPRISE
de Jean Gerbier
Ed. Techniques et documentation, Lavoisier, 928 pages, 695 F [illegible] 30 septembre 1993, 875 F après.

Qu'on ne cherche pas ici des réflexions avancées sur la notion d'organisation du type de celle de Michel Crozier ou Erhard Friedberg (1). Il ne s'agit pas non plus d'un nouveau livre sur le management. Jean Gerbier est à la fois un praticien et un pédagogue. Sa [illegible] expérience nationale et internationale est mise au service d'une grande ambition : la rédaction d'un véritable traité qui pourra longtemps rester à portée de main d'un dirigeant, d'un cadre, d'un professeur ou d'un étudiant.

Toutes les fonctions de l'entreprise : techniques, commer[illegible]

[illegible]

AGENDA

MARDI 7 SEPTEMBRE. [illegible]

JEUDI 9 SEPTEMBRE. [illegible]

VENDREDI 10 SEPTEMBRE. [illegible] Washington [illegible]

LUNDI 13 SEPTEMBRE. [illegible]

PHARMACIE

L'élan des « biotechs » entravé

Les incertitudes sur la politique américaine de santé empêchent aujourd'hui les jeunes entreprises du secteur de trouver les capitaux nécessaires à leur développement

LOS ANGELES
correspondance

LES jeunes et fragiles entreprises de biotechnologie qui cherchent à développer des produits pharmaceutiques par des processus biologiques et non par la synthèse chimique de molécules, comme la plupart des médicaments, connaissent aux Etats-Unis la première crise sérieuse de leur courte histoire : elles ont aujourd'hui beaucoup de mal à se procurer les capitaux nécessaires pour poursuivre les recherches et les expériences longues et coûteuses qui mènent au lancement de nouveaux produits.

Nées à la fin des années 70, avec les découvertes sur l'ADN et la combinaison des protéines, ces firmes sont aujourd'hui environ trois cents aux Etats-Unis, mais elles sont suivies par un millier d'embryons de sociétés, les *start up*, qui tentent d'exploiter une découverte utilisable par la pharmacie, l'agriculture ou l'industrie alimentaire. Elles emploient 80 000 personnes, et sont installées en majorité près de grandes universités, d'où sortent les découvertes qu'elles exploitent et les chercheurs qu'elles recrutent.

LABORATOIRES • Quarante pour cent se trouvent en Californie, où on rencontre à la fois des investisseurs habitués aux opérations risquées et des laboratoires de pointe, notamment sur les campus de Berkeley, près de San-Francisco, et de San-Diego, dans le Sud. Hybretech, par exemple, l'une des premières, s'est développée à partir de travaux menés à l'université de Californie à San-Diego et à l'Institut de recherche de la clinique Scripps. Les grands groupes pharmaceutiques, chimiques et alimentaires américains, européens ou japonais se sont intéressés au développement de *start up* comme Genentech, Amgen, Chiron, Biogen, Centocor ; le japonais Sumitomo Pharmaceuticals a financé Cytel, une « biotech » de San-Diego, et le groupe Lilly a absorbé Hybretech. Mais, jusqu'ici, la société qui a le mieux réussi est Amgen, qui emploie 2 400 personnes à Thousand-Oaks, près de Los Angeles : sa capitalisation boursière atteint 5 milliards de dollars, et ses ventes ont dépassé le milliard de dollars en 1992 avec deux médicaments seulement, l'Epogen, pour les patients sous dialyse, et le Neupogen, qui limite les effets secondaires de la *chimiothérapie*.

> **Les investisseurs craignent la mise en place d'un système de contrôle des prix.**

Jusqu'ici, ces sociétés s'étaient heurtées seulement aux adversaires des expériences sur les animaux. Cela ne les avait pas empêchées de satisfaire leur faim de capitaux (lancer un nouveau médicament coûte environ 200 millions de dollars) : entre janvier 1991 et juin 1992, elles ont émis pour 6,5 milliards de dollars d'actions, autant que sur les dix années antérieures. Mais l'enthousiasme s'est

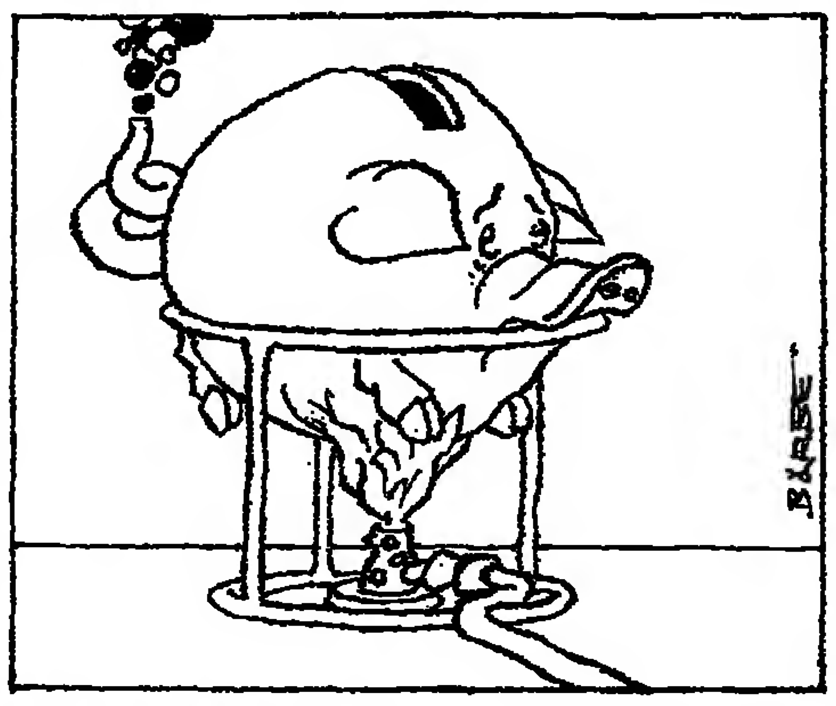

refroidi pour ces entreprises à haut risque (dont plusieurs ont d'ailleurs échoué) depuis que le président Clinton a annoncé, en février dernier, son intention de freiner la croissance des dépenses de santé.

Les investisseurs craignent la mise en place d'un système de contrôle des prix par le gouvernement fédéral, alors que les coûts de développement mettent les nouveaux produits à des prix élevés. La mise en vente par Chiron de son Betseron, un médicament destiné au traitement de la sclérose multiple, à 9 894 dollars pour un an de traitement, au lieu des 6 000 dollars prévus, a suscité une polémique, et la firme a dû annoncer qu'elle délivrerait gratuitement son produit aux personnes sans ressources.

« Nous attendons les déclarations du président Clinton prévues pour la fin de septembre, disent le financier William Bliss et le biochimiste Thomas Adams, respectivement président et directeur de Genta (cent vingt salariés à San-Diego). *C'est l'incertitude qui est mauvaise. »* Genta, qui a un budget de recherche de 22 millions de dollars pour 1993, a prévu d'entamer les tests cliniques de treize médicaments l'an prochain. Mais pour Peter Teeley, d'Amgen, l'incertitude *« ne disparaîtra qu'après 1994, année électorale ».*

ESPOIRS • *« Nous avons collecté 18 millions de dollars en janvier. Nous aurions voulu rassembler plus d'argent »,* déplore Daniel Kisner, un des directeurs d'Isis. Cette société de 180 personnes, dont 120 chercheurs, considérée comme une des plus prometteuses des 80 installées autour de San-Diego, ne s'attend pas à être rentable avant 1997, car ses premiers produits sont encore en période de test sur 350 patients. Beaucoup d'autres sont au même point : il faut généralement cinq à dix ans pour atteindre le capital espéré. Or, selon une étude du cabinet d'analystes Hambrecht and Quist, la collecte de capitaux par les « biotech » est tombée de 382 millions de dollars en janvier dernier à 31 millions en mai. Cette pénurie se répercute sur les sous-traitants et restreint les emplois pour les jeunes chercheurs formés dans les universités californiennes. Mais, en dépit de ces embûches, les espoirs restent immenses. Plus de quatre mille maladies, estime-t-on, ont des composantes génétiques, et Genta, avec Isis, Glaxo, Gilead Sciences se sont spécialisées dans une technologie dite « anticode », qui consiste à intervenir sur l'ADN, dans la cellule, pour empêcher la maladie de se développer.

> **Les entreprises américaines s'intéressent au marché européen pour former des alliances.**

En attendant le retour à meilleure fortune, les entreprises américaines s'intéressent au marché européen pour former des alliances et « vendre » des découvertes qu'elles n'ont plus les moyens d'exploiter.

Genta, avec l'aide de la DATAR et de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, se prépare à implanter une antenne à Marseille, pour y effectuer notamment les tests cliniques de neuf produits, avec un investissement de 60 millions de francs. A terme, cent emplois pourraient être créés : *« Les entreprises américaines peuvent réaliser ces tests plus rapidement et à moindre prix en France »,* explique Laurent Georges, au bureau de la DATAR à Los Angeles. Chez Cytel, spécialisé dans le traitement de l'hépatite B, une équipe de dirigeants s'apprête à faire la tournée des grandes villes européennes, pour explorer les possibilités d'alliances. Isis envisage aussi de s'implanter en Europe dans les deux prochaines années.

On observe aussi des mouvements en sens inverse, d'Europe vers les Etats-Unis. Le groupe Rhône-Poulenc vient d'investir plus de 500 millions de francs dans une petite « biotech » de San-Francisco, Applied Immune Science (AIS), et pourrait doubler la mise plus tard : *AIS travaille sur des produits* qui pourraient servir au traitement de cancers et du sida. Mais les premiers produits à « sortir des tuyaux », selon l'expression consacrée, *sont surtout des* médicaments à visée moins ambitieuse, destinés au traitement de l'acné, de l'herpès ou même de la chute des cheveux. Une manière peut-être de rassurer les investisseurs.

Régis Navarre

TRANSPORTS

Les « jets » des mers décollent

Après le TGV, verra-t-on se développer des lignes maritimes à grande vitesse ? Suivant l'exemple japonais, les premiers navires rapides européens entrent en service sur la Manche

LA vitesse sur l'eau, abandonnée avec la fin des grandes lignes transocéaniques – le paquebot *France* filait à 32 nœuds (1) – et après la crise pétrolière, pour des raisons de coût de l'énergie, revient en faveur.

Le premier car-ferry rapide français est en construction aux chantiers Leroux et Lotz de Nantes. Ce monocoque en aluminium qui transportera 420 passagers et une quarantaine de voitures pourra atteindre une vitesse de pointe de 40 nœuds. La compagnie Emeraude Lines a commandé ce navire à grande vitesse (NGV) pour faire concurrence au catamaran Seacat qu'exploite déjà la société britannique Condor sur la ligne Jersey-Weymouth. Les Seacat, construits en Tasmanie, emportent 450 passagers et une centaine de voitures à la vitesse de 27 nœuds, alors que les car-ferries classiques avancent deux fois moins vite.

« Les besoins de dessertes rapides iront en s'accroissant sur la Manche, où le trafic augmente : la perspective est de réduire de moitié les temps de trajet », prévoit Jean-Loup Pinet, des Constructions navales de Normandie. Une tentative de réponse à la prochaine ouverture du tunnel sous la Manche, sans doute. Pierre Legras, PDG d'Emeraude Lines, semble presque regretter ce gain de temps. *« La croisière conçue comme une promenade poétique intéresse de moins en moins les gens. Ils désirent se rendre le plus vite possible d'un point à un autre, par exemple pour accomplir un aller-retour dans la journée aux îles Anglo-Normandes, le temps de faire quelques achats. »* Mais sa compagnie est une des premières en Europe à avoir pris le virage de la vitesse : elle possède déjà six catamarans rapides pouvant transporter 200 passagers chacun.

GRANDE ECHELLE • Ce qui est bon pour la Manche l'est tout autant au sud, sur des mers moins « agitées ». Les chantiers Rodriguez, près de Gênes, ont achevé la construction du premier car-ferry rapide italien. Celui-ci, l'*Aquastrada* va relier la péninsule à la Sardaigne à 40 nœuds avec, à bord, 450 passagers et 114 voitures. Et certains soupçonnent les Italiens d'étudier une desserte de la Corse à partir de l'Italie par des navires à haute vitesse, battant ainsi la Société nationale Corse-Méditerranée (SNCM) sur son propre terrain.

Partie d'Asie, surtout du Japon – où l'on compte 230 NGV, filant plus de 25 nœuds contre une vingtaine en France, selon Philippe Marchand, de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) –, le goût de la vitesse est en train de conquérir l'Europe. Et cela à une tout autre échelle que naguère, dans les années 60, avec la première génération de NGV : il s'agissait de bateaux de petit tonnage, utilisés sur des liaisons courtes et dans des eaux relativement abritées, par exemple sur les grands fleuves russes. Depuis trois ans, les chantiers étudient des car-ferries rapides pouvant transporter jusqu'à 2 000 passagers sur des mers beaucoup plus agitées.

> **Les navires à grande vitesse peuvent apporter une nouvelle donne économique dans le transport maritime.**

Ce développement résulte en partie d'une meilleure maîtrise par la construction navale de matériaux comme l'aluminium. Il atteindra bientôt nos côtes. Une étude réalisée dans le cadre du programme français MENTOR (Modèle exploratoire de navires rapides) montre que l'allure des car-ferries actuels est presque anachronique : il faut une demi-journée pour la traversée entre Marseille et Ajaccio, six heures entre Nice et Calvi, cela bien que les navires de la SNCM soient généralement plus rapides que ceux qui font la traversée de la Manche (exception faite des aéroglisseurs et des catamarans).

Selon cette étude, il existe un marché pour des car-ferries deux fois plus rapides que les bateaux actuels sur des distances de 50 à 120 milles correspondant à des traversées d'une à trois heures. Sur la cinquantaine de lignes existantes, la moitié se prêteraient à la vitesse rapide. Ce marché représente le quart du trafic européen actuel. Quatre zones de prédilection apparaissent : les liaisons avec les îles de Méditerranée (Sardaigne, Corse...), celles de la Manche est (par exemple Porstsmouth-Cherbourg), de la Baltique, et quelques lignes en mer d'Irlande. Cinquante car-ferries rapides pourraient être construits en Europe.

MAL DE MER • L'essor de la grande vitesse permettra aussi aux armateurs de multiplier le nombre de dessertes avec un même bateau, et donc d'amortir davantage leurs investissements ou de réduire le nombre de navires affrétés.

Pour les passagers, cette vitesse n'a pas que des avantages. On est plus secoué à bord de ces « jets » des mers. Aussi les chantiers navals s'évertuent à sélectionner les techniques les plus appropriées pour conserver le confort à bord en fonction des types de mer rencontrées. En retardant l'apparition du mal de mer chez les passagers, on augmente les distances franchissables à grande vitesse.

« C'est une révolution du transport maritime que la vitesse va entraîner, estime Joseph Bourdillat, du ministère de l'industrie. *Le bateau qui plane à la limite de l'eau et de l'air se rapproche de l'avion, et impose de nouvelles exigences aux équipages en matière de conduite et de sécurité. Comme s'impose la nécessité de repenser les infrastructures portuaires pour les rendre plus faciles d'accès, afin d'éviter qu'un Seacat mette vingt minutes pour traverser le port de Cherbourg après avoir traversé la Manche en quarante minutes. »*

Les NGV peuvent apporter aussi une nouvelle donne économique dans le transport maritime. A 70 kilomètres/heure de moyenne, ces « jets » des mers iront presque aussi vite que des camions. D'où l'idée de lignes maritimes qui pourraient faire concurrence aux axes routiers engorgés. Une idée qui semble très prometteuse et qu'on étudie de très près dans plusieurs pays, notamment au Japon. Les Japonais consacrent infiniment plus de moyens au transport maritime rapide que les Européens. *Ceux-ci se réveillent, mais un peu tard.*

Didier Gout

(1) Soit 59 kilomètres à l'heure. Un nœud correspond à 1 mille nautique (1852 mètres) par heure.

CYCLE DE MARKETING INDUSTRIEL AU CNAM

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS

- Approche théorique et séminaire d'études de cas (120 h sur 9 mois : soirs et samedis).
- Enseignement de haut niveau. Coût : 850 F/an.

Brochure détaillée et dossier d'inscription sur simple demande écrite au : Bureau du Marketing industriel. CNAM : 292, rue Saint-Martin, 75003 PARIS.
Tél. : 40-27-22-24, de 14 h à 17 h.
Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 1er octobre 1991.

orientations SERVICE

Filières, débouchés, métiers : des écoles vous informent.

M. Mme Mlle
Adresse
Code postal | Ville
Niveau d'études 92-93 | Age
désire recevoir gratuitement des informations sur des écoles qui forment aux secteurs suivants (cochez les filières qui vous intéressent) :

- ☐ Classes Préparatoires
- ☐ Grandes Ecoles Scientifiques
- ☐ Grandes Ecoles de Commerce, Gestion
- ☐ Préparer un MBA
- ☐ 3e Cycles de Gestion, Droit
- ☐ Ecoles à Vocation Internationale
- ☐ Vente, Commerce, Distribution, Gestion
- ☐ Architecture Intérieure
- ☐ Arts Graphiques
- ☐ Assistante de Direction/Bureautique
- ☐ Assurances
- ☐ Communication et Culture
- ☐ Communication, Publicité
- ☐ Communication par le Volume
- ☐ Comptabilité
- ☐ Cours par Correspondance Sciences Po
- ☐ Danse
- ☐ Délégué Médical
- ☐ Design, Design Industriel
- ☐ Expertise Comptable
- ☐ Formation en Alternance
- ☐ Formation Continue
- ☐ Gestion Financière
- ☐ Gestion du Personnel
- ☐ Gestion, Commercial en Parfumerie
- ☐ Hôtellerie, Management, Administration
- ☐ Hôtellerie, Tourisme, Accueil
- ☐ Informatique
- ☐ Ingénieur Aéronautique/Automobile
- ☐ Journalisme
- ☐ Logistique Distribution
- ☐ Ostéopathie
- ☐ Paramédical
- ☐ Prothésiste Dentaire
- ☐ Relations Internationales
- ☐ Sciences Politiques

Adressez ce bon à Orientations Service, 28, rue de La Trémoille 75008 Paris (réponse par courrier uniquement)
ou composez sur minitel 3615 code ORIENTATIO
M 93-20

LES ENTREPRISES EUROPÉENNES ET LA CRISE DU SME

Vivre avec le nouveau désordre monétaire

Depuis la crise d'août, les firmes doivent compter avec les risques de change, limités auparavant aux échanges en dollars ou en yens. Coûts et incertitudes en sont accrus

PEU de dirigeants d'entreprise, de directeurs financiers ou de trésoriers sont restés calmes lorsque, en plein cœur de l'été, les tensions au sein du système monétaire européen conduisirent à l'élargissement de ses bandes de fluctuation, après plusieurs jours de suspense. Il faut dire qu'ils avaient été échaudés par la précédente crise, à l'automne 1992, qui vit la dévaluation de la peseta et de l'escudo, et la sortie de la livre de la lire du système monétaire européen.

Quelques-uns avaient certes mis en place des *« couvertures »* efficaces, c'est-à-dire des systèmes leur permettant d'acheter ou de vendre des devises à un cours donné défini à l'avance : si l'équipementier automobile Valéo n'avait pas été de ceux-là, la crise lui aurait coûté, selon son trésorier Jean-Claude Courtois, 50 ou 60 millions de francs, une somme non négligeable rapportée au résultat net de 1992 (753 millions de francs).

Mais beaucoup ont agi à la hâte ou se sont trouvés pris au piège. La tourmente monétaire brouillait les tableaux de bord de leurs firmes, internationales par obligation.

SPÉCULATEURS • Pendant que certains étaient désemparés, d'autres en revanche pavoisaient discrètement. La baisse relative du franc et la hausse du deutschemark pouvaient améliorer la compétitivité de leurs produits. Mais à plus court terme, ils voyaient aussi des profits inespérés se dégager de leurs opérations financières. De là à être traités de spéculateurs... Pourtant, si le rôle des entreprises n'a pas été marginal dans la crise de l'été, par la masse des opérations de couverture qu'elles ont réalisées toutes en même temps, elles ne peuvent être accusées de spéculation pour autant. Ce qui ne les empêche pas marginalement de tirer quelques profits d'opérations de « couverture » destinées à les protéger.

En effet, une entreprise qui achète, vend, investit ou s'endette à l'étranger s'expose à des risques de variation des taux de change.

Or, si les variations de taux d'intérêt font la une de l'actualité, *« les fluctuations de taux de change ont un effet sur les résultats bien supérieur »*, souligne Jean-Pierre Tamman, directeur général de Cores Conseil, filiale de la BNP. Ces risques sont de plusieurs ordres.

> « Avant, les entreprises ne savaient pas à tout moment quels étaient leurs besoins et leurs avoirs dans chaque devise. »

Les plus évidents sont les risques commerciaux. Les constructeurs automobiles japonais en font tous les jours l'expérience aux Etats-Unis. Leurs voitures, longtemps meilleur marché que leurs homologues américaines, ce qui expliquait en partie leur succès, sont maintenant plus chères (lorsqu'elles sont importées du Japon) du fait de la hausse du yen. A l'inverse, pour vendre au consommateur nippon des automobiles à un prix abordable, Nissan va importer sur l'archipel ses voitures fabriquées au Mexique et en Espagne !

Plus près de nous, quand la lire est sortie du SME, si les prix des automobiles Peugeot, Citroën ou Renault vendues en Italie avaient été définis en francs, ceux-ci traduits en lires les auraient fait apparaître immédiatement plus chères au consommateur italien. Pour rester compétitifs, les constructeurs devaient donc maintenir leur prix en lires. Conséquence : sans couverture, c'est la marge commerciale du constructeur qui se rétractait d'autant. Pas grave, assure Renault. Ce que l'on perd d'un côté, on le récupère de l'autre. En Allemagne, en particulier, où la hausse du deutschemark privilégie le constructeur français. Impossible de prendre un tel risque, estime pour sa part PSA, qui couvre toutes ses exportations sur un délai de deux mois environ.

A ce risque sur les recettes, s'ajoute un risque sur les coûts de l'entreprise. Cycleurope, premier fabriquant européen de bicyclettes (les marques Gitane, BH, Trek ou Micmo), achète une grande partie de ses composants au Japon. Toute hausse du yen la pénaliserait si elle ne s'en protégeait pas. Son cas est loin d'être exceptionnel ; car les entreprises industrielles sont de plus en plus des industries d'assemblage et il n'est pas rare que les achats représentent 60 à 70 % du prix de revient d'un produit.

CONSOLIDÉS • Deuxième type de risque : une fluctuation des monnaies modifie aussi le compte de résultats consolidés. Les filiales espagnoles des entreprises françaises auront beau avoir rempli leurs objectifs en fin d'année, leur contribution au résultat du groupe ne sera pas à la hauteur de ce qui était escompté. Idem pour les firmes japonaises très implantées à l'étranger. *« Nous estimons que chaque fois que le dollar recule d'un yen, le bénéfice avant impôt de la société diminue de 10 milliards de yens »*, indiquait ainsi récemment un porte-parole de Toyota.

Enfin, le risque peut aussi toucher le patrimoine de l'entreprise. Une firme allemande qui voudrait revendre aujourd'hui un immeuble de bureaux acheté en Espagne en tirerait un prix qui, converti en deutschemarks, serait inférieur à celui qu'elle aurait pu en tirer avant septembre 1992, même si le prix en pesetas était resté constant.

> La mise en place d'un système de gestion de risque de change ne se fait pas du jour au lendemain.

Pas question de renoncer à s'internationaliser pour autant. Les inconvénients liés aux fluctuations monétaires sont faibles par rapport aux avantages commerciaux et financiers que l'on peut tirer d'une activité mondiale. Condamnées à vivre à l'échelle planétaire, les entreprises sont maintenant de plus en plus nombreuses à gérer leurs devises. *« Avant la crise monétaire de l'automne, beaucoup d'entreprises n'identifiaient pas leur position de change, c'est-à-dire ne savaient pas à tout moment quels étaient leurs besoins et leurs avoirs dans chaque devise*, observe Jean-Loïc Bégué-Turon, directeur des activités marchés de Forex Finance, une société de conseil spécialisée dans la gestion de trésorerie des entreprises. *Mais quand le sterling a sauté, la prise de conscience a été générale. »* *« Jusqu'en septembre 1992, nous couvrions moins rigoureusement les devises du SME que le dollar ou le yen*, raconte Jean-Claude Courtois, trésorier de Valéo et président de la commission des nouveaux instruments de risque de change à l'Association française des trésoriers d'entreprise. *Maintenant, nous couvrons de la même façon le dollar ou le mark. Car les marges dans le monde de l'automobile sont bien inférieures aux fluctuations du SME. »*

Même attitude chez Essilor (optique) : *« En 1992, on n'a pas été assez prudent, cette année on est plus souriant, ça a même été assez fructueux. L'expérience paie ! »*, se réjouit Philippe Bonnet, chef des services financiers. Avec l'élargissement des bandes du SME en août dernier, les entreprises devraient redoubler de prudence, même si, comme l'affirme M. Bégué-Turon, *« elles sont encore sous le choc »*.

Mais la mise en place d'un système de gestion de risque de change ne se fait pas du jour au lendemain. Pour bien mesurer le risque auquel l'entreprise est exposée, préalable indispensable, il lui faut centraliser toutes les informations concernant les opérations effectuées en devises. Une contrainte que les commerciaux ou les acheteurs n'acceptent pas toujours de gaîté de cœur. Jean-Dominique Vauthier, trésorier international de Cycleurope, a mis un an pour y parvenir.

PROFILS • Ensuite, il faut définir des règles de gestion. C'est-à-dire savoir si l'on est prêt à accepter certains risques ou si l'on veut faire preuve d'une extrême prudence, quitte à en payer le prix. Et dans ce domaine, des « téméraires » aux « pères de famille », on trouve tous les profils.

Chez GEC-Alsthom, par exemple, la plus extrême prudence est de rigueur : la comptabilité en écus élimine en grande partie les distorsions de change dans les comptes consolidés, les appels d'offres sont libellés en plusieurs devises (pour le fameux contrat du TGV coréen, l'offre a été faite en francs pour la partie française et en dollars pour la partie coréenne). Mais même les entreprises plus « joueuses » ne perdent jamais de vue qu'il leur faut avant tout « geler » leur marge industrielle. Comme le dit un trésorier parisien, dont la mission est *« d'éviter de perdre de l'argent »*, mais qui avoue *« en gagner raisonnablement »* : *« Dans notre métier, il y a deux attitudes possibles : soit on se contente de tout couvrir, soit on essaie d'améliorer l'ordinaire ! »*

Annie Kahn

Couvrir à point

« Le problème n'est pas de savoir ce que vaudra le dollar à six mois, mais de définir des règles de gestion », dit Jean-Loïc Bégué-Turon, directeur des activités de marché de Forex Finance. *« Personne ne pouvait prévoir que le SME allait exploser »*, affirme-t-il à l'appui de sa thèse. En conséquence, les entreprises doivent établir des règles de gestion qui permettent de « geler » – comme disent les professionnels – leur marge.

Ces règles sont de plus en plus souvent définies par les trésoriers d'entreprise qui centralisent toutes les opérations de change des autres services de l'entreprise ou de ses filiales. Ce qui permet de mieux équilibrer les flux de devises. La plupart du temps, ils exigent que les facturations soient faites dans la devise du client, pour éviter d'être exposé à un réajustement des prix en francs. Le trésorier garantit alors un cours aux commerciaux, acheteurs, directeurs de filiale, de l'entreprise, ce qui les met à l'abri des fluctuations monétaires. A lui de se couvrir en conséquence.

Il peut alors prendre pour règle de couvrir tout ou partie de la marge. Une couverture partielle n'est pas forcément plus risquée. *« Imaginez que vous fassiez un prix en dollars. Si le dollar monte, bien souvent votre client vous demandera de baisser votre prix. Si vous avez tout couvert et que vous ne voulez pas que ce contrat vous échappe, vous ne profitez pas de la hausse du dollar et allez donc perdre de l'argent. »* Pour s'être trop bien couvert, Volvo n'a pas profité pleinement de la baisse de la couronne suédoise par rapport au dollar.

Il faut ensuite fixer une durée de couverture et en choisir le type : achats ou ventes fermes de devises à terme pour des commandes ou des achats fermes, options pour des commandes ou ventes prévisionnelles.

Sans passer par le marché des instruments financiers, des règles simples peuvent aussi mettre l'entreprise plus ou moins à l'abri des risques de change. Comme d'emprunter en pesetas pour financer l'achat d'un bien en Espagne par exemple. Ou définir à une filiale commerciale des prix de cession qui lui permettent d'être juste équilibrée. Ce qui annule toute surprise lors de la consolidation des bénéfices.

A. K.

Le jeu des options

Pour se protéger contre les risques de change, les entreprises peuvent acheter ou vendre des devises à terme, et utiliser des instruments financiers plus ou moins sophistiqués. On peut distinguer trois principaux instruments de couverture par ordre de complexité croissante qui vont de l'avance en devises, aux contrats à terme pour finir par les options de change.

Dans le cadre de l'avance en devises, l'entreprise exportatrice emprunte tout simplement à sa banque des devises pour un montant similaire et à la même échéance que la créance détenue sur le client étranger. L'entreprise convertit ensuite immédiatement les devises en francs français. Elle se couvre ainsi contre le risque de change. Lorsque son client lui paye son règlement en devises, elle rembourse son prêt grâce à ce versement. Il lui en aura coûté le taux du prêt en devises.

Pour se couvrir, une entreprise peut également acheter ou vendre des devises à terme. Sachant par exemple qu'elle doit recevoir dans un mois un règlement en dollar d'exportations, une entreprise peut vendre à terme (d'un mois en l'occurrence) une somme équivalente en dollar. Elle se couvre ainsi contre toute dépréciation de la devise américaine. Avec un contrat à terme, elle vend du dollar au cours d'aujourd'hui dans un mois. Si le dollar baisse, elle empochera une différence équivalente à sa perte sur le paiement des exportations. Au lieu de vendre à terme des devises, un importateur, pour se couvrir contre l'appréciation d'une monnaie, peut l'acheter à terme.

Enfin, l'outil de plus en plus utilisé est « l'option ». Comme son nom l'indique, il s'agit d'une option sur l'achat ou la vente de devises. Contrairement aux contrats à terme, les options donnent le droit, mais pas l'obligation, d'acheter ou de vendre un montant donné de devises, à (ou jusqu'à) une échéance donnée. Les options d'achat s'appellent *call* et les options de vente *put*.

Négociées sur les marchés financiers, ces options coûtent entre 3 et 6 % du montant couvert. Pourtant, habilement combinées ou utilisées, elles peuvent permettre de gagner de l'argent. Ce qui explique que certains trésoriers d'entreprises affichent des gains en fin d'année sans avoir fait prendre de risque à leurs entreprises.

Pour comprendre comment, on peut comparer une option à une promesse d'achat d'appartement. Supposons que M. et Mme Dupond s'emballent pour un appartement. Son prix est de 1 million de francs ; pour éviter que ce bijou ne leur échappe, ils versent sur le champ une promesse d'achat de 50 000 francs. Une semaine plus tard, ils ont un coup de cœur pour une villa plus jolie et moins chère : 800 000 francs. Ils ont trois mois pour trouver le crédit. Pendant ce temps, un boom sur l'immobilier se produit (tout peut arriver !). Le prix de l'appartement passe alors de 1 à 1,2 million. Habile, la famille Dupond revend alors aux Durant la promesse d'achat pour 150 000 francs.

Résultat, la jolie villa ne leur coûtera que 800 000 F + 50 000 F - 150 000 F = 700 000 F. La promesse d'achat qui leur a coûté 50 000 F dans un premier temps, leur a finalement rapporté 100 000 F. Le mécanisme est le même pour les options.

A.K. et E.L.

(Publicité)

OECD
OCDE

LES SYSTÈMES DE SANTÉ DES PAYS DE L'OCDE*
Vol. I : Faits et tendances 1960 - 1991. Vol. II : Environnement socio-économique - Sources statistiques (Volumes non vendus séparément)
Chiffre les coûts, l'activité et les produits des systèmes de santé de 24 pays industrialisés pour la période allant de 1960 à 1991. ISBN 92-64-23800-X. F 380
* Disponible sur disquette "ECO SANTÉ/OECD HEALTH DATA"
Brochure d'information gratuite sur demande.

DONNÉES OCDE SUR L'ENVIRONNEMENT - COMPENDIUM 1993
Ce Compendium relie des données sur la pollution et sur les ressources naturelles à des secteurs d'activité économique tels que l'énergie, les transports, l'industrie et l'agriculture. ISBN 92-64-03882-5. F 250

PERSPECTIVES DE L'EMPLOI - JUILLET 1993
Evalue les perspectives pour l'année à venir, examine comment des politiques actives du marché du travail pourraient contribuer à faire reculer le chômage, et notamment le chômage de longue durée, et analyse en détail d'autres questions essentielles, comme l'évolution de la distribution des gains et la relation entre l'ancienneté dans l'emploi et l'amélioration des compétences. ISBN 92-64-23938-3. F 220

FLEXIBILITÉ DES RÉMUNÉRATIONS DANS LE SECTEUR PUBLIC
Présente une série d'analyses très diverses concernant la signification réelle de la notion de flexibilité des rémunérations, sa mise en œuvre progressive dans différentes parties du secteur public et les résultats qu'elle permet d'obtenir. ISBN 92-64-23949-9. F 180

ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE. Série 1993 :
ALLEMAGNE, ISBN 92-64-23953-7, SUISSE, ISBN 92-64-23951-0 (10 sept.)
Chaque étude : F 80
Abonnement à la Série (18 à 21 études) ISSN 0304-3363 : F 950

GLOSSAIRE DE L'ÉCONOMIE Anglais-Français
Près de 22.000 mots et expressions couvrant un très large éventail de domaines : science économique proprement dite, statistiques, questions financières et bancaires, échanges, gestion, comptabilité, assurances, emploi et main-d'œuvre, développement, fiscalité. ISBN 92-64-23745-3. F480

CATALOGUE OCDE et mises à jour (publications imprimées) : Gratuit
CATALOGUE OCDE (éditions électroniques) : Gratuit
Publications en vente à la Librairie de l'OCDE, 33 rue Octave-Feuillet, 75016 Paris (du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h) - Tél. 45 24 81 67 - ou par correspondance à l'adresse ci-dessous. Prière de joindre à cette annonce votre titre de paiement comprenant les frais d'envoi (F 15 pour une publication, F 5 pour chaque publication supplémentaire. Les abonnements sont exonérés de frais d'envoi.)

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES
Service des Publications
2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16

Parlons clair,
- l'APG vous permet d'intégrer une grande école de commerce au diplôme visé par l'Education Nationale : l'Ecole Des Cadres.
- l'APG délivre en 1993 200 bourses à ses étudiants.
2 points c'est tout !
SUR SIMPLE APPEL (1) 47 73 63 41 UN CONSEILLER VOUS REÇOIT
APG
70 Galerie des Damiers - La Défense 1 - 92400 Courbevoie
TÉL : (1) 47 73 63 41 - FAX : (1) 47 78 85 70
EDC
Etablissement d'Enseignement Supérieur Privé reconnu par l'Etat

Les banque

Allemagne aussi...

PERSPECTIVES

LES ENTREPRISES EUROPÉENNES ET LA CRISE DU SME

Les banques à la rescousse

Les PME-PMI exportatrices sont nombreuses à se tourner vers leur banquier pour se protéger des variations de change

LA déconfiture du système monétaire européen (SME) et son corollaire, le retour à des changes flottants, signifient un changement de règles du jeu pour bon nombre d'entreprises françaises.

Celles des PME-PMI, en particulier, qui ont accédé à l'international dans la décennie écoulée, ont découvert la nécessité de se protéger contre les risques de change, non seulement face au dollar – une pratique déjà bien entrée dans les mœurs – mais cette fois à l'égard des devises européennes.

STABILITÉ • Seules les firmes d'une certaine dimension peuvent s'offrir des directions financières en propre qui soient en outre rompues aux techniques complexes de la couverture de change. Aussi voit-on monter – depuis la sortie de la livre et de la lire du SME et la dévaluation de la peseta l'année dernière – une demande des entreprises auprès des banques non seulement pour des conseils et des prévisions en matière monétaire, mais aussi pour la protection contre les risques nés de la nouvelle situation.

« Les entreprises se sont longtemps reposées, et à juste titre semblait-il, sur l'idée d'une stabilité quasi immuable des parités de change au sein du système monétaire européen », explique Odile Tachon, de la BNP. *« Elles avaient d'autant moins de raisons de s'en préoccuper qu'on allait, en théorie, à grands pas vers une monnaie unique et donc encore moins de risques. En outre, compte tenu des marges de fluctuations de 4,5 % au sein du SME avant le 1er août, le coût de la mise en place d'une couverture par des produits comme les options ou les contrats à terme était tout simplement dissuasif »*, ajoute Mme Tachon. Il n'empêche que les entreprises ont pu se rendre compte brutalement de l'impact considérable sur leurs comptes d'une variation de change des devises européennes. Jusqu'au retour à un système qui s'apparente maintenant à celui des changes flottants, les évolutions au sein du SME étaient paradoxalement toujours les plus violentes parce qu'elles se résumaient à des dévaluations ou à une sortie pure et simple du système.

> « La couverture doit avant tout être objective et ne pas se construire seulement à partir de prévisions forcément aléatoires. »

Si la demande des entreprises vis-à-vis de leurs banques est plus forte, elle est freinée par le coût de la mise en place d'une couverture de risques de change élargie à la livre sterling, à la lire, à la peseta, au mark, au florin et, dernière nouveauté, au franc belge. Un coût important sur le plan financier – faible eu égard aux risques selon les banquiers, – mais tout autant en hommes et en temps. *« Une option, c'est cher, parce qu'il faut mettre en place autour une stratégie bien comprise et un suivi au jour le jour – ces derniers temps plutôt heure par heure – des fluctuations du marché »*, résume un des responsables de la salle de change du Crédit lyonnais. *« La couverture doit avant tout être objective et ne pas se construire seulement à partir de prévisions forcément aléatoires, c'est trop risqué. Ce ne sont pas, comme on pourrait le croire, les produits qui sont sophistiqués, mais leur adéquation avec les besoins de l'entreprise »*, ajoute-t-il.

SERVICE GLOBAL • C'est pourquoi la plupart des entreprises qui n'ont pas la taille suffisante pour posséder des équipes de gestion de change complètes et une salle de marché cherchent de plus en plus auprès des établissements financiers un service global de couverture.

C'est-à-dire qu'on les aide à identifier l'ensemble de leurs risques de change (les PME-PMI françaises, même de grande taille, n'ont souvent qu'une idée très vague de leurs différents risques de change) et qu'on établisse à partir du diagnostic différents niveaux de couverture possibles avec leurs coûts.

Les grandes banques françaises se mettent peu à peu, à partir notamment de leurs salles de marché régionales, à offrir ce type de prestations, mais restent assez nettement en retard sur leurs homologues anglo-saxonnes pour des raisons d'ailleurs avant tout historiques. La déréglementation en général et la disparition du contrôle des changes en France (en 1985) sont très récents.

> « Les entreprises françaises ont encore peur des devises et d'un marché des changes démesuré avec plus de 800 milliards de dollars de transactions quotidiennes. »

PEUR • *« Les entreprises françaises ont encore peur des devises et d'un marché de change démesuré avec plus de 800 milliards de dollars de transactions quotidiennes. C'est un marché mondial, instantané, liquide et sans contrôle. Il fonctionne 24 heures sur 24, l'offre est quasiment illimitée et la plupart des transactions se font à terme »*, explique l'un des responsables de Forex Finance, une filiale du CCF, de la COFACE et de Coopers and Lybrand spécialisée dans la gestion du risque de change.

Peur ou pas, elles n'ont aujourd'hui plus le choix, et les banques comme les entreprises sont condamnées à une plus grande technicité. La couverture des risques de change doit devenir en quelque sorte un réflexe, comme la recherche systématique du moindre coût fiscal.

Eric Leser

En Allemagne aussi...

La presse économique allemande s'est refusée à dramatiser les conséquences du nouveau désordre monétaire européen. Elle reflète, en cela, l'opinion de la plupart des entreprises, qui restent sereines. *« Pour l'instant, il n'y a pas de raison de noircir le tableau,* explique Reinhard Kudiss, spécialiste des questions monétaires du BDI (Bundesverband der Deutschen Industrie), l'équivalent allemand du CNPF. *Toutefois, si les pressions à la hausse du mark devaient s'intensifier, les ventes à l'étranger des produits allemands pourraient connaître un nouveau tassement. »*

Quatre secteurs-clés de *l'économie risquent de souffrir* à terme de la réévaluation du mark et de la perte de compétitivité qu'elle entraîne : la machine-outil, l'automobile, l'électronique et la chimie. *« Le flottement des monnaies peut se traduire par une augmentation du chômage en Allemagne du fait du renchérissement de nos exportations et, à l'inverse, de la baisse des prix des produits importés »*, prévient Hans-Helmut Kotz, directeur des études économiques de la Deutsche Girozentrale, l'organisme fédérateur des caisses d'épargne.

« FRACTURE » • Fleuron de l'industrie allemande, la machine-outil pourrait bien être *« la première victime »* de l'assouplissement du SME, selon Herbert Kriegbaum, économiste du VDMA (Verband Deutscher Maschinen-und Anlagenbau).

« Ça vient au pire moment. Notre industrie n'a plus de réserves pour compenser les augmentations de prix à l'exportation en réduisant ses marges », constate-t-il. Le marché français, qui représente à lui seul plus de 10 % des ventes à l'étranger de machine-outils, soit 12 milliards de marks (42 milliards de francs) va devenir plus concurrentiel encore.

L'automobile (qui emploie directement ou indirectement un sixième de la main-d'œuvre en Allemagne), est confrontée au même problème. *« La structure des coûts, déjà très défavorable aux constructeurs allemands aujourd'hui, va encore s'aggraver »*, dit Götz Birken-Bertsch, économiste au VDA (Verband der Automobilindustrie). Et, là encore, le marché français est le plus gros souci, puisqu'il absorbe 11 % des exportations de Volkswagen, Mercedes ou BMW, soit environ 120 000 voitures au premier semestre 1993.

Chez Siemens, le géant de l'électronique, on parle de *« fracture profonde »* à propos de la crise du système monétaire européen, bien que le groupe facture tout en marks (sauf aux Etats-Unis). Et les efforts de restructuration qui travaillent depuis plusieurs mois déjà l'électronique allemande vont devoir être intensifiés. *« Nous avions déjà l'impression que le mark était légèrement surévalué par rapport au sterling, à la lire et à la peseta. Cela ne va faire que s'aggraver avec l'assouplissement de la parité mark-franc »*, dit Bodo Böttcher, directeur général du ZVEI (Zentralverband der Elektrotechnik-und Elektroindustrie).

ÉQUANIMITÉ • Pour leur part, les grands chimistes allemands (premier secteur exportateur du pays) ont accueilli avec équanimité les turbulences monétaires estivales. Bayer, par exemple, a développé ses couvertures de change sur les monnaies européennes dès la crise de septembre 1992. Mais, là encore, l'inquiétude majeure pour l'avenir concerne le commerce avec la France. En 1992, les exportations vers la France ont représenté 10,2 milliards de marks (35 milliards de francs), soit 11 % du total.

L'industrie allemande espère toutefois que l'appréciation du mark ne se prolongera pas. *« Les autres monnaies du SME ne vont pas tomber en chute libre, il n'y a qu'à voir l'exemple de la livre sterling. Avec tous les problèmes structurels de l'économie allemande, on peut plutôt s'attendre à une correction de la surévaluation du mark qui est due à la spéculation »*, estime Reinhard Kudiss du BDI. En ce qui concerne Maastricht, il se montre plus pessimiste. *« L'effondrement* de facto *du SME devrait retarder fortement l'intégration monétaire européenne. »*

Günter Albrecht, directeur des études économiques du DIHT (Deutscher Industrie-und Handelstag), juge pour sa part plutôt salutaire la nouvelle flexibilité acquise par les monnaies du SME. *« Les cours sont maintenant plus proches des réalités du marché. Cela donne plus de liberté, par exemple à la France, pour adapter sa politique économique en fonction de la conjoncture. La crise du SME a prouvé une fois encore que les hommes politiques ne peuvent pas décider montre en main quand se fera l'union monétaire ».*

Ludwig Siegele

NOUVELLE LIBRAIRIE
10, PLACE SAINT MICHEL
Langues et lettres du monde entier
300 langues, 150 000 volumes sur 3 étages

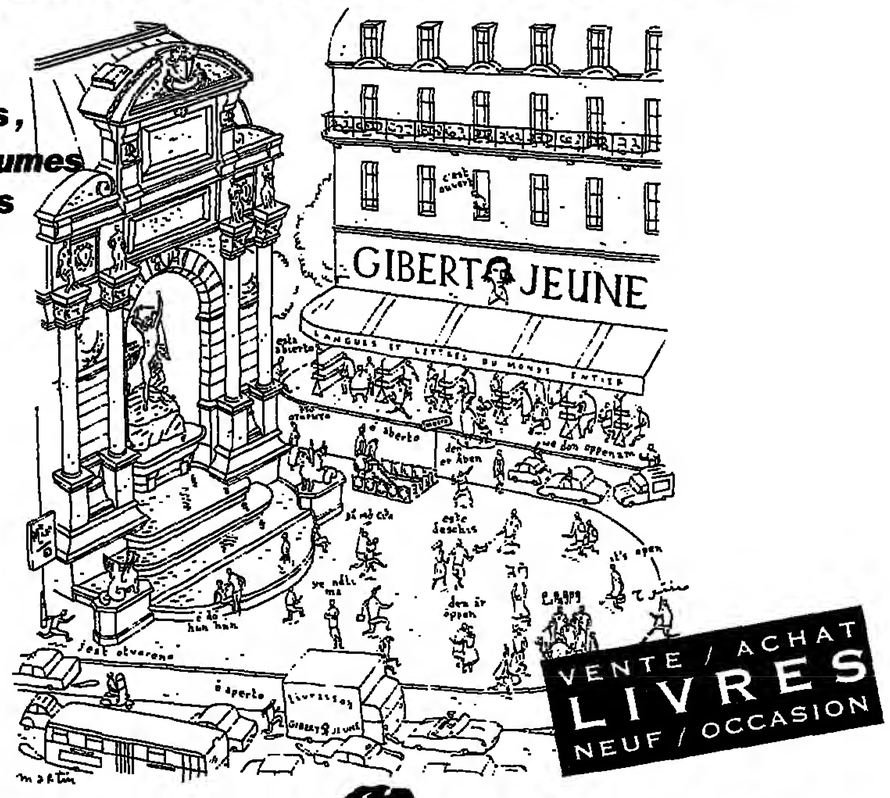

GIBERT JEUNE
Gibert Jeune c'est aussi... 2, 4, 5 et 6 place Saint Michel : Sciences et Techniques, Droit et Economie, livres scolaires et universitaires etc...

Parlons clair.
• l'APG vous permet d'intégrer une grande école de commerce au diplôme visé par l'Education Nationale : l'Ecole Des Cadres.
• l'APG délivre en 1993 200 bourses à ses étudiants.
2 points c'est tout !
APG
(1) 47 73 63 41

PERSPECTIVES

BRÉSIL

La grande mine « écologique » de Carajas

Trente-cinq millions de tonnes de fer, une voie ferrée de 900 kilomètres à travers l'Amazonie, un milliard de dollars de revenu et... un parc écologique : un des derniers paris brésiliens... réussi

CARAJAS
de notre envoyé spécial

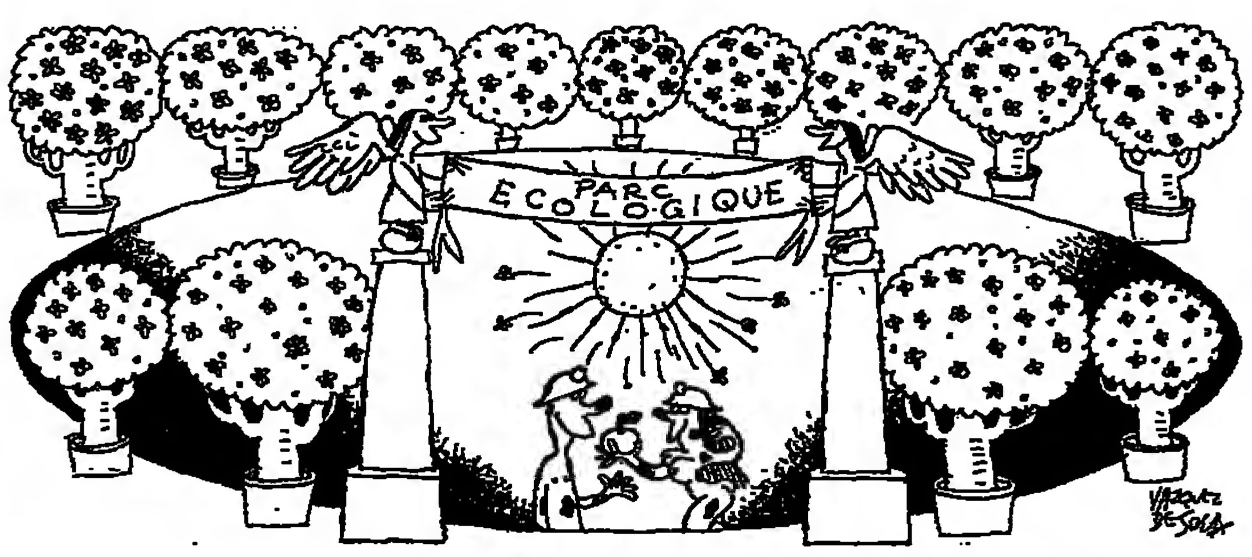

A la sortie de la petite ville de Paraupebas, un grand portique barrant la route annonce l'entrée du « Parc écologique de Carajas ». Pour la plus grande mine de fer du monde, l'appellation peut surprendre, autant que l'impeccable ruban d'asphalte qui mène à la bourgade de Carajas. La cité minière, avec ses pavillons disposés dans un immense jardin fleuri, ses centres de sports et de loisirs, son théâtre et ses écoles, fait aussi plus penser à un village suisse qu'à une ville industrielle brésilienne.

Il aura fallu plus de vingt ans à la compagnie Vale do Rio Doce (CVRD), une des grandes sociétés industrielles publiques du Brésil, pour transformer ce coin de montagne, perdu au sud de l'Etat de Para, en Amazonie, en un centre de production ultramoderne. Vingt ans et 3 milliards de dollars. Lorsque, en 1967 la richesse de Carajas est découverte, avec des réserves estimées à plus de 18 milliards de tonnes de minerai de fer, peu de gens croient à la possibilité de l'exploiter. Situé à quelque 800 kilomètres du port de mer le plus proche, l'endroit est isolé et pratiquement désert.

Le défi est pourtant relevé par la CVRD, associée avec la firme américaine US Steel, qui se désistera quelques années plus tard. Une gageure : il faut construire un centre portuaire près de Sao-Luis, capitale de l'Etat voisin du Maranhao, un ensemble industriel et d'habitations sur le site même de Carajas, et un chemin de fer de 900 kilomètres pour relier les deux. Celui-ci représentera 56 % de l'investissement, contre 20 % pour l'infrastructure minière et 14 % pour l'ensemble portuaire.

Les délais de réalisation illustrent l'ampleur du pari : la construction de la voie ferrée ne commencera qu'au début de 1985, dix-huit ans après la découverte, et le premier bateau chargé de minerai quittera Sao-Luis encore un an plus tard : cette année-là 1 million de tonnes seulement seront exportées, contre 32 millions ces dernières années.

TROU • A Carajas, le trou en escalier de la mine – quelque 500 mètres de profondeur – laisse Raymundo Batista Paula songeur : *« Quand je suis arrivé il y a vingt-trois ans, il n'existait qu'une route en terre autour de la mine, et nous ne pouvions nous y rendre qu'en avion. Ce trou, c'était à l'époque une montagne. Par moments, j'ai encore du mal à y croire. »* Pionnier de la première heure, il fait encore partie des quelque 1 500 salariés actuels de la mine. *« Jusqu'en 1980,* dit-il, *il n'y avait ici que des hommes. Notre seule distraction, c'était les quelques disques que l'on recevait. Nous espérions à chaque envol qu'il s'agirait de chanteuses... »*

Raymundo entend avec un un peu d'amertume les critiques des jeunes contre la *« cage dorée »* dans laquelle ils vivent : *« Ils ne se rendent pas toujours compte qu'ils sont dans un paradis, en comparaison de ce que nous avons connu et même de beaucoup d'autres endroits du Brésil. »*

> “Quand je suis arrivé il y a vingt-trois ans, il n'existait qu'une route en terre autour de la mine et on ne pouvait s'y rendre qu'en avion.”

Si l'on en croit le gérant administratif Luis Carlos, les habitants de Carajas (en moyenne des couples âgés de trente-deux ans avec deux enfants) apprécient cependant de plus en plus la vie dans le *« nucleo »* et les services qu'il possède, notamment l'hôpital de 50 lits avec ses douze médecins et l'école de 1800 élèves, équipée d'un matériel moderne. En quelques années, la durée moyenne de séjour des salariés est en effet passée de deux à six ans. *« C'est une vie communautaire*, résume Adriana, *rythmée par l'explosion quotidienne dans la mine* (à l'heure du déjeuner), *les soirées au cinéma-théâtre ou entre amis, et les promenades à bicyclette dans le parc écologique. »*

ASTRONOMIQUES • Mais les résultats de ce travail pharaonique s'expriment surtout aujourd'hui par une collection de chiffres astronomiques. On extrait chaque année quelque 35 millions de tonnes de minerai, à l'aide de puissantes excavatrices et d'une trentaine de camions de 150 à 240 tonnes, aux pneus de 3,20 mètres de hauteur ! Calibré et broyé, le minerai est ensuite déversé dans les 200 wagons d'un convoi qui, tiré par trois locomotives, gagne Saõ-Luis en une vingtaine d'heures : seize trains font chaque jour le trajet sur la voie unique, où sont aménagées quelques zones de croisement.

Sur le quai de Punta-da-Madeira, le chargement des minéraliers s'effectue, à la vitesse maximale de 16 000 tonnes à l'heure, par un gigantesque tapis roulant qui relie les navires minéraliers au terrain de stockage, alimenté par les trains. *« Le port en eau profonde,* dit son directeur José Pericles Freire, *peut accueillir des bateaux jusqu'à 400 000 tonnes dont le tirant d'eau n'excède pas 22 mètres. Nous en recevons une vingtaine par mois. »* Le *Berger Stalh*, le plus grand minéralier du monde, un monstre de 365 000 tonnes – 340 mètres de long et 62 mètres de large. – armé par un consortium allemand, fait ainsi une navette régulière entre Rotterdam et Punta-da-Madeira, chargé de minerai dans un sens et... d'eau de mer dans l'autre.

L'ensemble mine, train et port du « système nord » de la CVRD emploie près de 4 000 personnes. Ses activités se sont diversifiées : la mine de Carajas produit du manganèse, du cuivre et de l'or (2) ; le chemin de fer assure aussi le transport des voyageurs entre les huit stations de la ligne : ce service, prévu dans la concession minière, est très déficitaire malgré les 400 000 personnes transportées chaque année. La voie ferrée achemine aussi des grains, principalement du soja, dont la production a atteint 150 000 tonnes dans la région en 1992.

Combustibles, grains, et matériels divers ne représentent encore que 2 millions de tonnes par an. Cependant, l'augmentation des volumes et la diversité des produits ont amené à construire un deuxième terminal à Sao-Luis, qui devrait être inauguré à la fin de l'année. De moindre capacité que le premier (150 000 tonnes), il accueillera des navires plus petits. Surtout, il réduira la fréquence des lavages de tapis roulants nécessités par la multiplicité des cargaisons et le travail 24 heures sur 24.

L'autre diversification, plus inattendue, c'est... le parc écologique, que l'entreprise souhaite étendre d'ici quelques années sur... plusieurs centaines de milliers d'hectares. Un hôtel quatre étoiles, qui s'ajouterait aux deux trois étoiles existants, permettrait d'accueillir les touristes fervents d'écologie. Le gérant administratif assure que la compagnie a déjà reçu des demandes de réservations d'Européens amateurs d'oiseaux.

PRIVATISATION • Une entreprise encore hypothétique, et de toute façon marginale pour la compagnie Vale do Rio Doce, qui a réalisé en 1992 un chiffre d'affaires de 4,5 milliards de dollars, dont le quart à Carajas : outre les mines, les lignes de chemin de fer et les ports, la société contrôle une compagnie de navigation de 26 gros navires, produit de la cellulose et de l'aluminium ; elle dispose de bureaux à Bruxelles, New-York et Tokyo. On parle de plus en plus d'une prochaine privatisation de cette entreprise publique qui bénéficie déjà d'une très large autonomie.

Le « système nord » représente aussi la réussite d'un des paris les plus importants du Brésil des dernières années. En attendant l'éventuel changement de statut de la société – et les touristes ! – la mine de Carajas a presque l'éternité devant elle : au rythme actuel, il faudra cinq siècles au plus grand producteur de fer de la planète pour venir à bout de ses réserves !

Denis Hautin-Guiraut

(1) L'autre grand pôle minier de la CVRD, le « système sud », comprend les mines d'Itabira et autres, et le port de Tubarao à Vitoria.

(2) Les réserves, sans atteindre les chiffres du fer, ne sont pas négligeables : 65 millions de tonnes de manganèse, dix fois plus de cuivre, et 300 tonnes d'or (la production atteint 8 tonnes par an).

Tuzla cœur de cuir

Suite de la page 25

Les usines sont spacieuses, les conditions de travail bien meilleures qu'elles ne l'étaient à Kazlicesme où, dans certains cas, les diverses étapes du tannage s'effectuaient sur sept étages différents.

Les fabricants de cuir ont cependant laissé une partie de leur cœur à Kazlicesme, où étaient produits 70 % des cuirs de Turquie. Dans ce quartier, situé juste à l'extérieur des murailles de l'ancienne Constantinople, le Sultan Mehmet le Conquérant avait campé avec son armée en 1453 avant l'assaut final et victorieux sur la ville qui a marqué la fin de l'empire byzantin. Dans un premier effort d'étatisation, le Sultan y avait installé 300 ateliers, subventionnés par son administration, pour fabriquer le cuir nécessaire aux campagnes militaires ottomanes. Au cours des siècles suivants, les allées étroites de Kazlicesme ont souvent servi de refuge aux hors-la-loi qui fournissaient aussi une main-d'œuvre bon marché pour les ateliers.

HIPPIES • C'est également à Kazlicesme que le succès international a commencé à sourire aux fabricants de cuir turcs. Jusque dans les années 50, les seuls vêtements de cuir produits en Turquie étaient des blousons noirs de cuir épais destinés aux agents de police et aux routiers. Détail amusant, les premiers touristes intéressés par le cuir turc furent les hippies qui s'arrêtaient à Istanbul, étape sur la route des Indes dans les années 70. Hasan Yelmen, auteur d'un livre sur l'histoire de Kazlicesme et directeur de la compagnie Derimod, avait su tirer profit de cette nouvelle mode. *« Nous avons été parmi les premiers en Turquie à expérimenter les techniques modernes de teinture*, explique-t-il. *Les touristes ont découvert le cuir et l'ont trouvé bon marché. »*

Dans le grand bazar d'Istanbul, aujourd'hui, les boutiques, alignées par dizaines, offrent aux nombreux visiteurs étrangers une vaste sélection de vêtements ou de sacs en cuir, souvent copiés de modèles européens. Il y en a pour toutes les bourses, des vestes à la doublure mal coupée, destinées aux touristes roumains ou bulgares, aux superbes costumes en peau souple qui attirent les touristes occidentaux plus prospères.

FILTRAGE • Plusieurs écoles techniques assurent aujourd'hui la formation des jeunes ingénieurs du cuir. *« Nous avons beaucoup appris de l'Europe. Nous pouvons maintenant faire 95 % de ce que font les Européens »*, explique Hasan Yelmen qui, avec son diplôme de chimiste, était dans les années 50 un des premiers tanneurs qualifiés.

Kazlicesme, situé sur les bords de la mer de Marmara, était devenu trop étriqué pour une industrie en pleine expansion. Et surtout, ses effluents chimiques étaient déversés directement dans les eaux de Marmara. *« Les effluents de tannerie, c'est ce qu'on trouve de pire, de plus nocif »*, affirme Patrick Jouffray, un spécialiste du traitement de l'eau, représentant en Turquie de la compagnie française Degrémont qui a construit la station de Tuzla. Celle-ci pourra traiter 36 000 mètres cubes d'eau par jour, correspondant aux rejets d'une ville d'un million et demi d'habitants.

Jusque-là, aucune station complète de traitement d'eaux usées, comprenant comme celle-ci le filtrage physique des déchets, puis le traitement chimique et biologique des eaux, n'existait en Turquie, où la protection de l'environnement en est encore à ses débuts : Durdu Küçükkurt, jeune ingénieur en environnement employée par les tanneurs à Tuzla, admet volontiers qu'elle apprend sur le tas.

Le site industriel de Tuzla couvre 640 hectares : *« C'est la première fois au monde qu'autant de tanneurs se réunissent ainsi en une fois. En Italie, les grands centres se sont installés petit à petit »*, explique Patrick Jouffray. Pour l'instant, 90 tanneries ont commencé la production à Tuzla, mais Turgut Kosar, président de l'Association des tanneurs, espère que dans deux ans, 220 usines se seront installées qui emploieront près de 15 000 personnes. Cinq cent mille arbres ont été plantés, un million d'autres s'y ajouteront avant la fin de l'année, pour entourer les tanneries d'une vaste zone verte. Une crèche et des installations sportives sont également prévues.

Le coût d'un tel projet, unique en Turquie, est évidemment énorme. La France, dans le cadre d'un protocole franco-turc, a financé une partie de la station d'épuration dont le coût total dépasse 150 millions de francs. S'y ajoutera le prix d'un incinérateur qui brûlera les déchets retirés des eaux.

Le gouvernement turc a offert des prêts aux entreprises à des conditions très favorables et participé financièrement à la construction du site, mais les tanneurs devront tous contribuer aux frais d'infrastructure et d'exploitation comme à la construction de leurs usines. Une trentaine ont, dès lors, préféré s'installer dans d'autres régions, où ils peuvent continuer de déverser leur effluents dans les rivières, sans contrôle, et employer des travailleurs non syndiqués, comme ces porteurs kurdes à la journée.

PRESSIONS • *« Nous devons pousser le gouvernement à nous donner plus d'aide et à inciter les autres tanneurs à venir à Tuzla. Les gens qui travaillent ici, qui protègent l'environnement, sont pénalisés. Ailleurs les ouvriers n'ont pas de sécurité sociale, ici tous sont syndiqués »*, proteste Turgut Kosar. Le traitement des eaux accroîtra de 10 % à 15 % les coûts de production mais les installations permettront, affirme-t-il, d'accroître la quantité et d'améliorer la qualité du cuir produit en Turquie : *« Actuellement, la Turquie a une capacité journalière de 600 tonnes. Dans dix-huit mois, nous espérons atteindre 2 000 tonnes par jour. »*

Bien que le site de Tuzla soit prévu depuis près de dix ans, les tanneurs n'ont quitté Kazlicesme que forcés et contraints par la municipalité d'Istanbul. La construction de la station d'épuration n'est pas due uniquement à leur souci de préserver l'environnement, mais également à la pression de leurs rivaux européens qui, pour se protéger, menaçaient d'imposer des quotas d'importation aux pays qui produisent à meilleur marché sans respecter leurs normes. Les Turcs, qui exportent 85 % de leur cuir vers la Communauté, ont été forcés de s'aligner. La transition ne se fait pas facilement, il faut expliquer à chaque tanneur l'importance de séparer les trois types d'effluents, qui sont traités différemment à la station d'épuration.

LUXE • Fotios Kazilas, un Grec orthodoxe dont le grand-père était déjà tanneur, est fier de la nouvelle usine de la compagnie Mader dont il est le directeur technique. S'il regrette le côté chaleureux de Kazlicesme, plus proche du centre d'Istanbul, il reconnaît le progrès : la fabrique est propre et claire et l'odeur caractéristique du cuir est à peine perceptible. Des chariots élévateurs circulent dans les larges allées de l'usine, facilitant ainsi le transport du cuir. Les peaux, tout juste arrivées de Grèce, de Russie, d'Angleterre – une grande partie sont importées – passent par plusieurs bains dans d'énormes tambours de bois avant d'être étirées, teintes et séchées. Après quinze jours de traitement, le cuir désormais brillant et coloré, prêt à être taillé, est envoyé à Matras, la maison mère – 15 millions de dollars de chiffre d'affaires avec ses trois usines et ses 650 salariés, – qui fabrique des articles de maroquinerie de luxe et une gamme de vêtements, parfois achetés par de grands noms de la mode européenne qui les revendent sous leur propre griffe.

FRUCTUEUSE • *« Le cuir est l'industrie la plus fructueuse de Turquie »*, estime Erhan Sener, le directeur de Matras. Les exportations ont baissé de près de 20 % avec la crise du Golfe et la récession, mais cette baisse a été en partie compensée par le marché local et les touristes d'Europe de l'Est. La production remonte et les fabricants sont convaincus que cette industrie est encore loin d'avoir atteint tout son potentiel en Turquie. Les normes de plus en plus strictes et le coût de la main-d'œuvre rendent la fabrication très onéreuse en Europe occidentale. *« Ces produits demandent beaucoup de travail. La Turquie a des prix très concurrentiels »*, souligne Erhan Sener.

La Chine et la Corée ainsi que l'Inde et le Pakistan sont certes de nouveaux rivaux, mais la Turquie dispose non seulement d'une gamme plus vaste et de produits de qualité supérieure, mais aussi d'une position géographique qui permet de livrer plus rapidement : *« L'industrie du cuir est une industrie sale. En régression dans les pays occidentaux, elle déménage vers les pays semi-développés. La Turquie a la chance de pouvoir l'exploiter pendant un certain temps, avant de passer le flambeau à d'autres pays. »*

Nicole Pope

Peaux en chiffres

Le cuir représente un chiffre d'affaires annuel d'environ 1,2 milliard de dollars en Turquie, ce qui le place dans le peloton de tête des industries. Selon Hasan Yelmen, de la compagnie Derimod, les exportations, en 1992, ont atteint environ 700 millions de dollars, le reste se répartissant à peu près équitablement entre le marché intérieur strict et les achats des touristes visitant le pays. Selon les estimations de Turgut Kosar, président de l'Association des tanneurs, les exportations pourraient atteindre 2 milliards de dollars dans dix-huit mois, lorsque la zone industrielle de Tuzla sera complètement opérationnelle.

Au total, 85 % des exportations vont vers la Communauté européenne, dont près de la moitié (40 % du total) vers l'Allemagne. Mais les fabricants turcs ont également des clients aux Etats-Unis et au Japon.

Le président de l'Association des tanneurs estime que la fabrication de chaussures, encore peu développée en Turquie, devrait progresser rapidement avec l'ouverture de nouvelles tanneries qui produiront du cuir à semelles de bonne qualité, et la possibilité de joint-ventures avec des chausseurs italiens. Déjà, entre 1991 et 1992, les exportations de chaussures ont presque triplé, pour atteindre 90 millions de dollars.

N. P.

L'entreprise
3ÈMES CYCLES
LES 3e CYCLES DE L'INSTITUT SUPERIEUR DU COMMERCE...
ADMISSION
SELECTION
FORMATION

هكذا من الاصل

ENTRETIEN

L'entreprise à pleine vitesse

Pour Xavier Mosquet, du Boston Consulting Group, il n'y a pas plus d'incertitudes qu'hier, mais des entreprises qui savent mieux que d'autres maîtriser le temps. Et, dans ce domaine, les Français ont beaucoup à apprendre

POUR George Stalk et Thomas Hout, directeurs associés du Boston Consulting Group, le dénominateur commun des entreprises les plus performantes est le temps et la manière dont elles le gèrent. En inventant le « juste à temps » en production, les Japonais ont lancé la compétition par le temps et pris un avantage certain. Aujourd'hui, l'enjeu est d'étendre ce concept à toutes les fonctions de l'entreprise. Les deux experts ont donc écrit un ouvrage *Vaincre le temps* (1), outil de travail pour les industriels qui veulent revoir leur organisation en fonction du temps.

Or, selon Xavier Mosquet, directeur associé du Boston en France, si les entreprises françaises progressent dans la gestion du temps, elles le maîtrisent pourtant encore imparfaitement. Sans manquer de vision à long terme, elles éprouvent des difficultés à se soustraire aux pesanteurs culturelles du passé, ce qui freine leurs ambitions et leur capacité de changement. Avant tout, il manque encore à certaines la dimension opérationnelle court terme, c'est-à-dire la capacité à réagir rapidement à des micro évolutions des marchés, à ajuster les activités de production à deux-trois ans, etc. De plus, elles s'interrogent encore insuffisamment sur le temps pris par la réalisation d'une tâche, ou sur le temps d'exécution de chacune des grandes séquences opérationnelles.

Xavier Mosquet situe cette réflexion sur le temps dans le contexte économique actuel.

« Pour vous, la maîtrise du temps procure-t-elle aux entreprises un avantage concurrentiel déterminant ?

– Elle permet d'abord de prendre une longueur d'avance sur ses concurrents. En réduisant le temps de développement des nouveaux produits, on a des chances qu'ils répondent bien aux besoins du client lors de leur sortie sur le marché. Et dans la grande consommation, le premier entrant divise par trois ses coûts publicitaires d'introduction sur le marché.

A l'intérieur de l'entreprise, le temps est aussi un puissant agent de changement. En incitant les dirigeants comme les ouvriers à identifier les grandes séquences opérationnelles de l'entreprise et les gestes quotidiens s'y rattachant, on repère les dysfonctionnements, souvent cachés par des habitudes culturelles. On peut ainsi réaliser des gains d'efficacité de 20 à 40 %, des réductions de stocks de 80 %, des diminutions par deux ou par trois des délais de développement. Cette technique, qui s'appuie sur la redéfinition des processus, est d'ailleurs à la base des succès de l'industrie japonaise.

– Pourtant, de nombreuses entreprises agissent dans l'urgence sans être pour autant performantes...

– La rapidité de l'entreprise n'est pas synonyme de précipitation. C'est même tout le contraire. Chez McDonald's, par exemple, il règne aux heures de pointe un calme relatif alors que vous êtes servi en cinq minutes. Dans une brasserie parisienne, les serveurs courent, se heurtent les uns les autres, se bousculent à l'unique caisse et pourtant si vous restez moins d'une heure et demie, vous êtes plutôt content.

En fait, dans les entreprises rapides (Wal-Mart aux Etats-Unis, Sony ou Honda au Japon, Benetton en Europe, etc), chaque tâche est maîtrisée avec plus de calme, exécutée au bon moment, sans la pression du temps. Les gestes inutiles sont supprimés, et chacun se concentre sur les tâches apportant de la valeur ajoutée. BMW, par exemple, qui a la capacité de développer une voiture en trois à quatre ans, ne sort, pour des raisons stratégiques, qu'un nouveau modèle tous les cinq ou six ans. Dès lors, elle dispose de tout le temps nécessaire pour penser et concevoir son prototype.

La confusion entre changement d'orientation brutale et flexibilité doit aussi être évitée. Arrêter en cours de route ce qu'on a entrepris pour répondre prioritairement aux exigences d'un client pressé ou faire face à la pression de la concurrence, asiatique notamment, a des effets désastreux. C'est un gâchis de *temps et d'argent, qui signifie* d'ailleurs qu'on subit le temps au lieu de le maîtriser. La bonne flexibilité veut dire avoir des cycles courts, c'est-à-dire, par exemple, être capable d'exécuter une tâche en une semaine au lieu d'un mois et donc de faire face à ses échéances.

Cette flexibilité ne signifie pas non plus qu'on fait l'impasse sur le long terme. Il est en effet indispensable de planifier pour savoir où l'on veut aller et se doter des compétences clés pour réagir aux incertitudes du marché.

– Mais, justement, peut-on vraiment maîtriser le temps, alors que le présent et l'avenir sont devenus si incertains ? Et la récession ne vient-elle pas perturber cette construction ?

– Dire que le présent et le futur sont plus incertains aujourd'hui qu'hier n'est pas vraiment fondé et renforce la « sinistrose » ambiante. Pas plus la crise de 1929 que la débâcle de la sidérurgie des années 70 ou les deux chocs pétroliers n'ont été en leur temps prévus. Aujourd'hui comme hier, les entreprises ne doivent pas se contenter de subir les évolutions de l'environnement, car elles en sont toujours les acteurs privilégiés. La micro-informatique n'aurait jamais existé sans les ambitions d'Apple, pas plus que la « révolution qualité » de Renault sans la volonté de ses dirigeants.

> **"Chez McDonald's il règne aux heures de pointe un calme relatif alors que vous êtes servi en cinq minutes."**

Certes, la mondialisation multiplie le nombre de concurrents et rend donc aléatoires les trajectoires des entreprises. Mais le phénomène entraîne aussi des mouvements de concentration de la concurrence, rétablit un certain équilibre et accroît la stabilité face aux cycles économiques locaux. Si certains secteurs encore récemment protégés comme les télécommunications ou la banque découvrent aujourd'hui le phénomène, d'autres déjà exposés depuis plusieurs années commencent à l'intégrer comme l'automobile ou l'électronique grand public.

D'autre part, l'accélération des modes, qui entraîne un élargissement des gammes de produits et leur renouvellement rapide, n'est sans doute pas, elle non plus, permanente. On en *découvre aujourd'hui les limites.* Par exemple, l'entreprise japonaise Matsushita possède une gamme de 220 modèles de télévision et de 62 magnétoscopes. Et elle en supporte les coûts de production, de vente et de logistique, alors qu'elle réalise l'essentiel de son chiffre d'affaires avec seulement 20 % d'entre eux. En fait, le client commence à se tourner vers les produits qui apportent un avantage réel.

L'important, pour un industriel, est donc moins d'élargir sans cesse son offre que de savoir découvrir les produits qui apportent de la valeur au client et d'être capable de les développer et les livrer vite. Les Japonais, qui se sont laissé griser par leur exceptionnelle capacité à faire vite en perdant parfois de vue le besoin du client, le comprennent aujourd'hui. Ainsi, Toyota réduit actuellement de 11 à 6 le nombre de versions de la Corolla.

Le sentiment d'accélération ambiant tient moins à une pression naturelle de l'environnement qu'à celle exercée par les entreprises qui ont fait du temps une arme stratégique. Améliorer la gestion du temps est moins une question d'investissement que de réflexion collective. La démarche est donc bien adaptée à la période de récession actuelle où les ressources humaines sont parfois sous-employées. Elle renforce l'idée que les hommes sont le bien le plus précieux de l'entreprise.

– N'y a-t-il pas une antinomie entre qualité et vitesse ?

– On peut effectivement faire de la qualité sans être rapide. General Motors, par exemple, a fait ces dernières années des gains qualitatifs très importants mais qui a figé l'entreprise dans le marbre. Par contre, le contraire est impossible. John Young, président de Hewlett-Packard dit : « *La meilleure façon de faire vite, consiste à faire bien du premier coup.* » En effet, toutes les entreprises qui réussissent à réduire leurs délais de fabrication améliorent aussi leurs indicateurs de qualité.

Ainsi, une société du secteur *des télécommunications*, qui a réduit ses temps de cycle de 40 % a parallèlement diminué les coûts de modification des préséries de 95 %. En impliquant le personnel très en amont dans les processus de développement, et en travaillant à partir de scénarios prospectifs, on a pu corriger une grande partie des erreurs de fin de cycle. Parallèlement, le nombre de tests a été réduit puisque les solutions ont été validées en amont.

– Comment redéfinir l'organisation en fonction du temps ?

– Il faut mettre à plat les grandes séquences opérationnelles de l'entreprise, de la prise de commande à la livraison, en passant par le développement d'un nouveau produit. Dans un second temps, des objectifs de performance ambitieux sont fixés – jamais de micro-optimisation – et l'ensemble du personnel impliqué. Puis sont mises en place des modifications portant sur les gestes quotidiens, la simplification des tâches et leur enchaînement ainsi que de la prise de décision.

L'organigramme peut être revu pour coller davantage au cycle naturel du produit, en rapprochant, par exemple, des services *comme la livraison* et la facturation dont le premier dépend habituellement de la logistique et le second du département financier. Il est en général nécessaire de former le personnel tout en modifiant les sytèmes d'évaluation ou de rémunération. Renforcer les technologies de l'information (informatique et télécommunications) est un complément indispensable, mais qui ne sert à rien si les processus ne sont pas bien maîtrisés. »

Propos recueillis par **Catherine Lévi**

(1) Dunod, 1992, 333 p., 235 F.

3ÈMES CYCLES
PROFESSIONNALISEZ VOTRE FORMATION

MANAGEMENT DE LA DISTRIBUTION
DIRECTEUR PÉDAGOGIQUE LÉON SALTO PDG DE FRANCE PRINTEMPS

GESTION ET FINANCE D'ENTREPRISE

MANAGEMENT COMMERCIAL ET MARKETING DIRECT

MASTER EUROPÉEN DES AFFAIRES

ADMISSION
• titulaires d'un diplôme BAC+4 ou équivalent médecins, pharmaciens
• professionnels justifiant d'au moins 5 ans d'expérience

EDC PARIS-LA DÉFENSE

L'EDC PARIS-LA DÉFENSE
70, GALERIE DES DAMIERS - LA DÉFENSE 1 92400 COURBEVOIE
MÉTRO : ESPLANADE DE LA DÉFENSE
TÉL: (1) 47 73 63 41

LES 3e CYCLES DE L'INSTITUT SUPERIEUR DU COMMERCE...

- Gestion et administration d'entreprise
- Marketing et gestion commerciale
- Finance, trésorerie, ingénierie financière
- Audit et conseil
- Droit, fiscalité, management européen
- Marketing, logistique et distribution

■ ADMISSION
Bac + 4 (Maîtrise d'Université ou équivalent, Diplôme grande école de commerce ou d'ingénieur, Médecins, Pharmaciens) ou 6 ans d'expérience professionnelle.

■ SELECTION
Sur dossier et entretien avec un jury.

■ FORMATION
Octobre 1993 à juillet 1994

22 boulevard du Fort de Vaux – 75017 PARIS
Tél. : (1) 40.53.99.99 – Fax : (1) 40.53.98.98

GROUPE ISC

PUBLICITE

MARKETING DES ENTREPRISES

Allo Infos, le service "plus"

Dans la lutte qu'elles se livrent pour conquérir ou préserver des parts de marché, les entreprises ne cessent de rechercher de nouveaux outils stratégiques. Le point, aujourd'hui, sur « Allo Infos », un service créé en 1986 par Mondial Assistance.

On peut être spécialiste de l'assistance des personnes tout en étant partenaire des entreprises. C'est ce que réussit Mondial Assistance, née il y a près de 20 ans, pour assister dans leurs déplacements les clients de ses partenaires assureurs, banquiers, constructeurs automobiles...

Animés en permanence par l'esprit d'anticipation, les responsables de Mondial Assistance ont vite compris que, d'une part, les entreprises avaient besoin de créer de nouveaux liens avec leur clientèle et, d'autre part, qu'ils disposaient pour cela des outils adéquats : un système informatique interactif et une gigantesque banque de données, constamment actualisée.

C'est ainsi qu'en 1986, naît « Allo Infos », qui apporte aux entreprises, quel que soit leur secteur d'activité, un service d'informations pratiques de tous ordres. Excellent moyen pour une entreprise de bâtir une relation privilégiée avec ses réseaux de distribution et avec ses clients.

« Allo Infos » propose des programmes standard (vie pratique et juridique, par exemple) et des services à la carte, à choisir parmi de nombreux thèmes. Mais aussi des services sur mesure, exactement adaptés aux objectifs d'une entreprise, à son langage, à sa politique d'image. Un « plus » incontestable pour se démarquer efficacement de ses concurrents.

Un exemple ? Prenez le cas de CONTINENT Assurances, qui souhaitait offrir à ses clients un service d'informations sur le patrimoine : « Allo Infos Patrimoine » apporte les réponses de professionnels de la finance à toutes leurs questions sur la fiscalité, le droit, la retraite et... les produits d'épargne-retraite de la compagnie. En outre, les agents et courtiers de CONTINENT Assurances ont accès à « Allo Infos Patrimoine » et peuvent parfaire leurs connaissances des techniques financières, des réglementations fiscales, etc.

L'obsession de la qualité

Mondial Assistance s'implique profondément auprès de ses clients. D'où son souci de bien saisir l'intérêt des entreprises, afin de leur apporter le service « Allo Infos » le plus pertinent et le plus efficace. A preuve : les réponses toujours préparées par les meilleurs *spécialistes (médecins, vétérinaires, juristes, financiers,* etc.), les questionnaires régulièrement envoyés aux utilisateurs afin d'évaluer la prestation et, aussi, les appels-tests effectués de façon aléatoire pour juger de la qualité de l'accueil et du déroulement du service.

POUR EN SAVOIR PLUS, il vous suffit d'appeler le (1) 40 25 59 50 ou d'envoyer votre carte de visite à Dominique Renaud, Mondial Assistance, 2, rue Fragonard, 75807 Paris Cedex 17.

CHRONOLOGIE

Flottement

L'économie française ne sort pas de l'ornière et les événements de l'été, monétaires et sociaux, aggravent plutôt les inquiétudes. Le nouvel assaut sur le franc a fini par rendre intenable le maintien des parités étroites entre les monnaies du SME.
Fin juillet, les responsables financiers et monétaires de la CEE ont dû, en urgence, trouver une solution de raccroc, mettant fin à la spéculation, préservant un cadre communautaire, si large soit-il, et ne faisant pas perdre la face au gouvernement français, attaché à sa politique de « franc fort ».
Le nouveau SME a théoriquement rendu à la France une liberté de jeu. Mais plutôt que de chercher à produire un choc, par exemple par une réduction forte et brutale des taux d'intérêt, pour lutter contre la récession, le gouvernement a choisi la politique des petits pas : baisses limitées et progressives des taux, « coups de pouce » au pouvoir d'achat des familles, comme le triplement de l'allocation de rentrée scolaire, mesures de relance sélective – en faveur des travaux publics par exemple, et annonce d'un allégement de l'impôt sur le revenu en 1994. Les entreprises, déjà confrontées à la baisse de la consommation, seront-elles portées à embaucher ? Les suppressions d'emploi continuent à s'additionner, dans les petites entreprises comme dans les grandes, et le chômage atteint des niveaux record : 11,7 % de la population active, selon les statistiques publiées fin juillet. Le projet de loi quinquennale préparé par le gouvernement n'aura pas avoir d'effets à court terme. Recourant largement à des formules classiques, il laisse les entreprises libres de jouer, sans exiger d'engagements en contre-partie des assouplissements envisagés de la législation du travail. Or les formules de « traitement social » du chômage craquent toutes et l'INSEE prévoit 400 000 chômeurs de plus à la fin 1993. On peut craindre qu'une reprise éventuelle en 1994 ne suffise pas à ramener les chiffres au point de départ, de même que la croissance 1987-1990 n'avait pas entamé vraiment le « stock » de chômeurs.

Guy Herzlich
Chronologie réalisée par Brigitte Camus-Lazaro
Éphéméride réalisé par Chantal Dunoyer

Juillet 1993

7-9. – GATT ET G7 : • le pré-accord conclu par les Etats-Unis, le Canada, le Japon et la CEE sur « l'accès aux marchés », à l'issue du sommet annuel des sept grands pays industrialisés à Tokyo, permet la reprise des négociations du GATT à Genève le 12 juillet *(le Monde des 2, 4-5, 6, 7, 8, 9, 10, 11-12, 13).*
8. – PRIVATISATIONS : • l'Assemblée nationale adopte définitivement le projet de loi de privatisation. Les premières entreprises mises sur le marché sont deux groupes industriels, le groupe Rhône-Poulenc et la compagnie pétrolière Elf Aquitaine, et deux banques, la BNP et la Banque Hervet, précise le décret publié le 22 au *Journal officiel*. La BNP sera la première, annonce, le 31 août, le ministre de l'économie Edmond Alphandéry, en installant la commission de privatisation présidée par Pierre Laurent, président honoraire du Conseil d'Etat *(7, 19, 22, 23 juillet et 1er septembre).*
10. – EMPRUNT BALLADUR : • l'emprunt d'Etat, appelé emprunt Balladur, 6 % lancé le 25 juin a rapporté quelque 110 milliards de francs à l'Etat (au lieu des 40 escomptés). Trente-cinq milliards de francs sont alloués aux entreprises et 15 milliards aux collectivités territoriales *(11-12, 14, 29, 31).*
13. – FNAC : • la Garantie mutuelle des fonctionnaires (GMF), qui a perdu 1,5 milliard de francs en 1992, cède le contrôle de la FNAC (54,78 % du capital) à Altus-Finance, filiale du Crédit lyonnais, et à la Compagnie immobilière Phénix, du groupe Générale des eaux *(13, 15, 16, 21, 28).*
14. – CEE-GATT : • la Commission et le Parlement européen demanderont aux Etats-Unis l'insertion d'une *« clause culturelle »* dans les accords du GATT pour sauvegarder le secteur audiovisuel de la CEE *(16, 29).*
19. – FRANCE-TÉLÉCOM : • Gérard Longuet annonce que France-Télécom sera transformée en société anonyme, contrôlée majoritairement par l'Etat *(2, 14, 21, 22).*
23-24. – RUSSIE : • pour « éponger » la masse monétaire, la banque centrale retire de la circulation tous les roubles imprimés avant 1993 *(27, 28).*
30. – INDICATEURS : • en avril, la balance commerciale française a été excédentaire de 7,650 milliards de francs. En juillet, les prix en France ont augmenté de 0,1 % par rapport à juin *(31 juillet, 13 et 25 août).*

Août 1993

1er. – SME : • dans la nuit du 1er au 2, les ministres des finances des Douze concluent un accord qui met fin à la crise du franc et du système monétaire européen, la plus grave depuis la création du SME en 1979. Le *« compromis de Bruxelles »* fait passer les marges de fluctuation des monnaies du SME de 2,25 % à 15 % de part et d'autre du cours pivot (30 % au total). Dès le 3 août, la Bundesbank – dont la décision du 29 juillet de n'abaisser qu'un seul de ses taux directeurs, le lombard, de 8,25 % à 7,75 % avait provoqué la chute des monnaies du SME et aggravé les attaques contre le franc – ramène le taux de ses prises en pension de 6,95 % à 6,85 %. La 6 août, la Banque de France rétablit ses prises en pension à 5-10 jours (elles avaient été supprimées le 22 juillet au profit d'opérations à vingt-quatre heures), le 9, elle ramène le taux des prises en pension à vingt-quatre heures de 10 % à 9,75 %, le 11 à 9,25 %, le 17 à 8,75 %, le 23 à 7,75 %... Cependant, depuis le 2 août, la dépréciation du franc par rapport au deutschemark a atteint 3 % *(4-5, 9, 10, 11-12, 14, 16, 17, 18-19, 24, 25-26, 27 au 31 juillet. 3 au 7, 9 au 12, 14, 16 au 21, 23, 25 au 28 août).*
3. – NOMINATIONS : • Philippe Jaffré succède à Loïk Le Floch-Prigent à la présidence d'Elf Aquitaine, dont il conduira la privatisation. Il est remplacé par Lucien Douroux comme directeur général de la Caisse nationale de Crédit agricole. Loïk Le Floch-Prigent remplace Francis Gutman à la tête de Gaz de France *(4, 6, 7).*
10. – VIRGIN : condamné le 3 à une astreinte de 4 millions de francs par jour en cas d'ouverture le dimanche, Virgin renonce à ouvrir le dimanche sur les Champs-Elysées après le rappel à l'ordre du ministère du travail *(5 au 7, 11, 12, 17).*
12. – ALENA : Les Etats-Unis, le Canada et le Mexique signent des arrangements annexes à l'accord de libre-échange nord-américain, qui pourrait entrer en vigueur le 1er janvier 1994 *(12, 15-16).*
18. – BERD : Jacques de Larosière est nommé président de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement en remplacement de Jacques Attali qui avait quitté ses fonctions le 16 juillet, le lendemain de la publication du rapport critiquant sa gestion *(16, 17, 18-19, 23, 31 juillet, 15-16 et 20 août).*
20. – TGV : la Corée du Sud choisit le TGV du groupe franco-britannique GEC-Alsthom de préférence à son concurrent allemand : le contrat est de 15 milliards de francs *(21, 22-23).*
20. – RÉCESSION : l'INSEE publie les comptes du premier trimestre 1993 : par rapport au dernier trimestre 1992, le pouvoir d'achat des ménages a baissé de 0,6 %, le produit intérieur brut (PIB), la consommation et l'emploi salarié de 0,7 % *(22-23).*
25. – POLITIQUE ÉCONOMIQUE : Edouard Balladur présente sa politique au cours d'une conférence de presse. Il réaffirme son refus du volet agricole du GATT (pré-accord de Blair House) et son désir de respecter le calendrier de l'union économique et monétaire. Les dépenses publiques progresseront de 1,1 % dans le budget de 1994. Pour relancer la consommation des familles, il annonce une baisse de 2 % à 15 % de l'impôt sur le revenu par la réduction de 13 à 8 tranches, l'exonération des plus-values sur sicav monétaires dans le cas d'achat d'une résidence principale ainsi que des facilités de sortie du plan d'épargne populaire (PEP). Le 12, au journal de France 2, il avait réaffirmé sa volonté de ne pas changer de politique économique *(14, 15-16, 24, 25, 27, 31).*
26. – FRANCE-ALLEMAGNE : la rencontre à Bonn d'Edouard Balladur et Helmut Kohl vise à ressouder les relations franco-allemandes mises à mal par la crise monétaire européenne. Infléchissant la position allemande, Helmut Kohl accède à la demande française de réexaminer le « pré-accord » de Blair House conclu par la Commission européenne avec les Etats-Unis en novembre 1992 sur le volet agricole du GATT *(21, 26, 27, 28, 29-30, 1er septembre).*
28. – RETRAITES : la réforme des retraites publiée au *JO* entrera en vigueur le 1er janvier 1994 : la durée de cotisation pour obtenir une retraite de la Sécurité sociale à taux plein passera progressivement de 150 à 160 trimestres et la période de référence, en 2008, portera sur les 25 meilleures années au lieu de 10 *(29-30).*

L'EMPLOI, TOUJOURS

Le mois de juillet a débuté par une salve d'annonces de plans sociaux, notamment chez Bull, Aérospatiale et Thomson-CSF. En juin, le nombre de demandeurs d'emploi avait augmenté de 44 600 par rapport à mai (+1,4 %). Ces chiffres, connus le 30 juillet, confortent les prévisions pessimistes de l'INSEE du 8 juillet (400 000 chômeurs supplémentaires fin 1993). En juillet, le nombre de demandeurs d'emploi (connu le 30 août), augmente encore de 26 000 (+ 0,8 %) : on compte à la fin du mois 3 211 000 chômeurs (11,7 % de la population active), en données désaisonnalisées. La hausse du chômage met en péril les finances de l'UNEDIC (l'assurance-chômage) : on prévoit un déficit de 38 milliards de francs fin 1993. Un protocole d'accord signé le 23 juillet entre le patronat et les syndicats pour rétablir l'équilibre des comptes.

Le 12 août, Edouard Balladur déclare espérer *« stabiliser le chômage en 1994 ». Pour arrêter son aggravation, la loi relative au « développement de l'emploi et l'apprentissage »*, adoptée définitivement par le Parlement le 13 juillet, élargit la formule du crédit d'impôt et accroît l'aide forfaitaire pour l'embauche de jeunes. Un rapport remis le 3 août à Edouard Balladur par Jean Mattéoli, président du Conseil économique et social, préconise notamment le retour à l'indexation du SMIC sur les prix et la suppression des contrats à durée déterminée, suscitant les protestations des syndicats.

Rendu public le 19 août, l'avant-projet de loi quinquennale sur l'emploi joue sur la réduction des charges des entreprises et la flexibilité par l'annualisation négociée du temps de travail, l'assouplissement des règles de recours à l'intérim et aux contrats à durée déterminée (portés de 18 à 24 mois). Favorablement accueilli par le patronat, il soulève un nouveau tollé chez les syndicats.

(6, 8 au 15, 17, 18-19, 23, 24, 25-26, 28, 29 juillet. 5, 6, 11, 13, 14, 18, 20, 21, 24 au 27 août. 1er septembre.)

Ephéméride

• IL Y A 200 ANS : 1793

L'abolition des droits féodaux : En 1789, dans les campagnes françaises, la masse des paysans, assujettis à des redevances seigneuriales, s'opposent aux rentiers du sol, qui bénéficient de nombreux droits et privilèges. Les soulèvements de l'été, fruit des rancœurs accumulées, amènent les Etats généraux, devenus Assemblée constituante, à abolir la féodalité. La nuit du 4 août 1789, les nobles ont renoncé à leurs privilèges. Mais le sort de certaines redevances fondées sur la propriété des terres ne sera fixé que quatre ans plus tard : le 17 juillet 1793, la Convention supprime sans indemnité tous les droits féodaux (justices seigneuriales, impôts comme les tailles seigneuriales, les hommages, les corvées personnelles et les dîmes). Seules subsistent désormais les redevances purement foncières : baux à loyer, à ferme ou métayage.

• Il Y A 100 ANS : 1893

L'assistance médicale : première loi instituant une assistance médicale gratuite pour les personnes privées de ressources (malades et femmes enceintes) dans l'ensemble de la France. Ces « indigents » peuvent choisir librement leur médecin, qui est payé à l'acte par les communes, les départements ou, à défaut, l'Etat. Les étrangers ont droit aussi à cette aide si la France a passé un traité d'assistance avec leur pays d'origine. Ce texte est publié au *Journal officiel* du 18 juillet 1893.

Le séjour des étrangers : selon la loi du 8 août 1893, pour exercer une profession ou établir un commerce dans une commune, les étrangers doivent faire une déclaration de résidence en justifiant de leur identité dans les huit jours de leur arrivée, à la mairie. Celle-ci doit tenir à cet effet un registre d'immatriculation des étrangers.

Y A 40 ANS : 1953

La naissance du poujadisme : lors d'une réunion de commerçants, à Saint-Céré (Lot), le 22 juillet 1953, le papetier Pierre Poujade lance l'idée d'un mouvement de défense des commerçants et artisans pour protester contre la venue de contrôleurs fiscaux. Le lendemain, ces derniers sont obligés de repartir sans avoir pu accomplir leur travail. Le 29 juillet, Pierre Poujade, membre du conseil municipal, fait voter par celui-ci une motion de soutien aux commerçants et demande à l'administration fiscale de surseoir à tout nouveau contrôle.

Le 19 octobre, à Gramat, un programme en huit points est élaboré : ce premier texte officiel du mouvement porte sur les revendications fiscales. Égalité devant l'impôt face aux sociétés importantes et aux magasins à succursales multiples, suppression du contrôle et amnistie fiscale : telles sont les revendications de l'Union de défense des commerçants et artisans (UDCA), officiellement créée en novembre 1953. Les commerçants et les artisans craignent de disparaître devant le progrès des supermarchés, ces « usines à vendre » : un an après, le mouvement compte 500 000 adhérents. En janvier 1956, 51 députés se réclamant de lui sont élus à l'Assemblée nationale.

Obligée de négocier avec les organisations traditionnelles, l'UDCA survit mal sous la Ve République. Vers les années 70, le CID-UNATI, dirigé par Gérard Nicoud, reprend le flambeau . Aujourd'hui, Pierre Poujade est membre du Conseil économique et social.

• IL Y A 30 ANS : 1963

La première convention de Yaoundé : elle est signée le 20 juillet 1963 entre les six Etats membres de la Communauté européenne et 18 Etats africains (l'EAMA : Etats africains et malgaches associés). C'est une des principales étapes des relations communautaires avec les pays d'Afrique, appliquant les idées du traité de Rome à l'aide aux pays et territoires d'outre-mer. Déjà en 1958, le premier Fonds européen de développement (FED) a été créé et doté de 581 millions d'unités de compte (4 milliards de francs). La convention de Yaoundé prévoit des accords commerciaux préférentiels, un accès privilégié au Marché commun pour les matières premières et une assistance technique et financière envers les 18 Etats africains. Une nouvelle convention, dite « Yaoundé II », est signée cinq ans après.

En 1973, après l'adhésion de la Grande-Bretagne à la CEE, la Communauté doit étendre son aide aux anciennes colonies britanniques qui s'étendent des Caraïbes au Pacifique. La première convention de Lomé est signée le 28 février 1975 entre la CEE et les pays ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique), pas important dans la prise de conscience internationale de l'interdépendance économique des Etats.

Elle institue le « Stabex », mécanisme qui permet de compenser le manque à gagner des pays exportateurs de matières premières dû à une baisse des prix mondiaux ou à des catastrophes naturelles. « Lomé II » (1981-1985) a créé le « Sysmin », inspiré du Stabex, pour préserver les revenus des entreprises minières. « Lomé III » (1986-1990) a misé sur une plus grande aide humanitaire, une lutte contre la désertification et un développement des investissements privés. Lomé IV, le 15 décembre 1989, ajoute aux objectifs à long terme des conventions précédentes des mesures pour lutter contre la crise affectant les 69 pays membres de l'ACP.

1933 : LA NAISSANCE D'AIR FRANCE

Au lendemain de la première guerre mondiale, se sont créées en France plusieurs compagnies aériennes; cette période est marquée par les exploits des grands pionniers Deullin, Guillaumet, Mermoz, Saint-Exupéry, soutenus par des constructeurs tels que Breguet, Dewoitine, Farman, Latécoère et Wibault. La faillite de l'Aéropostale révèle la fragilité de ces compagnies, qui vivent de subventions de l'Etat et sont liées par des contrats devant expirer en mai 1933. Pierre Cot, ministre de l'air, décide de fusionner quatre entreprises de transport aérien (Air Union, Société générale de transport aérien, Compagnie internationale de la navigation aérienne et Air Orient) et de racheter l'Aéropostale pour donner naissance le 30 août 1933 à Air France.

De 1933 à 1939, Air France modernise et harmonise la flotte qu'elle a prise en charge lors de la fusion. De 1939 à 1945, la guerre met en sommeil ses activités. Le 26 juin 1945, l'aviation civile française est nationalisée par voie d'ordonnance, et Air France

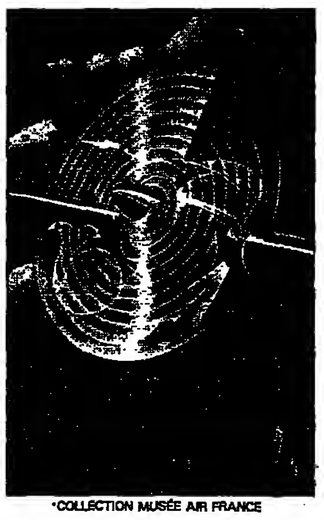
•COLLECTION MUSÉE AIR FRANCE

devient propriété de l'Etat. Par la loi du 16 juin 1948, Air France devient une société d'économie mixte. Jusqu'à 1970, la compagnie assure son expansion dans le monde, conquiert de nouveaux marchés, son trafic augmente à un taux moyen annuel de près de 14 %... même si dans les années 60, elle doit affronter de plus en plus la concurrence internationale, la proportion du trafic international dans son activité dépassant 90 % en 1966.

En décembre 1992 : Air France fusionne avec UTA, qu'elle a rachetée en 1990. Modifiant ses statuts, Air France devient une société à participation ouvrière. Aujourd'hui, la compagnie figure sur la liste des 21 entreprises privatisables établie par le gouvernement. Dans un transport aérien mondial en crise, Air France n'échappe pas au sort commun : en 1992, ses pertes ont atteint 3,266 milliards de francs contre 685 millions en 1991 ; un plan adopté à l'automne dernier a prévu 3 milliards de francs d'économies, mais l'exercice 1993 s'annonce assez médiocre.

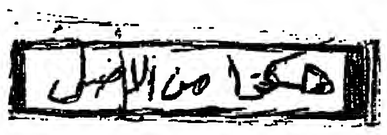

OPINIONS

Pour une relance mondiale coordonnée

A nouveau GATT, nouveau plan Marshall

Les effets bénéfiques du libre-échange n'interviennent qu'après une phase de fragilisation du tissu productif. C'est pourquoi il est difficile de relancer le GATT dans un contexte de récession. Les peurs du moment font *écho à celles de 1947, quand l'Amérique* imposait une conception très libérale du commerce international. Mais, à l'époque, le plan Marshall apportait une compensation. Il faut s'en souvenir, aujourd'hui qu'il s'agit de renouveler le GATT, et promouvoir une relance mondiale concertée.

par BRUNO CARRIER et JEAN WEILLER (*)

C'EST à Genève, en 1947, qu'ont été posés les *principes de ce qui devait devenir le GATT* (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Mais il s'est produit, dans cette période initiale, un coup de théâtre que l'on a aujourd'hui oublié. Au lieu d'un texte d'inspiration keynésienne qui avait été présenté dans un premier temps par les Etats-Unis, la délégation américaine, au cours d'une session préparatoire, a soudain demandé aux négociateurs présents d'adopter un autre texte, d'inspiration beaucoup plus libérale. Il y avait de quoi, dans le contexte de l'immédiat après-guerre, être surpris, sinon effrayé. Celui d'entre nous qui a eu le *privilège – devenu rare – de participer à cette négociation* peut témoigner des inquiétudes qui saisirent alors les Européens. Mais, à l'époque, se profilaient déjà des parades : une ébauche de coopération européenne et, *d'autre part, la perspective du plan Marshall*, annoncé en juin 1947.

La crainte de se retrouver sans défense face à la concurrence extérieure n'est, on le voit, pas une nouveauté. Mais il nous semble que les récentes et vives polémiques autour du GATT réalisent le tour de force de sous-estimer des problèmes considérables, tout en *négligeant certaines dimensions d'accord possible.*

Un débat tronqué

Il est certes temps de moderniser la polémique entre libre-échangisme et protectionnisme. Mais il devient plus vital encore d'élargir l'horizon par un *autre débat, opposant le protectionnisme offensif* – aujourd'hui encouragé – et des formes viables et possibles de coopération protectrice dans l'échange organisé. Le GATT, sans pouvoir rétablir à lui seul une croissance immédiate et certaine (les experts réalistes s'accordent sur ce point), pourrait relayer utilement une initiative occidentale coordon*née de relance structurelle.*

La mise en opposition des deux termes parcourt trois siècles d'histoire des doctrines économiques : les libéraux anglais et français du dix-huitième siècle critiquent leurs prédécesseurs mercantilistes, avant d'être à leur tour contestés au dix-neuvième par des auteurs américains (Cooper, Carey) et allemands (List). Mais la réalité aura été, quant à elle, presque toujours un mélange des deux approches, même lorsque le libre-échange fut brandi comme doctrine officielle. En effet, pour une même puissance économique, *l'alternance de*

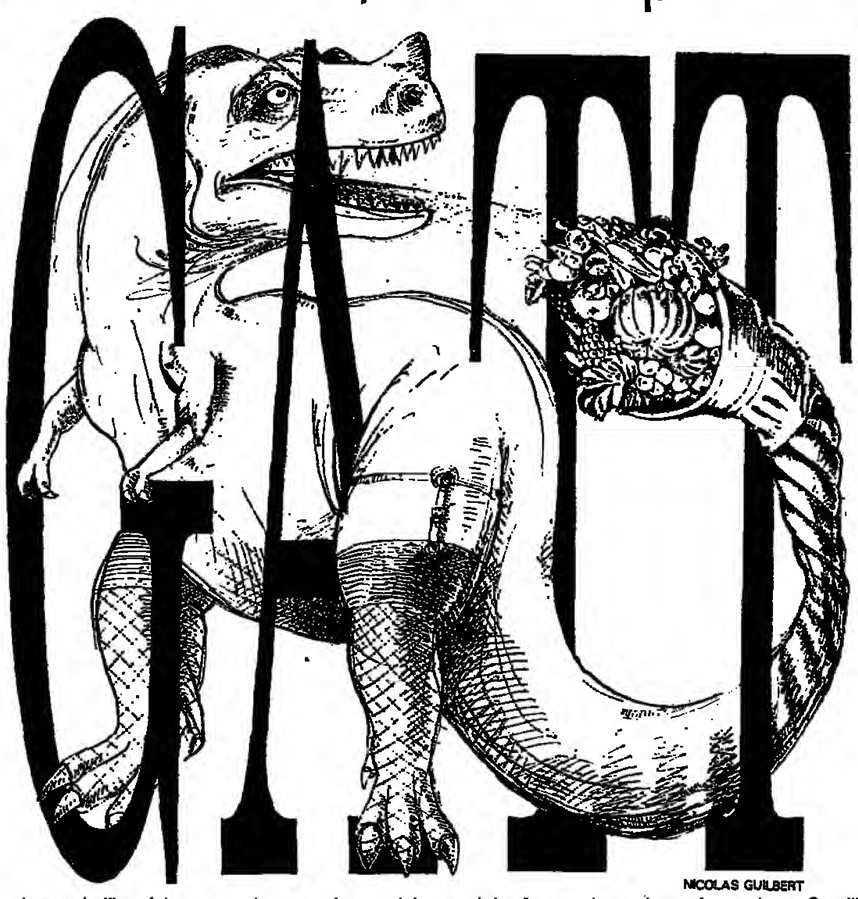

NICOLAS GUILBERT

phases de libre-échange ou de protection ne doit pas donner l'illusion naïve d'un changement complet : elle tient le plus fréquemment à préserver les structures longues préférées par le pays concerné. On l'a vu dans nos études sur le libre-échangisme et le protectionisme français au dix-neuvième siècle. On le voit actuellement aussi, avec le revirement apparent de la politique américaine, qui vise en fait à préserver une structure préférée, celle d'un leadership mondial, désormais contesté par d'autres partenaires. A cette fin, les structures industrielles locales sont renforcées – d'où une politique industrielle et technologique – et protégées de l'extérieur par une politique présentée comme pouvant devenir ouvertement protectionniste.

Aujourd'hui, c'est le protectionnisme dans ses *versions les plus offensives qui semble à nouveau* avoir les faveurs de nombreux économistes. Or, s'il vise à préserver activement des structures socio-productives locales, il risque par contre de démembrer les structures d'échange entre systèmes, à travers tout un jeu de menaces crédibles capables de précipiter une guerre commerciale dont aucun pays – même pas le déclencheur – ne sortire indemne à long terme. Les économistes connaissant l'Histoire ne peuvent oublier que rendre impos*sible la conclusion d'accords économiques d'am*pleur internationale, c'est être en deçà de ce qu'avait réalisé le capitalisme libéral dans son expansion à la fin du dix-neuvième siècle.

Au lieu du chacun pour soi, il est temps de penser un minimum de coopération protégeant les inter-structures dans l'échange déjà organisé. Les *tensions actuelles entre la CEE et les Etats-Unis ne* profiteront-elles pas en définitive à une Asie du Sud-Est et du *Nord-Est en plein essor?* Le GATT n'a cessé de représenter – vaille que vaille – une de ces structures solidaires à préserver, mais il doit à nouveau trouver des solutions équitables et proportionnées entre partenaires, dans le respect des règles du jeu. Or le protectionnisme offensif menace même cette coopération minimale sur les règles, alors qu'un degré de protection accepté par tous ne serait nullement incompatible avec une coopération structurelle.

Penser qu'un accord général sur le GATT *entraînera à lui seul automatiquement la croissance* est une illusion. En l'absence d'une politique d'accompagnement active, la réduction préconisée de 30 % des barrières douanières, parce qu'elle concerne un ensemble élargi de produits et de services pour de nombreux pays, va commencer par exercer une pression trop élevée. Elle risque d'engendrer en pratique une déstructuration partielle des tissus productifs locaux, avant d'avoir des effets bénéfiques à plus long terme.

Initiative occidentale

Dans un climat de tension internationale déjà élevée, dont l'accord commercial ne peut résoudre *qu'un aspect, un processus de transition trop lent* vers les avantages anticipés, risque de provoquer des réactions brutales de sauvegarde, et un déclin cette fois durable de la confiance dans les vertus de la liberté de l'échange mondial. Le repli et la fragmentation de l'espace d'échange peuvent déclencher alors une récession violente dans des économies déjà fragilisées et beaucoup plus interdépendantes qu'en 1929.

C'est pourquoi une initiative de relance structurelle doit être entreprise pour accompagner toute *nouvelle extension organisée du libre-échange.* Après 1947, l'effort d'adaptation requis par le GATT avait réellement pris sens grâce à une contrepartie de croissance impulsée par le plan Marshall. Aujourd'hui le problème est démultiplié, et c'est l'Europe occidentale et centrale, la Russie, les Etats-Unis et même le Japon qui cherchent chacun les voies d'un *salut isolé. Déjà, le Japon et les* Etats-Unis entreprennent une relance. Il serait nécessaire que l'Europe se décide elle aussi – mieux qu'elle ne l'envisage – pour que la relance devienne mondiale.

Mais une telle stratégie doit être coordonnée, sous peine de voir ses résultats réduits à la portion congrue. Quel pays aurait à lui seul les moyens d'un nouveau plan Marshall mondial? Un programme raisonnable de « coopération structurelle mondiale pour une relance multidimensionnelle » permettrait de faire levier sur le réel, en associant investissements économiques et investissements en savoir, en solidarité, et en environnement, dans le cadre cohérent d'un nouveau modèle, refondé sur une théorie économique élargie.

(*) Économistes. Jean Weiller a participé aux *premières négociations du GATT.*

Le GATT et la protection de la propriété intellectuelle

Une occasion pour la France

Suite de la page 25

Des sanctions pénales, des amendes et des peines d'emprisonnement s'ajouteront aux dommages et intérêts pour dissuader de façon efficace ceux qui exercent ce genre d'activités. Les marques notoirement connues et les dessins et modèles dans le secteur textile bénéficieront d'une protection spéciale.

La renommée culturelle de la France est telle que ses œuvres sont elles aussi souvent piratées. Certes des conventions internationales assurent actuellement la protection des *intérêts économiques* des auteurs et elles comportent certaines lacunes à la fois dans l'étendue de leur protection et dans son efficacité. L'accord du GATT sur la protection de la propriété intellectuelle renforcera la protection existante, en assurant par exemple celle des programmes d'ordinateurs en tant qu'œuvres *littéraires, l'établissement de droits de location*, le prolongation de vingt à cinquante ans de la durée de la protection accordée aux artistes-interprètes ou exécutants et aux producteurs de phonogrammes. *Mais surtout*, il permettra un *meilleur* respect de ces droits et le recours au système de règlement des différends du GATT si un pays ne respectait pas ses obligations.

Il est un autre domaine du génie français mondialement connu et apprécié : les vins et spiritueux, qui représentent d'ailleurs une partie très importante des produits agricoles de l'Hexagone. Mais là aussi, l'Hexagone paie la rançon de sa gloire et nombre de vins et spiritueux sont produits dans d'autres pays avec des appellations d'origine française. Les pays devront assurer la protection con*tre toute nouvelle utilisation d'appellations fran*çaises pour les vins et spiritueux par les producteurs étrangers. En ce qui concerne les appellations déjà utilisées par ces producteurs et qui sont déjà considérées dans leur pays comme des noms communs pour ces produits, les pays seront tenus de négocier au cas par cas en vue de renforcer leur protection. C'est la première fois que l'importance de cette protection est reconnue à un niveau véritablement international.

Mais ce n'est pas seulement la réputation de *ses produits et la créativité artistique ou industrielle* de la France qui bénéficieront d'un accord dans l'Uruguay Round. L'avenir des nations est conditionné par leur créativité scientifique et leur capacité à traduire leurs découvertes en innovations technologiques. La France est une source importante de haute technologie, et à ce titre profitera des avancées considérables apportées par l'accord en matière de protection des brevets et des secrets commerciaux. Par exemple, à l'heure actuelle, la loi internationale permet à un pays de *ne pas accorder la protection conférée par un bre*vet à un produit pharmaceutique mis au point en France – après des années de recherche et un coût de 1 milliard de francs – et de laisser copier librement ce produit. *Ou encore, rien n'empêche un* pays d'assurer une protection d'une durée si brève qu'elle n'a guère de valeur commerciale ou d'appliquer un régime de licences obligatoires permettant aux fabricants locaux de copier le produit en ne versant qu'une redevance symbolique. L'accord remédiera à tous ces problèmes et assurera un degré élevé de protection des brevets pendant *vingt ans. En outre, pour la première fois*, les secrets commerciaux seront protégés au niveau international.

Un autre type d'inventions est également important pour la France, celles portant sur les nouvelles variétés végétales. Contrairement à la situation actuelle, tous les pays seront tenus d'en assurer la protection.

Un cadre juridique universel

L'accord mettra fin par ailleurs à une source de tension entre la Communauté et les Etats-Unis, en obligeant ceux-ci à ne pas faire de discrimination à l'encontre des inventions faites hors de leur territoire. *La question de l'égalité de traitement entre* tous les pays en ce qui concerne la protection de la propriété intellectuelle est en elle-même très importante. Cependant, certains pays en développement avencé ont accordé aux Etats-Unis des privilèges spéciaux en matière de protection des inventions pharmaceutiques, des œuvres littéraires et artisti*ques existantes, qu'ils n'ont pas étendus aux socié*tés et auteurs français.

L'accord exige que toutes les normes qu'il prévoit et mêmes celles plus rigoureuses qui pour*raient être convenues bilatéralement à l'avenir* soient étendues à tous les membres, en vertu de la clause de la nation la plus favorisée.

Plus fondamentalement, l'accord de l'Uruguay Round sur la propriété intellectuelle répond à une préoccupation chère à la France : celle de disposer d'un cedre juridique plus fort, capable d'imposer à tous le respect d'obligations équitables. Actuellement, il n'existe pas de mécanisme de règlement des différends opérationnel dans ce domaine. L'accord permettra de recourir au système de règlement des différends du GATT renforcé et demande instamment à ses membres de ne pas régler leurs conflits par des mesures bilatérales ou unilatérales, du type de celles adoptées par les Etats-Unis pour lutter contre les pratiques jugées déloyales de leurs partenaires.

Ce genre de mesures a surtout été utilisé en matière de protection de la propriété intellectuelle à *l'encontre de pays en développement avancés*, mais la Communauté européenne en tant que telle, figure actuellement sur la liste établie par les Etats-Unis des pays à surveiller en priorité.

Ce nouveau cadre juridique sera universel, ce qui constitue une grande amélioration par rapport à la situation actuelle. Les pays en développement auront les mêmes obligations que les pays industrialisés ; ils disposeront seulement d'un délai plus long – cinq ans au lieu d'un an – pour s'acquitter de leurs obligations.

C'est une très importante contribution de leur part à l'élaboration d'un système renforcé, si l'on considère les délais de transition envisagés dans les domaines qui présentent un intérêt pour leurs *propres exportations – dix ans pour les textiles, six* ans pour l'agriculture. La France ne doit donc pas sous-estimer les concessions faites par les autres pays et les bénéfices considérables qu'elle retirera de l'Uruguay Round.

Peter Sutherland

MBA Part-Time ESCP
Programme Inter-Européen de Management
Janvier 1994
Le MBA ESCP s'adresse à de jeunes cadres et dirigeants ayant 5 à 10 ans d'expérience. Ce programme, compatible avec l'activité professionnelle, comprend 550 heures d'enseignement réparties sur 18 mois.
MBA
Remise des dossiers avant le 1er octobre
Sélection et entretien du 1er au 30 octobre
Informations : Hélène Penain au 49.23.22.70

Le Monde
EN ENTREPRISE
tarifs et services spéciaux
Service entreprises :
Tél. : 49-60-32-68
Fax : 46-71-60-04

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS
DOCTORAT
« PROSPECTIVE & STRATÉGIE »
Titulaires d'un DEA, ou équivalent, en sciences, en sciences sociales ou économiques, et attirés par la prospective dans vos domaines de recherche, vous pouvez rejoindre la formation doctorale du professeur Michel GODET organisée au sein du Conservatoire National des Arts et Métiers.
Adressez CV et projet de recherche à la Chaire de Prospective du CNAM, 2, rue Conté, 75003 Paris. Renseignements : 40-27-25-30

CONJONCTURE

STAGNATION dans le meilleur des cas, baisse persistante dans la plupart des autres, l'orientation des productions industrielles n'a guère laissé entrevoir au printemps de rupture de tendance réconfortante. La reprise américaine s'essouffle et celle, plus brève encore, de la Grande-Bretagne paraît dès lors manquer de carburant. Dans l'une et l'autre de ces deux économies, les menaces de stagnation prennent chaque jour un peu plus d'avance sur le redémarrage de l'activité.

La situation nippone qui avait donné quelques signes de consolidation en début d'année a recommencé à se dégrader au deuxième trimestre, et ce malgré d'importantes mesures de relance mises en place par les autorités. En Europe continentale, les indicateurs conjoncturels

INDICATEUR • La production industrielle

Timides frémissements

ne sont guère mieux orientés cet été qu'en début d'année. Certes, quelques uns d'entre eux frémissent, mais le climat général est encore à la déprime. La confiance des consommateurs est moins affectée qu'il y a quelques mois, de sorte que les industries de consommation retrouvent un peu de tonus : en France, la production de ces biens se redresse depuis le mois d'avril ; tel n'est pas encore le cas en Allemagne, mais les commandes s'y raffermissent néanmoins quelque peu. Dans ces deux pays, les productions de biens intermédiaires et de produits de base enregistrent de même un léger mieux par rapport aux faibles niveaux du début 1993, mais ces évolutions sont encore bien trop timides pour laisser augurer une reprise de l'activité industrielle dans son ensemble. La production de biens d'équipement industriels continue pour sa part de se contracter au fil des mois et affiche respectivement en France et en Allemagne de l'Ouest une baisse de 6 et 15 % au cours des douze derniers mois. Le point le plus bas de l'activité européenne est sans doute dépassé, mais la reprise ne se dessine pas encore.

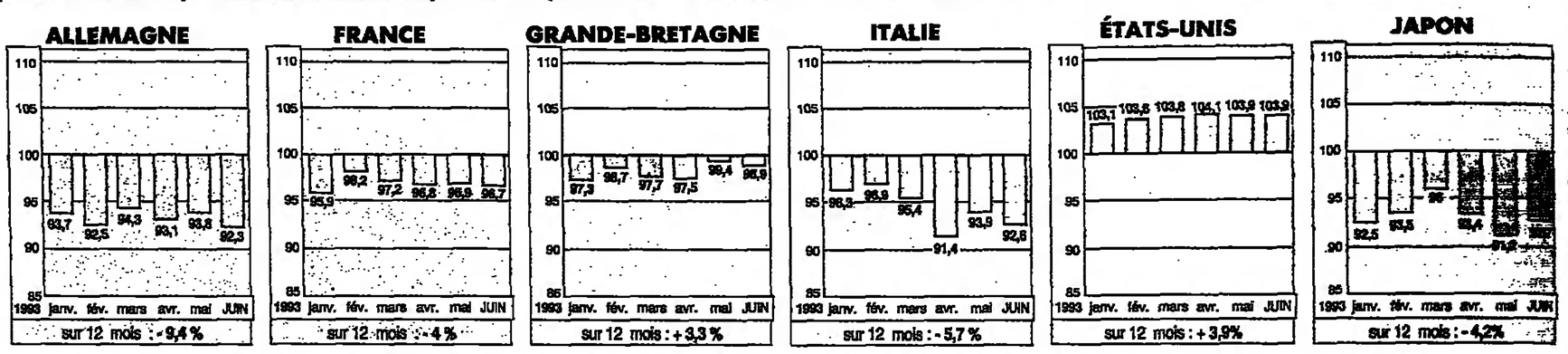

Indices de la production industrielle – énergie incluse, hors bâtiment et travaux publics – en données corrigées des variations saisonnières. Base 100 en 1990. Sources nationales.

RÉGION • Le Maghreb

Proximité française

L'INTENSITÉ des relations économiques entre la France et les trois pays du Maghreb central est à la mesure des liens que l'histoire a noués entre les deux rives de la Méditerranée.

La France continue d'occuper dans bien des domaines la première place : premier partenaire commercial, premier investisseur, premier créancier, premier pourvoyeur d'aide et de crédits...

L'écart de niveau de développement donne aux relations franco-maghrébines un caractère fortement asymétrique. Si les trois pays du Maghreb effectuent le quart de leurs échanges commerciaux avec la France, ceux-ci ne représentent que 2,4 % des échanges français. Toutefois, l'an dernier, la France a davantage exporté vers le Maghreb (32,1 milliards de francs) que vers l'ensemble de l'Europe centrale et orientale, l'Amérique latine ou le Japon.

Dans l'ensemble des échanges de la France hors pays industrialisés, il n'y a pas de recul global du Maghreb.

Cependant, les évolutions n'ont pas été les mêmes selon les pays. Avec l'Algérie, il s'agit bien d'un recul en niveau absolu. La France vend moins et achète moins à l'Algérie aujourd'hui qu'il y a dix ans. Ses achats, composés à 96 % d'hydrocarbures, sont inférieurs d'un tiers à leur niveau du début des années 80, quand les prix mondiaux du pétrole et l'accord franco-algérien sur le gaz gonflaient les recettes algériennes.

Quant aux ventes françaises, elles ont subi le recul général du marché algérien provoqué par les difficultés financières du pays. Celles-ci ont en outre conduit à une concentration plus forte des achats algériens sur quelques catégories de produits.

En 1992, le tiers des exportations françaises a porté sur trois postes : voitures particulières, produits pharmaceutiques et laits. Globalement, la France conserve une part de marché largement dominante (27 %) devant son principal concurrent, l'Italie (14 %).

La France est excédentaire vis-à-vis de l'Algérie alors que l'ensemble de la Communauté européenne est déficitaire.

Les échanges commerciaux avec le Maroc et la Tunisie ont été beaucoup plus dynamiques. Favorisées par les réformes structurelles et les dévaluations des années 80, les exportations manufacturières de ces deux pays ont fortement progressé, notamment dans le secteur textile, souvent en sous-traitance avec des firmes françaises. La France est devenue pour ces pays un débouché encore plus important qu'il y dix ans : plus de la moitié des exportations marocaines vers l'Europe sont aujourd'hui destinées à la France.

Les produits échangés reflètent l'importance de la filière textile : en tête des achats du Maroc, on trouve les tissus, en tête de ses ventes à la France, les vêtements.

Les importations marocaines et tunisiennes ont connu une progression plus limitée, et les parts de marché françaises ont eu tendance à s'éroder. L'excédent français vis-à-vis du Maroc s'est sensiblement réduit, le taux de couverture des échanges passant de 1,85 au début des années 80 à 1,14. Un phénomène comparable s'est produit avec la Tunisie, mais l'excédent français sur ce pays reste très substantiel : 3,2 milliards de francs en 1992. Au total, sur les trois pays, la France a dégagé en 1992 un excédent de 5,7 milliards de francs.

Les positions commerciales françaises au Maghreb ne se seraient pas maintenues à ce niveau sans soutien financier. Ces pays qui connaissent depuis des années des difficultés de paiement extérieurs conditionnent leurs achats aux facilités de crédit. De ce point de vue, les exportateurs français bénéficient d'un soutien public massif. Plus qu'aucun autre pays, la France a en effet un double souci à l'égard du Maghreb : y conserver une place et une influence dominantes et y favoriser, pour des raisons tant politiques qu'économiques, le développement (1,4 million de citoyens maghrébins, dont 566 000 actifs, vivent en France, selon les chiffres du recensement de 1990).

L'ensemble des dons, crédits publics ou garanties de crédits privés alloués aux pays du Maghreb répondent à ces objectifs, avec une composante commerciale plus ou moins directe et importante. En moyenne annuelle entre 1988 et 1991, des transferts publics ont représenté 1 milliard de francs et les crédits publics à long terme 2,8 milliards.

Dans l'ensemble des ressources d'origine publique apportées à ces pays par les pays industrialisés, la part de la France a été sur ces mêmes années de 42 % pour le Maroc et de 22 % pour la Tunisie. L'Algérie a surtout bénéficié d'importantes garanties de crédits de la COFACE. Mais, depuis 1989, s'y ajoute l'aide proprement dite. Récemment des protocoles destinés à favoriser les investissements directs des PME françaises ont été créés.

Le Maroc et la Tunisie attendent beaucoup des investissements étrangers tant sur le plan financier que sur celui de l'apport technologique. La présence des grandes entreprises françaises du secteur bancaire et industriel, comme des PME délocalisées, y est notable, même si elle est encore jugée insuffisante. La DREE a recensé 300 entreprises françaises au Maghreb employant 61 000 personnes, dont 48 000 au Maroc. Celui-ci arrive ainsi au dixième rang mondial des effectifs des implantations françaises à l'étranger.

Agnès Chevallier
Chercheur au CEPII

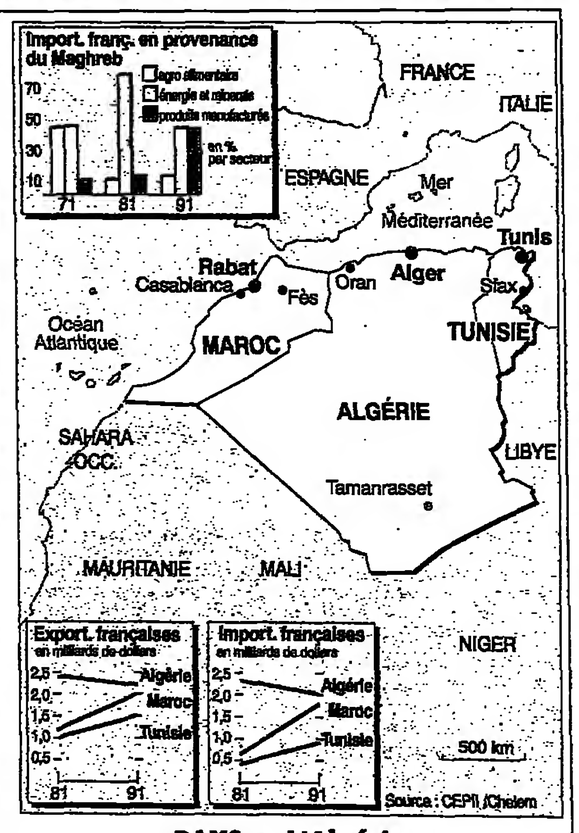

PAYS • L'Algérie

Rapprochement avec le FMI ?

LE remplacement de Belaïd Abdesslam par Redha Malek à la tête du gouvernement va-t-il se traduire par des changements dans la politique économique algérienne ? Le choix de l'économie de marché, affirmé depuis plusieurs années, n'est pas en cause. Le débat se porte sur les moyens d'y parvenir et, à court terme, de sortir l'Algérie de la crise économique qu'elle connaît depuis maintenant sept ans. Les options du premier ministre limogé n'avaient pas varié depuis son arrivée au gouvernement il y a un an : refus du rééchelonnement de la dette extérieure et de la dévaluation, choix d'une transition lente ménageant l'appareil de production et limitant le coût social de l'ajustement.

Le Haut Comité d'Etat présidé par Ali Khafi paraissait en accord avec cette stratégie. Les décrets législatifs promulgués par le président en avril dernier traçaient les objectifs généraux de la période 1993-1997 et distinguaient deux périodes : la première, couvrant les années 1993-1994, caractérisée par une *« croissance économique ralentie, en rapport avec l'impératif de rétablissement progressif des équilibres financiers externes »*, la seconde, à partir de 1995, où la reprise du développement était possible avec les effets attendus de la réduction du service de la dette extérieure. Cependant un autre texte du HCE, présenté en juin, semblait vouloir accélérer les choses. Ce *« projet national »* prévoit les modalités de la transition de deux ou trois ans qui doit préparer le retour à une vie politique normale.

Sa rédaction finale doit être adoptée prochainement, avant d'être soumise à référendum. Dans le domaine économique, la plate-forme prévoit de mettre à profit la période de transition pour *« reprendre les réformes structurelles de l'économie nationale, les approfondir, les concrétiser sur le terrain »*.

Quel contenu concret va être maintenant donné à ce vaste programme ? Si les marges de manœuvre algériennes sont étroites, les choix ne sont sans doute pas aussi tranchés que l'affirmait M. Abdesslam. Son option *« graduelle et prudente »* n'était pas dénuée de coûts sur le plan de la croissance comme sur celui de l'avancée des réformes. Quant à l'option alternative *« accord avec le FMI-accélération des réformes »*, avec ou sans rééchelonnement, elle n'exclut pas nécessairement la prudence. On peut espérer que les leçons des succès et des échecs rencontrés ailleurs par les institutions internationales, l'attitude des créanciers de l'Algérie, à commencer par la France, favoriseront la définition d'un ajustement prudent.

A. C.

SECTEUR • Les travaux publics

Retombées d'automne

DÉÇUES des toutes premières mesures annoncées en avril par le gouvernement Balladur, les entreprises de travaux publics ont vivement apprécié, en revanche, que, dans le plan de relance de mai et le collectif budgétaire, leur secteur fasse l'objet d'un traitement nettement volontariste. Le ministre de l'équipement, Bernard Bosson, a pu en effet évaluer, au début de l'été, à 18,5 milliards de francs les commandes supplémentaires (de l'Etat, des collectivités locales, des entreprises nationales et des sociétés d'autoroutes) apportées par le dispositif mis en place par les pouvoirs publics. Le seul volet budgétaire comprend 4,9 milliards de francs de crédits, ce qui devrait conduire à 9,9 milliards de francs de commandes.

Selon des estimations émanant du ministère de l'équipement à la mi-août, l'activité des entreprises de BTP augmenterait d'environ 2,1 % en volume cette année, alors que, avant le plan de relance, les experts escomptaient une baisse de l'ordre de 2,6 %. Le chiffre d'affaires de l'ensemble de la branche, qui avait chuté de 5 % entre 1991 et 1992, atteindrait 162 milliards de francs. Enfin, les commandes spécifiques de l'Etat devraient atteindre 20,3 milliards sur l'ensemble de 1993, au lieu des 15,6 prévus hors effets du plan de relance (1). En termes d'emploi, les conséquences devraient être *« appréciables,* dit-on au ministère, *puisque le ratio généralement appliqué aux travaux publics est de trois mille emplois directs pour 1 milliard de francs supplémentaires de travaux »*.

L'ampleur de ce programme, que n'ont pas contestée les entreprises, permettra notamment d'accélérer les travaux des chantiers de transport collectif, comme le VAL de Lille et le projet parisien de métro MÉTÉOR. Des programmes bloqués, souvent pour des raisons de procédure et de contestation écologique, vont recevoir un nouvel élan : A 86 en Seine-Saint-Denis, autoroute Angers-Tours, A 43 dans la vallée de la Maurienne, tunnel du Somport dans les Pyrénées.

A ces mesures spécifiques, il faut ajouter les travaux d'amélioration du cadre de vie dans les banlieues prévus par la politique de la ville, dont la répartition géographique a été faite fin juillet, et l'affectation de 15 milliards (sur un total de 110) de l'emprunt aux collectivités locales afin qu'elles accélèrent leurs programmes d'équipement et de rénovation des lycées et collèges. Enfin, Bernard Bosson a adressé aux préfets le 20 juillet une circulaire leur demandant que les délais de mandatement des services de l'équipement aux entreprises de BTP soit ramenés de 45 à 25 jours.

Le plan se met en place plus ou moins vite selon les régions. En Haute-Normandie, 100 % des autorisations de programme avaient été notifiées à la mi-juillet, 85 % en Lorraine, 80 % en Langnedoc-Roussillon, mais 8 % en Alsace et 2 % dans le Centre.

Hasard ou effet – déjà – de la relance annoncée : la communauté urbaine de Lille a, le 1er août, désigné Bouygues comme entreprise attributaire d'un important lot de la ligne n° 2 du métro. Il s'agit de réaliser un tunnel de 2 170 mètres et trois stations enterrées. D'un montant de 385 millions de francs, les travaux débuteront au dernier trimestre et mobiliseront cent cinquante personnes.

En dépit d'une conjoncture qui, au mieux, ne reprendra du tonus qu'au milieu de l'automne, les groupes français restent leaders en Europe, Bouygues tenant le haut du pavé. L'allemand Philip Holzmann (41 milliards de francs de chiffre d'affaires l'an dernier) a, comme tous ses collègues d'outre-Rhin, bien résisté, augmentant même de 20 % ses bénéfices. En Grande-Bretagne, en revanche, tous les grands groupes ont enregistré des pertes, sauf BICC (Balfour Beatty).

François Grosrichard

(1) La clientèle se répartit de la manière suivante : 8 % Etat, 21 % entreprises publiques, 41 % collectivités locales, 30 % secteur privé.

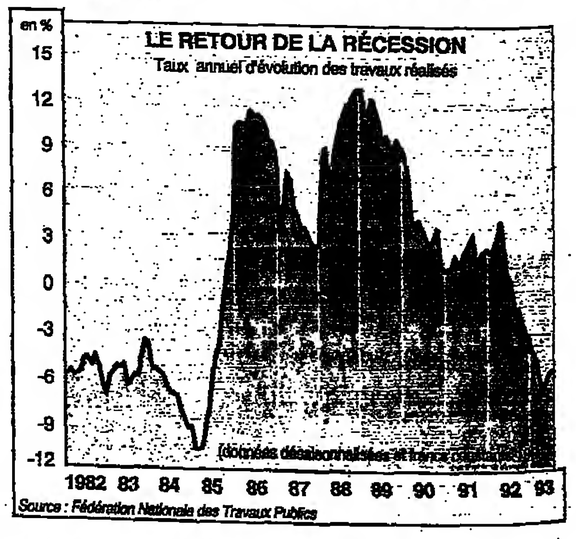

Les graphiques et les cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde*.